Christian Plantin

Les bonnes raisons des émotions - Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné

Berne, Peter Lang, 2011

à Chantal

Remerciements

C'est à l'invitation de Marina Bondi que j'ai entrepris, en 1996, cette recherche sur la construction argumentative des émotions.
Sans les encouragements de Jacques Cosnier, je crois que je n'aurais jamais risqué l'aventure.
Je remercie vivement celles et ceux avec qui j'ai pu partager ces travaux et ces interrogations.

Ruth Amossy, Tel Aviv
Vahram Atayan, Bonn/Saarebrück
Marina Bondi, Modena
Claude Chabrol, Paris
Sara Cigada, Milan
Jacques Cosnier, Lyon
Emmanuelle Danblon, Bruxelles
Joseph Dichy, Lyon
Marianne Doury, Paris
Frans van Eemeren, Amsterdam
Eckehard Eggs, Hannover
Wander Emediato, Belo Horizonte
Anca Gata, Galati
Rui Grácio, Minho
Silvia Gutiérrez Vidrio, México
Henrique Jales Ribeiro, Coimbra
Alicja Kacprzak, Lodz
Catherine Kerbrat-Orecchioni, Lyon
Glaucia Proença Lara, Belo Horizonte
Vincenzo Lo Cascio, Amsterdam
Franco Lo Piparo, Palermo
Ida Lucia Machado, Belo Horizonte
Anna Mankovska, Varsovie
Roberto Marafioti, Buenos Aires
Maryline Mathoul, Lyon
Raphaël Micheli, Lausanne
Nora Muñoz, Rio Gallegos
Elvira Narvaja de Arnoux, Buenos Aires
María Marta Negroni, Buenos Aires
Constanza Padilla, Tucuman
Chantal Plantin, La Rochette
Rui Ramos, Minho
Michaël Rinn, Rennes
Hammadi Sammoud, Tunis
Nicole Tersis, Paris
Véronique Traverso, Lyon
Marinalva Vieira Barbosa, Campinas
Edda Weigand, Münster
Maria Zaleska, Varsovie

Table des matières

Remerciements ..... **VII**

Présentation **– Des émotions en question** **1**

Chapitre 1 –Des termes couvrants:

affect, émotion, éprouvé, humeur, passion, pathos, sentiment **5**

1. Des histoire, des domaines, des usages 5
2. Des composantes de poids différents 11
3. Des potentialités lexicales spécifiques 12

Chapitre 2 – Rhétorique du pathos: La preuve par l'émotion **17**

1. Primat rhétorique de l'éthos et du pathos sur le logos 17
2. Les émotions, composantes du pathos 21
3. La construction des émotions 22

Chapitre 3 – Rhétorique de l'éthos: "*Aie confiance*" **27**

1. *Éthos*: le mot 27
2. Les effets conjugués du discours et de l'image 29
3. Éthos technique et éthos non technique 31
4. L'éthos: devenir l'autre pour le convaincre 32
5. Reprises linguistiques de la notion d'éthos 34
6. Mise en perspective 36
7. L'éthos comme catégorie stylistique 40

Annexes 42

Chapitre 4 – Théorie de l'argumentation: "*Prouve sans (t')émouvoir*" **45**

1. L'émergence du thème de l'argumentation après la seconde guerre mondiale 45
2. Le *Traité de l'argumentation* est-il une nouvelle rhétorique? 48
3. De l'émotion subie à l'émotion ressource 49
4. L'émotion contre la raison 51
5. En voilant la connaissance, l'émotion permet l'action 53
6. La dissociation émotion/valeur 54
7. L'entre-deux argumentatif 56

Annexes 56

Chapitre 5 – Théorie des fallacies: Une argumentation sans sujet ni affect? 63
1. L'enthousiasme pour les fallacies d'émotion 63
2. L'éthos fallacieux.....68
3. Les émotions fallacieuses 75
4. L'argumentation au risque de l'alexithymie.....85
5. Est-il nécessaire d'éliminer l'émotion pour éliminer les différences d'opinion?.....87
Annexes.....92

Chapitre 6 – Théorie des fallacies ou anthropologie morale du discours? 99
1. Port-Royal: Comment le cœur égare l'esprit.....99
2. Mill: Les passions orientent la raison, sans l'annihiler..... 109
Annexe 111

Chapitre 7 – L'émotion: avant, pendant, après 113
1. En amont, une situation émotionnante: le stimulus 114
2. En aval, l'expression de l'émotion: un syndrome 119
3. Le thymique et le phasique: la cloche émotionnelle..... 121
4. Mots et concepts: Définition lexicale et définition des psychologues 126
5. Des jeux d'émotions de base: théologie, philosophie, psychologie, rhétorique..... 128
6. Termes d'émotion, termes d'orientation émotionnelle 130
Annexe 133

Chapitre 8 – Signifier l'émotion: Essai de modélisation 135
1. Étude de l'émotion en parole: trois approches 136
2. L'émotif et l'émotionnel..... 137
3. Reconstruction de l'émotion: les trois voies 142
4. Enoncé d'émotion 145
5. Attributeur d'émotion..... 151
6. Lieu psychologique..... 151
7. Reconstruction des énoncés d'émotion par l'aval et par l'amont 155
8. Prolongements..... 159
Annexes..... 161

Chapitre 9 – Produire l'émotion: La dramatisation de la parole..... 165
1. Dans la rhétorique ancienne..... 165
2. Les principes de l'inférence émotionnelle de Ungerer 172
3. Dimensions psychologiques et dimensions langagières des émotions..... 173
4. La composante cognitive des émotions: Une transposition linguistique 175
5. Essai de synthèse: Les axes de construction de la situation émotionnante 177

Conclusion 183
Annexes 183

Transition – Récapitulation et orientations 185
1. Des émotions désaccordées 185
2. Les études 193
3. L'analyste en position délicate 194

Étude 1 – La rage impuissante: Maudire le gouvernement 197
1. Quatre tours argumentatifs 198
2. Construction des sentiments: /rage/, honte, /amertume/ 199
3. L'enthymème, un complexe argumentatif-émotif 203
4. Des émotions vulnérables au contre-discours 203

Étude 2 – Un léger frisson de peur: La vampirisation des campagnes 205
1. L'énoncé d'émotion [on, peur, les chiffres] 205
2. Les traits pathémiques orientant vers la «peur» 206
3. Un cas d'école 211
Annexe: *La France du vide* 212

Étude 3 – De l'apathie à la fierté:
L'argumentation des sentiments politiques 215
1. L'argumentation du conflit programmé 216
2. L'argumentation des sentiments 221
3. Le parcours émotionnel du tiers et la production argumentative de la honte 226
4. Émotions des bourreaux, émotions des victimes. 227
Annexe: *Sarajevo, la citoyenneté assassinée* 227

Étude 4 – Les raisons de la colère 231
1. L'éprouvé 234
2. Les bonnes raisons 235

Étude 5 – Publier son émotion – *et partir sans payer* 241
1. Des émotions co-construites 241
2. Séquence d'ouverture de l'épisode émotionnel 242
3. L'émotion est raisonnable 243
4. Sortie de crise? 245
5. Dérapage et sortie de script: l'émotion sauvage 246
6. L'escalade 247
7. Vengeance! La lettre comme moyen de contrôle de l'émotion 249
8. Le parcours émotionnel 249
Annexe: *Monsieur le Président* 251

Étude 6 – «*Dites, y'avait une agrafe*»: copiloter des émotions 253
1. «dites y avait une agrafe» 254
2. Un récit d'émotion 258
3. La base thymique 261
4. Désignation des émotions 262
5. Construction de l'intensité et de l'appropriété de l'émotion 268
6. Contrôle secondaire 270
7. Menace sur l'émotion 271
8. Résolution: «*j'ai eu tout mon pain*» 272
9. Un autre parcours? «*ça arrive une fois tous les 36 ans*» 275

Étude 7 – México 2006: «*La campagne de la peur*» 279
1. Le contexte politique 279
2. Le spot 282
3. Schématisation argumentative du passé… 285
4. Au bas de la pente glissante, le mur 288
5. De la *persona* à la personne: «*Éstos son los grandes planes de López Obrador*» 291
6. «*Campagne de la peur*» – ou de la haine? 292
7. Conclusion: Pour une éducation à la «distanciation» 293

Références 295

Table des matières IX

Présentation

Des émotions en question

Partir de l'argumentation pour étudier les émotions dans la parole parlée et écrite peut paraître étrange. L'argumentation[1] serait une activité réservée à des gens un peu spéciaux, de préférence pédagogues, politiciens ou prêcheurs idéologues; de mauvais esprits diraient des *raisonneurs* qui s'efforcent de paraître *froidement raisonnables*.

C'est bien le point: l'argumentation étant posée comme la pratique rationnelle par excellence, tout le monde en déduit qu'elle doit s'instaurer en se défaisant des émotions: il faut *dépassionner le débat*, juger et argumenter *froidement*, *sans s'émouvoir*; celui qui *s'énerve* (de préférence mon contradicteur) a tort; celui qui *raisonne* (de préférence, moi) a raison. L'acte d'accusation est plus que bi-millénaire: l'émotion dégrade le discours; elle est l'instrument des sophistes et des démagogues; elle est la mère de toutes les *fallacies* – nous nous permettrons d'utiliser ce mot pour désigner toutes les formes de *raisonnements paralogiques, sophistiques et fallacieux*[2]. Cette guerre à l'émotion serait une composante essentielle de la guerre que l'argumentation mène contre les fourbes et les esprits faux: gens stupides qui enchaînent les paralogismes, manipulateurs qui nous *émotionnent*[3] pour nous tromper. Au plus profond de *l'enfer* de ce que, depuis Hamblin, on appelle la «*théorie standard des fallacies*», la fallacie *ad passiones* règne sur des émotions aussi diverses que *l'amitié* ou la *haine*, la *honte* ou la *pitié* – pour l'occasion affublées de noms latins aussi incompréhensibles que ridicules (voir Chapitre 5).

C'est l'ensemble de cette vision commune de *l'émotion contre la raison*, reprise avec plus ou moins de conviction par les théories normatives-critiques des

1 Pour une définition du concept d'argumentation, voir Plantin 1995b; 2005.

2 Sur le mot et le concept de fallacie, voir Chapitre 5, Annexes 1 et 2.

3 Sur l'utilité du verbe *émotionner* et de l'adjectif *émotionnant*, voir Chapitre 1, §3 et Chapitre 7, §1.

fallacies, que nous entendons discuter – en prenant garde toutefois de ne pas commettre la fallacie dite de *sentimens superior*, de supériorité des émotions sur toutes choses. Nous voulons suggérer que, dans le discours ordinaire, raison et émotion sont inséparables; par le même mouvement, avec les mêmes règles qui lui permettent d'affirmer une position argumentative, ou simplement un discours cohérent, le locuteur se lie de manière indissolublement rationnelle et émotionnelle. Représentation rationnelle et émotion sont portées par les mêmes mots, les mêmes constructions, les mêmes *arguments*; elles correspondent aux mêmes intentions de discours.

Au fond, nous retrouvons les positions de la *rhétorique argumentative* aristotélicienne: il est possible de faire et de défaire les émotions par le discours des bonnes raisons. Il y a des techniques pour ça, et elles sont généralisables.

Quant à l'argumentation, si elle souhaite rendre compte des pratiques ordinaires, elle ne peut être que ce que Grize appelle une *logique de sujets*, prenant en compte les personnes, leurs affects comme leurs représentations.

Au même titre que la raison, l'émotion est un produit du discours: les *Chapitres 1 à 9* développent cette approche de l'émotion comme pratique langagière, et proposent une forme de modélisation de la parole émotionnée, articulée à une méthodologie d'analyse de cas concrets.

Les *sept Études* qui composent la seconde partie de cet ouvrage montrent sur pièces comment tout cela fonctionne et suggèrent qu'on obtient, par cette méthode, des résultats intéressants et reproductibles, faisant en outre émerger quelques questions que nous espérons originales.

Ces deux parties sont articulées par une *Transition*, où sont récapitulées les thèses essentielles défendues dans cet ouvrage.

***

L'ouvrage se situe dans le cadre d'une conception du champ de l'argumentation introduite dans Plantin (1995b, 1995c) et systématisée dans Plantin (2005); toutefois, des éclaircissements et définitions figurent en note ou en annexe aux divers chapitres.

Les citations sont faites sous la forme (Cosnier 1994, p. 12) pour les auteurs contemporains. Pour les quelques auteurs anciens cités, nous n'avons pu nous résoudre à la forme (Aristote, 2004); la référence se fait au moyen une forme abrégée du titre (Aristote Rhét.*). Pour les auteurs modernes, autant que possible, la référence double indique la date de parution suivie de la date de l'édition utilisée. Des précisions éventuelles sont apportées en référence.*

Les citations de textes anglais sont (très généralement) faites en anglais, l'expérience montrant que la confusion née de la multiplication des traductions d'un seul et même terme l'emporte sur les commodités d'une mise en français.

Cet ouvrage exploite divers articles déjà publiés. Des corrections, des clarifications, des restructurations et des développements nouveaux ont été introduits, qui tiennent notamment compte des observations faites par les lecteurs des articles originaux. Les passages redondants ont été généralement supprimés, mais certains ont cependant été conservés lorsque cela nous semblait faciliter la lecture.

2010 «Significar la propia emoción – e irse sin pagar». *Páginas de Guarda*, Buenos Aires. 11-26. http://www.paginasdeguarda.com.ar

2010 Gutiérrez Vidrio, S., Plantin Chr. (2010) «Argumentar por medio de las emociones: La campaña del miedo del 2006» *Versión*, 24. 41-69. http://version.xoc.uam.mx/

2010 «La personne comme ressource argumentative: éthos et résistance à l'autorité». *In* Charaudeau P. (éd.), *Discours et société. Identités sociales et identités discursives du sujet parlant*. Paris, L'Harmattan. 55-70.

2009 Gutiérrez Vidrio, S. Plantin Chr. La construcción política del miedo. *In* Shiro, M., Bentivoglio, P., Erlich, F. D. (eds), *Haciendo Discurso. Homenaje a Adriana Bolivar*. UCV, Caracas, Venezuela. 491-509.

2008 Plantin Chr., Traverso V., Vosghanian L. «Parcours des émotions en interaction». *In* M. Rinn (éd), *Émotions et discours*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes. 141-162.

2008 «Avant propos» à S. Cigada, *Les émotions dans le discours de la construction européenne*. Milan, Università Cattolica del Sacro Cuore.

2007 «Moving demonstrations». *In* F. H. van Eemeren, J. A. Blair, C. A. Willard, B Garssens (eds), *Proceedings of the 6th Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam, SICSAT. 1065-1071.

2004 «On the inseparability of emotion and reason in argumentation». *In* Weigand, E., (ed.), *Emotions in Dialogic Interactions*. Amsterdam, John Benjamins. 265-276.

2004 «*Ad passiones* - Sur les affects de l'argumentation». *In* Marques, M. A., Pereira, M. E., Ramos, R., Ermida I. (eds), *Prácticas de Investigação em Análise Linguística do Discurso*, , Braga, Universidade do Minho. 163-179.

2003 «Structures verbales de l'émotion parlée et de la parole émue». *In* Colletta, J.-M., Tcherkassof, A. (dir.), *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Liége, Mardaga. 97-130.

2000 «Se mettre en colère en justifiant sa colère». *In* Plantin Chr., Doury M., Traverso V. (éds), *Les émotions dans les interactions*. Lyon, PUL (article sur cédérom).

2000 *Les émotions dans les interactions*. Plantin, Chr., Doury M., Traverso V. (éds). Lyon, PUL (ouvrage avec cédérom).

2000 Plantin, Chr., Traverso, V. «Présentation» de Plantin, Chr., Doury M., Traverso V. (éds) (2000). 7-14.

1999 «La construction rhétorique des émotions». *In* Rigotti, E. (éd.) *Rhetoric and argumentation. Proceedings of the IADA International conference, Lugano*. Tübingen, Niemeyer. 203-219.

1999 «Arguing emotions». *In* van Eemeren F. H., Grootendorst R., Blair J. A., Willard C. (eds.), *Proceedings of the Fourth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam, Sic Sat. 631-638.

1998 «Les raisons des émotions». *In* Bondi M. (ed.), *Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*. Bologne, CLUEB. 3-50.

1997 «L'argumentation dans l'émotion». *Pratiques* 96. 81-100.

Chapitre 1

Des termes couvrants: *affect*, *émotion*, *éprouvé*, *humeur*, *passion*, *pathos*, *sentiment*

Pourquoi parler d'*émotion* et pas, par exemple, de *sentiment*? Le français propose une série de termes généraux pouvant couvrir le champ: *pathos*, *passion*, *humeur*, *émotion*, *sentiment*, *affect*, *éprouvé*… Chacun de ces termes renvoie à une époque, un domaine, une histoire. Leurs composantes sémantiques ont des poids différents et chacun d'entre eux appartient à une famille lexicale structurée de manière bien spécifique.

1. Des histoire, des domaines, des usages

Pathos – Le substantif *pathos* est emprunté au grec; dans cette langue, il signifie «ce qu'on éprouve… État de l'âme agitée par des circonstances extérieures» (*ADGF*[4], art. *pathos*); il a un sens passif: le pathos c'est ce qui arrive de l'extérieur, bon ou mauvais, avec une spécialisation pour "ce qui arrive de mauvais". Le mot a le sens très général de «expérience subie, malheur, émotion de l'âme» (*DHLF*[5], art. *patho-*).

Les traducteurs français d'Aristote traduisent *pathos* par "passion". Nous verrons au Chapitre 2 que les phénomènes étudiés par Aristote dans sa *Rhétorique* correspondent à ce que nous appelons actuellement des *émotions*, bien plus qu'à des *passions*.

La traduction latine du mot grec *pathos* a été discutée par les rhétoriciens latins. Ainsi, dans les *Tusculanes*, Cicéron choisit de «désigner ce que les Grecs appellent *pathe* par *perturbationes* plutôt que par maladies [*morbos*]» (Cicéron, *Tusc.*, Livre IV, 10; trad. Humbert, p. 58).

4 *Abrégé du dictionnaire grec-français* (Bailly, 1901)
5 *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (Rey, 1992/1998).

Le traducteur des *Tusculanes*, J. Humbert, traduit *pertubationes* par *passions*. D'une façon générale, les traducteurs rendent indifféremment *affectus* et *perturbatio* par *passion*, *sentiment*, ou *émotion*. Par exemple le traducteur de l'*Institution Oratoire* de Quintilien, traduit *adfectus* par *passion* (*Inst. Or.*, VI, I, 1; 7; etc. trad. Cousin p. 7; 9); ou par *sentiment* (*id.* VI, I, 30; VI II; etc. trad. Cousin p. 16; 22); ou encore par *émotion* (VI, I, 9; 29; 51; etc. trad. Cousin p. 9; p. 15; 21). Sénèque parle de la colère, *ira*, qui est pour nous typiquement une émotion, comme d'un *affectus*, terme que son traducteur rend par *passion* (*Col.* I, 1; trad. Bourgery p. 1-2). Ces variations de vocabulaire montrent qu'avec le terme *pathos,* c'est toute la thématique de l'affect qui apparaît, dans sa complexité et son épaisseur historique et culturelle.

En français contemporain, *pathos* n'a plus de relation avec le préfixe *patho-* "maladie", utilisé en médecine: la *pathologie* du médecin n'est pas la *pathologia*, "l'étude des passions". Le substantif *pathos* est utilisé soit en théorie rhétorique, soit, dans la langue ordinaire, pour désigner un débordement émotionnel quelque peu factice; dans les arts, le pathos caractérise des genres où passions fortes et grands sentiments s'expriment de façon appuyée, parfois jugée exhibitionniste et de "mauvais goût". Cette dévalorisation n'affecte pas le dérivé *pathétique*, la violence des grandes émotions restant toujours populaire.

Humeur – Dans la pensée médicale ancienne, les humeurs sont les quatre liquides qui irriguent le corps humain: *bile jaune*, *bile noire* (*atrabile*), *flegme* (*pituite*, *lymphe*) et *sang*. Les humeurs déterminent les tempéraments, ou tendances stables de la personnalité: «la prédominance d'une humeur dans son dosage personnel fera de chaque homme un bilieux, un sanguin, un flegmatique ou un mélancolique» (Deprun 1998, p. 71; Galien *Traité*, p. 192). L'humeur est un état stable (thymique) qui prédispose à une émotion (phasique) d'un certain type: cette distinction est indispensable pour l'analyse des émotions (voir Chapitre 3).

La bile noire est la bile du *bileux;* elle détermine le tempérament mélancolique[6] (ou atrabilaire), porté aux *idées noires*, à la tristesse et au souci; celui "qui ne se fait pas de bile", qui "ne s'en fait pas", ne se fait pas de bile *noire*.

6 *L'humeur mélancolique* est opposée à *l'humeur* tout court, ou *humour*, plutôt sanguin, qui est «[l']apti-tude à voir ou à faire voir le comique des choses» (*TLFi*, art. *humour*).

Quant à la *bile jaune*, elle correspond au tempérament *colérique*; l'expression "échauffer la bile" renvoie à cette *bile jaune*. Le *flegme* caractérise le tempérament *calme*, froid ou lymphatique[7], peu enclin aux émotions; et l'abondance de *sang*, le tempérament *heureux*, prédisposé à la joie et à l'humour (Deprun 1998, p. 72).

Ces tempéraments sont parfois incarnés dans des types exemplaires: ainsi, Pluton mélancolique est l'image de l'être possédé par la bile noire (*Passions*… 52, p. 182); le satyre est le prototype du sanguin.

En français contemporain, *l'humeur* n'est plus liée aux anciennes humeurs, biles, sang et flegme, mais elle est volontiers rapportée à une réalité physiologique. Le mot désigne une disposition du psychisme plus stable que ne l'est l'émotion, moins liée à une stimulus précis.

La notion d'humeur est précieuse pour la discussion du concept d'éthos, qu'il s'agisse du caractère de l'auditoire ou du caractère de l'orateur. D'une part, les *tempéraments* déterminent des caractères humains généraux; ils peuvent correspondre à des types d'auditoires (aux caractères du public). D'autre part, l'attaque du discours rhétorique est le moment crucial où l'orateur construit et affirme son *humeur*, c'est-à-dire qu'il établit la tonalité sur laquelle viendront se développer les *émotions* constituant le pathos (voir Chapitre 3).

Passion – Le mot *passion* vient du latin *passio* signifiant "souffrance"; il a évolué notamment sous l'influence de la philosophie stoïcienne, qui considère les passions comme des maladies. «A partir de la fin du IIIe siècle, *passio* connaît une emploi actif au sens de "mouvement, affection, sentiment de l'âme" […] spécialement au pluriel et avec une valeur péjorative […] *passiones peccatorum*, *passiones carnales*[8]; il traduit alors le grec *pathos*» (*DHLF*, art. *passion*). La religion chrétienne a conservé au mot le sens de "souffrance" lorsqu'elle parle de *la passion du Christ*. Dans le langage cou-

7 «Culturellement, le flegme caractérisait à l'époque classique les Espagnols, ce caractère passant au XIXe siècle aux Britanniques» (*DHLF*, art. *flegme*). Au-delà de l'anecdote, un tel *endoxon* montre comment sont construites les identités rhétoriques (portraits orientés, portraits argumentatifs): ce stéréotype est à relier au lieu rhétorique (topos) de la personne, et à la question *Nation?* (Plantin 2010; V. Chapitre 3).

8 «Passions criminelles» (Paul, *Epître aux Romains*, VII, 5. Trad. S. de Sacy); «passions charnelles».

rant, son sens prédominant est «vive affection que l'on a pour qq chose (1621)» (id.): passion amoureuse, passion du football, et des timbres postes.

Passion renvoie non seulement aux théorisations philosophiques de la vie psychique (Descartes, Hume, Spinoza), mais aussi aux théories et aux pratiques des aliénistes (le mot a changé de sens avec Esquirol, d'après Gauchet et Swain 1983). Pour complexifier encore le tableau, comme nous l'avons vu, *passion* est utilisé en français pour traduire le latin *affectus* des traités de rhétorique; or ce terme latin correspond à des mouvements d'émotion typiques, comme la colère.

En tant que réponse à un stimulus, l'émotion est *passive* (voir Chapitre 5): c'est en cela qu'elle reprend l'héritage des *passions* (Auerbach 1941/1998). Pour paraphraser Mme de Staël (1896/2000), la passion moderne se définit, peut-être paradoxalement, comme la recherche *active* d'une classe d'émotions *passives*; on recherche et construit le stimulus grâce auquel on éprouvera le choc émotionnel. La passion est une quête systématique d'une classe d'émotions.

Sentiment – Par opposition aux passions du Grand siècle, le siècle des Lumières serait celui du sentiment: «si la période précédente [i. e., le XVIIe siècle] est bien l'âge des théories des passions, le sentiment s'affirme désormais [i. e. au XVIIIe siècle] comme la catégorie fondamentale du vocabulaire affectif» (Calori 2002, p. 23).

Les dictionnaires multiplient les distinctions sous l'entrée *sentiment*. Le mot porte la trace d'un histoire intellectuelle complexe. Il est d'abord lié à l'intuition, à la capacité de percevoir des réalités de tous ordres: conscience qu'on prend du monde physique; de son existence propre; des réalités des mondes de l'art, ainsi que du monde moral. A la différence de l'émotion ou de la passion, le sentiment peut servir de norme, c'est-à-dire qu'il peut fonder un jugement recevable (ce qui n'est évidemment pas le cas de l'émotion). C'est dans ce sens que la philosophie a élaboré un concept philosophique de *sensibilité*, en esthétique (théorie du goût), en morale (théorie des sentiments moraux) et en épistémologie (théorie sensualiste de la connaissance).

Dans une seconde famille de sens, le mot «se dit des affections, des mouvements de l'âme, des passions… Particulièrement, les affections bon-

nes, bienveillantes, tendres… Spécialement. La passion de l'amour» (*DLF*[9], art. *sentiment*). Enfin, *sentiment* a le sens de "opinion", comme dans cette belle citation de Jean-Jacques Rousseau «Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose» (*Emile* IV; cité dans le *DLF*). Ce sens peut être jugé vieilli ou distingué au XXIe siècle, il mériterait néanmoins d'être réactualisé dans le domaine de l'argumentation: une conclusion, c'est très exactement *un sentiment* en ce dernier sens, c'est-à-dire une manière de voir les choses liée à une subjectivité et à une affectivité.

Le très intéressant syntagme "*un sentiment de–*" sera discuté au Chapitre 6.

Éprouver, éprouvé – *Éprouver*, *éprouvé* comme substantifs ne figurent pas dans le *DHLF*. Le sens du participe passé-adjectif *éprouvé*, comme celui du participe présent-adjectif *éprouvant*, est lié à celui de *épreuve* "souffrance" ("*éprouvé par ce voyage*", "*un voyage éprouvant*"), sans lien avec la thématique des émotions.

Nouveaux venus dans la série nominale des termes exprimant les émotions, ces termes sont liés au domaine psychanalytique et sémiotique: «[dans *Le Pouvoir comme passion*, 1994] nous avons proposé à la communauté des chercheurs cette substantivation du verbe "*éprouver*" […] dans ses deux formes grammaticales, *-é* ou *–er*» (Hénault 2000, p. 3). Ces deux formes ne sont pas équivalentes, l'infinitif substantivé désignant "le fait d'éprouver" alors que le participe a une valeur passive accomplie, "ce qui a été éprouvé".

Affect – Le substantif *affect* existe en moyen français avec le sens de «sentiment, passion» (*TLFi*[10], art. *affect*). Il est «repris (1908) à l'allemand *Affekt*» (*DHLF*, art. *affection*), dans le champ de la psychanalyse. Le concept d'affect est défini comme un mode d'expression psychique de la pulsion. L'affect peut se renverser (l'amour devient haine), être refoulé (amour inconscient), sublimé (amour humain, amour des arts), ou retourné contre soi (haine de l'autre, haine de soi). Dans la théorie psychanalytique, l'affect va jusqu'à s'opposer à l'émotion: «comprendre le pourquoi de l'affect fait donc partie du processus de guérison, et différencie à coup sûr une psychothérapie qui

9 *Dictionnaire de la Langue Française*, Littré (1863-1872)
10 *Trésor de la Langue Française informatisé*. http://www.cnrtl.fr

ne proposerait qu'une *rééducation émotionnelle*, et une psychanalyse qui *déplace les affects avec leur sujet* (je veux dire, leur sujet caché, inconscient» (Castel, s.d.)

Affecter au sens de "faire semblant ostensiblement" et son dérivé *affectation* n'ont rien à voir avec les termes d'émotion.

Affecter, *affectif*, *affection* ont d'une part le sens concret de "toucher matériellement", et d'autre part le sens de "mettre en branle les émotions et les sentiments" (cf. *TLFi*, art. *affectif*).

En psychologie, l'*affectif* est donc ce qui relève de l'affect. Dans la langue ordinaire, le terme est aussi employé en un sens générique, couvrant les émotions tendres de faible intensité. Les nombreux glissements que l'on constate dans les textes psychologiques du sens conceptuel au sens lexical conceptualisé sont donc probablement sans remède.

Morphologiquement et sémantiquement, la famille de *affect* fonctionne très bien pour couvrir l'ensemble du champ qui nous intéresse.

Émotion – La dominance de la composante psychique du terme *émotion* est, en français, une évolution récente, la composante comportementale ("mouvement") étant historiquement fondamentale (*DHLF*, art. *émotion*). Les Chapitres 6, 7 et 8 sont consacrés à la construction d'une notion d'émotion exploitable en analyse du discours.

Conclusion – Des sept substantifs qui touchent au champ qui nous concerne, *affect*, *émotion*, *éprouvé*, *humeur*, *passion*, *pathos*, *sentiment*, cinq apparaissent comme historiquement fondamentaux: *émotion*, *humeur*, *passion*, *pathos*, *sentiment;* deux sont plus récents, *affect* et *éprouvé* / *éprouver*. Chacun de ces termes supporte le poids de son passé, qui l'oriente vers un champ ou un genre. L'époque des passions est l'époque classique; celle du sentiment, le XVIIIe siècle et l'époque romantique; celle des émotions, la période actuelle. Du point de vue des champs, *passion* renvoie à la philosophie, la religion, la morale; *affect* et *émotion* à la psychanalyse et à la psychologie; *pathos* aux rhétoriques de l'art; *sentiment*, vers certaines écoles philosophiques; *humeur* vers la médecine. En linguistique française, on parle de *termes d'émotion* et de *grammaire des sentiments*, selon le titre d'un numéro de la revue *Langue Françaiz*e (Balibar-Mrabti, 1995).

Suivant la proposition de Cosnier (1994, p. 14), on pourrait généraliser l'usage d'*affect* et d'*éprouvé*; ces termes auraient même l'avantage d'une cer-

taine neutralité historique. *Affect*, *éprouvé*, *ressenti*, engagent moins dans une théorie des émotions types, et de ce fait sont plus ouverts sur une conception moins segmentée de la vie psychique.

2. Des composantes de poids différents

Le tableau suivant propose une évaluation des termes susceptibles de désigner le domaine des émotions: *affect, émotion, humeur, passion, sentiment, éprouvé* en fonction de leurs différents "poids": psychique; cognitif; physiologique; mimo-posturo-gestuel; comporemental; ainsi que leur rapport à la conscience et l'origine, interne ou externe, des stimuli qui les provoquent (d'après Ortony Clore et Foss 1987; voir Chapitre 7). Bien entendu, l'intuition linguistique des locuteurs fournit des résultats variables, mais l'essentiel reste le fait que ces termes ne sont pas équivalents pour ces différentes facettes. Pour des raisons d'espace, le tableau a dû être divisé (dans le sens de la longueur)[11].

Composante / Terme	Psychique	Cognitive	Physiologique	Mimo-posturo-gestuelle
affect	++	+	?	–
émotion	+	–	+	++
humeur	+	–	++	+
passion	+	–	–	–
sentiment	+	++	?	?
éprouvé	?	–	+	?

11 Les + et les — indiquent un poids plus ou moins important pour la composante considérée; les ? indiquent un poids incertain.

Composante / Terme	…	Comportementale, actionnelle	Rapport à la conscience	Origine
affect	…	–	–	externe
émotion	…	+	+	externe
humeur	…	?	–	interne
passion	…	++	–	interne
sentiment	…	–	++	interne
éprouvé	…	–	++	int/ext

3. Des potentialités lexicales spécifiques

Les concepts sont mis en discours, où ils apparaissent sous toutes les catégories lexicales: substantifs, mais aussi verbes, adjectifs ou adverbes. Il ne suffit donc pas de s'interroger sur le sens du substantif dont on souhaiterait qu'il désigne un concept, il faut également prendre en compte la famille morpho-dérivationnelle à laquelle il appartient, et se demander s'il conserve ou non le même sens conceptuel sous ses diverses formes: la réponse générale est non.

Le tableau suivant expose les différentes capacités dérivationnelles de ces termes[12].

12 La notation VPsy-1 désigne un verbe psychologique de la première classe, c'est-à-dire un verbe signifiant une émotion, dont le sujet désigne la personne affectée par l'émotion et l'objet la source du stimulus. La notation VPsy-2 désigne un verbe psychologique de la deuxième classe, c'est-à-dire un verbe signifiant une émotion, dont le sujet désigne le stimulus et l'objet la personne affectée par l'émotion; voir Chapitre 8, "énoncés d'émotion".
Par ailleurs, nous utilisons les abréviations traditionnelles: V = verbe, N ou Subst = substantif; Adj = adjectif; PP = Participe Passé; PPrst = Participe Présent.
Le signe * indique la place d'un mot possible, mais non existant.

Nom	Verbe		Participe/Adjectif		Adjectif
	VPsy-1	**VPsy-2**	**PP (**)**	**PPrst**	
émotion		émouvoir émotionner	ému émotionné	émouvant émotionnant	émotionnel, émotif (–> émotivité, N)
passion		passionner	passionné => passionné, N	passionnant	passionnel
affect		affecter	affecté	***	affectif => affectivité, N
	éprouver => l'éprouver, N		éprouvé => un éprouvé, N	éprouvant	***
	ressentir		ressenti => le ressenti, N	***	***
humeur	***		***	***	humoral
pathos	***		***	***	pathétique, pathémique
sentiment	***		***	***	sentimental => sentimentalité, N; sentimentalisme, N

Émotion et *passion* proposent des séries complètes, nom, verbe, participes employables comme adjectifs (PP substantivable: *un passionné*), adjectif (nominalisable pour *émotif*: *l'émotivité*). Mais l'homogénéité sémantique de ces familles n'est pas totale.

Émotion – Le terme *émotion* donne accès à une famille complète de dérivés sémantiquement homogènes: *émouvoir* / *émotionner*; *ému* / *émotionné*; *émouvant* / *émotionnant*; *émotif*, *émotionnel*. *Émouvoir* et *émouvant* ne peuvent être utilisés comme termes englobants; ils ne s'appliquent qu'à l'induction d'émotions de type négatif de faible intensité (émotions compassionnelles douces), une situation qui provoque la colère n'est pas une situation *émouvante*. D'où le réemploi du verbe *émotionner*, certes daté mais de formation morphologique régulière sur *émotion*, et techniquement utile, tout comme ses participes, *émotionné*, *émotionnant*. Ces termes seront utilisés au sens de "provoquant (resp. subissant) une engagement émotionnel, positif ou négatif" du ou des participants à l'événement. On trouve *émotionner*, *émotionnant*, *émotionné* dans la littérature psychologique sur les émotions (Janet 1926/1975); l'ensemble forme une belle famille exploitable conceptuellement.

Les deux dérivés adjectivaux *émotif* et *émotionnel* sont exploités pour désigner deux modalités de la communication émotionnée: la communication *émotive* (intentionnelle, de type rhétorique) étant opposée à la communication *émotionnelle* (sous influence causale; non sémiotisée); cette opposition très instructive sera discutée au Chapitre 6.

Passion – La série *passion, passionner*, *passionnant* est sémantiquement homogène, mais sur le sens spécifique, positif, de *passion*: "trouver extrêmement intéressant" (le sens de "souffrance" ne se transmet pas). Il est difficile, dans la langue actuelle de considérer que la tristesse est une *passion*: une personne triste est *émue*, elle n'est pas *passionnée*. *Passionnel* semble restreint aux crimes ou aux actions "inspirés par la passion amoureuse" (alors qu'*émotionnel* colle strictement à sa base "ayant les caractéristiques de l'émotion"). D'autre part, on peut dire que la mort de quelqu'un est un événement *émouvant*, *émotionnant*, mais non pas, sauf avec un autre sens, un événement *passionnant*.

Affect – *Affect* peut souffrir des ambiguïtés du verbe *affecter* (1. Faire semblant; 2. Attribuer; 3. Émouvoir). D'autre part, l'ouverture des significations de *affect* ne se transmet pas à l'adjectif *affectif*, lié à *affection* et désignant un sentiment proche de l'amitié ou de l'amour, et non pas de l'affect en général. Par contre, le dérivé nominal de *affect*, *affectivité*, se lie facilement à la base *affect*, et peut fonctionner comme terme couvrant.

Éprouvé (-er), ressenti – *Éprouvé* a gardé le sens spécifique que l'on retrouve dans *éprouvant* (voir plus haut). *Ressentir*, *ressenti* pourraient être annexés à la famille de *sentiment* (voir plus loin). Mais le substantif *ressentiment*, dérivé substantif morphologiquement régulier du verbe *ressentir*, ne peut prendre le sens générique de *ressenti*, substantif; il désigne un affect spécifique du type "rancune".

Humeur – Le mot n'a que le dérivé *humoral*, qui n'est pas passé dans le vocabulaire psychologique.

Pathos – Le terme reste générique. On ne dit un *pathos*, des *pathè* que dans un langage calqué sur le grec. *Pathétique* est limité à une classe d'émotions; *pathémique* est un néologisme.

Sentiment – Si l'on souhaitait prendre *sentiment* comme terme de base, on se heurterait à plusieurs problèmes, le premier étant qu'il n'y a pas de verbe correspondant. En pratique, on utilise les autres verbes de la série: *émouvoir*, *émotionner*, *passionner*, *affecter*, ou encore *ressentir*, avec son participe-adjectif *ressenti*, substantivable. La morphologie rend inévitables ces croisements de vocabulaire, que l'on peut bien déplorer mais en vain.

Ensuite, la famille de *sentiment* est réduite à son dérivé adjectif *sentimental*. On peut par exemple discuter de la communication *émotive* ou *émotionnelle* en français, alors que la communication *sentimentale* renvoie à un tout autre domaine. Le théoricien qui choisirait d'employer systématiquement *sentiment* plutôt qu'*émotion* se heurterait à ce problème d'écriture, puisqu'il devrait imposer un nouveau sens, plus général que son sens actuel, à l'adjectif *sentimental*.

Il est donc difficile de s'en tenir à un seul de ces termes pour couvrir le champ. Tous n'ont pas les mêmes capacités dérivationnelles et les termes dérivés peuvent n'avoir pas le même sens que les termes de base (en particulier, les verbes), ce qui entraîne un brouillage permanent de l'écriture théorique. La politique du terme couvrant peut engager dans une impasse si on la mène de façon rigide, les pertes sémantiques étant certainement supérieures aux gains conceptuels; ce qui est "couvrant", c'est toute la famille.

Chapitre 2

Rhétorique du pathos: la preuve par l'émotion

Ce chapitre rappelle l'importance du concept rhétorique de pathos, qui fonde le premier traitement systématique de l'émotion en discours. Dans la tradition de la *Rhétorique* aristotélicienne, le pathos est constitué d'un ensemble de couples d'émotions opposées. Cette structuration inscrit de façon décisive l'analyse des émotions rhétoriques dans une structure Discours/ Contre-discours: si l'un *met en colère*, l'autre *calme;* si l'un en appelle à *l'indignation*, l'autre en appelle à la *pitié*. La tradition latine propose des listes d'émotions rhétoriques que l'on peut rapprocher des passions élémentaires ou complexes des philosophes, comme des émotions de base des psychologues.

1. Primat rhétorique de l'éthos et du pathos sur le logos

Les théories logico-normatives de l'argumentation focalisent sur les objets du débat: définition et catégorisation (arguments *a pari*, *a contrario*[13]); sur les relations causales, logiques ou analogiques qui lient les objets en discours; sur leurs environnements matériels et les indices circonstanciels.

Les théories rhétoriques de l'argumentation enchâssent en outre les objets dans leurs contextes interpersonnels et émotionnels. La théorie classique considère que la gestion stratégique des émotions est essentielle dans l'orientation globale du discours vers la persuasion et l'action. Dans sa forme appliquée aux discours sociaux, la rhétorique est en effet une techni-

13 L'argumentation *a pari* transfère à une espèce d'un genre ce qui est dit d'une autre espèce du même genre ; selon l'argumention *a contrario,* si quelque chose est affirmé des êtres appartenant à une certaine catégorie, le contraire est affirmé des êtres n'appartenant pas à cette catégorie.

que du discours visant à déclencher une action: faire penser, faire dire, faire éprouver et, finalement, faire faire. C'est l'action accomplie qui fournit l'ultime critère de la persuasion réussie, qu'on réduirait indûment à un simple état mental, à une adhésion de l'esprit. On ne peut pas dire que le juge rhétorique a été persuadé s'il ne se prononce pas en faveur de la partie qui l'a convaincu.[14]

Pour atteindre ces buts – non seulement faire croire, mais aussi orienter la volonté et déterminer l'action – la technique rhétorique exploite, on le sait, trois types de moyens ou d'instruments, qu'on appelle parfois "preuves" *(pistis)*. Le catéchisme rhétorique[15] nous apprend ainsi que la persuasion complète est obtenue par la conjonction de trois opérations discursives: le discours doit *enseigner*, *plaire*, *toucher (docere, delectare, movere)*. Il doit d'abord enseigner par le *logos*, c'est-à-dire informer (raconter, narrer) et argumenter; cet enseignement emprunte la voie intellectuelle vers la persuasion, celle que tracent les preuves objectives. Mais information et argumentation sont, d'une part menacées par *l'ennui*, et d'autre part, ne suffisent pas à déclencher le passage à l'acte; il ne suffit pas de voir le bien, il faut encore le vouloir. D'où la nécessité de fournir aux auditeurs des indices périphériques de vérité: ce sera la fonction des preuves liées à l'*éthos* ("*aie confiance*…") et des stimuli émotionnels quasi physiques, qui constituent le *pathos* – tels sont en gros les termes dans lesquels la rhétorique s'auto-représente.

Par opposition aux preuves dites *logiques* (preuves objectales), on parle parfois de preuves *subjectives* pour désigner les moyens de pression et d'orientation éthotiques[16] et pathétiques. Seules les preuves logiques méritent ce nom de preuve, car, d'une part, elles seules répondent à la condition de propositionalité (elles s'expriment dans une proposition examinable indépendamment de la conclusion qu'elle soutient). D'autre part, elles traitent *centralement* du problème, alors qu'éthos et pathos sont des approches *périphériques* de la question.

14 Réponse attribuée à un parlementaire de la Troisième République, s'adressant à quelqu'un qui avait entrepris de le convaincre: "Vous pouvez tout à fait changer mon opinion, mais vous ne changerez pas mon vote". Elle exprime bien cette différence entre les déterminants de la représentation et ceux de l'acte.

15 Il y aurait beaucoup à dire sur la mise en ritournelle des concepts rhétoriques, et sur l'obstacle épistémologique que constitue l'effet d'évidence ainsi obtenu à bon marché.

16 Sur ce mot, voir Chapitre 3.

Supposons que ces distinctions soient claires. Pour les auteurs classiques, les preuves subjectives l'emportent en efficacité sur les preuves objectives. Aristote affirme le primat du caractère (*ethos*): «le caractère constitue, pourrait-on presque dire, un moyen de persuasion tout à fait décisif» (*Rhét.* 1356a10; trad. Chiron, p. 126), et met en garde contre le recours, trop efficace, au pathos: «car il ne faut pas dévoyer le juré en l'amenant à éprouver de la colère, de l'envie, ou de la pitié. Cela revient à tordre la règle dont on va se servir» (*Rhét.* 1354a 20-25; trad. Chiron, p. 116). Le juge est «la règle». Le rejet du pathos est fondé non pas sur des considérations morales, mais sur un impératif cognitif: fausser la règle, c'est faire du tort non seulement aux autres, mais d'abord à soi-même. L'erreur précède la tromperie, elle est le vrai danger.

La question de l'impact de l'émotion sur le jugement n'est autre que celle des relations entre preuves objectales et pressions du pathos et de l'éthos. Alors que les arguments logiques agissent sur la *représentation*, le pathos emporte la *volonté* (à la limite contre les représentations, voir plus loin), c'est ce qui en fait au fond quelque chose de sacré, un peu surhumain, un peu démoniaque. On voit que cette architecture des "preuves" et de leur action est totalement dépendante d'une théorie classique du fonctionnement de l'esprit humain, qui oppose *raison* et *émotion*, *entendement* et *volonté*, *contemplation* et *action* (et, en conséquence, *persuader* et *convaincre*); (voir Chapitre 4 et *Transition*).

Alors qu'Aristote affirme le primat de l'éthos, Cicéron et Quintilien rapprochent éthos et pathos, pour conclure à la suprématie pratique du pathos. Une affirmation éclatante de cette supériorité se trouve chez Cicéron, dans la bouche de l'orateur Antoine: «J'étais pressé d'en venir à un objet plus essentiel: Rien n'est en effet plus important pour l'orateur, Catulus, que de gagner la faveur de celui qui écoute, surtout d'exciter en lui de telles émotions qu'au lieu de suivre le jugement et la raison, il cède à l'entraînement de la passion et au trouble de son âme. Les hommes dans leurs décisions, obéissent à la haine ou à l'amour, au désir ou à la colère, à l'espérance ou à la crainte, à l'erreur, bref, à l'ébranlement de leurs nerfs, bien plus souvent qu'à la vérité, à la jurisprudence, aux règles du droit, aux formes établies, au texte des lois» (*De Or.*, II, 178; trad. Courbaud, p. 78).

De même, Quintilien: «de fait, les arguments naissent, la plupart du temps, de la cause et la meilleure cause en fournit toujours un plus grand nombre, de sorte que si l'on gagne grâce à eux, on doit savoir que l'avocat a seulement fait ce qu'il devait. Mais faire violence à l'esprit des juges et le détourner précisément de la contemplation de la vérité, tel est le propre rôle de l'orateur. Cela le client ne l'enseigne pas, cela n'est pas contenu dans les dossiers du procès. […] le juge, pris par le sentiment, cesse totalement de chercher la vérité» (*Inst. Or.*, VI, 2, 4-6; trad. Cousin, p. 23-24).

On se scandalisera du caractère cynique, immoral et manipulatoire ainsi ouvertement reconnu à l'entreprise rhétorique; mais l'affaire n'est pas forcément si tragique. On peut tout d'abord lire aussi ces proclamations comme des slogans auto-publicitaires destinés à magnifier les pouvoirs du rhéteur, et éventuellement à faire monter les enchères auprès d'élèves désirant acquérir à tout prix d'aussi merveilleux pouvoirs. D'autre part, comme le fait remarquer Romilly à propos de Gorgias, on transfère volontiers à la parole rhétorique *pathémique* les vertus prêtées à la parole *magique*: «qu'est-ce à dire, sinon que, par des moyens qui semblent irrationnels, les mots lient l'auditeur et l'affectent malgré lui?» (Romilly 1988, p. 102). La parole non seulement permet le mensonge et la tromperie, mais serait capable d'altérer la perception même des choses. Quoi qu'il en soit, il convient de garder un certain sens de l'humour: «Plutarque cite le mot d'un adversaire de Périclès à qui l'on demandait qui, de lui ou de Périclès, était le plus fort à la lutte; sa réponse fut: "Quand je l'ai terrassé à la lutte, il soutient qu'il n'est pas tombé, et il l'emporte en persuadant tous les assistants" (*Périclès*, 8)» (Romilly 1988, p. 119). On notera que Périclès vaincu adresse son discours persuasif *au public*, et non pas *à son vainqueur*, qui le maintient solidement au sol. La situation argumentative est bien tripolaire.

Cette discussion est évidemment fascinante, mais elle ne doit pas faire négliger le fait que la rhétorique ancienne comporte, outre cette philosophie incertaine de la mécanique humaine, une orientation vers l'observation du fonctionnement discursif des émotions.

2. Les émotions, composantes du pathos

Les psychologues proposent différentes listes d'émotions de base, qui tournent autour de la *joie*, la *tristesse*, la *peur*, la *colère*, la *surprise* et le *dégoût*. En ce sens le premier d'entre eux, Aristote distingue dans l'*Ethique à Nicomaque* une douzaine d'émotions: «j'entends par états affectifs, *l'appétit*, la *colère*, la *crainte*, *l'audace*, *l'envie*, la *joie*, *l'amitié*, la *haine*, le *regret* de ce qui a plu, la *jalousie*, la *pitié*, bref toutes les inclinations accompagnées de plaisir et de peine» (*Eth. Nic* II, 4; trad. Tricot, p. 101). On remarque que la liste d'émotions n'est là qu'à titre d'exemples illustrant une définition générale.

Dans la *Rhétorique*, il oppose entre elles une douzaine "d'émotions de base", présentées sous forme de couples d'opposées, à l'exception de l'obligeance:

colère /calme
amitié / haine
peur / confiance
honte / impudence
obligeance
pitié /indignation
envie /émulation

A la différence de la précédente, cette liste ne mentionne pas la *joie* et le *regret*. D'autres émotions comme le *chagrin*, la *fierté*, *l'amour*, la *nostalgie*… ne figurent pas non plus dans la liste: «Aristotle neglects, as not relevant for his purpose, a number of emotions that a more general, independently conceived treatment of the emotions would presumably give prominence to. Thus, *grief*, *pride* (of family, ownership, accomplishment), *(erotic) love*, *joy*, and *yearning* for an absent or loved one (Greek *pothos*) … The same is true even for *regret*, which one would think would be of special importance for an ancient orator to know about, especially in judicial contexts» (Cooper 1996, p. 251).

Il semble en effet difficile de trouver des émotions qui n'aient pas d'impact direct sur le discours public, peut-être la tristesse? On pourrait tenter de distinguer les émotions politiques des émotions judiciaires. La honte semble réservée à l'adversaire politique; on imagine mal faire honte au juge, ce serait insulter le tribunal.

Les théoriciens latins proposent des listes ouvertes de même inspiration: «les sentiments qu'il nous importe le plus de faire naître dans l'âme des juges, ou de nos auditeurs quels qu'ils soient, sont *l'affection*, la *haine*, la *colère*, *l'envie*, la *pitié*, *l'espérance*, la *joie*, la *crainte*, le *mécontentement*» (Cicéron, *De Or.*, II, 206; trad. Courbaud, p. 91); Quintilien abrège un peu la liste: «le pathos tourne presque tout entier autour de la *colère*, la *haine*, la *crainte*, *l'envie*, la *pitié*» (*Inst. Or.*, VI, 2, 20; trad. Cousin, p. 28-9).

La liste de Cicéron comprend cinq émotions négatives (*colère, haine, crainte, mécontentement, envie*) et quatre émotions positives *(espérance, affection, pitié, joie)*. La *honte* et l'*obligeance* aristotéliciennes n'ont pas de correspondant direct chez Cicéron; réciproquement, les émotions positives *affection* et *joie* de Cicéron n'ont pas de correspondant évident dans la liste aristotélicienne. On pourrait admettre que les émotions négatives représentent le couple émotion positive/négative: (*colère/calme* = *colère*; *haine/amitié* = *haine*; *indignation/pitié* = *indignation*; *envie/émulation* = *envie*). Quoi qu'il en soit, les divergences ne semblent pas très significatives.

Ce qui en revanche pourrait bien l'être, c'est la différence d'approche entre une approche atomiste, réifiée, des émotions, qui s'exprime sous forme de listes d'items émotionnels d'une part, et d'autre part une approche controversiale, langagière, de l'émotion, où des discours opposés construisent des positions et des émotions antagonistes.

3. La construction des émotions

Ces listes donnent une impression de familiarité qui paraîtra suspecte au philologue: la honte, la colère grecques sont-elles encore les nôtres? Quoi qu'il en soit de ce point, il est indéniable que le pathos est bien un complexe discursif, un trajet discursif où se construisent des émotions clés. Ce point étant posé, il faut voir que la *Rhétorique* n'est pas un ouvrage de psychologie sur les émotions de base et universelles, mais bien un traité sur ce que le discours peut *faire avec les émotions*: la parole ne peut pas *faire tonner*, mais elle peut *émotionner*.

Le Livre II de la *Rhétorique* définit les émotions à partir de scénarios types, activables par l'orateur. Les notes suivantes ne prétendent pas épuiser les complexités du texte aristotélicien, mais elle peuvent donner une idée des *stratégies discursives de formatage des situations* par lesquelles le locuteur est capable de *produire de l'émotion*, en la nommant ou sans la nommer.

Mettre en colère / calmer – La colère de A contre B peut se décrire comme suit:

> – B méprise A injustement; il le brime, il l'outrage, il se moque de lui, il fait obstacle à ses désirs, et il y prend plaisir.
> – A souffre.
> – A cherche à se venger en faisant du tort à B.
> – A fantasme cette vengeance et en jouit.

Selon cette description, la colère n'est pas définie isolément, comme une réponse brute à la piqûre d'un stimulus. Elle apparaît comme la résultante d'un script émotionnel, où entrent d'autres émotions, comme l'humiliation ou le mépris.

Il s'ensuit que, pour *mettre A en colère contre B*, il faut construire un discours montrant à A que B le méprise, le brime, l'outrage, etc. Une fois qu'il a été mis en colère sur la base de cette schématisation de la situation, les mécanismes de la vengeance sont supposés se déclencher automatiquement. Je me mets en colère parce que "je vois bien" qu'on est injuste à mon égard, qu'on me méprise, se moque de moi (voir Études 4 et 5). En fait, on le voit à travers le jeu des facettes et des composantes cognitives de l'émotion, qui sont construites par le discours (voir Chapitre 9).

Peut-on parler ici de manipulation? Il faut d'abord souligner, à la suite de Grize, qu'on ne saurait parler sans *schématiser*, c'est-à-dire sans jeter un *éclairage*, une *lumière* sur le monde. En second lieu, si le discours peut *mettre en colère*, il peut aussi *calmer*. Le discours rhétorique est double, non pas duplice: deux positions s'affrontent, incarnées dans deux personnes, tenant deux discours. En conséquence, pour *calmer* A, on parlera contre celui qui veut le mettre en colère en construisant une schématisation montrant que:

> Le comportement de B n'est pas méprisant, moqueur, injurieux, outrageant; ou alors, B plaisantait; il a dû agir ainsi involontairement, ce n'était pas son intention, il ne faut pas voir les choses comme ça; d'ailleurs il se comporte

> ainsi vis-à-vis de tout le monde, de lui-même; il se repent, il a des remords; il a été puni; c'était il y a longtemps, et la situation a bien changé.

En bref, cette trame discursive est un tissu de topoï dont l'usage permet de calmer la colère.

Notons qu'on *calme* quelqu'un qui est *en colère*, mais aussi quelqu'un qui a du *chagrin*, qui fait une crise de *honte* ou de *désespoir*; *calmer*, c'est aussi *consoler* (von Moos 1971).

Faire honte / combattre, braver la honte – Le scénario de la honte est le suivant:

> – A a agi sous l'emprise d'un vice, il a commis des choses que sa communauté n'accepte pas: il s'est conduit comme un lâche, il n'a pas rempli ses engagements, il a commis une injustice, il a fait les poches d'un mort, il a copulé dans des lieux et avec des personnes inappropriés, il s'est enivré et il a vomi devant ses subordonnés; il s'est montré vantard, flagorneur; il s'est montré faible et a accepté son humiliation
> – B est au courant, il a tout vu.
> – B est une personne importante, de référence pour A; A admire, aime B.
> – A souffre parce qu'il fantasme (ou il vit) la perte de sa réputation devant B: «la honte est dans les yeux» (*Rhét.*, 1384a35; trad. Chiron, p. 300).

Symétriquement, on *rassérénera* (*calmera*) le honteux en lui montrant que maintenant personne n'a rien à faire de sa réputation, que sa conduite n'était pas si répréhensible, que personne ne l'a vu, etc.

L'utilité pratique de ces remarques est évidente: les topoï listés ici donnent les thèmes qui devront être amplifiés dans le discours destiné à *faire honte* (voir Étude 1).

Se montrer le bienfaiteur, rompre les liens de gratitude et de reconnaissance – A est *obligeant* (*gentil*, *serviable*…) vis-à-vis de B si A rend gratuitement service à B. L'obligeance est proche de la charité; c'est un sentiment éminemment politique, puisqu'elle crée le lien social, en produisant chez B comme sentiment complémentaire, la *reconnaissance*, la *gratitude*, le sentiment d'avoir une dette vis-à-vis de A.

Réciproquement, «il est possible de détruire l'image de l'obligeance et de peindre les gens sous des dehors désobligeants» (*Rhét.* 1385a35; trad.

Chiron, p. 307). Le cas échéant, on doit pouvoir rompre le sentiment de *reconnaissance* sans créer pour autant chez B le sentiment négatif d'être un *ingrat*. Pour cela, on expliquera à B qu'il a déjà amplement payé sa dette envers A; qu'en fait A avait agi dans son propre intérêt, par hasard, parce qu'il était bien obligé, et que B ne lui devait rien; qu'en fait c'est A, qui était déjà l'obligé de B et que, par ce prétendu service, il n'a fait que s'acquitter d'une dette ancienne. Tout cela, le discours sait le faire.

La pitié – A a pitié de B s'il voit, près de lui, que B est victime d'un mal qu'il n'a pas mérité et si A a bien conscience de pouvoir lui-même un jour souffrir du même mal (d'après *Rhét.* 1385b13; trad. Chiron, p. 309). En conséquence, pour produire de la pitié en A, B doit montrer qu'il souffre, qu'il ne l'a pas mérité, etc, et amplifier toutes les facettes de sa peine.

Selon cette analyse, la pitié n'est pas un sentiment universel, ceux qui n'ont rien à craindre pour eux-mêmes seraient insensibles à la pitié: conformément à la théorie des caractères, la construction correcte d'une émotion dépend d'une bonne analyse de l'auditoire.

Il faut également que la distance entre A et B soit calibrée correctement: «on n'éprouve plus de pitié quand la chose terrible est proche de soi» (id.): on a *pitié* d'un enfant qui souffre, on est *épouvanté* s'il s'agit de sa fille. La proximité est une notion culturelle-anthropologique, accessible au langage (voir chapitre 9, l'importance de la dimension "distance" dans la construction de l'émotion).

Le travail de l'orateur est de produire un sentiment de pitié chez A vis-à-vis de B, sachant que l'orateur peut être B lui-même. La fortune littéraire des discours producteurs de pitié est immense.

En résumé, il ne s'agit pas de faire œuvre de psychologue et de typifier les émotions dans toute leur finesse, mais de construire ou de détruire par le discours une poussée émotionnelle, dans un groupe particulier. Il ne s'agit pas de dire ce que sont *la colère* ou *le calme*, mais de voir comment on construit un discours susceptible de *mettre en colère* ou de *calmer*. C'est pourquoi le point de vue rhétorique impose d'utiliser non pas des substantifs, comme nous l'avons fait au paragraphe précédent, mais des prédicats d'action pour parler des émotions dans une perspective discursive:

mettre en colère		calmer
faire peur		rassurer
faire honte		combattre, braver, la honte
construire de la gratitude		prouver qu'on ne doit rien
inspirer des sentiments d'amitié	*VS*	rompre les liens de l'amitié, inspirer la colère et la haine
faire pitié		pousser au mépris et à l'indignation
jouer sur les sentiments liés à la concurrence: susciter de la rivalité, de la jalousie, de l'envie		inspirer un désir de saine compétition (émulation)

On est entièrement dans le champ de l'action discursive.

Chapitre 3

Rhétorique de l'éthos: "*Aie confiance*"

La rhétorique ancienne utilise le terme d'*éthos* pour rendre compte du traitement de la personne comme ressource argumentative: la personne est produite dans le cadre d'une question controversée, en opposition à l'autre personne qui soutient d'autres conclusions, et qui, avec non moins de conviction, se jette également dans la balance.

Classiquement, on oppose *éthos* (personne) et *pathos* (émotion) comme deux notions complémentaires. Les rhéteurs latins ont lié les deux champs, en montrant qu'en construisant son éthos, l'orateur procède au réglage de l'état de fond de sa parole, de la tonalité psychologique de base sur laquelle il construit notamment la fameuse *confiance* qui l'accréditera auprès de son auditoire. Du point de vue de la structuration des affects, l'éthos correspond à la ligne d'ancrage *thymique* (humeur) des perturbations *phasiques* (émotions), caractéristiques du pathos.

La conception de la personne comme *catégorie stylistique* (Hermogène) est décisive, parce qu'elle propose une méthode permettant d'entrer dans le détail des techniques linguistiques de construction des émotions et des personnes de discours.

1. É*thos*: le mot

Le mot *éthos* (graphie française courante, pl. *éthê*) est emprunté au grec ancien. Le grec connaissait deux substantifs *éthos*, celui qui intéresse la rhétorique et la philosophie ayant lui-même deux significations:

> I. *Au pl.* Séjour habituel, lieux familiers, demeure. en parlant d'animaux: écurie, étable, repaire, nid. […]

> II. Caractère habituel, d'où la coutume, l'usage; la manière d'être ou habitude d'une personne, son caractère; […] *par extension*, mœurs (*ADGF*, 1901/1955, art. [*éthos*]).

C'est avec ce dernier sens que le terme est employé en rhétorique pour désigner «[l']impression morale (produite par un orateur» (*ADGF*, *id.*).

A côté de ce substantif *éthos*, existent en grec:

– [*éthopoïia*], substantif utilisé en rhétorique, pour désigner un passage où est dressé un portrait, une «peinture de mœurs ou de caractère» (*ADGF*, art. [*éthopoïia*]);
– *éthicos:* comme adjectif, il se dit de ce «qui concerne les mœurs, moral, *par opposition à* … intellectuel. Aristote *Nic,* 1,13,20», mais aussi de ce qui concerne les «mœurs oratoires» (*ADGF*, art. [*éthicos*]). Employé comme substantif, il désigne la philosophie morale.

On trouve en français:

– le substantif *éthos*, utilisé en rhétorique, en philosophie et en sociologie;
– le substantif *éthopée*, également utilisé en rhétorique (voir Chapitre 9);
– le substantif *éthologie*, «science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel» (*DHLF*, art. *éthologie*);
– le substantif *éthique* (philosophie morale); c'est un «calque du latin féminin pluriel *ethica*, qui lui-même est emprunté au grec» (*DHLF*, *id.*).

Ethique, ***éthotique*** [anglais ***ethotic***], ***éthoïque*****?** – On a donc en français une famille de termes étymologiquement apparentés où l'*étho*s de la rhétorique voisine avec l'*éthiqu*e ou philosophie morale. Il n'y a, en principe, pas de scandale à employer *éthique* comme un dérivé de *éthos* en rhétorique pour renvoyer aux mœurs oratoires ("preuves éthiques"). Mais l'identité des mots introduit un problème formidable: faut-il élargir la problématique de *l'éthos* – la présentation de soi par le discours –, à la problématique de *l'éthique du discours*? Pourquoi pas, si on a des bonnes raisons de le faire. Mais pour l'instant, les notions et les domaines semblent bien distincts, et, la charge de la dénomination incombant aux nouveaux venus, il faut trouver un signifiant permettant d'éviter l'homonymie entre *éthique* (éthos) en rhétorique (ou *éthique-1*) et *éthique* en philosophie (ou *éthique-2*).

Le problème est fondamental car, ayant mauvaise conscience sur la question de la vérité (elle traite du disputé, donc du simili-vrai), la rhétorique cherche toujours à se rattraper sur la morale, en faisant peser sur le locuteur la charge d'assumer l'être de "l'homme de bien", et on se trouve engagé dans la problématique de l'orateur «*vir bonus dicendi peritus*», "homme de bien habile à parler", selon la définition de Caton l'ancien.[17] On doit donc pouvoir parler clairement de l'*éthique-2 de l'éthique-1*, c'est-à-dire des principes moraux (*éthique-2*) qui régissent la présentation de soi dans le discours (*éthique-1*). Un peu de jargon semble malheureusement inévitable; on pourrait utiliser *éthoïque* ou *éthotique* (anglais *ethotic*), comme nous le ferons dans ce texte.

2. Les effets conjugués du discours et de l'image

L'éthos est une stratégie de «présentation de soi» (Goffman 1956/1987), une forme d'autorité diffuse venant en appui du discours, dans les grandes circonstances oratoires. Aristote traite du *caractère* (*éthos*) dans deux passages de la *Rhétorique*, où il introduit, d'une part l'auto-fiction que constitue la production par l'orateur de la face qu'il entend présenter au public ou *éthos propre*; et d'autre part la fiction réaliste que constitue *l'éthos du public*, la conception que cet orateur peut se faire de son auditoire sur la base des informations à sa disposition.

La *Rhétorique* introduit le concept de caractère (éthos) comme suit: «il y a persuasion par le caractère, quand le discours est ainsi fait qu'il rend celui qui parle digne de foi. Car nous faisons confiance plus volontiers et plus vite aux gens honnêtes sur tous les sujets plus bonnement, et même résolument sur les sujets qui n'autorisent pas un savoir exact et laissent quelque place au doute; il faut que cela aussi soit obtenu par l'entremise du discours et non en raison d'une opinion préconçue sur le caractère de celui qui parle.

17 Perelman propose une autre stratégie, qui consiste à faire peser le poids du vrai ni sur l'orateur, ni sur la réalité, mais sur l'auditoire universel. Il est donc logique que l'éthos n'occupe pas, dans la *Nouvelle Rhétorique*, la place centrale qui est la sienne dans la rhétorique ancienne.

On ne saurait dire en effet, comme quelques techniciens, qu'au regard de la technique l'honnêteté de celui qui parle ne concourt en rien au persuasif. Bien au contraire: le caractère constitue, pourrait-on presque dire, un moyen de persuasion tout à fait décisif» (*Rhét.* 1356a4-10; trad. Chiron, p. 126).

L'éthos est le produit d'une stratégie discursive qui construit une autorité complexe reposant sur trois composantes: «il y a trois motifs pour lesquels nous accordons notre confiance en dehors des démonstrations. Ce sont: la prudence *(phronèsis)*, la vertu *(aretè)* et la bienveillance *(eunoia)*» (*Rhét.* 1378a5; trad. Chiron, p. 261). La traduction anglaise de Rhys Roberts propose «good sense, good moral character and good will». Autrement dit, l'orateur détient une autorité persuasive d'abord parce qu'il se montre (il est ou se feint) intelligent, informé, avisé (il a un bon logos); ensuite, honnête; et enfin, fraternel, solidaire (il nous veut du bien, il est avec nous); en effet, il ne suffit pas que l'orateur soit intelligent et honnête, il faut encore que ses intérêts coïncident avec les nôtres. Cette autorité éthotique combine expertise, moralité et douceur en un sentiment unique de *confiance*; la confiance est typiquement un *sentiment*, un état psychique et cognitif stable, combinant intuition affective et intellectuelle (voir Chapitre 1). L'éthos a une structure pathémique.

On s'explique ainsi que l'interprétation du concept rhétorique grec d'éthos ait posé des problèmes aux théoriciens latins, pour qui elle remet en question l'architecture aristotélicienne des instruments de persuasion, logos, éthos, et pathos. Quintilien considère que l'*adfectus* couvre l'éthos et le pathos: «les sentiments [*adfectus*] comme nous le savons selon l'antique tradition, se répartissent en deux classes: l'une est appelée par les Grecs *pathos*, terme que nous traduisons exactement et correctement par *adfectus*, l'autre *ethos*, terme pour lequel, du moins à mon avis, le latin n'a pas d'équivalent: il est rendu par *mores*, et, de là, vient que la section de la philosophie nommée *ethiké* (éthique) a été dite *moralis*» (Quintilien, *Inst. Or.* VI, 2, 8; trad. Cousin p. 25).

Ce sentiment de *confiance* est inspiré par la parole perçue comme *sincère*. Comme le dit Groucho Marx, la sincérité rend tout possible: "*sincerity – If*

you can fake that, you've got it made"[18]. Pour créer cette confiance, l'orateur doit se donner les moyens de «paraître prudent et bon (*spoudaios*)» (id. 1378a15; trad. Chiron, p. 262). Contre ce mot, *paraître* et non pas *être*, protestent des générations de vertueux dont les ancêtres sont platoniciens. Au-delà du reproche constant fait à la rhétorique de prétendre donner les moyens aux incompétents, menteurs et escrocs, de tromper leur public, il s'agit de faire en sorte que celui qui *est* compétent et honnête le *paraisse*. L'art du paraître n'est pas moins nécessaire aux honnêtes gens qu'aux crapules.

L'éthos aristotélicien est un éthos intra-communautaire, fondé sur un sentiment d'appartenance, la confiance, corrélat d'un ensemble de représentations et de discours communs, qui se coule dans l'autorité du consensus majoritaire. Il existe d'autres postures éthotiques mises en œuvre par des rhétoriques de rupture et d'illumination, établissant des autorités minoritaires: "*je suis différent de vous tous… j'apporte une nouvelle parole… oui c'est une folie*"[19].

3. Éthos technique et éthos non technique

La nouvelle traduction de la *Rhétorique* par Pierre Chiron qui vient d'être citée accompagne la phrase «on ne saurait dire en effet, comme quelques techniciens, qu'au regard de la technique l'honnêteté de celui qui parle ne concourt en rien au persuasif. Bien au contraire: […]» de la note «texte peu satisfaisant». La discussion porte sur la relation entre ce qui est «obtenu par l'entremise du discours» et ce qui est la conséquence d'une «opinion préconçue» sur l'orateur. L'ancienne traduction de Ruelle proposait de conjuguer, et non pas d'opposer, effet du discours *hic et nunc* et effet au long cours de la réputation: «il faut d'ailleurs que ce résultat soit obtenu par la force du discours *et non pas seulement* par une prévention favorable à l'orateur» (Aristote [1882], *Rhét.* II, 4, je souligne). Il me semble que le «bien au contraire» de la traduction de Chiron peut aller dans le même sens.

18 L'éthos n'échappe pas au paradoxe du comédien (Diderot, *Paradoxe sur le Comédien*, 1773).

19 Voir Annexe 1: "Rhétorique de la continuité et rhétorique de la rupture".

Cette distinction de deux modalités éthotiques renvoie à l'opposition entre preuves techniques et non techniques[20], la technique dont il s'agit ici étant la technique rhétorique. L'effet éthotique «obtenu par l'entremise du discours et non en raison d'une opinion préconçue sur le caractère de celui qui parle» correspond à une preuve (moyen de persuasion) *technique*. Dans le second cas, celui de l'effet de persuasion obtenu en raison d'une «opinion préconçue», l'effet éthotique est produit de manière *non technique*, il n'est pas lié au discours *hic et nunc*.

La rhétorique introvertie d'origine romaine caractérise l'orateur comme «homme de bien expert de la parole». La priorité est donnée aux "mœurs de l'orateur" (qualités non techniques), qui doit être un homme de bien [*vir bonus*], et non pas aux "mœurs oratoires" (qualités techniques). Le discours est garanti non plus par le locuteur, mais par le sujet parlant; l'éthique du discours est substituée à l'éthos discursif.

4. L'éthos: devenir l'autre pour le convaincre

L'éthos n'est pas un argument; on n'a pas confiance en quelqu'un parce qu'il dit "*faites-moi confiance!*", on ne le croit pas parce qu'il dit "*croyez-moi!*"; ce serait plutôt le contraire. L'autorité de l'éthos donne un fondement au discours, de la force aux arguments de tous ordres, mais elle ne constitue pas un argument à proprement parler, car elle ne respecte pas la condition propositionnelle. D'une façon générale, l'argument relevant du logos doit être exprimé sinon sous forme d'une proposition unique, du moins d'un discours repérable, explicite, présenté comme argument et constitué de façon relativement indépendante de la conclusion. L'argumentation dans le discours doit se rendre réfutable, poppérienne, et pour cela, elle fuit l'implicite.

Participant de l'autorité charismatique liée à l'individu, l'éthos établit un pouvoir direct de la personne: "*Il l'a dit, je l'ai cru*". Le positionnement implicite de l'éthos rend ce mode d'autorité très difficile à mettre en cause. Il n'est pas accessible à la réfutation *ad hominem* et il invite à l'attaque sur la

20 Voir Annexe 2: "Preuves techniques, preuves non techniques".

personne (*ad personam*), universellement proscrite; on pourrait dire que l'affichage éthotique dans l'argumentation pousse l'opposant à la faute.

Comme nous l'avons vu, pour Aristote, et pour bien d'autres, le rôle du caractère est décisif pour la persuasion. Il faut distinguer systématiquement le point de vue de la production et celui de l'interprétation. Le point de vue de la rhétorique est celui de la production; il s'agit pour l'orateur d'optimiser l'effet éthotique du discours, par un calcul pour lequel réputation, éthos inféré, éthos déclaré sont des ressources. Pour lui, l'éthos est une affaire toute d'exécution. Mais ce qui se passe du point de vue de la réception est une question empirique, qui relève de l'impact persuasif du discours; il ne semble pas que son étude ait beaucoup progressé au sein de la rhétorique[21].

L'éthos persuade, ou dissuade, par em-pathie ou anti-pathie, dans le jeu des mécanismes de transfert et de contre-transfert. Les moyens de persuasion éthotiques, généreusement appelés "preuves", *pistis*, sont apportés par *Peitho*, compagne d'Aphrodite, déesse de la séduction *et* de la persuasion. Pour les théories monologales-rhétoriques de l'argumentation, adhérer à un discours c'est toujours, au fond, s'identifier à son porteur. L'argumentation serait, au mieux, séduction, au risque d'une perte du logos et du réel. Le *Traité de l'argumentation* fonde sa définition de l'argumentation sur la notion de persuasion, mais propose un étrange concept de «communion» (Perelman, Olbrechts-Tyteca1958/1976, I, §11; III, §42), dont on voit bien quelle logique l'a produit. L'orateur veut persuader un auditoire, donc, en fonction de cet auditoire, il se présente (éthos; *je suis comme vous*); il fait ses choix d'objets (logos; *j'ai les mêmes objets que vous*); il s'émeut pour émouvoir (pathos; *j'ai les mêmes soucis que vous*): on peut alors se demander qui, en fin de compte, a absorbé qui, qui s'est identifié à qui? Dans ces stratégies de miroir, la *persuasion* se transforme en *auto-persuasion*, définitivement prise aux pièges du Même, en l'occurrence l'*in-group* des rhéteurs-rhétoriciens et de

21 L'étude de la persuasion est prise en charge par les études de marketing commercial et politique, par la psycho-sociologie et par les neuro-sciences. Il serait intéressant de définir la persuasion rhétorique sur un plan purement langagier comme la "suite idéale" (Ducrot), ou la suite préférée, du discours que le locuteur cherche à imposer à son interlocuteur. Etre persuadé, e'est s'aligner; ne pas être persuadé, c'est briser la cohérence des enchaînements préférés. L'intention persuasive rhétorique est de l'ordre du cadrage illocutoire, la persuasion effective de l'ordre du perlocutoire.

leurs anciens élèves, qui jouent à se persuader les uns les autres de ce dont ils sont déjà plus ou moins convaincus.

L'approche dialogale de l'argumentation, qui introduit une pluralité d'actants dans le jeu argumentatif, complexifie un peu cette situation d'hypnose par la parole: s'identifier certes, mais à qui? au Proposant, à l'Opposant ou au Tiers? au dernier qui parle?[22] ou bien regarder un peu de quoi il s'agit?

5. Reprises linguistiques de la notion d'éthos

A l'époque contemporaine cette distinction entre divers modes de présence de la personne à son discours, fondée sur l'idée d'un sujet divisé par la langue, a été retravaillée et a connu une fortune immense. Sur cette problématique linguistique de la «subjectivité dans le langage», selon le titre de l'ouvrage fondamental de Kerbrat-Orecchioni (1980), se noue le contact entre études du discours argumentatif et études littéraires en narratologie, qui opposent l'auteur et le narrateur, le lecteur réel et le lecteur implicite (Amossy 1999). On distinguera trois facettes de l'éthos.

Une facette construite «par l'entremise du discours» – Ducrot intègre la notion d'éthos technique à sa théorie de la polyphonie énonciative. Cet

22 On opère une distinction fondamentale entre les *actants* (Proposant, Opposant et Tiers) et les *acteurs* de la communication argumentative. Les *acteurs* sont les individus concrets engagés dans l'interaction discursive. Ils peuvent occuper successivement chacune des positions argumentatives (ou rôles actanciels argumentatifs). Par exemple, un acteur peut abandonner le discours d'opposition pour un discours de doute, c'est-à-dire passer de la position d'Opposant à celle de Tiers. De même, un acteur sur la position de Tiers peut renoncer à ses doutes pour se ranger aux côtés du Proposant ou de l'Opposant (c'est le parcours auquel est invité l'auditoire représenté dans l'Étude 3). Ou encore, par l'effet d'une révélation ou sous le poids des arguments, un acteur dans le rôle d'Opposant peut devenir le plus zélé des propagandistes du discours de Proposition; il se trouve enfin des cas où un acteur sur la position de Proposant passe sur celle de Tiers ou d'Opposant. Réciproquement, la même position d'actant argumentatif peut être occupée par plusieurs *acteurs*, c'est-à-dire par plusieurs individus alliés, selon des régimes d'alliance d'ailleurs très divers (voir Plantin 1995b, 2005).

éthos est un attribut du «locuteur en tant que tel» (opposé d'une part à l'énonciateur et d'autre part au sujet parlant) (Ducrot 1984, p. 200): «dans ma terminologie, je dirai que l'éthos est attaché à L, le locuteur en tant que tel: c'est en tant que source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante» (*id.*, p. 201), c'est-à-dire convaincante. A la différence de l'éthos rhétorique, il n'est pas question ici de calcul stratégique. Ce n'est pas le sujet parlant qui produit l'éthos, c'est la langue.

Une facette correspondant à une «opinion préconçue sur le caractère de celui qui parle» – A côté de cet élément intra-discursif constitutif du «caractère moral» (éthos) de l'orateur, Aristote introduit un élément extra-discursif, antérieur au discours, de l'ordre de la réputation, du prestige, voire du charisme. Cet éthos "pré-jugé' est également appelé éthos «préalable» par Amossy: «on appellera donc *éthos ou image préalable*, par opposition à l'éthos tout court (ou *éthos oratoire*, qui est pleinement discursif), l'image que l'auditoire peut se faire du locuteur avant sa prise de parole. […] L'éthos préalable s'élabore sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir) mais aussi sur la base de la représentation collective ou du stéréotype qui circule sur sa personne.[…] En effet, l'image que projette le locuteur de sa personne fait usage de données sociales et individuelles préalables, qui jouent nécessairement un rôle dans l'interaction et ne contribuent pas peu à la force de la parole» (Amossy 1999, p. 70). En ce sens, on peut également parler d'un éthos «pré-discursif» (Maingueneau 1999), en entendant par "pré-discursif", non pas "hors de tout discours" mais "préexistant à tel acte de parole particulier". Cette autorité pré-discursive est fondée sur de la parole, imbibée de parole, comme toute forme d'activité humaine.

Une facette construite par «ce que l'orateur dit de lui-même» – Par opposition à l'éthos au premier sens, Ducrot introduit un troisième élément, intra-discursif: «ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation», et qui concerne l'orateur comme «être du monde» (1984, p. 201). Le locuteur parle de lui: "*Moi aussi j'ai dû travailler pour gagner ma vie*". Ce que le locuteur choisit de thématiser, ces éléments explicites d'auto-portrait, ou d'auto-fiction, sont bien distincts de ce qu'il laisse deviner, ou

suggère d'inférer, indirectement de lui-même. Ce n'est pas la même chose de parler avec un accent et de dire "*Oui, j'ai un accent et j'en suis fier*". En situation argumentative, les participants valorisent systématiquement leurs personnes et leurs actes, afin de légitimer métonymiquement leurs positions. Les exigences de cette situation priment sur les principes de politesse linguistique, notamment sur le principe de modestie (voir Plantin 1995c).

6. Mise en perspective

L'éthos splité – On voit que l'éthos n'est pas une notion "pleine" mais bien totalement divisée, et que la bonne coordination des trois facettes n'est pas une mince affaire. La réflexion sur cette structure splitée de l'éthos doit être rapportée au courant général qui traite de la division du sujet en linguistique et de la non-coïncidence des différents sujets de discours: *sujet parlant*, *locuteur*, *énonciateur* de Ducrot; *author*, *animator*, *figure* et *principal* de Goffman (1987, p. 154sv)[23]; ou encore des auteurs des actes *phonétique*, *phatique* et *rhétique* d'Austin (Austin 1962/1970, p. 108). En outre, il faut mettre en relation ces divisions avec des structures de réception plus complexes que le concept massif d'auditoire qui nous a été légué par la rhétorique. Là encore, Goffman montre la voie avec ses distinctions entre différents formats de réception, les *ratified participants* (*addressed* ou *unaddressed*) étant opposés aux *bystanders* (*overhearers* ou *eavesdroppers*) (1987, p. 173sv). Ces divisions du sujet (locuteur/interlocuteur) pourraient évoquer la psychanalyse, intéressée par tout ce qui se transfère de l'un à l'autre dans la cure par la parole; l'éthos stratégique de la rhétorique doit correspondre à une projection vers l'auditoire d'une sorte de moi idéal. Quant à gérer l'image du surmoi et du ça, ce serait probablement une autre affaire.

Rien ne s'oppose en principe à ce que l'on prenne éthos au sens général de "caractère" pour désigner l'ensemble des facettes composant les identités d'une source discursive. Pour nous conformer à la tradition qui réserve *éthos*

23 «In short, the *animator* produces talk, the *author* creates talk, the *figure* is portrayed through talk, and the *principal* is responsible for talk» (Schiffrin 1990, p. 241).

au discursif, nous schématiserons l'impact identitaire du discours, comme la résultante précaire de trois forces:

Schéma: *Les composantes du caractère communicationnel*

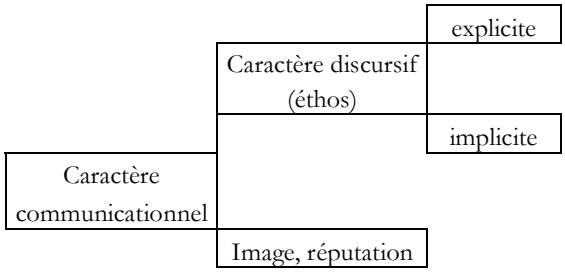

Éthos pluricanal – Une première complication provient du fait que, dans le face à face, l'autorité éthotique est attachée, non seulement au contenu verbal, mais à la personne source du message en fonction de divers codes sémiologiques para-verbaux (mimiques, comportements, façon de se vêtir…), comme de sa gestuelle et de son comportement co- et para-verbal. L'éthos est un produit de la performance totale. Il faudrait évidemment intégrer les situations où, simultanément, on parle et on fait: il y a un éthos des façons de faire comme des façons de dire; sur ce chemin, on retrouverait l'éthos professionnel étudié par les sociologues.

L'éthos de discours implicité est un cas limite – Le concept d'éthos comme pur être de langage est un cas limite. La définition attribuée à Aristote et reprise par Ducrot de l'éthos propre, pur produit du discours, vaudrait pour quelqu'un 1°/ qu'on n'a jamais vu, ni à la télévision ni dans la vie réelle; 2°/ qu'on n'a jamais entendu parler; 3°/ dont on n'a jamais entendu parler; et 4°/ qui s'exprime à l'improviste dans une situation sur laquelle on n'a aucune information. Dans tous les autres cas, interviennent l'histoire conversationnelle, l'histoire discursive (l'ensemble des discours dont la personne est la source), la réputation, les discours et les actes connus de la personne, etc. Et tout cela doit évidemment être pris en compte si l'on souhaite traiter du persuasif autrement que sur le mode désengagé de "l'intention de persuader" ou du "propre à persuader".

Tout discours en situation combine des effets "locuteur" et des effets "sujet parlant"; l'autorité attachée au discours combine les deux, mêlant, sur fond de bruit discursif (réputation, rumeur) qualité physique de la parole, force de conviction (charisme), prestige et bien entendu, statut social du locuteur, qui a partie liée avec ses positions de pouvoir. Mais la rhétorique vit sur la fiction de l'orateur citoyen comme les autres. Elle ne dit pas grand-chose de substantiel sur la parole de pouvoir.

On aboutit à une opposition forte entre deux modes de construction de l'éthos: un éthos explicite, déclaratif et un éthos implicite, inférable à partir d'indices discursifs. Les deux peuvent être contradictoires, comme ils peuvent entrer en contradiction avec la force de la réputation et des préjugés constitués sur la personne. Globalement, la construction, la gestion et la réparation d'image sont du domaine de l'activité professionnelle des agences de communication, pour lesquelles, tout comme un produit, une personne est une image.

Généralisation et naturalisation de l'éthos – La notion a été mise au point dans le champ de la rhétorique argumentative, mais elle peut être utilisée pour désigner, de façon générale, l'image qu'une personne donne d'elle-même à partir de son discours ordinaire (Kallmeyer 1996), son identité discursive. Cette démarche de généralisation est typique de l'orientation contemporaine de théories de l'argumentation comme l'argumentation dans la langue ou la logique naturelle.

La généralisation de l'éthos s'accompagne de sa naturalisation, au risque d'oublier que, comme le pathos, et le logos, l'éthos est une ressource stratégique à la disposition du sujet parlant. Le concept cesse alors d'être une catégorie de l'action rhétorique pour devenir une catégorie descriptive, applicable à toute forme de discours. On perd l'élément fonctionnel spécifique de l'éthos rhétorique, pour lequel il s'agit d'utiliser l'image, non pas de la traîner passivement avec soi.

Pour la rhétorique le sujet parlant, l'orateur, en donnant des indices, tente de gérer intentionnellement les inférences *sur lui-même* auxquelles va forcément se livrer son auditoire, pour les faire servir à l'étayage de son discours. L'éthos naturaliste est constitué d'un ensemble de traits affichés, projetés par le locuteur dans son discours, consciemment ou inconsciemment. La technique rhétorique les rend conscients et les exploite comme

des ressources au service de l'intention stratégique du discours. Lorsqu'on passe à la rhétorique généralisée de la parole coupée des intentions stratégiques du locuteur, on perd cet élément essentiel de calcul. Il s'ensuit que le schéma du "caractère communicationnel" devrait être dédoublé, pour différencier une strate naturelle d'une strate stratégique, proprement rhétorique.

Reconstruire l'éthos: une tâche infinie? – La rhétorique argumentative part d'un fait langagier: l'énoncé reflète et construit son locuteur à plusieurs niveaux. Il s'agit de rendre le locuteur conscient de ce fait, donc de l'inciter à veiller aux indices qu'il donne sur lui-même, et, au-delà, d'étayer positivement son discours par cette image de sa personne. Pour la rhétorique argumentative, qui s'intéresse au *processus*, il s'agit d'aider le locuteur à se construire une identité argumentative; pour l'étude du *produit*, le discours, il s'agit d'extraire du discours un portrait du locuteur; il n'est plus question de construire mais de déconstruire. On passe de la rhétorique à l'herméneutique.

L'être de langage «effet du discours lui-même» est une reconstruction d'un implicite sur la base d'indices de tous niveaux, exploitant les savoirs langagiers comme les savoirs encyclopédiques: l'auteur parle des régimes totalitaires: donc il se réclame d'Arendt (intertextualité); il parle des totalitarismes nazis et staliniens: donc il ne parle pas de totalitarismes nazis et communistes: donc il a des penchants communistes (encyclopédie politique, identification d'une stratégie implicite du type "faire la part du feu"). Les connaissances sur les pratiques langagières peuvent fournir matière à déduction: il utilise le passé simple; il vouvoie sa femme; donc c'est quelqu'un de très vieille France; on peut également déconstruire la voix, puissant vecteur d'attraction / répulsion, les usages lexicaux, la syntaxe, la manière de bafouiller, le type de plaisanteries, etc. Les pratiques argumentatives permettent les mêmes inférences sur le caractère: celui qui fait des concessions est *un modéré* / *un faible*, celui qui n'en fait pas est *droit* / *sectaire*, celui qui fait appel aux autorités est *prudent* / *dogmatique*, celui qui utilise les arguments par la conséquence est un pragmatique *efficace* / *borné*, celui qui réfère son discours à la nature des choses et à une ontologie des valeurs est un *sage* / un *néo-conservateur rétrograde*, etc. etc.

Comme tous les processus d'interprétation, ces déductions sont infinies, et la construction de l'éthos reprend le programme de psychanalyse du texte: reconstruire la personne, mais pour quoi faire? La rhétorique de

l'éthos se propose d'exploiter ces inférences en support du discours; mais dans un texte, dans la mesure où tout est sens, tout est indice. L'analyste est dans une posture difficile: pour reconstruire l'éthos du locuteur, il doit choisir ses indices, et ce choix manifeste son propre éthos autant que celui qu'il prétend décrire. L'essai d'analyse dérive vers la manifestation subjective de préférences politico-sociales, comme d'aversions ou de penchants personnels. La reconstruction de l'éthos est prise au piège de l'interprétation infinie subjective.

L'éthos argumentatif n'est pas substantiel mais contrastif – C'est pourquoi la description de l'éthos proprement argumentatif doit être orientée non pas vers la recherche d'une hypothétique "substance" du locuteur, mais comme *un éthos en réponse à une question* et en opposition aux éthè avancés par d'autres locuteurs proposant d'autres réponses à cette même question. Reconstruire la personne est une tâche fondamentalement *contrastive*; elle s'effectue au moyen de la méthodologie adaptée à la construction des objets de discours.[24]

7. L'éthos comme catégorie stylistique

L'éthos, c'est l'homme – et l'homme, c'est le style. Un des objets de la stylistique traditionnelle est l'étude du soi représenté dans le discours. Une méthode est nécessaire pour dépasser la reconstruction atomiste, par micro-remarques cumulées. Les sources d'inférences sur la personne sont infinies pour l'auditeur ordinaire, pour ne rien dire de l'auditeur formé à l'écoute du discours.

L'œuvre d'Hermogène de Tarse (2e siècle de notre ère) permet de dépasser les considérations ponctuelles vers une stylistique de l'éthos. Elle est constituée de cinq traités, qui sont des machines à fabriquer des discours convaincants, en vue d'une intervention publique, au tribunal, ou dans différentes assemblées et conseils.

24 Voir Annexe 3 "Objet de discours".

La question de l'éthos[25] est développée dans le traité consacré aux sept «catégories stylistiques du discours», à savoir «clarté, grandeur, beauté, vivacité, éthos, sincérité et habileté» (Hermogène, *AR*, p. 323; Patillon 1988, p. 213). L'éthos est donc une des catégories du discours; il y a des discours *avec* ou *sans* éthos; et il peut y avoir *un peu* ou *beaucoup* d'éthos dans un discours donné.

La catégorie de l'éthos est elle-même une synthèse de quatre composantes: (1) *spontanéité* [«naïveté»], saveur, piquant; (2) *modération*; (3) *sincérité*; (4) *sévérité*. Si l'on se rapporte aux qualités de *sagesse*, *d'expertise* et de *bienveillance* dont se compose l'éthos aristotélicien il semble qu'ici l'accent soit mis sur les qualités affectives et morales.

Chacune de ces composantes se caractérise par des pensées, des méthodes, des mots, des figures, des rythmes et des coupes de phrase. A titre d'exemple, la composante "sincérité" de l'éthos se construit par les moyens techniques suivants (Patillon 1988, p. 261):

- un sentiment: «les pensées propres à la sincérité sont les pensées indignées»;
- une méthode de gestion générale du discours, en particulier du lien entre ce qui thématisé et ce qui est suggéré sur une base indicielle;
- l'emploi des mots de la sincérité, «ceux de la rudesse et de la véhémence»;
- l'emploi du démonstratif péjoratif; de certaines figures de rhétorique: figures du dialogisme (apostrophe); figures de l'embarras (réticence, suspension, doute, interrogation, correction avec amplification, boucle énonciative); commentaires personnels incidents.

L'objectif le plus général poursuivi par cette méthode extrêmement sophistiquée est de produire une impression unique, celle d'un discours *sincère*. La sincérité proprement dite apparaît comme la troisième composante de l'éthos, mais toutes les autres composantes contribuent à sa production: (1)

25 Cet qui suit est fondé sur les commentaires de Patillon, traducteur et commentateur d'Hermogène. «Il nous a été transmis sous le nom d'Hermogène un corpus de cinq traités» (Patillon 1988, p. 13): 1. *Les exercices préparatoires*; 2. *Les états de cause*; 3. *L'Invention*; 4. *Les catégories stylistiques du discours*; 5. *La méthode de l'habileté*. Patillon attribue les traités (1) et (4) à un "Hermogène le rhéteur", distinct d'un Hermogène le sophiste (*op. cit.*, p. 8; p 13).

la *naïveté*, le naturel, la franchise des pensées simples; (2) la *modération*, attribut du citoyen ordinaire, peu habitué aux manœuvres d'assemblées; (4) la *sévérité*, ou la dureté, dans l'accusation de l'autre ou de soi-même (Patillon 1988, p. 259). L'effet de sincérité n'est pas collé extérieurement au discours par une exhortation morale exaltant la vertu, mais elle est le produit d'une technique stylistique. Il s'agit bien d'éthos discursif, et non pas d'éthique du discours.

Les figures de l'élocution servent la construction de l'éthos donc l'argumentation en général; on mesure la distance avec les rhétoriques post-ramusiennes où l'invention est divorcée de l'élocution. Enfin, l'éthos se construit sur l'émotion, ce qui noue solidement le lien de l'éthos au pathos.

Annexes

Annexe 1: *Rhétorique de la continuité et rhétorique de la rupture*

L'apôtre Paul incarne admirablement ces deux pratiques. Dans les *Actes des Apôtres* XVII, il cherche à établir avec les Athéniens la relation totalement classique de l'orateur parlant dans le système de croyances de son auditoire: c'est le célèbre passage du dieu inconnu: «Paul étant donc au milieu de l'Aéropage, leur dit: Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux jusqu'à l'excès; 23. Car, ayant regardé en passant les statues de vos dieux, j'ai trouvé même un autel sur lequel il est écrit: au dieu inconnu. C'est donc ce dieu que vous adorez sans le connaître que je vous annonce». Sur cette base, Paul développe une argumentation censée détourner les Athéniens de leurs «idoles», et qui échoue: «32. Lorsqu'ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent, les autres dirent: nous vous entendrons une autre fois sur ce point» (traductions de S. de Sacy). Paul est sorti de la vraisemblance athénienne.

Lorsqu'il s'adresse aux Corinthiens, (1er épître), il répudie cette «sagesse de la parole» – «car la prédication de la croix est une folie pour ceux qui se perdent» – pour une rhétorique non plus de la continuité mais de la rupture et de la conversion, la rhétorique du militant: «21. Car Dieu voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point connu dans les ouvrages de la sagesse divine, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui. […] II 1.Pour moi, mes frères, lorsque je suis venu vers vous pour vous annoncer l'Evangile de Jésus-Christ, je n'y suis point venu avec les discours élevés d'une éloquence et d'une sagesse humaines. […] 14. Or l'homme animal n'est point capable des choses qui sont de l'Esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie, et il ne les peut comprendre,

parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on en doit juger» " (*id.*). On passe à une rhétorique de la rupture, liée à une théologique de la révélation et de la grâce.

Annexe 2: *Preuves techniques et non techniques*

On parle généralement de preuve "techniques" et "non techniques", mais on trouve également la terminologie preuves "artificielles" et "non artificielles", ou "sans art", l'art dont il est question étant l'art (le savoir et la technique) rhétorique. Cette terminologie est actuellement plutôt contre-intuitive et impraticable. La distinction entre ces deux formes de preuves est complexe. Elle est établie relativement au mode de constitution de la situation judiciaire (construction de l'objet porté à la connaissance du tribunal, prises de position contradictoires des parties et définition du point à juger). Il s'agit de distinguer entre, d'une part, ce qui est constitutif des pièces du procès, ce qui est "donné", comme les *témoignages* (validés par le serment pour les hommes libres et par la torture pour les esclaves), les *serments* (qui contribuent à configurer la question à traiter), les *contrats* liant les parties ou les *précédents* judiciaires; et, d'autre part, ce qui est "produit" par les orateurs et qui relève de la "technique" rhétorique c'est-à-dire de la compétence professionnelle du rhéteur. On pourrait peut-être exprimer la même distinction en parlant de preuves internes au discours (pour les preuves techniques) et externes (pour les preuves non techniques).

L'accent mis sur les preuves techniques correspond à une facilité que se donne l'analyste, lui permettant de négliger le contexte et la complexité des situations discursives réelles. La rhétorique est née dans le cadre judiciaire. Il peut se faire que, dans certains cas, on ne dispose d'aucun élément de preuve factuelle, en particulier, d'aucun document et d'aucun témoin permettant de trancher. C'est seulement dans ces derniers cas, tout à fait exceptionnels, que les preuves techniques deviennent capitales; l'épisode cocasse de Corax et Tisias correspond exactement à cette situation, et il n'est pas étonnant qu'il constitue un mythe fondateur de la rhétorique (Plantin 1995b) Dans le cas courant, les preuves matérielles, dites non techniques, emportent la décision: «si l'une des parties disposait de preuves "non techniques", l'affaire était claire pour les juges, et point n'était besoin de grands discours» (Vidal 2000, p. 56). Les situations argumentatives ordinaires ont recours irréductiblement à du technique et à du non technique. La surévaluation des preuves techniques aboutit à la situation ridicule du lutteur vaincu, les deux épaules à terre qui harangue le public pour le convaincre qu'en fait c'est lui le vainqueur.

Annexe 3: *Objets de discours*

La notion d'objet de discours est dérivée de celles de schématisation et de faisceau d'objet de la logique naturelle (Grize 1990, 1996, etc.; Mortureux 1993; Sitri 2003). Un objet de discours (ou d'interaction; il faudrait dire "objet de parole") est un être, une propriété, un fait, un événement… saisi à travers la façon dont le discours l'introduit, le construit progressivement en le liant à tel ou tel domaine, le fait évoluer en le connectant à d'autres objets de discours.

L'étude des objets de discours met au premier plan leur plasticité. Elle recoupe l'étude des chaînes co-référentielles ou anaphoriques; des mécanismes d'isotopie, de cohésion et de cohérence. Elle intègre des observations essentielles de la rhétorique sur les déplacements de signification (figures).

En argumentation, l'importance de la notion d'objet de discours tient à la rupture qu'elle inaugure avec la tradition logique qui repose sur la stabilité des objets, et considère que toute variation introduite dans la signification ou dans le scope référentiel est fallacieuse.

Un discours peut mobiliser un grand nombre d'objets, mais pas une infinité. L'argumentation, en tant qu'elle porte sur des discours en confrontation, introduit un critère de pertinence permettant de limiter les objets à prendre en compte: les objets proprement argumentatifs sont ceux sur lesquels il y a opposition. De même que les affirmations non contredites valent les affirmations vraies, les objets de discours "pacifiques", non divisés, valent les objets réels.

Chapitre 4

Théorie de l'argumentation: "*Prouve sans (t')émouvoir*"

Raison et émotion: cette opposition que Perelman et Olbrechts-Tyteca pourraient considérer comme un "couple philosophique" est constitutive de nos façons de penser et de parler.

Au milieu du siècle dernier, le *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca a refondé la théorie de l'argumentation par une stratégie de dissociation: le champ de l'argumentation est construit d'une part, en opposition à "la logique", prise comme prototype de l'activité démonstrative, et, d'autre part, coupé des émotions, représentées dans la théorie par les *valeurs*. La pratique argumentative est donc située comme une activité *d'entre-deux*, où un sujet aspirant au raisonnable parle et prouve *sans démontrer ni (s')émouvoir*.

Cette double coupure n'est pas nécessaire: l'activité scientifique probatoire n'est pas le repoussoir dont l'argumentation aurait absolument besoin pour exister[26]; et, en discours le raisonnable pourrait aussi être vu comme un rationnel capable de prendre en compte l'émotion.

1. L'émergence du thème de l'argumentation après la seconde guerre mondiale

En 1958 sont parus les deux ouvrages qui ont marqué l'émancipation des études d'argumentation[27]: le *Traité de l'argumentation – La Nouvelle rhétorique*[28]

26 Cet aspect fait l'objet d'un autre ouvrage (Buty & Plantin 2009).

27 Le terme *argumentation* est ambigu, puisqu'il désigne à la fois l'objet de l'étude (procès et produit) et l'étude elle même (théorie de l'argumentation, personne n'osant *argumentologie*). Elle partage cette infortune avec l'économie réelle et théorique (en anglais *economy* / *economics*), mais l'expert de cette dernière discipline porte un nom, *économiste*, alors que personne ne se dit **argumentationniste*, ou **argumentologue*.

de Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, et *The Uses of argument* de S. Toulmin. De façon extérieure, leur originalité est marquée d'abord par leurs titres, qui utilisent les mots *argument*, pour Toulmin, et *argumentation*, pour Perelman et Olbrechts-Tyteca.

Dans la littérature anglophone – L'ouvrage de Toulmin se situe apparemment dans une lignée d'ouvrages titrant sur *argumentation*. C'est une tradition en langue anglaise pour des ouvrages qui proposent des argumentations en soutien de thèses, comme l'opuscule:

> Yale, C. *Some Rules for the Investigation of Religious Truth; and Some Specimens of Argumentation in its Support*, 1826;

d'autres sont explicitement liés à l'enseignement de la composition et aux techniques du débat, par exemple:

> Brewer, E. C. *A guide to English Composition: And the Writings of Celebrated Ancient and Modern Authors, to Teach the Art of Argumentation and the Development of Thought*, 1852
> Foster, W. T., *Argumentation and debating*, 1917.
> Baird, A. C., *Argumentation, discussion and debate*, 1950.

Certains ouvrages utilisent en sous-titre des mots de la même famille, *to argue* et *argumentative*:

> Lever, R. *The Arte of Reason, rightly termed Witcraft; Teaching a Perfect Way to Argue and Dispute*, 1573,

le plus célèbre étant sans doute celui de Richard Whately:

> Whately, R, *Elements of Rhetoric Comprising an Analysis of the Laws of Moral Evidence and of Persuasion, with Rules for Argumentative Composition and Elocution*, 1828.

On trouve ensuite, dans la première moitié du XXe siècle, de très nombreux ouvrages de ce dernier type, où le souci didactique se mêle à des considérations plus théoriques.

Mais l'ouvrage de Toulmin ne s'inscrit pas du tout dans cette tradition, liée aux pratiques des *Speech Departments* ou des *English Departments* aux Etats-Unis (voir Plantin 1990, chapitre 2). Aucun ouvrage de ce type ne

28 Abrégé en *Traité* dans ce chapitre.

figure dans sa bibliographie, et il ne cite aucun ouvrage relevant du domaine de la rhétorique. On a bien affaire à une nouvelle fondation dans le traitement du discours argumentatif, sans lien avec la question des personnes et de leurs affects. Dans la logique substantielle de Toulmin, les *claims* (conclusions, points de vue) ne sont en effet soutenus que par des considérations objectives, coupées des locuteurs et de leurs affects.[29] On est loin d'une «logique des sujets», telle que la construit Jean-Blaise Grize.

Dans la littérature francophone – Le titre de l'ouvrage de Perelman et Olbrechts-Tyteca semble avoir flotté. En effet, la première édition du *Traité*, en 1958, aux PUF, est titrée *La Nouvelle Rhétorique - Traité de l'argumentation*. L'inversion s'est produite en 1970, lors de la 2e édition, aux Editions de l'université de Bruxelles, pour donner *Traité de l'argumentation - La nouvelle rhétorique*.[30] Mais en fait, le titre du *Traité de l'argumentation* a toujours été le même: *La nouvelle rhétorique* qui était en sur-titre dans la première édition (petits caractères italiques), est simplement passé en sous-titre. La traduction anglaise, parue en 1969, faite sur cette première édition, est toujours *The New Rhetoric: A Treatise on Argument*.

Le champ de l'argumentation s'est affirmé en s'opposant aux deux disciplines qui passent pour ses plus proches parentes, la rhétorique et la logique. Rabattue sur la logique formelle, considérée dans son produit fini et non dans son processus de construction, la démonstration est construite comme le repoussoir de l'argumentation. Symétriquement, et malgré son sous-titre, le *Traité* refuse la rhétorique dans une de ses dimensions essentielles, celle des affects; mais une rhétorique sans émotions est-elle encore une rhétorique? Quoi qu'il en soit, c'est dans cet entre-deux, dans l'espace conceptuel dégagé entre des affects mis hors champ et une démonstration durcie pour les besoins de la cause, que l'argumentation s'est taillé son *Empire* (Perelman 1977). La question de la coupure argumentation – démonstration (Plantin 2005) ne sera pas rediscutée ici. On en trouvera cependant des échos dans l'opposition raison / émotion.

29 On trouvera une présentation du modèle de Toulmin dans Plantin 2005, Chapitre 2.

30 Dans ce chapitre, les références à cet ouvrage seront faites sous la forme (*Traité*, numéro de la page). Les informations qui suivent exploitent une recherche bibliographique faite sur le catalogue CCFR (catalogue collectif de France), qui inclut le catalogue de la BNF (http://catalogue2.bnf.fr).

2. Le *Traité de l'argumentation* est-il une nouvelle rhétorique?

Il existe bien des façons, toutes légitimes, de définir et de situer la rhétorique: rhétorique restreinte aux figures et paradoxalement dite parfois "Rhétorique générale"; rhétorique littéraire, allant de pair avec une théorie de l'émotion esthétique; rhétorique anthropologique; rhétorique de l'inconscient; rhétorique des objets; rhétorique nietzschéenne définie comme l'essence du langage, et bien d'autres. La forme la plus proche de l'esprit du *Traité* est certainement la rhétorique ancienne, située, référentielle et probatoire — dans le présent ouvrage le mot *rhétorique* renvoie toujours à cette dernière variété. On peut retenir, comme une de ses caractéristiques fondamentales la prise en compte et le traitement approfondi des affects de la situation de parole, qu'il s'agisse de l'atmosphère créée par, ou associée à, la personne de l'orateur (éthos) ou des émotions créées et maniées au fil du discours (pathos). La notion intuitive d'éthos correspond à un agrégat d'éléments hétérogènes, où se mêlent réputation, aura attachée à certaines positions sociales, charisme plus ou moins messianique, emprise psychologique, autorité experte dans un domaine, bienveillance affichée ou figure attachée à certaines manières de faire avec le langage. Les affects sont désignés par le terme général de pathos. Aristote attribue à l'éthos la plus forte capacité de persuasion, et Cicéron affirme la force irrésistible du pathos dans la parole argumentative (voir chapitres précédents).

Dans le *Traité*, la question de l'éthos (une seule occurrence à l'index) est traitée à travers la problématique de l'autorité, du lien de la personne à ses actes, ou à ses dires, dans un esprit qui sera celui des théories ultérieures de l'argumentation (voir Chapitre 3). Aucune des émotions rhétoriques d'Aristote, de Cicéron ou de Quintilien ne figure à l'index. *Pathos* ne s'y trouve pas; *émotion* non plus, même si le mot a des occurrences dans le texte; *passion* a dix renvois; *sentiment* n'en a aucun, *sens émotif* a trois renvois – la différence est de taille avec tout ce qu'on avait coutume d'appeler "rhétorique".

Les réflexions qui suivent sont fondées sur ce petit corpus, dont les différents éléments sont dispersés dans tout le *Traité;* un peu de découpage et de recomposition sera parfois nécessaire, pour mettre en évidence leur complexité et leur intérêt.

Le *Traité* avance, à différents moments, plusieurs visions des émotions:

- une approche psychologique pour laquelle l'émotion perturbe le discours. Le discours *émotionnel* est un discours faible, qui donne prise à l'accusation de discours passionnel. Mais cette perturbation peut être une ressource: on passe alors du discours *émotionnel* au discours *émotif* (voir Chapitre 8), l'émotion transmise certifiant la sincérité de l'orateur.
- une approche philosophique, qui correspond au topos "la raison contre l'émotion";
- enfin, sur le plan proprement théorique, par une manœuvre inédite, la notion d'émotion est dissociée en une opposition émotion/valeur, la notion de valeur étant considérée comme «moins péjorative» que celle d'émotion, et intégrable à la théorie de l'argumentation comme déterminant de l'action (voir Annexe "Valeur").

3. De l'émotion subie à l'émotion ressource

Psychologie de l'émotion comme perturbation – On trouve dans le *Traité* une vision des affects inspirée de la psychologie, pour laquelle «l'émotion inspire [des dégradations] à la langue» (*Traité*, p. 605-606). Cette vision de l'émotion comme détérioration de l'acte linguistique fait écho aux théories psychologiques de l'époque, pour lesquelles, d'une façon générale, l'émotion perturbe l'action: «l'émotion est surtout une puissance désorganisatrice […] c'est cette suppression brusque de tout acte adapté, de toute recherche d'adaptation, ce désordre, cette diffusion des agitations dans tout l'organisme qui nous paraît un phénomène tout à fait différent des autres régulations et qui est bien caractéristique de l'émotion» (Janet 1928/1975, p. 464, p. 467, cité par Fraisse 1968, T. V, p. 91). Cette description correspond exactement à celle du discours *émotionnel*: un discours dont la cohérence est perturbée par l'irruption irrépressible d'une émotion. L'émotion fait perdre contenance; perdant le fil de son discours, l'orateur perd la face.

De ce point de vue psycho-discursif, les «passions», en tant que perturbations instrumentalisées ou vécues, sont à l'origine d'un certain nombre de phénomènes intéressant le discours et l'argumentation, d'abord les figures: «l'hésitation, l'hyperbate ou inversion, qui substitue à l'ordre naturel de la

phrase un ordre né de la passion; l'absence de liaisons, le mélange de figures […] "répétition, litanie, appauvrissement du vocabulaire, hyperbole, suppression du verbe, substitution de la juxtaposition à la subordination, suppression des copules, rupture de la construction" (Ombredane)» (*Traité*, p. 605-606). Cette vision fait pendant à la vulgate psycho-stylistique qui interprète les variations linguistiques sur le plan esthétique en les reliant à des mouvements affectifs.[31]

Cette conception de l'émotion aveuglant l'orateur et détériorant la communication est bien présente dans le *Traité*, sous la forme d'une critique de l'enthousiasme: «l'homme passionné, alors qu'il argumente, le fait sans tenir compte suffisamment de l'auditoire auquel il s'adresse: emporté par son enthousiasme, il imagine l'auditoire sensible aux mêmes arguments que ceux qui l'ont persuadé lui-même» (*Traité,* p. 31). La passion aveugle l'orateur.

Exploitation intentionnelle de l'émotion – Cette émotion causalement déterminée peut être une ressource pour l'orateur; on passe alors de *l'émotionnel* à *l'émotif*. La «dégradation» peut être exploitée en mimant ces conduites de «moindre adaptation» dans le cadre de stratégies relevant de la problématique classique de l'éthos afin de produire un effet de «sincérité»: «le choix d'arguments irrelevants au débat mais touchant de près les émotions de l'orateur sera, aussi bien que le son de sa voix, indice de sincérité» (*Traité*, p. 605-606) (voir Chapitre 3).

L'influence des «passions» est donc ambivalente; spontanément contre-productives, elles deviennent une ressource si elles sont mises sous contrôle. Globalement, cette vision de l'émotion comme dégradant les pratiques langagières n'occupe qu'une place tout à fait secondaire dans le *Traité*. La structure de ce langage émotionnel, sa relation avec le logos argumentatif ne sont pas développées.

31 Par ailleurs le *Traité* propose une interprétation argumentative du système des figures, d'abord «[démembré]» (*Traité*, 232) puis recomposé, qui va beaucoup plus loin qu'une «dégradation» du discours (Plantin 2009).

D'autres visions des émotions, théorisées dans des systèmes philosophiques désignés comme post-cartésiens jouent un rôle essentiel dans le positionnement et la définition du champ de l'argumentation.

4. L'émotion contre la raison

Dans la philosophie "post-cartésienne" – La place assignée aux affects dans le *Traité* apparaît comme une conséquence de la volonté de dégager un espace argumentatif bien spécifique. D'une façon générale, la stratégie argumentative mise en œuvre dans le *Traité* pour légitimer l'argumentation, procède par idéaltypisation des philosophies auxquelles il s'oppose, comme philosophies post-cartésiennes (*post-* signifiant "après et en continuité avec", et non pas "après et en contradiction avec"). Le projet argumentatif s'inscrit contre une raison qui serait définie par le critère de l'évidence et l'exclusivité de la preuve analytique, tels qu'ils sont à l'œuvre, toujours d'après le *Traité*, dans la démonstration formelle.

Dans le cadre de la théorie dite post-cartésienne de l'esprit et de la connaissance, les «passions» ont une fonction précise: «la conception post-cartésienne de la raison nous oblige à faire intervenir des éléments irrationnels chaque fois que l'objet de la connaissance n'est pas évident. Que ces éléments consistent en obstacles qu'il s'agit de surmonter – tels que l'imagination, la passion ou la suggestion – ou en des sources suprarationnelles […], cette conception introduit une dichotomie, une distinction des facultés humaines entièrement artificielle et contraire aux démarches réelles de notre pensée» (*Traité*, p. 4). La même conception est rappelée au moins dans deux autres passages: «Les philosophes qui s'indignaient de ce que l'on pût ne pas se conduire conformément à la conclusion qui paraissait la seule raisonnable, ont été obligés de compléter leur vision de l'homme en le douant de passions et d'intérêts capables de s'opposer aux enseignements de la raison. […]» (*Traité*, p. 61-62; voir aussi p. 691). Si l'on regroupe les différents termes de cette opposition complémentaire, on a, d'un côté "le rationnel, le calculable, le formel, l'évident" et de l'autre "l'imagination, les passions, la suggestion, l'intérêt, les idoles, les préjugés".

C'est dans ce contexte qu'intervient la fameuse définition de l'objet de la théorie de l'argumentation (voir plus loin) devant permettre de dépasser l'antagonisme raison formelle/passion.

Comme philosophie de l'orateur classique – L'opposition post-cartésienne raison/émotion, si elle est invalidée au niveau théorique apparaît pleinement opératoire lorsqu'on passe à la description des pratiques argumentatives. C'est la conséquence passionnante de ce coup de force qui amalgame une série de notions pour les figer dans les termes d'une configuration antagoniste "raison/émotion", qui déborde largement la philosophie moderne.

Cette opposition relève de la philosophie spontanée qui sous-tend certaines stratégies argumentatives, et qui a donc valeur explicative pour ces pratiques. C'est ce qu'on constate dans le passage qui suit: «le rôle assigné aux Idoles par Bacon, à l'imagination et aux passions dans la philosophie rationaliste, aux préjugés dans la philosophie des lumières, […] se conçoit comme complémentaire d'une dissociation préalable et des critères proposés pour connaître la réalité. On ne se bornera pas à expliquer la possibilité de l'erreur, par ces facteurs de trouble, mais on tentera de combattre ceux-ci. C'est à l'usage de ces arguments complémentaires que songe Fénelon lorsqu'il décrit la technique de l'orateur habile et expérimenté: "ou bien il remonte aux principes d'où dépendent des vérités qu'il veut persuader; ou bien il tâche de guérir les passions qui empêchent ces vérités de faire impression." […] Ceci donne à l'ampleur de l'argumentation un nouvel aspect: on ne se contente pas de combattre l'imagination, les passions comme telles; on développe les arguments qui ont pu séduire, que l'on rend responsables de l'attitude prise» (*Traité*, p. 629-631). La pratique oratoire est donc en harmonie avec cette vision dite ici baconienne, rationaliste, où passions, préjugés, superstitions ne font qu'un pour voiler la vérité, profane ou sacrée.

Il n'est au fond pas surprenant que la pratique oratoire d'un orateur classique, Fénelon, soit en harmonie avec la philosophie de son temps. Mais, au-delà de la philosophie postcartésienne, l'opposition raison/émotion est en fait enracinée dans la pensée commune, sous la forme du topos "la raison contre l'émotion".

Le topos "la raison contre émotion" – Le discours où se manifeste de l'émotion donne prise à l'accusation de discours passionnel. L'opposant peut lui opposer le topos "la raison contre l'émotion", qui correspond au fond de la pensée rationaliste. Le passage qui suit exploite la théorie rationaliste dans le même sens, et semble, en outre, d'une grande portée pour élucider le statut de la critique de l'argumentation dans le *Traité;* on est dans le cadre de «d'argumentation quasi-logique»: «*l'accusation de commettre une faute de logique* […] pourra aussi être *générale* (accusation de *tenir un discours passionnel* au lieu d'un discours logique» (*Traité,* p. 260, nous soulignons).

Cette remarque est particulièrement intéressante si l'on se situe dans la perspective d'une théorie des fallacies, nous y reviendrons au Chapitre 5.

5. En voilant la connaissance, l'émotion permet l'action

Alors que pour la théorie psychologique les émotions perturbent l'action, dans une certaine «perspective», qu'on peut toujours identifier à la fameuse perspective post-cartésienne, les passions sont des déterminants de l'action: «dans cette perspective, tandis que *la tâche du philosophe*, dans la mesure où il s'adresse à un auditoire particulier, sera de *faire taire les passions* qui sont propres à celui-ci, de façon à faciliter la considération "objective" des problèmes en discussion, celui qui vise à une action précise, se déclenchant au moment opportun, devra, au contraire, *exciter les passions, émouvoir ses auditeurs*, de façon à déterminer une adhésion suffisamment intense, capable de vaincre à la fois l'inévitable inertie et les forces qui agissent dans un sens différent de celui souhaité par l'orateur» (*Traité,* p. 61-62; nous soulignons). Ni le *Traité*, ni la «philosophie rationaliste» n'attribuent un rôle aux émotions dans la formation des représentations, ni d'ailleurs n'examinent le rôle possible des représentations dans la construction des émotions: il n'y a pas plus de composante émotionnelle de la cognition qu'il n'y a de composante cognitive des émotions.

Selon le *Traité*, pour la philosophie rationaliste, la dissociation "raison/passion" se répercute dans la paire "conviction/action". Globalement, deux fonctions sont attribuées aux «passions»: elles font obstacle à la connaissance (évidente, formelle), la voilent, et, ce faisant, permettent le passage

aux actes. Le caractère étonnant de cette fonction attribuée conventionnellement à l'émotion mérite d'être souligné. Nous venons de voir qu'on lui attribue des actions *de mauvaise qualité*, et on pourrait aussi bien dire qu'elle *inhibe* l'action. La seule raison claire pour y voir un stimulant de l'action semble être un argument étymologique: *émouvoir*, c'est *ex-movere*, mettre "en mouvement", "hors de soi". Mais il y loin de ce mouvement incipient à une action élaborée.

6. La dissociation émotion/valeur

Le *Traité* retire cette fonction de détermination de l'action aux «passions», pour l'attribuer à l'argumentation; et ce geste parachève l'élimination des émotions du champ de l'argumentation. Contre un dualisme qu'il a lui-même soigneusement construit, le *Traité* propose une solution, dans un complément indispensable à la définition de base de l'argumentation, mais souvent négligé, car il n'est sans doute pas facilement articulable à la notion d'auditoire universel; c'est l'argumentation qui produit la «disposition à l'action»: «le but de toute argumentation, avons-nous dit, est de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment: une argumentation efficace est celle qui réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée (action positive ou abstention), ou du moins à créer, chez eux, une disposition à l'action, qui se manifeste au moment opportun» (*Traité,* p. 59), position réaffirmée un peu plus loin: «seule l'argumentation, […] permet de comprendre nos décisions. […] elle se propose de provoquer une action» (*Traité,* p. 62).

La notion d'argumentation permet un dépassement de l'opposition raison formelle/passion, et fournit une solution au problème de l'action rationnelle. Ce double refus du formel et du passionnel ancre l'argumentation dans l'entre-deux: «on a trop souvent méconnu, sous l'empire d'un objectivisme abstrait, que la pensée qui détermine l'action a un statut différent des énoncés intégrés dans un système scientifique. Mais, d'autre part, il est essentiel de prévoir *une possibilité de dissocier nos convictions de nos intérêts et de nos passions*» (*Traité,* p. 80; nous soulignons). Si, dans cette nouvelle configura-

tion, les émotions sont hors champ, c'est qu'une brève remarque incidente, leur a substitué les valeurs: «notons que les passions, en tant qu'obstacles, ne doivent pas être confondues avec les passions qui servent d'appui à une argumentation positive, et qui seront d'habitude qualifiées à l'aide d'un terme *moins péjoratif*, tel que valeur par exemple» (*Traité,* p. 630; nous soulignons). Par cette habile dissociation, on se débarrasse des émotions en tant que telles (qui restent péjorativement marquées comme des *obstacles* à la lumière de la raison ou de la foi), tout en conservant leur potentiel dynamique, transféré aux valeurs. On argumente – comme on démontre – sans s'émouvoir, mais à partir de valeurs, qui constituent un point de vue.

La fonction des valeurs dans le discours est ici très proche de ce que Ducrot appellera "orientation argumentative", et qui est discuté également, dans le cadre des "définitions persuasives": «rien à cet égard n'est plus arbitraire que les distinctions scolaires entre discours factuel, neutre, descriptif et *discours sentimental, émotif*. Ces distinctions n'ont d'intérêt que dans la mesure où elles attirent l'attention de l'étudiant sur l'introduction manifeste de *jugements de valeurs* dans l'argumentation, mais elles sont néfastes dans la mesure où elles font sous-entendre qu'il existe des manières de s'exprimer qui seraient descriptives en soi, des discours où seuls interviennent les faits et leur objectivité indiscutable» (*Traité,* p. 202); je souligne les expressions parallèles, avec substitution des «*valeurs*» à «*l'émotif*».

Mais le problème de la place des affects dans le nouveau dispositif d'implantation argumentative des croyances et de détermination de l'action reste entier. Les situations courantes d'argumentation sont marquées par les émotions, au sens ordinaire du terme. Il s'agit de situations déstabilisantes, mettant systématiquement en jeu ou en scène le doute, l'inquiétude, l'indignation, la colère, ou la satisfaction rêvée dans le discours publicitaire. Il semble que, pour le *Traité*, on puisse, ou on doive, argumenter sans s'émouvoir. Dans ces conditions, peut-on encore dire qu'il s'agit d'une "Nouvelle rhétorique"? L'examen du statut des données dans le *Traité*, ou encore de l'absence de traitement de la situation occasion de parole argumentative – comme les émotions, la voix, le geste, tout ce qui touche à la

performance orale face au public, est mis hors champ[32] – conduirait à la même interrogation: en dépit de son sous-titre, le *Traité* a affirmé l'autonomie de l'argumentation *en opposition* à la rhétorique.

7. L'entre-deux argumentatif

La première affirmation du champ de l'argumentation a certainement été rendue nécessaire par les profondes modifications ayant affecté les disciplines qui tenaient l'argumentation sous leur coupe, la logique et la rhétorique.[33] Le *Traité* a joué un rôle majeur dans la construction du champ dans les années 50, en opposition à ces deux domaines.

On ne peut sans doute pas parler d'émotion sans parler de raison tant est solidifié ce couple antagoniste. De façon extrêmement cohérente, le *Traité* installe dans l'entre-deux la notion d'argumentation. Comme il impose à la notion de raison démonstrative un durcissement, qui autorisera son rejet et consacrera sa rupture avec la raison argumentative, il extrait du domaine des émotions la notion (forte) de valeur (le non-émotionnel dans les émotions, si l'on peut dire) pour rejeter l'émotionnel pur (notion faible) hors du champ de l'argumentation.

Annexes

Annexe 1: *Ouvrages en français, antérieurs aux années 1950 et ayant le mot* argumentation *dans leur titre*

> Avant les années 50, où apparaissent les premières productions de Perelman ayant *argumentation* dans leur titre, Books.google (2009) trouvait les titres suivants (dans leur forme originelle).

32 Il y a un prix à payer pour installer l'auditoire universel comme garant de la rationalité de l'activité argumentative.

33 Voir Plantin 2005, Chapitre 1.

1852 – *Argumentation du membre siègeant dans la contestation de l'élection du comté de Kamouraska*. s. n.

1838 – *Discours prononcés en Janvier 1837 à l'occasion des attentats contre la vie du roi: et en Février 1838 sur Rollin, suivis d'une argumentation contre une thèse sur le duel et d'une leçon*. Par Pierre Laurent Maillet-Lacoste.

1857 – *Discussion sur l'éthérisation envisagée au point de vue de la responsabilité médicale, argumentation*. Par Marie Guillaume Alphonse Devergie.

1860 – *Argumentation sur le droit administratif de l'administration municipale*. Par Adolphe Chauveau.

1864 – *De l'Argumentation de Platon contre la poésie imitative, épique et dramatique*. Par Jean-Chrysostôme Dabas.

1873 – *Des Perforations pleuro-bronchiques sans pneumo-thorax, à propos de l'expectoration albumineuse consécutive à la thoracentèse, argumentation et résumé de la discussion soutenue à la Société médicale des hôpitaux de Paris*. Par Louis-Félix-Henri Second, dit Féréol Dr.

1882 – *La question des eaux devant la Société de médecine de Lyon. Argumentation en réponse au rapport de M. Ferrand*. Par M Chassagny. P.-M. Perrellon.

1883 – *La logique des disciples de M. Ritschl et la logique de la Kénose: ou l'argumentation et les conclusions du livre de M. le Prof. P. Lobstein sur la notion de la préexistence du Fils de Dieu examinées au point de vue logique*. Par R. Wennagel.

1903 – *Argumentation ayant en vue d'eclairer tout être sur des besoins indeniables denies a la femme depuis l'apparition de l'homme sur la terre*. Par Ambroisine Day

1905 – *L'arbitrage des baux perpétuels au Japon. Les faits. La procédure d'arbitrage. L'argumentation réciproque*. La sentence du 22 mai 1905. s. n.

1906 – *Présentation d'ossements de renne portant des lésions d'origine humaine et animale Argumentation*. Par Henri Martin.

1911 – *L'église et les sorciers - Réfutation de l'argumentation cléricale - Une aventure épiscopale - Les bons archiducs - Le devoir des gauches* Bibliothèque de propagande.

1922 – *Argumentation de la proposition polonaise concernant la frontière dans la section industrielle de haute-silésie*. Publié 1922. 76 pages

1924 – *Argumentation en faveur de l'incorporation du supplément coloniale dans le calcul de la retraite des tributaires de la caisse intercoloniale*. s. a.

1943 – *Bulletin hebdomadaire d'argumentation Bulletin hebdomadaire de documentation* (Ministère de l'information, Bureau d'études).

1945 – *Fatalisme et liberté dans l'antiquité grecque: recherches sur la survivance de l'argumentation morale antifataliste de Carnéade*… Par David Amand, Emmanuel Amand de Mendieta.

La forme de ces titres renvoie toujours à une argumentation particulière ou à un thème:

Argumentation de + auteur de l'argumentation
Argumentation de + position concernée
Argumentation en réponse à, *Argumentation contre*, *Réfutation de l'argumentation* + désignation de l'argumentation visée
Argumentation en faveur de + thèse défendue
Argumentation relative à un thème (*Argumentation*, *Argumentation sur*) ; ou *Argumentation réciproque*

Reste le «*Bulletin hebdomadaire d'argumentation*» de 1943, diffusé par le Ministère de l'information de Vichy, et qui changera son titre pour *Bulletin hebdomadaire de documentation*.

Dans cette série, le titre *Argumentation* fonctionne en gros comme *Essai* ou *Thèse* dans la littérature actuelle, pour désigner un genre. Si tel est le cas, on doit constater que l'apparition du genre "[ouvrage théorique sur l']*Argumentation*" est corrélatif de la disparition du genre "*Argumentation* [sur –]".

Annexe 2: *Valeur*

La tradition philosophique considérait que les questions «sur le bien, la fin, le juste, le nécessaire, le vertueux, le vrai, le jugement moral, le jugement esthétique, le beau, le vrai, le valide», relevaient de domaines séparés (morale, droit, esthétique, logique, économie, politique, épistémologie). Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'elles ont été reprises dans le cadre d'une théorie générale des valeurs, de lointaine ascendance platonicienne; puis «cette ample discussion sur la valeur, les valeurs, les jugements de valeur s'est ensuite répandue jusqu'en psychologie, dans les sciences sociales les humanités et même dans le discours ordinaire» (Frankena 1967, Art. *Value and Valuation*). La notion de valeur, centrale pour la théorie de l'argumentation de Perelman et Olbrechts-Tyteca, est héritée de cette tradition via la filiation philosophique de Dupréel (1939), un des maîtres de Perelman.

Les premières recherches de Perelman s'inscrivaient dans le cadre du «logicisme» (Dominicy *sd*, p. 18); sa thèse de 1938 est une *Étude sur Frege*. Il présente sa découverte de la théorie de l'argumentation comme le dépassement d'un programme de recherche sur une «logique des jugements de valeur» (Perelman 1979, §50, p. 101; 1980, p. 457), qui l'a conduit à «la conclusion inattendue» que «a logic of value judgments simply does not exist» (id.). Ce constat l'a conduit à une rupture avec un ensemble de philosophies qu'il rattache à l'empirisme, au positivisme, au logicisme, auxquelles il reproche leur traitement inadéquat des valeurs. Prenant acte du fait que les valeurs ne peuvent pas être considérées comme des faits (à la différence des faits, les valeurs peuvent être incompatibles), que les jugements de valeur ne peuvent être dérivés des jugements de faits (il n'y a ni science ni logique des valeurs), que le domaine du rationnel est défini comme celui où les objets peuvent être soumis à un calcul logico-mathématique, ces philosophies rejettent les valeurs dans l'arbitraire et l'irrationnel. Les philosophies utilitaristes (Hobbes, Bentham) comme les philosophies dites "premières" conduisent à la même impasse: il est impossible de stabiliser une hiérarchie des intérêts et des valeurs en la fondant sur une ontologie. En conséquence, tous les discours pratiques de prise de décision, les discours socio-politiques, qui font nécessairement intervenir des valeurs et des intérêts, sont également déclarés irrationnels, comme le sont en particulier toutes les décisions de droit. Il n'y a pas de raison pratique. Toutes ces conséquences sont particulièrement inadmissibles pour Perelman à la sortie de la 2e guerre mondiale.

Dans sa recherche d'un traitement positif des valeurs, menée en collaboration avec Olbrechts-Tyteca, Perelman s'est appuyé sur une méthodologie (qu'il présente comme inspirée de Frege) fondée sur l'étude empirique de la manière dont les individus justifient leurs choix raisonnables. C'est en suivant cette méthode qu'il a été amené à redécouvrir la *Rhétorique* et les *Topiques* d'Aristote, où il a trouvé des instruments mieux adaptés à ses objets de recherche. Il a été ainsi conduit à redéfinir son objectif théorique non plus comme une *logique* mais comme une (*nouvelle*) *rhétorique*, qu'il aurait appelé "dialectique", n'eût été la référence à Hegel, à l'époque indépassable (Perelman 1980, p. 457-8).

La question des valeurs est non seulement à l'origine du développement de la nouvelle rhétorique, mais elle en constitue le fondement permanent, comme le montre le chapitre introductif de la *Logique juridique* (1979) intitulé «La nouvelle rhétorique et les valeurs». D'une manière générale, Perelman à la fois valide l'opposition fait/valeur, et suggère que derrière tout fait, ou du moins tout fait pris

dans un raisonnement pratique, il y a l'intervention de valeur(s). Si une conclusion de raison pratique est forcément chargée de valeurs, il est impossible de la dériver de considérations factuelles. En outre, les prémisses mêmes des argumentations probables «often contain value judgments» (van Eemeren et al. 1995, p. 44), c'est-à-dire que ces prémisses sont orientées ou biaisées par des valeurs; c'est précisément ce qui, dans une perspective "logique", conduit à rejeter les valeurs comme source de pétition de principe. L'argumentation selon Perelman pourrait être définie comme une production de rationalité dans un langage irréductiblement orienté par des valeurs. Poser que, préalablement à l'argumentation, on doit réduire les biais en enrégimentant le langage est une manœuvre aux antipodes de cette perspective (Perelman 1977, p. 36).

Les éléments fondamentaux du système perelmanien de traitement des valeurs sont les suivants.

Le *Traité* ne propose pas d'ontologie des valeurs, mais se contente de distinguer «les valeurs abstraites telles que la justice ou la vérité, et les valeurs concrètes telles que la France ou l'Eglise» (*Traité*, p. 105).

Les valeurs entrent fréquemment dans des contradictions qu'un groupe peut parfois résoudre localement en les hiérarchisant (*Traité*, p. 107), mais cette solution au conflit des valeurs reste locale.

Le *Traité* prend acte de l'impossibilité de déterminer des critères permettant de caractériser une classe d'énoncés comme jugements de valeurs: "*c'est une voiture*" peut être un jugement de fait ou un jugement de valeur dans un contexte donné (il n'y a pas de critères permettant de différencier fait et valeur sans référence au contexte, voir Dominicy sd 14-17). Mais "*c'est une vraie voiture*" est uniquement un jugement de valeur. La technique de *dissociation* (Perelman 1977, chapitre XI), est étroitement associée à l'extraction des jugements de valeur dans des jugements apparemment de fait; on pourrait la considérer comme une opération de valorisation/dévalorisation (disqualification), consistant à scinder tout énoncé en deux énoncés de valeur, l'un valorisé (orienté) positivement et l'autre négativement.

La totalité des «objets de l'argumentation», c'est-à-dire des catégories de données utilisées en argumentation, et sur lesquelles on peut être en accord ou en désaccord, sont répartis en deux classes, *le réel* vs *le préférable*, opposition dans laquelle on reconnaît l'antagonisme fait / valeur. La catégorie du préférable regroupe «les valeurs, les hiérarchies et les lieux du préférable». La catégorie du réel est constituée

par «les faits, les vérités et les présomptions») (*Traité*, p. 88). Cette opposition entre deux types «d'objets» se répercute sur le concept d'auditoire et de genre rhétorique.

La notion de valeur est classiquement définie en opposition à celle de vérité et les jugements de valeur sont opposés aux jugements de réalité: les faits sont constatés et s'imposent, alors que les jugements de valeurs doivent être justifiés et font l'objet d'adhésion. Le *Traité* maintient l'opposition à titre «précaire» (*Traité*, p. 680) et pour des débats particuliers. (cf. plus haut). Il s'ensuit que les valeurs «sont des objets d'accord ne prétendant pas à l'adhésion de l'auditoire universel» (*Traité*, p. 101), mais seulement d'auditoires particuliers. Il s'ensuit que les valeurs dites universelles «telles que le Vrai, le Bien, le Beau, l'Absolu» ne le sont «qu'à la condition de ne pas spécifier leur contenu». Elles sont «le cadre vide» adapté à tous les auditoires, et, en tant que tel, de purs outils de persuasion (*Traité*, p. 102).

Le processus d'acquisition des valeurs est différent du processus d'acquisition de la vérité. Les valeurs sont acquises en particulier à travers l'éducation et le langage. Elles font l'objet de renforcements spécifiques à travers le genre épidictique. Les genres délibératif et judiciaire sont des genres argumentatifs (visant à la prise de décision collective en situation de conflit de points de vue); l'épidictique a un statut tout différent, dans la mesure où il n'admettrait pas la contradiction. Son objet est le renforcement de l'adhésion aux valeurs du groupe «sans lesquelles les discours visant à l'action ne pourraient trouver de levier pour *émouvoir* et *mouvoir* leurs auditeurs» (Perelman 1977, p. 33; je souligne).

Les valeurs sont traitées au moyen des lieux, que le *Traité* définit comme «des prémisses d'ordre général permettant de fonder des valeurs et des hiérarchies», et qui correspondent aux lieux de l'accident des *Topiques* d'Aristote (*Traité*, p. 113): il s'agit d'abord des lieux de la quantité, de la qualité, de la permanence etc. Ces lieux sont distingués des «techniques argumentatives», et des types d'arguments, que le *Traité* étudie par ailleurs en détail.

Chapitre 5

Théorie des fallacies: Une argumentation sans sujet ni affect?

La rupture entre rhétorique (argumentative) et théorie de l'argumentation se joue sur la question de la personne et des émotions. La théorie dite "standard" de l'argumentation critique introduit la notion de sophisme d'émotion, ou de fallacie a*d passiones* qui fait des émotions le polluant majeur du discours. La théorie des fallacies est la seule théorie de l'argumentation qui s'occupe réellement des émotions, mais c'est pour les éliminer; comme si le discours argumentatif, pour être recevable, devait d'abord expulser ses acteurs.

Prise à la lettre, cette exigence normative ferait du discours argumentatif idéal un discours an-émotif, c'est-à-dire un mode d'expression quasi-pathologique qui ne peut être proposé en modèle pour l'argumentation ordinaire. L'éradication n'est pas la seule solution. Comme tous les événements argumentatifs, l'émotion se gère en fonction des contraintes de genre et de situation, et les personnes en charge de cette gestion sont les participants à l'événement eux-mêmes.

1. L'enthousiasme pour les fallacies d'émotion

La parole rhétorique oriente les émotions et construit la personne en fonction des intérêts qui définissent le locuteur dans une situation où ses conclusions sont ou peuvent être mises en question. La théorie critique de l'argumentation estime que le discours ne peut être tenu pour rationnel que si l'éthos est rigoureusement épuré, normé et si l'on s'est débarrassé des affects. Ce réajustement du système de l'argumentation, qui cesse d'être une logique du sujet pour devenir uniquement une logique d'objets, coupés des sujets, est l'objectif de la théorie qu'Hamblin désigne comme le «traitement

standard» des fallacies. Une fallacie est une «pseudo-argumentation», pour reprendre le titre de W. W. Fearnside, *Fallacies – the counterfeit of argument* (1959)[34]. Dans *Fallacies* (1970, non traduit en français) Hamblin a fait l'histoire de ce concept depuis Aristote. Il a montré les insuffisances du «traitement standard» et proposé une approche des fallacies à partir d'une logique dialogale. Cet ouvrage fondamental a ouvert la voie aux travaux de la pragma-dialectique, à ceux de Woods et Walton (1989, 1992) et au courant de la Logique informelle (Informal Logic) de Blair et Johnson (1980). Mais l'approche standard reste bien vivante en ce qui concerne l'attitude vis-à-vis des émotions.

On a globalement deux attitudes prescriptives vis-à-vis des émotions: la rhétorique les instrumentalise en affirmant la priorité des émotions dans le discours public à visée socio-politique; la théorie des *fallacies* les rejette radicalement, au nom d'une critique logico-épistémique des argumentations, y compris celles qui apparaissent dans le langage et les situations ordinaires.

Il y a *argumentum ad passiones*, appel aux émotions, aussi bien à des émotions négatives, comme le désir de vengeance, qu'à des émotions positives, comme l'enthousiasme, lorsque l'émotion se substitue au raisonnement. Le paquet d'émotions ramassé sous le terme général de pathos est invalidé sous l'étiquette globale d'argument *ad passiones*: «I add finally, when an argument is borrowed from any Topics which are suited to engage the Inclinations and Passions of the Hearers on the side of the speaker, rather than to convince the Judgement, this is *Argumentum ad Passiones*, an Address to the passions: or, if made publickly, 'tis called an Appeal to the People» (I. Watts, *Logick*, 1725, cité in Hamblin 1970, p. 164). Le cas le plus connu d'argumentation *ad passiones*, c'est-à-dire faisant appel à l'émotion est peut-être l'*argumentum ad misericordiam*, l'appel à la pitié[35]. Il s'agit d'un argumentation «engaging the hearer's emotions to the detriment of his good judgement» (Hamblin 1970, 43). Pour le "traitement standard" des fallacies, cette perversion du jugement par le sentiment caractérise toutes les formes d'appel aux émotions ou aux passions.

34 Cité in Hamblin 1970.

35 A ma connaissance, la littérature «standard» sur les paralogismes n'exploite pas les riches observations faites par les anciens rhétoriciens sur la *miseratio*, ou appel à la pitié. Cf. *Rhétorique à Herennius*, p. 80-83.

Dans la littérature, on trouve "fallacie *ad passiones*" ou "argument *ad passiones*". Nous utiliserons les deux formes, sachant que ni l'une ni l'autre n'est satisfaisante, car ce qui est visé est moins *une forme d'argument*[36] qu'un discours marqué, à tous les niveaux par l'émotion. D'autre part, parler de *fallacie*, c'est simultanément désigner une forme d'argument et l'évaluer négativement, la déclarer invalide, sophistique; parler d'*argument* suppose que l'on suspende au moins provisoirement l'évaluation, ou, au moins qu'on reconnaisse que la question de la validité de la forme désignée mérite discussion.

La liste classique des fallacies aristotéliciennes[37] ne mentionne pas de telles fallacies d'émotion. En revanche, on les rencontre massivement dans l'énumération faite par Hamblin des "arguments en *ad*", énumération rébarbative et qui entend bien l'être: «the *argumentum ad hominem*, the a. *ad verecundiam*, the a. *ad misericordiam*, and the *argumenta ad ignorantiam*, *populum*, *baculum*, *passiones*, *superstitionem*, *imaginationem*, *invidiam* (envy), *crumenam* (purse), *quietem* (repose, conservatism), *metum* (fear), *fidem* (faith), *socordiam* (weak-mindedess), *superbiam* (pride), *odium* (hatred), *amicitiam* (friendship), *ludicrum* (dramatics), *captandum vulgus* (playing to the gallery), *fulmen* (thunderbolt), *vertiginem* (dizziness) and *a carcere* (from prison). We feel like adding *ad nauseam* – but even this has been said before» (Hamblin 1970, p. 41). *Toutes* les formes mentionnées dans cette liste font référence aux personnes engagées dans l'argumentation, via leurs croyances, leurs intérêts et leurs émotions.

Hamblin termine par la mention ironique de l'expression *ad nauseam*[38], qui renvoie à une émotion, et même à une émotion de base, le *dégoût*; on ne sait trop si ce dégoût vise le fond ou la forme de ce discours. Chacun peut, évidemment penser ce qu'il veut de cette façon de désigner les arguments; les paragraphes qui suivent s'efforceront d'apporter les clarifications nécessaires.

36 "*Je le hais, donc je le condamne*": voir Chapitre 5

37 Voir Annexe "Fallacie, théorie des fallacies".

38 Au sens strict, l'argumentation *ad nauseam* est un discours qui ne fait que répéter sa conclusion.

Excursus: Les noms latins des arguments

La terminologie pour désigner les arguments et les fallacies utilise, en effet, couramment des étiquettes latines. Cet usage, parfois sauvage, du latin, pose problème.

On peut y voir une survivance s'expliquant par l'importance qu'avait conservée, à l'époque moderne, le latin dans la langue du droit, de la philosophie et de la logique. Le maintien de ce système de désignation n'est pas plus étrange que celui, bien établi, qui est utilisé pour les figures de rhétorique. Il tendait à doter l'étude critique du raisonnement d'un langage technique, en diffusant au passage un parfum d'autorité cicéronienne. Cet usage du latin est entièrement comparable à celui qui est fait actuellement de l'anglais. Cependant, il apparaît très excluant au non latiniste; dans de nombreux cas, ce latin d'occasion apparaît comme fautif, gratuit, jargonnant et finalement ridicule, particulièrement lorsqu'il existe des termes français dont l'usage est bien établi pour désigner le même type d'argument. Nous nous proposons en outre de montrer qu'il est superflu, au moins en ce qui concerne l'analyse de l'émotion dans l'argumentation et dans le discours en général.

Reste qu'on rencontre constamment ces étiquettes latines dans la littérature sur les fallacies, qu'elles ne sont plus comprises, qu'elles ont joué et qu'elles jouent encore un rôle lorsqu'il s'agit de discuter la question de l'émotionnel et du rationnel dans le cadre de l'argumentation. C'est pourquoi nous avons pris le parti de les définir et de les commenter; à notre connaissance, cette question n'est jamais traitée systématiquement dans la littérature argumentative. L'annexe "Les fallacies en *ad*–" propose donc une liste de ce type de fallacies, avec, pour chacune d'elles, une traduction du substantif latin et un équivalent en anglais et en français. Au risque de redondance, ces données sont rappelées en note lorsque cela nous a semblé pouvoir faciliter la lecture.

D'une façon quasi-générale, ces étiquettes latines sont de la forme "*argument* + locution latine (préposition latine + substantif latin)". Trois prépositions sont utilisées:

"argument *ex* –": arg. *ex datis*[39] (cette construction en *ex* est la moins courante)
"argument *ab*[40] –": arg. *ab auctoritate*[41]
"argument *ad* –": arg. *ad passiones*[42]

Les étiquettes "arg. *ex* –" et "arg. *ab* –" ne sont pas utilisées pour désigner des formes d'appel à l'émotion ou à l'éthos. L'étiquette "arg. *ad* –" est en revanche courante pour ce type de désignation. Elle peut se réclamer notamment de Locke ou de Bentham; Locke a défini quatre formes d'argument, *ad verecundiam*, *ad ignorantian*, *ad hominem* et *ad judicium* (Locke 1690/[1972], §19-22). Bentham utilise et définit les étiquettes *ad superstitionem, ad verecundiam, ad odium, ad metum, ad quietem, ad socordiam, ad judicium, ad imaginationem, ad superbiam, ad invidiam*. (Bentham 1824/1996, *passim*).

Cette forme d'étiquette ne désigne pas exclusivement des arguments ayant un contenu émotionnel-personnel. Il existe en effet des "arguments *ad* –" orientés vers les choses. C'est par exemple le cas des arguments sur le fond, dits *ad rem* et *ad judicium*.[43]

Certaines étiquettes désignant des arguments *ad passiones* sont très peu usitées. D'autres sont monnaie relativement courante dans les théories normatives de l'argumentation; d'autres enfin ont une existence para-théorique, comme *ad crumenam*, l'argument du porte-monnaie, qui apparaît dans la bouche du narrateur au chapitre 37 de *Tristram Shandy*[44].

39 Lat. *datum*, "don, présent"; l'étiquette *ex datis* est utilisée en anglais et en français ; voir plus loin, *ad hominem*.

40 *Ab* devant voyelle, *a* devant consonne. C'est le syntagme utilisé en latin classique pour désigner les arguments.

41 Lat. *auctoritas* "autorité"; angl. *argument from authority*; fr. *argument d'autorité*.

42 Lat. *passio* "passion, émotion"; angl. *appeal to emotion*; fr. *appel à l'émotion*.

43 *Ad rem*: lat. *res*, "réalité, chose; point de discussion, question"; ang. *argument addressed to the thing, to the point, dealing with the matter at hand*; fr. *argument sur le fond*.
Ad judicium: lat. *iudicium*, "faculté de juger, tribunal, sentence"; ang. 1. *argument appealing to the judgment*; 2. *to common sense*; fr. *argument sur le fond*.
Voir Annexe "Arguments sur le fond: *Ad rem*, *ad judicium*".

44 Sur ce thème des étiquettes latines désignant des formes d'argumentation, on lira avec profit le chapitre I, XXI de cet ouvrage de Sterne, qui cite certaines fallacies en *ad* bien connues et définit quelques formes très originales.

Les paragraphes qui suivent focalisent sur l'élément personnel (argument éthotique) et émotionnel de ces fallacies; ils ne prétendent pas résumer toutes la littérature qui les discute.

2. L'éthos fallacieux

Commentant une citation de Whately sur quatre fallacies en *ad* (*ad hominem* ("or personal argument"), *ad verecundiam*, *ad populum*, *ad ignorantiam*[45], Walton remarque que «when Whately characterized all [four][46] of these *ad* fallacies as belonging to a special class of arguments, he contrasted them with the *argumentum ad rem* (argument towards the thing). He also added that the *argumentum ad judicium* was probably the same thing as the *ad rem*. What Whately apparently meant here was that all [four][47] of the *ad* fallacies listed have a 'personal' element, meaning that they are source-based in some way, directed at a source or person (a participant in argument) rather than at just "the thing" itself. They have a "subjective" quality, as opposed to the objective evidence traditionnally appealed to in argumentation» (Walton 1992, p. 6).

C'est bien cette dimension subjective que veut éliminer la théorie standard des fallacies. Ce paragraphe récapitule des formes d'argumentation fondées sur les croyances d'un individu ou d'un groupe particulier; comme ces croyances, sont, d'une part, toujours limitées, et d'autre part articulées en fonction d'émotions, d'intérêts, de valeurs et d'urgences subjectives, elles

45 L'argument *ad hominem* (du latin "homme") ne prend en compte que les croyances de l'auditoire. L'argument *ad ignorantiam* ("ignorance") valide une argumentation sur le fait qu'on n'en a pas de meilleure. L'argumentation *ad populum* ("peuple") correspond au discours démagogique. L'argumentation *ad verecundiam* ("modestie") justifie le fait de ne pas oser porter la contradiction parce qu'on s'estime en position trop basse. Toutes ces étiquettes sont utilisées en anglais et en français.

46 Walton parle de six *ad fallacies*. Whately mentionne bien six étiquettes en *ad*, dont quatre désignent des arguments fallacieux (*ad hominem, ad verecundiam*, *ad populum*, *ad ignorantiam*) et deux étiquettes synonymes, *ad rem* et *ad judicium*, qui désignent une forme d'argumentation considérée comme potentiellement valide aussi bien par Whately que par Walton (Whately, 1832 / 1858, p. 170).

47 *idem*.

se trouvent automatiquement invalidées par une logique qui se veut à la fois "pure" et "ordinaire".

Arguments supposant une évaluation des conséquences – Les arguments par les conséquences *(ad consequentiam)*, et la réfutation par les conséquences absurdes *(ad incommodum)*[48] supposent une évaluation faisant intervenir les valeurs et les émotions de la personne.

Tout dépend en effet des conséquences: s'il s'agit de conséquences logiques, on est dans le schéma de la déduction logique et du raisonnement par l'absurde, forme d'argument valide qui ne fait intervenir en rien la personne. Mais dès que l'on passe au lien causal, qui se réduit la plupart du temps au roman causal de l'argumentation pragmatique (Plantin 1990, p. 214-224), la personne intervient par le biais de son évaluation des conséquences comme positives (*adoptons la mesure proposée!* – poussée émotionnelle positive) ou négatives (*rejetons la mesure imposée!* – poussée émotionnelle négative).

Conclusions tirées du défaut de savoir d'une personne (*ad ignorantiam*)[49] – Locke définit l'argument par l'ignorance comme la stratégie de celui qui met en demeure son adversaire d'accepter son argument ou d'en fournir un meilleur (Locke 1690/[1972], L. IV, chapitre XVII, §20). Il n'y a ici aucune relation avec une émotion quelconque, sauf peut-être le désir de conclure sur le point en question. La conclusion n'est pas positivement établie, mais simplement faute de mieux, c'est-à-dire relativement à un état local de savoir, ou plutôt d'ignorance d'un groupe donné.

Arguments fondés sur des prémisses non pas universelles mais admises par une personne ou par un groupe: argument *ad hominem*[50], ar-

48 *Ad consequentiam:* lat. *consequentia*, "suite, succession"; ang. *argument from consequences*; fr. *argument par les conséquences*.
Ad incommodum: lat. *incommodum*, "inconvénient, désavantage"; ang. *reduction to the uncomfortable*; fr. «*argument qui jette dans l'inconvénient*» (Bossuet), ou *réfutation par les conséquences indésirables*.

49 *Ad ignorantiam*: lat. *ignorantia* "état d'ignorance"; ang. *appeal to ignorance*; fr. *argument par l'ignorance*.

50 *Ad hominem*: lat. *homo*, "être humain"; étiquette utilisée en anglais et en français.

gument du grand nombre[51] – L'étiquette *ad hominem* est conservée telle quelle en français. L'argumentation *ad hominem* est un jeu développant et réarticulant les actes, les croyances ou les paroles de l'interlocuteur. Elle est donc liée de façon intrinsèque à l'éthos de l'interlocuteur dans sa dimension d'expert.

Dans sa variante négative, elle sert à délégitimer un interlocuteur en montrant qu'il agit, pense ou parle de façon contradictoire. Dans sa version positive, elle correspond à un raisonnement qui part des croyances, des désirs et des discours de quelqu'un pour en développer les conséquences (on parle alors plus précisément d'argumentation *ex datis*). Le conseiller du prince, en principe, conseille *ex datis*.

Sous ses deux formes, l'argumentation *ad hominem* n'a rien d'émotionnel, à la différence de l'attaque personnelle *ad hominem*, dite *abusive ad hominem*, ou *ad personam*, qui, elle, est liée essentiellement à l'émotion. Les règles de la politesse courante la réprouvent, si nécessaire le juge la condamne.

L'argument du grand nombre est lié à l'argument *ad populum* (*appeal to the people, appeal to the masses*), ainsi qu'à l'argument d'autorité. Une croyance est validée non plus par la qualité de la personne qui la soutient (comme dans *ad verecundiam*); ni par le fait que quelqu'un la soutient (*ad hominem*), mais par le nombre de ceux qui l'ont adoptée. Il peut y avoir dans ce cas une stratégie psychologique d'affiliation au groupe.

Arguments fondés sur des prémisses déclarées invalides: appel à la foi[52], à l'imagination, à des croyances stupides, ou superstitieuses[53] – Comme pour l'argument *ad hominem* et l'argument du grand nombre, ces prémisses admises au sein de certains groupes sont dites fallacieuses parce que non universelles. Il s'agit d'arguments tirés non pas des choses elles-

51 *Ad numerum*: lat. *numerus*, "nombre"; ang. *appeal to the number*; fr. *argument du grand nombre*.

52 Voir Annexe "*Ad fidem*"

53 *Ad fidem*: lat. *fides*, "foi"; ang. *appeal to faith*; fr. *appel à la foi*.
Ad imaginationem: lat. *imaginatio*, "imagination"; ang. *appeal to imagination*; fr. *appel à l'imagination*;
Ad socordiam: lat. *socordia*, "stupidité"; ang. *appeal to stupidité*; fr. *appel à la stupidité*.
Ad superstitionem: lat. *superstitio*, "superstition"; ang. *appeal to superstition*; fr. *appel à la superstition*.
Les deux dernières étiquettes sont de Bentham.

mêmes *(ad rem)* mais de croyances, de représentations considérées comme fausses, invalides car religieuses, superstitieuses, imaginaires ou simplement stupides, par l'évaluateur qui parle au nom du vrai. La foi, la superstition, l'imagination, la stupidité ne sont pas des émotions, à moins de caractériser comme "émotionnelles" toutes les croyances que l'on ne partage pas. Ces rapprochements peuvent sembler bizarres, mais ils sont bien présents dans la littérature, comme en témoigne l'association des passions avec l'imagination, les préjugés et les Idoles baconiennes (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1958/1976, p. 629-31; p. 691; voir Chapitre 4).

Dans le cas général, l'étiquette désignant un type d'argument spécifie le contenu de l'argument: l'argument fait référence à l'autorité, aux conséquences, aux croyances de la personne, à l'émotion en général ou à telle émotion particulière, etc. ; puis cet argument est éventuellement évalué dans une seconde étape, normative. Pour les cas qui nous occupent, l'étiquette est directement normative, on ne peut pas dire que tel argument fait appel à la stupidité, à la superstition, voire à l'imagination sans l'invalider; tout le monde ne sera pas d'accord pour mettre dans le même sac *l'appel à la foi*, qui représente une catégorie essentielle en théologie (voir Annexe 4, *Ad fidem*). Ces différents *appels* se fondent sur les mécanismes du raisonnement *ex datis*, leur seule spécificité est de partir de croyances que l'évaluateur ne partage pas, et parfois pour d'excellentes raisons.

Pour toutes ces formes, c'est la personne en tant que synthèse de représentations intellectuelles qui est en jeu. Ce système ne met pas en cause, ou en seconde intention seulement, les émotions. Il en va tout autrement avec l'affaire de la fallacie *ad verecundiam* exemplaire dans l'articulation qu'elle opère des émotions à l'autorité: elle est la *fallacie éthotique* (*ad mores*) par excellence.

Autorité ou pusillanimité? *Ad verecundiam*, ou la modestie mal placée – La catégorie de l'éthos a une dimension pathémique qui doit être traitée dans le cadre général d'une théorie de l'affect dans le discours; il s'ensuit que l'interdit que certaines théories critiques de l'argumentation font peser sur les émotions touche obligatoirement l'éthos. La dimension pathémique est au service d'une intention stratégique: il ne s'agit pas de partager son émotion pour en jouir ou en souffrir en commun, mais de la fonctionnaliser

et de la canaliser en fonction d'un objectif pratique. Quant à la dimension autoritaire de l'éthos, elle est au centre des préocccupations de la théorie argumentative, qui en traite sous le nom d'argument *ad verecundiam*.

Locke a proposé sous le nom de fallacie *ad verecundiam* une critique radicale de l'autorité éthotique. Les théories de l'argumentation traduisent parfois "argument *ad verecundiam*" par "argument d'autorité", or le mot latin v*erecundia* signifie "modestie", comme le précise bien Locke: l'argument *ad verecundiam* est bien un argument d'autorité, à la réserve près qu'il s'agit exactement du contraire. Il est donc nécessaire de revenir à la très claire définition qu'en donne Locke: «le premier [de ces arguments] est de citer les opinions des personnes qui par leur esprit, par leur savoir, par l'éminence de leur rang, par leur puissance, ou par quelque autre raison, se sont fait un nom et ont établi leur réputation sur l'estime commune avec une espèce d'autorité. Lorsque les hommes sont élevés à quelque dignité, on croit qu'il ne sied pas bien à d'autres de les contredire en quoi que ce soit, et que c'est blesser la modestie de mettre en question l'autorité de ceux qui en sont déjà en possession. Lorsqu'un homme ne se rend pas promptement à des décisions d'auteurs approuvés que les autres embrassent avec soumission et avec respect, on est porté à le censurer comme un homme trop plein de vanité; et l'on regarde comme l'effet d'une grande insolence qu'un homme ose établir un sentiment particulier et le soutenir contre le torrent de l'antiquité, ou le mettre en opposition avec celui de quelque savant docteur, ou de quelque fameux écrivain. C'est pourquoi celui qui peut appuyer ses opinions sur une telle autorité, croit dès-là être en droit de prétendre la victoire, et il est tout prêt à taxer d'impudence quiconque osera les attaquer. C'est ce qu'on peut appeler, à mon avis, un argument *ad verecundiam*» (Locke, 1690/[1972], L. IV, chapitre XVII, §19).

La situation mise en scène est celle d'une interaction, où l'un des partenaire «cite» une opinion qui fait autorité; le personnage auquel est attribué l'autorité combine les effets d'éthos et d'expertise. Il ressort des éléments de portraits contenus dans ce passage que l'autorité à laquelle il s'agirait de s'opposer relève de l'éthos de réputation, dérivée du statut social *(rang, puissance, dignité)* ou intellectuel *(savoir, auteur approuvé, savant docteur, fameux écrivain)*; l'autorité religieuse n'est pas mentionnée explicitement.

Il est remarquable que Locke ne censure pas cet usage des opinions autorisées dans un premier tour de parole. Sur ce premier tour on peut enchaîner par un second tour qui le met en question, en le contredisant directement ou seulement indirectement en faisant état d'un sentiment particulier différent. Le problème surgit alors au troisième tour, qui prétend imposer silence à l'objection, non pas en la réfutant sur le fond (en adoptant une ligne argumentative que Locke appelle *ad judicium*), mais en se livrant à une évaluation négative de la personne qui la soutient (attaque personnelle, dite *ad personam*)[54] à laquelle est attribué un défaut de caractère moral: la réfutation blesse la modestie, elle dénote *vanité*, *insolence*, *impudence*.

Le problème n'est donc pas localisé au premier tour où s'affirme l'autorité, mais au troisième, qui rend impossible la discussion de ce qui a été avancé sur la base de l'autorité. Comme le signifie l'étiquette "argument de la modestie", la fallacie est commise soit par celui qui se livre à la manœuvre d'intimidation[55], soit par celui qui ne formule pas l'objection par crainte de l'insulte qu'il va s'attirer, ou parce qu'il a intériorisé sa propre insuffisance: c'est une fallacie non pas d'autorité mais de pusillanimité.

Le problème de l'autorité est donc recadré par Locke comme celui de l'interaction autoritaire, c'est-à-dire d'un dialogue où il est fait usage d'une autorité, au premier tour de parole par citation, au troisième en imposant silence au nom de l'autorité, en considérant donc que l'autorité citée donne au citeur le pouvoir de faire taire son opposant, c'est-à-dire de clore la discussion. Le problème réside donc moins dans l'affirmation d'autorité (le locuteur ne peut pas parler autrement que dans la position qui est la sienne, avec son corps, dans sa société, dans sa communauté de pensée et dans son temps), que dans la possibilité de contredire l'autorité. La modestie, le respect des faces, des règles de politesse, la préférence pour l'accord, sont autant d'inhibiteurs intellectuels.

On en conclut que ce qui est fallacieux ou non, c'est l'échange dans sa globalité. Il est impossible de dire si l'énoncé "*Le Maître l'a dit!*" est ou non fallacieux. Tout dépend de sa position dans le dialogue: s'il s'agit d'un

54 A une évaluation laudative de la personne citée au premier tour répond une évaluation négative du contradicteur. Dans les deux cas, la discussion sur les opinions est remplacée par une évaluation des personnes qui les soutiennent.

55 Par un rappel à la "loi de modestie". C'est bien cette règle de politesse qui est déclarée fallacieuse en contexte argumentatif.

énoncé d'ouverture, il ne l'est pas; s'il s'agit d'un énoncé de fermeture d'interaction – *magister locutus est* "Le Maître a parlé", sous entendu, "*il faut se taire*" –, il l'est. Nous ne traiterons pas davantage ici la question de l'argument d'autorité et des contre-discours qui lui sont opposables. La prise en compte de l'autorité par les théories contemporaines de l'argumentation se limite le plus souvent à l'autorité cognitive, et passe sous silence l'autorité charismatique et administrative, coupant ainsi l'autorité des émotions et du pouvoir.

Comment se libérer d'un éthos envahissant

La production d'éthos est une manœuvre stratégique par laquelle l'orateur s'efforce d'être crédible pour accréditer son discours. Il jette sa personne dans la bataille; or la théorie critique de l'argumentation répugne à voir ainsi le dire se mélanger au dit et les personnes se jeter, ou être jetées, dans la balance. C'est pourquoi *elle protège l'allocutaire* par une critique de l'éthos comme critique de l'argument d'autorité, et *elle protège le locuteur* en n'acceptant pas les arguments *ad personam*, pour se centrer uniquement sur les objets en cause.

Si on postule que seuls sont valides les arguments sur les choses elles-mêmes, l'éthos n'est rien d'autre qu'une forme d'emprise émotionnelle, une tentative fallacieuse d'intimidation de l'opposant, cherchant à inhiber la libre critique. Le récepteur doit se libérer méthodiquement de cette emprise, s'il veut avoir quelques chances d'avancer vers la vérité, au moins de penser et parler de façon pertinente. En conséquence, d'une part, la soumission à l'éthos rhétorique est analysée comme fallacie de modestie *(ad verecundiam)*; d'autre part l'éthos rhétorique lui-même est explicité discursivement comme argument d'autorité. Or cet argument d'autorité, en tant qu'il satisfait la condition de propositionalité est accessible à la réfutation; son autorité intervient comme preuve périphérique, par défaut, et peut être évaluée, principalement dans le cadre d'une problématique de l'expertise ou de la compétence sur le point en question.

3. Les émotions fallacieuses

Une mise en garde est nécessaire. La terminologie de l'argumentation appliquée à l'observation critique de l'émotion dans le discours est problématique. Un argument, c'est quelque chose comme un ensemble d'énoncés soutenant une conclusion; on peut certes trouver des discours comme "*à boire, par pitié!*" où on invoque directement une émotion à l'appui d'une demande de faire. Mais, d'une façon générale, l'émotion, l'expression de l'engagement personnel dans le discours, ne sont pas des phénomènes discursifs limités, locaux, strictement assignables à un mot ou à un énoncé; elles se diffusent sur tout un discours. C'est pourquoi on parlera plus généralement de "discours faisant appel à (telle ou telle) émotion", ou "d'appel à l'émotion". En conséquence, nous proposerons d'abandonner cette approche locale de l'émotion au profit d'une approche globale, pluri-niveaux, lorsqu'il s'agira de jeter les bases d'une théorie de l'émotion dans le discours.

La croisade contre le mal: l'enthousiasme contre les fallacies d'émotion

La problématique des émotions est essentielle pour la rhétorique argumentative, préoccupée d'efficacité sociale de la parole, et par conséquent, tenue par le souci de l'adéquation descriptive. La théorie standard des fallacies, dont l'influence reste forte sur les approches normatives de l'argumentation, semble penser que tout irait mieux dans un monde enfin rationnel – sinon raisonnable – si l'on pouvait se débarrasser des émotions. Cette condamnation des émotions doit avoir elle-même quelque chose de passionnel, si on en juge par le succès qu'elle rencontre dans les pages internet où l'on discute d'argumentation et de fallacies.

Introduire un affect dans le discours, ce serait commettre un sophisme d'appel aux émotions. A titre d'exemple, la liste suivante de fallacies d'émotion est extraite du site, par ailleurs très utile, de l'*International Encyclopedia of Philosophy*[56]:

56 *Internet Encyclopedia of Philosophy*, abrégé en *IEP*. http://www.iep.utm.edu/f/fallacy.htm.

abusive *ad hominem*
ad baculum > scare tactics
ad crumenam > appeal to money
ad misericordiam > appeal to emotions
ad novitatem > bandwagon
ad numerum > appeal to the people
ad populum > appeal to the people
ad verecundiam > appeal to authority
appeal to:
- emotions: anger, fear, grief, love, outrage, pity, pride, sexuality, sympathy, relief, and so forth.
- force > scare tactic
- to the masses
- to the people
- pity > emotions
- snobbery > emotions
- vanity > emotions

argument from:
- outrage > emotions
- popularity > appeal to the people
- misleading vividness

pathetic fallacy
smear tactics
superstitious thinking

Comme on le voit, l'étiquette en "*ad* –" est utilisée pour désigner des arguments qui ont un contenu émotionnel évident, faisant intervenir des intérêts ou mettant en jeu la personne. Dans le détail, les types de manœuvres argumentatives visées sont parfois peu claires, les définitions proposées sont rares, souvent elliptiques et parfois contradictoires; et le sens de l'expression en contexte semble parfois très éloigné du sens de l'expression latine. Il n'empêche que le sens général de la manœuvre est parfaitement cohérent, encore qu'il ne soit, à ma connaissance, jamais explicité dans la littérature sur les fallacies: il s'agit d'exclure du discours rationnel-raisonnable toute dimension pathémique, c'est-à-dire de fonder une vision anti-rhétorique du discours argumentatif.

On peut le montrer par l'examen des principales étiquettes dont on viendrait à penser qu'elles sont utilisées pour dissuader le lecteur de

s'intéresser sérieusement au lien du rationnel et de l'émotionnel dans le discours argumentatif; il vaut néanmoins la peine d'en faire une bonne fois le tour. Les étiquettes qui seront mentionnées étant utilisées surtout dans la littérature anglaise sur les fallacies, l'appellation anglaise a été conservée. A titre de suggestion, ont été signalées celles de ces fallacies d'émotion qui sont des péchés ou des vertus[57]. Les commentaires exposent les premières questions qui émergent si l'on décide de considérer comme fallacieux les discours mobilisant ces émotions.

Emotions en général – L'appel aux émotions, quelles qu'elles soient, est prohibé sous plusieurs noms, *pathetic fallacy*, ou fallacie *ad passiones*, comme en témoigne la liste citée plus haut, qui énumère *colère*, *peur*, *chagrin*, *amour*, *indignation*, *fierté*, *sexualité*, *sympathie*, *soulagement*, etc [*anger*, *fear*, *grief*, *love*, *outrage*, *pity*, *pride*, *sexuality*, *sympathy*, *relief*, *and so forth*]; les entrées particulières ajoutent les fallacies de *snobisme méprisant* [*snobbery*] et de *vanité* [*vanity*]. C'est bien tout le champ de l'émotionnel qui est couvert par cette énumération ouverte.[58]

Amitié[59] – L'appel à l'amitié est un ressort fondamental du pathos aristotélicien (voir Chapitre 2). On peut invoquer un lien d'amitié pour soutenir une demande de croire ou de faire. On ne croit pas forcément quelque chose parce que c'est un ami qui le soutient, mais il n'est pas idiot de croire plus volontiers ses amis: ils peuvent certes *se* tromper, mais au moins, par définition, ils ne cherchent pas à *nous* tromper. S'il s'agit d'une demande de faire, alors, bien entendu, l'argument est bon: j'aide plus volontiers mes amis que le premier venu, qui, d'ailleurs en général ne me le demande même pas. Si j'ai besoin d'une aide, je me tourne d'abord vers mes amis et mes

57 Voir au Chapitre 5 l'Annexe "Péché".

58 La stigmatisation d'un discours comme passionnel *donc* "illogique", est une procédure typique de la façon de faire du théoricien des fallacies: "Moi, en ma qualité de logicien, je suis habilité à porter un diagnostic scientifique sur ce discours, et je le déclare pervers et perverti par l'émotion" – un argument *ad fallaciam* (Plantin 1995a). Il faut souligner que le *Traité* de l'argumentation échappe à cette facilité, en abaissant d'un cran, sans les mentionner, mais d'une façon décisive, les affirmations de la théorie des fallacies, pour faire de cette notion non pas un concept théorique, mais simplement un instrument commode pour les acteurs engagés dans la discussion (voir Chapitre 3).

59 *Ad amicitiam*, lat. *amicitia*, "amitié"; ang. *argument from friendship*; fr. *appel à l'amitié*.

parents, si j'ai la chance d'en avoir. En outre, comme dire qu'on est l'ami de quelqu'un c'est dire qu'on empathise en permanence, qu'on ressent les choses comme lui, cette communauté de sentiment permettant de faire l'économie de l'argumentation.

L'amour rejoint l'amitié dans la liste des fallacies. On regrette vivement que même le *sex appeal (appeal to sexuality)* n'échappe pas à la condamnation.

Haine et mépris[60] **–** La paire amitié/haine est un des couples fondamentaux de la *Rhétorique* d'Aristote. Dans la théologie chrétienne, l'appel à la haine est un péché (a contrario: "*aimez-vous, au moins supportez-vous les uns des autres*"). Le cas de l'argument de "l'appel à la haine", que ce soit vis-à-vis d'un groupe ou d'une personne, est exemplaire. Le logicien, en tant que tel n'a rien à dire sur les discours de haine. Le citoyen, le militant, le moraliste, le politiste beaucoup, et évidemment le juge. Décider si un discours doit être rejeté comme un discours de haine n'est pas l'affaire du logicien mais de tous les gens concernés par ce discours[61], et ils sont nombreux.

Indignation, colère – Le terme anglais *outrage* désigne une fallacie d'émotion. Le mot *outrage* désigne soit un acte violent et cruel, soit l'indignation violente provoquée par un tel acte. Comme on n'ose croire que cette dernière soit déclarée fallacieuse, il faut donc penser que sont déclarés fallacieux les actes de cruauté, ce qui est bien le moins que l'on puisse faire. Il se peut que l'étiquette ne soit qu'une autre désignation de la fallacie d'attaque personnelle, dite"abusive *ad hominem*".

Attaque personnelle[62] – Le spécialiste des fallacies argumentatives déclare fallacieuses les «*abusive* ad hominem» comme les «*smear tactics*». Ce renfort est bienvenu, mais il arrive que les règles de site l'interdisent déjà, et, lorsque tout cela ne suffit pas, il reste d'une part le tribunal, et d'autre part, la liberté d'appeler *crapule* une crapule.

Tout le monde est d'accord pour condamner l'injure et la calomnie, le moraliste, l'homme de religion et le juge le font indépendamment du "logi-

60 *Ad odium*, lat. *odium*, "haine, antipathie"; ang. appeal to *hatred, to spite.*

61 Voir Annexe 2, "Qui évalue les fallacies?"

62 *Ad personam*, lat. *persona*, "masque, rôle, personne"; ang. *abusive* ad hominem; fr. attaque personnelle.

cien", mais si celui-ci veut absolument contribuer[63], pourquoi pas? Mais en le faisant *en tant que logicien de l'argumentation ordinaire* il engage les études d'argumentation dans une impasse peut-être pathologique (voir plus loin).

Apathie, inertie[64] **–** L'apathie, l'inertie sont des désignations relativement négatives du niveau de base an-émotionnel, c'est-à-dire de l'état de calme, sur lequel se détache l'émotion, dont elle part et auquel elle revient.

Bentham fait du topos "*laissez-nous tranquilles avec vos propositions!*" une fallacie politique (*ad quietem*) visant à rendre plus difficiles les innovations (Bentham 1824/1996). Aristote oppose le calme à la colère (voir Chapitre 2). Le problème discursif est évident: comment ramener au calme une foule excitée? Il est difficile de soutenir que cette opération est systématiquement trompeuse ou fallacieuse.

Envie – Les discours tendant à rendre A envieux de B sont déclarés fallacieux. L'envie est vile, c'est non seulement une fallacie mais un péché. Du point de vue non plus religieux mais argumentatif, on peut rapprocher *l'envie* de *l'émulation* (voir Chapitre 2), qui, elle, est une sorte de vertu.

Orgueil, fierté[65] **–** L'orgueil est un péché, et même capital (c'est-à-dire la source dont dérivent les autres péchés).

Dans le domaine politique, Bentham utilise l'étiquette *ad superbiam* [*popular corruption*] pour désigner les discours développant le topos "le peuple est corrompu (seules comptent les élites)", qu'il considère comme fallacieux. (Bentham 1824/1996). C'est l'argument symétrique de l'argument démagogique (*ad populum*).

On peut considérer que l'orgueil est le nom péjoratif de la fierté (voire de la dignité), et rejoindre par ce biais la problématique de l'émulation.

Modestie[66] **–** Au péché-fallacie d'orgueil s'oppose la modestie (lat. *verecundia*), qui a beau être une douce vertu, n'en est pas moins une fallacie. La

63 Au risque d'ailleurs de commettre la fallacie du *bandwagon*.

64 *Ad quietem*, lat. *quies*, "repos, neutralité politique, tranquillité"; ang. *appeal to repose, conservatism*; fr. *appel à la tranquillité, argument "laissez-nous tranquilles!"*

65 *Ad superbiam,* lat. *superbia,* "orgueil, fierté; despotisme"; ang. *argument of popular corruption*; fr. *appel au mépris des masses, argument du peuple corrompu.*

fallacie de modestie est commise par celui qui, par respect[67], s'incline devant un discours porté par un éthos fort; c'est une fallacie de soumission à un éthos envahissant (voir plus haut). La modestie, la *vergogne* (*verecundia*), est un mélange de crainte et de fausse honte – le *respect humain* de nos (arrières) grand'mères – qui fait qu'on n'ose pas soutenir publiquement sa foi et témoigner de la vérité.

Crainte[68] et désir – L'appel à la crainte est une désignation générique de la famille de discours sur "les menaces" construisant la peur. Ces discours sont de deux types, selon que le locuteur se présente comme rapportant des menaces extérieures ou comme lui-même menaçant. Dans ce second sens, le discours portant la menace a été abondamment désigné comme:

- menace du bâton (*ad baculum*), donc métonymiquement appel à la force, à la contrainte, stratégie de la peur;
- menace de la prison (*ad carcerem*);
- menace métaphorique de la foudre (*ad fulmen*, qui a donné le fr. *fulminer (des menaces)*);
- menace de frapper au portefeuille. L'*appeal to money* est défini comme une argumentation qui valide un énoncé parce que celui qui le soutient est riche: "il est riche, ce qu'il dit est vrai, ses décisions sont justes, ses choix sont corrects et ses goûts subtils; je le crois et suis son exemple" (*IEP*)[69]. On peut également appeler "argument du porte-monnaie" l'ar-

---

66 *Ad verecundiam*, lat. *verecundia*, "respect, modestie; crainte de la honte"; souvent rendu en ang. par *argument from authority*; fr. *argument de la modestie*.

67 *Ad reverentiam*, lat. *reverentia*, "crainte respectueuse"; anglais, *argument from respect;* fr. *argument du respect*.

68 *Ad metum*, lat. *metus*, "crainte, peur"; ang. *argument from fear, appeal to fear*; français, *appel à la peur*.
Ad baculum, lat. *baculum*, "bâton, sceptre"; ang. *ad baculum, argument from the stick;* fr. *argument du bâton*.
A carcere, lat. *carcer*, "prison"; menace de la prison.
Ad fulmen, lat. *fulmen*, "foudre"; métaphoriquement, violence.
Ad crumenam, lat. *crumena*, "bourse"; ang. *argument to the purse*; fr. *argument du portefeuille*.

69 L'argument *ad Lazarum* est l'argument opposé: "Il est pauvre, donc il dit la vérité" (Lazare est le pauvre de la parabole de l'évangile). Cet argument est de la famille de l'argument des simples: pauvres, enfants ("*la vérité sort de la bouche des petits enfants*") ou paysans du Danube de La Fontaine.

l'argument de la carotte et du bâton de celui qui impose ses décisions par des sanctions ("*frapper au porte-monnaie*") et des récompenses: "*Travaillez plus sinon vous serez renvoyés*" (menace) "*Travaillez plus, vous gagnerez plus*" (récompense).

"Faire peur" (*scare tactics*) est stigmatisé en anglais et en latin, comme une fallacie d'*appeal to force*, *ad baculum*. "*Que les bons se réjouissent et que les méchants tremblent*": serait-il fallacieux de faire trembler les méchants et de terroriser les terroristes? La dissuasion nucléaire est-elle, en plus, fallacieuse? Le discours social de la peur n'est évidemment pas l'affaire du "logicien" en tant que tel, mais celle du politique, ou tout simplement du citoyen.

Pitié[70] **–** Comme la modestie, la pitié a beau être une vertu, elle n'en est pas moins possiblement fallacieuse. Que l'*appeal to pity* soit fallacieux pourra troubler non seulement les bons catholiques au cours de la messe, sur le point de chanter "*Kyrie Eleison*" *("Seigneur prend pitié!")*, mais également les spécialistes de Rome, pour qui l'appel à la clémence du peuple – *provocatio ad populum* – est un droit absolu du peuple républicain. On laissera au théologien et à l'historien le soin de dire ce que sont et comment fonctionnent cette invocation ou ce droit, dans les groupes sociaux concernés.

Le rire et les sentiments populaires – La liste de Hamblin mentionne «*ad ludicrum* (dramatics), *ad captandum vulgus*[71] (playing to the gallery)». L'expression "playing to the gallery", ou "playing to the crowd" se dit d'un acteur dont le jeu démagogique fait appel aux goûts populaires. L'argument étend analogiquement cette stigmatisation de l'histrionisme à l'orateur *qui amuse la galerie*.

Enthousiasme – Du point de vue de leur fond émotionnel, on peut regrouper différentes étiquettes qui semblent toutes jouer plus ou moins sur la flatterie, pour s'attacher l'enthousiasme de groupe, mais qui peuvent aussi bien être analysées comme de simples fallacies de conformisme.

70 *Ad misericordiam*, lat. *misericordia*, "compassion, pitié"; ang. *appeal to pity;* fr. *appel à la pitié*.

71 *Ad ludicrum*, lat. *ludicrum*, "jeu, spectacle"; ang. *dramatics*; fr. *théâtralisme*.
Ad captandum vulgus, lat *captare*, "chercher à saisir, tâcher de gagner par insinuation"; *vulgus*, "le public, la populace".

Ad populum[72] – L'expression latine "argument *ad populum*" est usitée, particulièrement en anglais. On peut la traduire par appel au peuple, discours démagogique, peut-être, mais pas forcément par "argument populiste". *Ad numerum*, *bandwagon* sont de la même famille. Cette fallacie a une composante émotionnelle, dans la mesure où elle est liée négativement à la haine et au fanatisme, et positivement à l'enthousiasme.

Argument de la nouveauté [*ad novitatem*[73]] et *bandwagon fallacy* – L'*IEP* rapproche l'argument de la nouveauté de l'argument du *bandwagon*. Le *bandwagon* est littéralement le wagon décoré qui promène l'orchestre à travers la ville, et que tout le monde suit avec joie et enthousiasme[74]. Métaphoriquement, suivre ou monter dans le *bandwagon*, c'est donc se joindre à un mouvement de foule, à une émotion populaire, au sens étymologique. Parler de *bandwagon fallacy* c'est donc condamner le suivisme: on fait quelque chose simplement parce que ça amuse beaucoup de gens de le faire. Cette fallacie est une espèce de l'argument du grand nombre, elle est également liée à *ad populum*. Elle stigmatise le comportement de celui qui prend le train en marche, à la différence que celui qui prend le train en marche ne le fait pas toujours avec enthousiasme.

A priori, il s'agit de quelque chose de différent de *ad novitatem*, le *bandwagon* n'étant pas forcément nouveau. L'argument de la nouveauté est plutôt celui qui s'exprime par des topoï comme "*c'est super, ça vient de sortir*"; ou qui suppose que la dernière trouvaille technologique apporte un meilleur service que tout ce qui précédait. On pourrait parler d'argument de la nouveauté dans le cas d'une discussion: "*c'est la dernière publication sur une question disputée qui est la meilleure, c'est le dernier qui s'est exprimé sur un problème qui a raison*".

72 *Ad populum*, lat. *populus* "peuple romain, par opposition à la plèbe ou au sénat; ang. *ad populum*, *appeal to people*, *argument from popularity*; fr. a*d populum, argument démagogique*.

73 *Ad novitatem*, lat *novitas* "nouveauté; condition d'un homme qui, le premier de sa famille, arrive aux honneurs".

74 Le terme appartient au vocabulaire du cirque; il a été inventé par P.T. Barnum in 1855. (The American Heritage® Dictionary of the English Language).

Argument du grand nombre[75] **–** Il est lié à l'argument *ad populum*, [*appeal to the people*, *appeal to the masses*], ainsi qu'à l'autorité.

La même stigmatisation pèse donc sur diverses formes d'appel au peuple: *ad numerum*, *ad populum*, «*appeal to the masses*», et autres «*arguments from popularity*». Faut-il considérer comme fallacieuse l'appel de l'Assemblée Nationale française du 11 juillet 1792 déclarant que "*La Patrie est en danger!*", et donc mal fondé l'enthousiasme populaire qu'il a soulevé? Quoi qu'on pense du patriotisme et des discours patriotiques, tout bon citoyen voudrait discuter un peu, plutôt que faire confiance au manuel qui déclare a priori que tout cela est fallacieux.

L'enthousiasme est certainement un des ressorts de la «*bandwagon fallacy*, *ad novitatem*», et du fanatisme en général. Il ne s'agit donc pas d'emboîter le pas à tous les enthousiastes, mais on peut demander au "logicien" de laisser au politiste ou au moraliste un espace où pourra s'exprimer une parole plus informée et plus nuancée. Plus proche du champ de l'argumentation, l'orateur lui-même est fortement suspect s'il endosse un éthos enthousiaste, c'est pourquoi il est prévu un péché de parole, la «*misleading vividness*». On aura du mal à ne pas en déduire, par application du topos des contraires (fondamentalement fallacieux), qu'on doit alors considérer l'"*honest dumbness*" comme une vertu du discours, bien entendu en ajoutant, en contrepartie, une fallacie de "*misleading dullness*".

Retournement: le pathos, de preuve à fallacie

Si on récapitule les émotions rencontrées dans la littérature sur les fallacies, on trouve

l'amitié, la sympathie *(ad amicitiam)*;
l'amusement, le divertissement, la joie *(ad captandum vulgus, ad ludicrum)*:
l'apathie, la paresse *(ad quietem)*;
le chagrin *(grief)*
la colère, l'indignation *(anger)*

75 *Ad numerum*, lat. *numerus* "nombre, foule"; ang. *appeal to the number, argument from number*; fr. *argument du grand nombre*.

le désir: désir d'argent *(ad crumenam)*; désir érotique *(love, sexuality)*. On aurait aussi bien le désir de gloire *(ad honorem)*; c'est la fameuse trinité des désirs qui est déclarée fallacieuse: *honos*, *uoluptas*, *pecunia*: le pouvoir, le sexe, l'argent. Le discours argumentatif valide est ascétique.
l'enthousiasme (*vividness*, *ad novitatem*, *bandwagon*)
l'envie *(ad invidiam)*
la fierté et l'orgueil *(pride)*
la haine *(ad odium)*
l'humilité *(ad verecundiam)*
la peur *(ad baculum, a carcere, ad fulmen, ad metum)*
la pitié *(ad misericordiam)*
le soulagement *(relief, ad quietem)*.

Hamblin présente, avec humour, une liste ouverte; se pose alors la question: y a-t-il dans cette littérature trace des autres émotions fondamentales désignées comme fallacies? Sauf erreur, parmi les émotions constituant le pathos seul *l'espoir* n'a pas bénéficié d'une promotion négative au titre de "fallacie *ad spem*"; mais *l'espoir* (désir - positif) correspond à la *peur* (crainte - négatif), qui est, elle, bien repérée comme fallacieuse.

On vérifie bien la généralité de la fallacie *ad passiones*, qui englobe la plupart des émotions des traités de rhétorique. C'est évidemment le pathos qui est déclaré globalement fallacieux. Les «preuves passionnelles» sont devenues «sophismes *ad passiones*». Le domaine de l'argumentation veille sur les fallacies comme sur la ligne Maginot qui le protège et le purifie de la rhétorique, c'est-à-dire du langage.

Que les émotions soient traitées au chapitre des fallacies par certaines théories normatives de l'argumentation, – que l'on dira peut-être dépassées, mais qui restent bien vivantes dans la documentation de base pédagogique et scientifique, – montre clairement où se situe la coupure entre argumentation et rhétorique, et non moins clairement la nécessité d'une approche donnant la priorité à l'observation des faits de discours.

4. L'argumentation au risque de l'alexithymie

On touche ainsi à l'évidence d'une opposition fondamentale entre rhétorique et argumentation, selon que sont ou non pris en compte les affects. S'il y a une argumentation *dans* la rhétorique *(inventio)*, il y a bien une argumentation qui se construit *contre* la rhétorique, contre une parole sur le monde irréductiblement liée aux individus, au dialogue, à l'action sur et avec autrui, orientée par des désirs et des intérêts. Par rapport aux préceptes rhétoriques toujours *offensifs*, les règles critiques argumentatives sont *défensives*. La rhétorique est orientée vers la production, l'argumentation vers la réception critique du discours. C'est pourquoi on dit que l'une, la rhétorique, trouve son application dans la formation de l'orateur et l'autre, l'argumentation, son aboutissement dans la pesée normative des arguments, dans la formation du juge.

La théorie standard des fallacies considère que les émotions disloquent le discours, font obstacle à l'acquisition de la vérité et à l'action rationnelle qui en découle. Cette conception du discours argumentatif fait écho à une théorie psychologique des émotions comme trouble, dysfonctionnement, déjà rencontrée chez Perelman et Olbrechts-Tyteca (voir Chapitre 4). A la question: «l'émotion est-elle un désordre de la conduite ou au contraire une réaction organisée?» Fraisse répond par la première hypothèse; l'émotion correspond à une «baisse du niveau d'adaptation», à une «diminution du niveau de la performance» (Fraisse 1968, V, p. 98): «on se met en colère quand on substitue paroles et gestes violents aux efforts pour trouver une solution aux difficultés qui se présentent (résoudre un conflit, tourner un obstacle). […] Elle est aussi une réponse adaptée à la situation (frapper sur un objet ou une personne qui vous résiste), mais le niveau de cette réponse est inférieur à ce qu'il devrait être, compte tenu des normes d'une culture donnée» *(id.)*. L'émotion déclenche des comportements de mauvaise qualité, et dans ces conditions, il est logique de vouloir l'éliminer de la parole comme de l'action.

Mais la psychologie des émotions ne se limite pas à cette vision, maintenant datée, d'autres observations doivent être prises en compte. Les psychologues utilisent le terme d'*alexithymie*[76] (*a-lexis-thymos*: manque de mots

76 ou anémotivité (Cosnier 1994, p. 139; Gayral 1974, p. 27-28).

pour l'émotion) pour désigner un langage d'où est bannie toute expression des sentiments et des émotions: «*Alexithymie*: terme proposé par Sifneos pour désigner des patients prédisposés à des atteintes psychosomatiques et caractérisés par: 1/ l'incapacité à exprimer verbalement ses affects; 2/ la pauvreté de la vie imaginaire; 3/ la tendance à recourir à l'action; 4/ la tendance à s'attacher à l'aspect matériel et objectif des événements, des situations et des relations» (Cosnier 1994, p. 160). Le discours alexithymique est réduit à l'expression de *la pensée opératoire* qui est un «mode de fonctionnement mental organisé sur les aspects purement factuels de la vie quotidienne. Les discours qui permettent de repérer [la pensée opératoire] sont empreints d'objectivité et ignorent toute fantaisie, expression émotionnelle ou évaluation subjective» (Cosnier 1994, p. 141). Par d'autres voies, le refoulement du névrosé peut conduire au même résultat.

Dans une perspective neuro-biologique, Damasio s'oppose à ceux qui pensent qu'il est possible de représenter le traitement «[des problèmes auxquels] chacun de nous est confronté presque tous les jours» par une «théorie du «raisonnement pur», en laissant de côté les émotions: «[cette] théorie du pur calcul rationnel ressemble plus à la façon dont les personnes atteintes de lésions préfrontales procèdent pour prendre une décision qu'à celle des individus normaux» (Damasio 1994/2001, p. 236; p. 238).

L'argumentation prétend avoir quelque chose à dire sur le traitement langagier des problèmes quotidiens; il serait dommage qu'elle prenne pour discours idéal un discours en tout point semblable à celui du névrosé, de l'alexithymique ou du grand accidenté du cerveau.

L'exclusion de l'éthos et du pathos risque précisément de transformer l'argumentation en discipline opératoire, *alexithymique*. Le traitement de la question des émotions à travers leur contrôle individuel, interactionnel, social, institutionnel, nécessite la mise en place de problématiques autrement complexes que celle d'une simple censure a priori.

5. Est-il nécessaire d'éliminer l'émotion pour éliminer les différences d'opinion?

Argumentations sur les valeurs et les émotions

La "nouvelle dialectique", ou théorie «pragma-dialectique» de l'argumentation, développe une conception du débat comme méthode de résolution des différences d'opinion. Le débat critique est rationnel dans la mesure où il respecte un système de dix Règles; il s'agit d'une théorie normative de l'argumentation. La question de l'émotion est abordée par le biais de la Règle 4: «A party may defend his standpoint only by advancing argumentation relating to that standpoint» (1992, p. 132). Cette règle est violée par des «ruses rhétoriques» si l'une des parties défend son point de vue par des moyens de persuasion non argumentatifs. L'argumentateur se voit donc interdire d'une part, de jouer sur les émotions et les préjugés du public (substituant le pathos au logos), et, d'autre part, de mettre en avant ses propres qualités (substituant l'éthos au logos). Dans le discours social, les sophismes pathémiques sont l'instrument de choix des vrais démagogues, s'adressant à de vastes publics. Ils exploitent les émotions de l'assistance et jouent sur ses préjugés non pertinents au regard de la thèse défendue (*op. cit.*, 133 sq).

Deux restrictions tempèrent ce que peut avoir de trop radical la Règle 4. D'une part, le chapitre 12 qui lui est consacré fait état de certaines restrictions sous l'intitulé «Complications regarding the means of defense», qui discutent les conditions de validité des argumentations émotionnelles considérées comme typiques que sont *ad verecundiam*, *ad misericordiam* et *ad hominem*. Soulignons d'autre part qu'il n'y a rien d'extraordinaire à normer un discours et une interaction, rien qui relève d'un ordre moral scandaleux ou bienvenu, qu'on prétendrait imposer à l'argumentation; certains genres l'imposent, par exemple les discours scientifiques. On peut également considérer qu'un des objectifs fondamentaux de l'étude de l'argumentation est de rendre compte des usages et des pratiques ordinaires, c'est-à-dire de ce qui se passe dans des rencontres authentiques où se confrontent des *sentiments*, c'est-à-dire des opinions portées par des sujets – que cette ren-

contre ait pour but d'approfondir les différences et les différends, de les trancher ou de les concilier.

Van Eemeren et Grootendorst proposent l'exemple suivant de violation de la Règle 4: «the positive emotions that may be exploited include for example, feelings of safety and loyalty; the negative ones, fear, greed, and shame. Negative group emotions often have to do with social and ethnic prejudice. To the extend that group-related emotions are involved, identification with the group interest plays an important role. The more powerful the presence of these emotions in an audience, the more effectively they can be exploited in an *argumentum ad populum*. A speaker, for example, who wishes to restrict the numbers of foreigners in a fashionable residential area may only have to appeal to the audience's group interest by invoking their prejudice that letting in more foreigners will endanger their own identity, to sway them to his way of thinking. If he can at the same time appeal to their individual interests by invoking their materialistic prejudices with a suggestion about the falling of house values, a critical discussion about the subject may become quite unnecessary» (1992, p. 134).

Les argumentations proposées se fondent sur une valeur et sur un intérêt. Les expressions désignant une valeur rentrent dans le contexte "*au nom de…*": "*au nom de l'identité syldave…*" Quant aux intérêts, s'ils doivent être différenciés des valeurs, on peut les ramener largement à la célèbre trilogie "*honos, uoluptas, pecunia*", le pouvoir, le plaisir, l'argent (voir plus haut). Il y a un lien des valeurs aux intérêts, et leur mise en cause s'accompagne forcément d'émotion.

Voyons rapidement, d'une part, quelle direction peut prendre la discussion des argumentations fondées sur des valeurs et les émotions, et, d'autre part qu'il n'y a pas de raison de diaboliser l'appel à des valeurs comme *l'identité de groupe* ou *les intérêts financiers*, même si elles sont fortement "chargées d'émotion".

Argumentation sur les valeurs – Supposons que l'argumentation sur les valeurs ait la forme du syllogisme pratique suivant:

(a)	V est une valeur positive/négative (pour tel groupe)
(b)	X promeut/s'oppose à la valeur V
Règle d'action:	*On doit combattre, agir, pour ses valeurs*

(c) Promouvons/combattons X!

Appliqué à la question de l'identité, ce syllogisme des valeurs fournit l'enchaînement suivant:

(1) L'identité du groupe est une valeur positive
(2) L'ouverture aux étrangers met en danger l'identité du groupe
(3) Combattons l'ouverture aux étrangers, fermons nos frontières et nos quartiers!

Deux cas doivent être distingués, selon qu'est en débat la prémisse (1) ou la prémisse (2).

(i) Premier cas, l'identité du groupe est/n'est pas une valeur positive. Toute valeur affronte une contre-valeur; elle peut et doit être évaluée et critiquée: est-elle une valeur positive ou négative (une non-valeur, un préjugé)? quel est son degré d'universalité? Dire que l'identité du groupe est une valeur n'est pas constituer ladite valeur en absolu.

On peut ainsi refuser la conclusion (3) en rejetant la prémisse (1): l'identité du groupe est une non-valeur, refusée par l'évaluateur parce que synonyme de xénophobie, d'ethnocentrisme. Cette position constitue une affirmation substantielle, sur la *correction* d'une valeur (une évaluation d'une valeur). Mais dans ce cas, ce n'est pas la technique argumentative d'appel à *une* valeur qui est invalidée, mais l'appel à *cette* valeur; la contre-valeur qui fonde ce rejet par exemple celle qui valorise le "*village planétaire*" (le "*métissage*", "*je suis l'autre*"…) n'en est pas moins une valeur: on ne peut pas *exclure* les valeurs, on peut seulement en *changer* ou les *hiérarchiser* différemment.

D'où la seconde possibilité: l'identité du groupe est bien considérée comme une valeur positive, mais elle est subordonnée à une autre valeur plus haute, par exemple la valeur "*fraternité*". Dans ce cas, la déduction ne doit pas s'opérer à partir de (1) mais de (1'):

(1') La valeur fondamentale qui régit les rapports humains n'est pas l'identité groupale mais la fraternité

On est dans un cas classique de conflit des valeurs, qui constitue le domaine d'exercice par excellence de l'argumentation.

(ii) Second cas, l'ouverture aux étrangers porte/ne porte pas atteinte à cette valeur. Il s'agit maintenant de déterminer si l'appel à telle valeur est fondé ou non dans la situation en question *"Devons-nous accueillir les étrangers dans notre quartier?"*. On peut admettre (i) et refuser (ii), en soutenant par exemple que l'ouverture aux étrangers renforce l'identité du groupe, en l'enrichissant; ou bien que l'identité du groupe est incertaine aussi longtemps qu'elle n'a pas subi l'épreuve de l'ouverture à autrui.

Dans les deux cas, la conclusion sera que s'il y a quelque chose de fallacieux, c'est ou bien l'appel à une valeur déclarée fallacieuse par l'analyste, ou bien le recours fallacieux à telle valeur dans tel contexte, mais dans aucun cas *l'appel aux valeurs lui-même*. Ce recours paraît au contraire fondamental dans toute argumentation ordinaire.

(2) D'autre part, il est facile de montrer que l'appel à des valeurs comme "l'identité du groupe" ou "l'intérêt financier" fonctionne dans des argumentations d'allure parfaitement honorable, qui constituent des cas parallèles au précédent.

– Pour interdire aux touristes l'accès au territoire d'un peuple premier:

(1) L'identité de tel groupe autochtone est une valeur
(2) Le contact avec la "civilisation" compromet l'identité culturelle du groupe
(3) Reconnaissons à ce groupe le droit de vivre sur un territoire autonome.

– Contre une extension des pistes de l'aéroport proche de mon domicile, je peux argumenter «par l'évocation d'un préjudice matériel (en faisant craindre par exemple une chute des valeurs immobilières)», en mobilisant une impeccable argumentation *ad pecuniam*:

(1) Mes intérêts financiers exigent au moins la préservation de la valeur de ma maison
(2) L'extension des pistes de l'aéroport fait perdre de la valeur à ma maison
Règle d'action (topos): Il est légitime de défendre ses intérêts financiers
(3) Non à l'extension des pistes de l'aéroport!

Là aussi, je serai accessible à une contre-argumentation me montrant que l'intérêt collectif est une valeur supérieure à mon intérêt particulier, et doit donc prévaloir, surtout si cette démonstration s'accompagne d'une juste compensation financière. Ainsi va l'humaine rationalité.

On peut aussi contre-argumenter des émotions

L'ouvrage de Walton *The place of emotion in argument* «focuses on the four emotional arguments *ad* – the *ad baculum, ad misericordiam, ad hominem*, and *ad populum*» (1992, p. 27); le cadre théorique est celui de la pragma-dialectique (*id.*, p. 27). La valeur rationnelle de l'appel à une émotion est évaluée en fonction d'un ensemble de principes, qui forment un contre-discours opposable aux argumentations fondées sur cette émotion. Considérons par exemple l'ensemble des critères qui permettent d'évaluer l'appel à la pitié (*op. cit.*, p. 140 sv.): nous y voyons une illustration parfaite du fonctionnement d'une émotion comme une raison parmi tant d'autres. L'appel à la pitié peut être:

(1) «*Reasonable and appropriate*» – Dans ce premier cas, l'appel à la pitié correspond à l'appel à une valeur supposée partagée, par exemple la fraternité, ou, d'un point de vue religieux, à la vertu de charité.

(2) «*Weak, but not irrelevant or fallacious. … it presents only one side of the issue*» – Comme toutes les raisons, l'appel à la pitié doit être confronté aux autres bonnes raisons invoquées dans la situation donnée.

(3) «*Irrelevant*» – «For example, in a scientific inquiry an appeal to pity may be totally inappropriate». Ce troisième point rappelle la pluralité des normes de rationalité en fonction des situations et des types de discours argumentatifs.

(4) «*Not enough information given*» – Ce principe d'évaluation général vaut évidemment pour toutes les formes d'argumentation, fondées ou non sur les valeurs et les émotions, de même que le suivant:

(5) «*Fallacious*» – «The appeal to pity is not just a weak argument open to critical questioning. It is used to prevent critical questions in subsequent dialogue».

En bref, l'appel à la pitié est un élément d'un tout, qui, faible ou non, renvoie à l'ensemble des valeurs et des raisons mobilisables dans telle situation. Que vaut le sentiment de "*pitié*" pour les travailleurs licenciés (*ad misericordiam*) face à la nécessité de préserver les intérêts des actionnaires (*ad pecuniam* contre *ad misericordiam*)? ou de placer l'entreprise en bonne position sur le marché où elle est aux prises avec la concurrence internationale ("*ad rivalitatem*" contre *ad misericordiam*)? ou de préserver les emplois des autres salariés de l'entreprise (*ad misericordiam* contre *ad misericordiam*)?

Annexes

Annexe 1: Fallacie*, théorie des fallacies*

Le mot – Nous utilisons le terme de *fallacie* comme un substantif féminin appartenant pleinement à la langue française, donc sans italiques, comme base nominale correspondant à l'adjectif *fallacieux*. La base historique est sans doute *fallace* (*fallace* => *fallacieux*, comme *délice* => *délicieux*), mais *fallace*, peut-être à cause de l'homophonie avec le suffixe péjoratif –*asse*, fait rire. *Fallacie* a l'avantage d'être plus bref que le syntagme "argument fallacieux" dont il partage le sens, de correspondre à l'anglais, et, sans doute pour cette raison, d'être d'ores et déjà en circulation dans le milieu francophone des études d'argumentation. Il semble de toutes façons préférable de traduire *fallacy* par *fallacie* que par *illusion*.

Le terme de *paralogisme* désigne d'abord des formes non valides de déduction syllogistique. Le concept de fallacie (argument fallacieux) est plus vaste que celui de paralogisme. Un *sophisme* est une fallacie intentionnelle. La différence entre un sophisme et un paralogisme est liée aux intentions du locuteur (ou à celles qu'on lui attribue); c'est celle qui existe entre *tromper* et *se tromper*. La notion de *fallacie* a l'avantage d'être neutre du point de vue de l'intentionalité.

La première théorie des fallacies est exposée dans Aristote, qui distingue deux types, d'une part les fallacies liées au langage, reposant notamment sur l'ambiguïté, et, d'autre part, les fallacies indépendantes du langage, qui relèvent d'une mauvaise méthode et d'une construction erronée de la relation causale.

Annexe 2: *Qui évalue les fallacies?*

A la question "*qui évalue?*", Hamblin a apporté une réponse nette, qu'on doit sans cesse rappeler: le logicien n'est pas l'arbitre des disputes qu'il analyse. Le passage suivant est décisif: «Consider, now, the position of the onlooker and, particularly, that of the logician, who is interested in analysing and, perhaps, passing judgement on what transpires. If he says "*Smith's premisses are true*" or "*Jones argument is invalid*", he is taking part in the dialogue exactly as if he were a participant in it; but, unless he is in fact engaged in a second-order dialogue with other onlookers, his formulation says no more than the formulation "*I accept Smith's premisses*" or "*I disapprove of Jones's argument*". Logicians are, of course, allowed to express their sentiments but there is something repugnant about the idea that Logic is a vehicle for the expression of the logician's own judgements of acceptance and rejection of statements and arguments. The logician does not stand above and outside practical argumentation or, necessarily, pass judgement on it. He is not a judge or a court of appeal, and there is no such judge or court: he is, at best, a trained advocate. It follows that it is not the logician's particular job to declare the truth of any statement or the validity of any argument».

«While we are using legal metaphor, it might be worth while drawing an analogy from legal precedent. If a complaint is made by a member of some civil association such as a club or a public company, that the officials or management have failed to observe some of the association's rules or some part of its constitution, the courts will, in general, refuse to handle it. In effect the plaintiff will be told: "*Take your complaint back to the association itself. You have all the powers you need to call public meetings, move rescission motions, vote the managers out of office. We shall intervene on your behalf only if there is an offence such as a fraud.*" The logician's attitude to actual argument should be something like this» (Hamblin 1970, p. 244-245).

L'argumentation ordinaire est menée dans un domaine spécifique – «a civil association». Dans ce domaine, le logicien en tant que tel n'a pas la compétence spéciale requise; il peut fort bien l'avoir par ailleurs (par exemple à titre de citoyen conscient et responsable); mais s'il l'exerce au nom de sa profession de logicien, il y a confusion – un problème classique de déontologie. Il faut donc se résoudre à une descente critique; l'accusation de fallacie est analysable comme une stratégie de réfutation parmi d'autres (Plantin 1995a). Cette remarque est au fondement de ce qu'on pourrait appeler le "libéralisme critique", ou le "laissez-faire" en argumentation.

En conséquence, nous nous opposons donc à une vision courante dans les études d'argumentation, qui considère les émotions comme des polluants du discours, et la théorie des fallacies comme le désinfectant approprié. Cette position n'entraîne aucun renoncement à la perspective critique, elle demande simplement qu'elle soit recentrée sur les participants. La critique se joue en plusieurs manches. L'analyste qui pose le diagnostic de fallacie n'est en aucune manière le déterminant de la rationalité et le *Terminator* du débat.

Annexe 3: *Les fallacies en* ad –

locution latine	*équivalents*
ad absurdum [ab absurdo]	lat. *absurdus*, "absurde" ang. *reduction to the absurd* fr. *argument par l'absurde*
ad amicitiam	lat. *amicitia*, "amitié" ang. *friendship* fr. *appel à l'amitié*
ad antiquitatem	lat. *antiquitas*, "ancienneté, antiquité" ang. *argument to tradition*, *to antiquity* fr. *appel à la tradition argument de l'antiquité*
ad auditorem (*pl.* ad auditores)	lat. *auditor*, "auditeur" ang. *appeal to the public, to the audience* fr. *argument adressé à (ne valant que pour) l'auditoire*
ad baculum	lat *baculus*, "bâton" ang. *argument from the stick* fr. *argument du bâton.*
ad captandum vulgus	lat *captare*, "chercher à saisir… tâcher de gagner par insinuation"; *vulgus*, "le public, la populace" ang. *playing to the gallery* fr. *parler pour impressionner la galerie*; *argumentation démagogique*
ad crumenam	lat. *crumena*, "bourse" ang. *argument to the purse* fr. *argument du porte-monnaie*
ad consequen-tiam	lat. *consequentia*, "suite, succession" ang. *argument from consequences* fr. *argument par les conséquences*
ad fidem	lat. *fides*, "foi" ang. *appeal to faith* fr. *appel à la foi.*
ad hominem	lat. *homo*, "être humain" ang., fr. *argument ad hominem*
ad ignorantiam	lat. *ignorantia,* "ignorance" ang. *appeal to ignorance* fr. *argument par l'ignorance*
ad imaginationem	lat. *imaginatio*, "imagination"

	ang. *appeal to imagination* fr. *appel à l'imaginaire*
ad incommodum	lat. *incommodum*, "inconvénient, désavantage" ang. *reduction to the uncomfortable* fr. «*argument qui jette dans l'inconvénient*» (Bossuet); *réfutation par les conséquences indésirables*.
ad invidiam	lat. *invidia*, "envie, haine, indignation; impopularité" ang. *appeal to envy* fr. *appel à l'envie*
ad iudicium	lat. *iudicium*, "faculté de juger, tribunal, sentence" ang. 1. *argument appealing to the judgment*; 2. *to common sense*. fr. *argument sur le fond.*
ad lapidem	lat. *lapis*, "pierre" ang. *argument by dismissal* fr. *argument du mépris*
ad ludicrum	lat. *ludicrum* "jeu; spectacle" ang. *dramatics* fr. *théâtralisme, histrionisme*
ad metum	lat. *metus*, "peur, crainte" ang. *argument to fear, appeal to fear* fr. *menace*, *appel à la peur*
ad misericordiam	lat. *misericordia*, "compassion, pitié" ang. *appeal to pity* fr. *appel à la pitié*
ad naturam	lat. *natura*, "nature" ang. *appeal to nature, naturalistic fallacy* fr. *argument du naturel*
ad nauseam	lat. *nausea*, "nausée, mal de mer" ang. *proof by assertion* fr. *preuve par réassertion (par répétition de la même affirmation)*
ad novitatem	lat *novitas*, "nouveauté; condition d'un homme qui, le premier de sa famille, arrive aux honneurs" ang. *appeal to novelty* fr. *argument de la nouveauté*
ad numerum	lat *numerus*, "nombre, foule" ang. *appeal to the number, argument from number* fr. *argument du grand nombre*
ad odium	lat. *odium*, "haine" ang. *appeal to hatred, to spite* fr. *appel à la haine*
ad passionem (pl. ad passiones)	lat. *passio*, "passion, émotion" ang. *appeal to passion, emotion* fr. *appel aux passions, aux émotions*
ad personam	lat. *persona*, "masque, rôle, personne" ang. *abusive ad hominem* fr. *attaque sur la personne*
ad populum	lat. *populus*, "le peuple romain (opposé au Sénat et à la plèbe); peuple" ang, *ad populum*, *appeal to people*, *argument from popularity* fr. *ad populum*, *appel au peuple*, *argument démagogique*
ad quietem	lat. *quies*, "repos, neutralité politique, tranquillité" ang. *appeal to repose, conservatism*

	fr. *argument de la tranquillité*
ad rem	lat. *res*, "réalité, chose; point de discussion, question" ang. *argument addressed to the thing, to the point, dealing with the matter at hand* fr. *argument sur le fond.*
ad reverentiam	lat. *reverentia* "crainte respectueuse" ang. *argument from respect* fr. *argument du respect*
ad ridiculum	lat. *ridiculus*, "ridicule, absurde" ang. *appeal to ridicule, appeal to mockery* fr. *réfutation par les conséquences absurdes, ridicules.*
ad socordiam	lat. *socordia*, "stupidité" ang. *weak-mindedess* fr. *appel à la stupidité*
ad superbiam	lat. *superbia*, "orgueil, fierté; despotisme" ang. *argument of popular corruption* fr. *argument du peuple corrompu*
ad superstitionem	lat. *superstitio*, "superstition" ang. *argument from superstition* fr. *appel à la superstition*
ad temperantiam, ad modum	lat. *temperantia* "juste mesure, juste proportion"; lat *modus* "mesure, juste mesure, modération" ang. a*rgument of gradualism* fr. *argument de la continuité (*vs *de la rupture), du consensus*; *du juste milieu, de la modération*
ad verecundiam	lat. *verecundia*, "respect, modestie; crainte de la honte"; ang. souvent rendu par *argument from authority* fr. *argument de la modestie, argument d'autorité*
ad vertiginem	lat. *vertigo*, "rotation, vertige" ang. *vertigo* fr. *argument du vertige*

Annexe 4: Ad fidem

Certains théologiens opposent croyance fondée sur la foi et croyance fondée sur la raison ou les arguments. Selon Saint Ambroise, cité par Thomas d'Aquin, «qu'on rejette les arguments là où c'est la foi qu'on cherche»[77]. La vérité révélée a la préséance sur toutes les autres formes de vérité; essayer de la démontrer serait la dégrader. Par ailleurs, pour un croyant, les arguments fondés sur la foi ne doivent pas être confondus sur les arguments fondés sur l'autorité; la première est d'origine divine, la seconde humaine. Savoir si la tradition religieuse est d'origine humaine ou divine est une question qui divise les théologiens.

77 «Tolle argumenta ubi fides quæritur». Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Première partie, Question 1, Article 8.

Mais la préséance de la foi n'invalide pas la nécessité de l'argumentation; Thomas d'Aquin distingue trois types de situations, selon qu'on s'adresse à des chrétiens, des hérétiques ou des incroyants.

— Vis-à-vis d'un auditoire chrétien l'argumentation est utile dans deux cas; d'une part pour mettre en relation deux articles de foi, dont on montre que l'un est logiquement déductible de l'autre (si l'on croit à la résurrection du Christ on doit croire à la résurrection des morts); et d'autre part, pour étendre le domaine de la foi à des vérités secondes, dérivées des vérités premières. L'argumentation permet la manifestation de ces vérités secondes.

— Face aux hérétiques qui sont d'accord sur un point du dogme, l'argumentation permet de montrer qu'ils doivent aussi accepter les autres. On retrouve le premier des cas précédents.

Dans ces deux cas, l'argumentation sur la foi est fondée sur des arguments postulés comme vrais parce que tirés du corpus des vérités révélées.

— Face aux incroyants, l'argumentation est essentiellement *ad hominem*, on montre par l'argumentation que leurs croyances sont contradictoires (Voir Trottman 1999, p. 148-151).

Annexe 5*: Arguments sur le fond:* Ad rem*,* ad judicium

L'étiquette *ad judicium* illustre bien l'état de confusion qui règne dans le système de désignation des arguments.

Locke définit quatre formes d'arguments dont celui qui consiste à «employer des preuves tirées de quelqu'une des sources de la connaissance ou de la probabilité. C'est ce que j'appelle un argument *ad judicium*. Et c'est le seul de tous les quatre qui soit accompagné d'une véritable instruction, et qui nous avance dans le chemin de la connaissance» (1690/[1972], Livre IV, chapitre XVII, §22). Ceci est la définition la plus souvent donnée pour l'argument *ad judicium* (du latin *judicium*, "procès, sentence; jugement").

Faisant sans doute référence à Locke, Whately considère que l'étiquette *ad judicium* désigne «very probably the same thing» que l'argument *ad rem* (Whately, 1832/1858, p. 170), ou argument sur le fond (du latin *res* "chose, objet; réalité"). *Ad judicium* et *ad rem* seraient donc des doublons terminologiques, ce qui est relativement bénin. Mais il existe une autre définition toute différente de *ad judicium*. Un dictionnaire de théologie le définit en effet comme: «an argument where appeal is

made to common sense and the judgment of people as validating a point»[78]. Enfin, Bentham utilise cette étiquette *ad judicium* pour désigner diverses fallacies de confusion (Bentham, 1824/1996).

78 http://www.carm.org/christianity/dictionary-theology/ad-bride-christ.

Chapitre 6

Théorie des fallacies ou anthropologie morale du discours?

L'exclusion, à tout le moins la méfiance vis-à-vis des émotions, reprend une tradition philosophique de critique morale du discours, qui a reçu une expression exemplaire dans la *Logique* de Port-Royal, au chapitre consacré aux «sophismes d'amour-propre, d'intérêt et de passion». On peut lire ce chapitre soit comme l'exposé d'un système de *normes* régissant le débat, à condition de se souvenir de la maxime de Vauvenargues selon laquelle «les préceptes corrigent peu»; soit comme des observations relevant d'une morale, conçue non plus comme norme, mais comme *science descriptive des mœurs de la dispute*.

Du point de vue du raisonnement individuel, toute discussion sur la nature et les formes de fallacies d'émotion présuppose une théorie de l'articulation de la raison aux émotions, et, en dernière analyse, une théorie de l'esprit et de son fonctionnement, qui est rarement explicitée. C'est pourquoi les quelques pages que J. S. Mill consacre à cette question sont particulièrement précieuses.

1. Port-Royal: Comment le cœur égare l'esprit

Arnauld et Nicole discutent des «sophismes» et des «faux raisonnements» aux chapitres 19 et 20 de leur *Logique*. Le chapitre 19, intitulé «Des diverses manières de mal raisonner qu'on appelle sophismes»,[79] reprend les paralo-

79 Dans ce paragraphe nous utiliserons le terme de *sophisme*, qui est celui de *La Logique*, pour désigner les sophismes, paralogismes, fallacies et mauvais raisonnements en général.

gismes aristotéliciens avec quelques modifications, notamment en omettant le sophismes de "plusieurs questions" et en ajoutant les sophismes de «dénombrement imparfait» et «d'induction défectueuse».

Le chapitre 20, «Des mauvais raisonnements que l'on commet dans la vie civile, & dans les discours ordinaires», marque à la fois l'éclatement de la notion de sophisme et son ouverture psychologique, épistémique, anthropologique et surtout morale. Il introduit deux catégories de fallacies: d'une part, les «sophismes d'amour-propre, d'intérêt et de passion», et, d'autre part, «[les] faux raisonnements qui naissent des objets mêmes» (p. 274). Les sophismes de la première catégorie sont liés non pas à la structure du discours lui-même, comme la première classe de paralogismes aristotéliciens, mais à la pratique du discours. Arnauld et Nicole s'attachent non pas à l'analyse des discours où de mauvaises raisons appuient mal des croyances erronées, mais à la recherche des causes, de l'origine même de ces croyances. L'énigme est celle de la source de tels discours, faibles ou mauvais.[80]

«Des sophismes d'amour-propre, d'intérêt et de passion»

Dans ce qui suit, les neuf sophismes «d'intérêt, d'amour propre et de passion» seront désignés par une expression extraite de leur définition.

(1) «*Prendre notre intérêt pour motif de croire une chose*» – Ce premier sophisme correspond en fait à toute la classe des sophismes d'amour-propre. Le raisonnement est le suivant: on peut atteindre la vérité uniquement en appliquant aux choses «les regles de la raison». Mais on constate, en pratique, un éclatement des croyances; c'est donc que celles-ci sont déterminées non par la vérité qui est «dans la chose même», mais par ce que celle-ci est «à notre égard». La première des causes qui déterminent la croyance est quelque chose comme l'esprit de corps, d'appartenance à «une nation, une profession, un Institut … un païs… un Ordre» (p. 261-262).

Les citations de ce chapitre renvoient au texte de l'édition critique de référence, Clair et Girbal (1965), dont elles respectent l'orthographe, l'accentuation et la ponctuation.

80 De même, dans une autre perspective, van Eemeren & Houtlosser s'interrogent sur «the reasons a party may have in ordinary discourse for not complying with the rules» (2003, p. 5).

Les croyances d'un individu sont déterminées non par le vrai en soi, mais par sa position sociale; il les emprunte au groupe où il trouve «son intérêt» et qui fonde son identité.

L'idée est profondément enracinée dans la culture occidentale; les enjeux du moi l'emportent sur ceux du vrai: par exemple entre la vérité et ma mère, je choisis ma mère; c'est encore ce qu'exprime le fameux principe "right or wrong, my country"[81].

(2) «*[Les] illusions du cœur*» – «De sorte qu'encore que [les hommes] ne fassent pas dans leur esprit ce raisonnement formel: Je l'aime, donc c'est le plus habile homme du monde: je le hai, donc c'est un homme de neant; ils le font en quelque sorte dans leur cœur: Et c'est pourquoi on peut appeler ces sortes d'égaremens, des sophismes & des illusions du cœur» (p. 263).

Ce sophisme correspond aux fallacies d'amour et de haine (*ad amicitiam*, *ad amorem*, *ad odium*). Tout partant de l'amour de soi, on juge les autres en fonction de soi. L'intrusion de la subjectivité dans le jugement détruit le jugement. C'est l'amour et la haine[82], la qualité de la relation qui détermine celle de l'être. Cette observation correspond à la maxime de l'acte et de la personne (Perelman 1952), qui transfère par métonymie des qualités de la personne à ses actes: si la personne est (+), tout ce qu'elle fait est (+) («s'ils aiment quelqu'un, il est exempt de toutes sortes de defaut», p. 262). Si la personne est (-), tout ce qu'elle fait est (-) (Plantin 1990).

On remarque l'absence de la *haine de soi*, telle qu'elle pourrait s'exprimer dans l'adage que tout le monde considère comme humoristique "quelqu'un qui me contredit a forcément raison (quelque part)".

81 «Au bout du compte, s'il faut choisir entre la justice et ma mère, je choisis ma mère» Albert Camus, *Dicours de Stockholm*. L'interprétation de cette affirmation de principe est discutée.
Il est également intéressant de remettre dans son contexte argumentatif la citation "My country, right or wrong", à partir de la réplique suivante: «The Senator from Wisconsin cannot frighten me by exclaiming, "My country, right or wrong." In one sense I say so too. My country; and my country is the great American Republic. My country, right or wrong; if right, to be kept right; and if wrong, to be set right» Senator Carl Schurz, remarks in the Senate, February 29, 1872, *The Congressional Globe*, vol. 45, p. 1287. http://www.bartleby.com/73/1641.html.

82 Au XVIIe siècle, le mot *haine*, couvre également ce que nous appellerions de l'aversion.

(3) «*[Les personnes] qui veulent tout emporter par autorité*» – Ces personnes sont celles «qui décident tout par un principe fort general & fort commode, qui est qu'ils ont raison, qu'ils connaissent la vérité; d'où il ne leur est pas difficile de conclure, que ceux qui ne sont pas de leurs sentimens se trompent: en effet, la conclusion est nécessaire» (p. 263). La source de ce sophisme d'autorité auto-attribuée est l'amour propre, qui efface la différence entre "*je ne suis pas de ton avis*" et "*tu as tort*". La passion altère la perception même, en faisant apparaître comme «claires et évidentes» des choses qui ne le sont pas. La prétention à la vérité de la personne autoritaire lui apporte une certitude immédiate (dans le domaine profane comme dans le domaine sacré), alors qu'il faudrait une argumentation.

(4) «*L'habile homme*» – Selon le syllogisme de l'habile homme, «si cela étoit, je ne serois pas un habile homme, or je suis un habile homme, donc, cela n'est pas» (p. 264). Ce sophisme est une spécification du précédent: «Quoi? si le sang, disoient-ils, avoit une revolution circulaire dans le corps […] j'aurois ignoré des choses importantes dans l'Anatomie […]. Il faut donc que cela ne soit pas» (p. 264). *L'orgueil* amène au rejet de la découverte, qui rend *humble*, au moins tous ceux qui ne l'ont pas faite, et qui auraient pu la faire.

(5) «*Ceux qui ont raison, & ceux qui ont tort parlent presque le même langage*» – Tout est dans le *presque*. «Il n'y a presque point de plaideurs qui ne s'entr'accusent d'allonger les procès, & de couvrir la verité par des adresses artificieuses[83]; & ainsi ceux qui ont raison, & ceux qui ont tort parlent presque le même langage, & font les mêmes plaintes, & s'attribuent les uns aux autres les mêmes défauts» (p. 261-262). De ce constat dérive une recommandation, à l'adresse «des personnes sages et judicieuses», que nous désignerons comme une *Première Règle*: «[établir suffisamment] la verité & la justice de la cause qu'ils soutiennent» (p. 265), avant de passer à la méta-discussion critique sur la façon de discuter de leurs opposants. Reste à passer à la pratique.

Poser la passion comme principe de détermination universel de nos croyances donne à l'analyse un double tranchant; seule une extraordinaire

83 des artifices.

ascèse permettrait peut-être de sortir de l'affrontement des affirmations enracinées dans les passions. Mais, entre gens ordinaires discutant de leurs affaires ordinaires, c'est le débat même qui est, en pratique remis en cause, stérilisé qu'il est par les passions.

(6) «*La contradiction maligne et envieuse*» – «C'est un autre que moi qui l'a dit, cela est donc faux: ce n'est pas moi qui ai fait ce Livre, il est donc mauvais. C'est la source de l'esprit de contradiction si ordinaire parmi les hommes, & qui les portent, quand ils entendent ou lisent quelque chose d'autrui, à considérer peu les raisons qui les pourraient persuader, & à ne songer qu'à celles qu'ils croient pouvoir opposer» (p. 266).

De ce constat dérive une nouvelle recommandation sur la façon de se comporter vis-à-vis de ses opposants, soit une *Deuxième Règle*: «n'irriter que le moins qu'on peut leur envie & leur jalousie en parlant de soi» (p. 266), et «se cacher dans la presse[84]», c'est-à-dire ne pas se singulariser. Cette section est l'occasion d'une charge contre la personne dont l'œuvre incarne le souci de soi, Montaigne, et d'un appel à Pascal, non pas au psychologue moraliste du "moi haïssable" mais au Pascal «qui savoit autant de véritable Rhetorique que personne en ait jamais su», et qui conseille «de ne pas se servir des mots de je & de moy» (p. 267).

(7) «*Les contredisans*»; «*l'esprit de dispute*» – «Ainsi, à moins qu'on ne se soit accoûtumé par un long exercice à se posséder parfaitement, il est difficile qu'on ne perde de vûe la vérité dans les disputes, parce qu'il n'y a gueres d'activité qui excite plus les passions» (p. 270), et qui rend les disputes interminables (*id.*). Le même constat est fait par la métaphore connue qui assimile le débat à une lampe à incandescence produisant plus de chaleur que de lumière. On est dans l'anthropologie de la dispute. Un presque rien sépare les deux discours argumentatifs; l'accusation de fallacie est réciproque.

D'où la recommandation adressée aux disputeurs, *Troisième Règle*, «Il n'accuseront jamais leurs adversaires d'opiniatreté, de temerité, de manquer de sens commun, avant que de l'avoir bien prouvé. Ils ne diront point, s'ils ne l'ont fait voir auparavant, qu'ils tombent en des absurdités & des extra-

84 la foule.

vagances insupportables: car les autres en diront autant de leur côté»; on prendra soin «de ne tomber pas soi-même le premier dans ces defauts» (p. 271). La pratique est dénoncée non pas comme violation d'un principe logique mais par une petite comédie de mœurs où est mis en scène un dialogue de sourds (p. 270-271); c'est au théâtre, qui peut induire une prise de distance par rapport au vice dénoncé, qu'est confiée l'éducation au débat.

(8) «*Les complaisans*» – «Car comme les contredisans prennent pour vrai le contraire de ce qu'on leur dit, les complaisans semblent prendre pour vrai tout ce qu'on leur dit; & cette accoûtumance corrompt premièrement leurs discours, & ensuite leur esprit». Ce sophisme d'acceptation sans examen, au moins de refus de prendre position, correspond exactement à la fallacie *ad verecundiam* de Locke (voir Chapitre 2); il blâme ceux qui «au milieu de la contestation se mutinent à se taire, affectant un orgueilleux mépris ou une *sottement modeste fuite de contention*», c'est-à-dire de la dispute (p. 270-271; je souligne). Cette complaisance courtisane cache de la flatterie (p. 273), dissimulée derrière «une civilité extérieure». On rapprochera ce bref portrait de celui que donne Théophraste du personnage du même nom, "Le complaisant", dans ses *Caractères* (Théophraste, *Caract.*, "Du complaisant")

(9) «*Défendre son sentiment et non pas la vérité*» – L'attachement à son sentiment fait que «l'on ne regarde plus dans les raisons dont on se sert si elles sont vraies ou fausses; mais si elles peuvent servir à persuader ce que l'on soutient; l'on emploie toute sorte d'arguments bons et mauvais, afin qu'il y en ait pour tout le monde» (p. 272). C'est en somme ce que disait déjà le sophisme (1), avec la précision que non seulement la justification du pré-jugé remplace l'argumentation du vrai, mais que ces causes jugées bonnes s'accommodent parfaitement d'être soutenues de mauvais arguments, ce dont l'auteur peut d'ailleurs être pleinement conscient.

Pour clore cette section, la *Logique* formule une nouvelle recommandation, qui correspond à une sorte de *Règle préliminaire*: «n'avoir pour fin que la verité, & n'examiner avec tant de soin les raisonnemens, que l'engagement même ne puisse pas tromper» (p. 274); certes, mais c'est précisément ce que diront d'eux-mêmes chacuns des disputeurs. A travers cette recommanda-

tion on peut lire l'échec pratique de l'entreprise de dénonciation des sophismes.

Des répliques

Cette classe de sophismes ne correspond ni à une intention consciente de tromper l'interlocuteur (sophisme proprement dit), ni précisément à une erreur du locuteur que celui-ci pourrait rectifier lorsqu'on la lui signale (paralogisme). Leur dévoilement ouvre une polémique *ad personam*. On le voit clairement si on repositionne ces sophismes comme des répliques réfutatrices.

(1) «*Prendre notre intérêt pour motif de croire*»

A: – le budget de l'éducation doit être prioritaire.
B: – tu dis ça parce que tu es prof; tu es payé pour, c'est ton boulot de penser comme ça

(2) «*Les illusions du cœur*»

A: – c'est un type très compétent! / complètement nul!
B: – tu dis ça parce que tu es amoureux de lui / parce qu'il t'a laissé tomber

(3) «*[Les personnes] qui veulent tout emporter par autorité*»

A: – c'est comme ça
B: – d'accord tu as raison, forcément, puisque, tu as toujours raison
– d'accord, si je suis pas de ton avis j'ai tort
– d'accord, j'ai le choix entre être de ton avis ou avoir tort

(4) «*[L']habile homme*»

A: – c'est carrément impossible
B: – certainement, parce que et si c'était le cas, on aurait l'air trop cons

(5) «*Ceux qui ont raison, & ceux qui ont tort parlent presque le même langage*»

A: – ton argument est fallacieux!

B: – non, c'est le tien!
– c'est celui qui le dit qui l'est!

(6) «*La contradiction maligne et envieuse*»

A: – c'est un mauvais livre
B: – tu serais bien content d'en faire autant

(7) «*Les contredisans*», «*l'esprit de dispute*»

A1: – ce roman est absolument fascinant
B: – moi il me tombe des mains
A2: – il suffit que je dise quelque chose pour que tu dises le contraire

(8) «*Les complaisans*»

A1: – cette assiette est sale
B: – mais certainement monsieur
A2: – mais elle est vraiment sale

(9) «*Défendre son sentiment et non pas la vérité*» (cf. (1))

Sophisme logique, pensée morale, péchés de langue

Et si la dispute n'était par l'instrument adéquat pour résoudre les différences d'opinion? Sous-jacente à cette série de sophismes, on devine l'expérience amère de la controverse: «il est si rare que l'on termine quelque question[85] par la dispute» (p. 270). A lire ce qui précède, on a l'impression d'avoir affaire aux ultimes résidus d'une interaction très vive, ayant mis aux prises des convaincus qui ont échoué à s'entre-convaincre: l'autre est vaniteux, il ne voit que lui (1), il dit ça parce qu'il me déteste (2), de toutes façons il a toujours raison (3), il ne veut pas reconnaître mes apports (4), il est jaloux (6), c'est un agité (7), obstiné dans ses préjugés (9), et de toutes façons ça ne sert à rien de discuter (5), parce que si par hasard quelqu'un est d'accord avec moi, c'est pour me faire plaisir (8). Les différences d'opinions

85 "que l'on règle un différend par le débat".

survivent à la clôture de la dispute, et la maxime morale frôle le règlement de compte.

Il ne s'agit pas de logique, mais d'une théorie de la genèse des croyances, de leur résistance à la vérité, une explication causale d'un ensemble de comportements langagiers et interactionnels observés dans la dispute: c'est parce que les hommes sont aveuglés par leur moi qu'ils interagissent ainsi.

Ces sophismes n'entrent pas dans des calculs et un discours conscients, le sujet reste aveugle sur la quête éperdue de distinction qui le détermine. Le logicien - moraliste dévoile sous ce qui est donné comme une évidence ("*Mais il est parfait!*", cf. (2)) non pas une inférence raisonnée, mais une dérivation causale sur la base d'une passion.

Cet obscurcissement de l'esprit semble l'effet d'une Chute originelle, qui rend la personne incapable de connaissance vraie, et particulièrement de connaissance vraie sur soi-même. Menée par des auteurs qui sont des moralistes autant que des logiciens, cette discussion, sur les sophismes «d'amour propre, d'intérêt & de passion» repose sur la notion chrétienne de péché[86]. La source en est *l'amour-propre*, dont le nom chrétien est *l'orgueil*, souvent considéré comme la source suprême des autres péchés[87]. Ce péché *capital* correspond au sophisme (1) qu'on pourrait appeler sophisme de la croyance en soi: «prendre son intérêt pour motif de croire». Le sophisme de "ceux qui ont toujours raison" (3) et le sophisme de "l'habile homme" (4) sont des sophismes *d'arrogance intellectuelle*. L'orgueil fausse la perception dans le sophisme de l'évidence (3), comme il nie la réalité si elle se présente comme réalité de l'autre. Il se combine à *l'envie* dans le sophisme (6) de «contradiction maligne et envieuse», qui interdit d'entendre le vrai dans les paroles de l'autre. A travers ces sophismes se dégage le portrait (le caractère) du *vaniteux*, qui se prend pour le centre du monde, a toujours raison et dénigre toute vérité si elle lui vient des autres.

La *colère*, autre candidate à la qualité de mère de tous les péchés, va très bien avec l'orgueil: c'est elle qui est à l'œuvre dans (5), le sophisme des accusations réciproques, comme dans (6) où se manifeste le démon de la contradiction et particulièrement dans (7) l'esprit de dispute. *L'entêtement* –

86 Voir Annexe 1: "Péché".

87 Nietzsche l'a réhabilité sous le nom de «volonté de puissance». D'après Paul Bénichou, le 17e siècle a vu l'affirmation puis la destruction d'une morale du héros, incarnation de cet orgueil volontaire. (*Morales du grand siècle*, Gallimard 1942)

perseverare diabolicum – explique (9), qu'on s'attache non pas à la vérité mais à la justification de son opinion; la faiblesse, le respect humain, inhibent la contradiction (8).

On pourrait reconstruire, en contrepoint de ce tableau des vices, celui des vertus, et dresser le portrait du disputeur vertueux. Par exemple au refus orgueilleux de retirer son point de vue s'oppose la vertu *d'humilité*, qui permet de reconnaître qu'on a perdu et que l'autre a gagné.[88] Pour Port Royal, le débat est une conduite qui doit être guidée par un supplément de vertu. Mais comment sait-on qu'une discussion vertueuse mène à la vérité, que le Bien va avec le Vrai?

Pour conclure, on voit que la *Logique* appelle ici sophisme ce qu'ailleurs on appelle pensée de moraliste, c'est-à-dire d'observateur critique des façons de faire des humains. La Rochefoucauld radicalise la position de la *Logique* lorsqu'il affirme que «l'esprit est toujours la dupe du cœur» (*Max.*, Maxime 102); et Vauvenargues, en accord avec la *Logique*, conclut que «les préceptes corrigent peu»: «quel homme a mieux jugé ou mieux vécu après tant d'instructions reçues ?» (*Réf.*, §53, p. 283-4). C'est de l'anthropologie morale classique.

Il faudrait ouvrir cette réflexion vers la question de l'éthos, qui est la construction d'un caractère pour attirer les autres *à soi*. Une lecture, que l'on dira à tort perverse, de ces préceptes permettrait d'en dégager un "manuel pour la construction d'un éthos efficace", sachant que la persuasion se construit sur les passions, dont la première est l'amour de soi. En référence à la constatation empirique "les gens partagent les avis de ceux qu'ils trouvent sympathiques, et dont ils sont amoureux", on en déduit la première prescription éthotique, pas très originale, "*rendez-vous aimable*"; et de même pour les règles suivantes. On pourrait généraliser: c'est une composante essentielle de l'éthos du débatteur de se présenter comme un moi vertueux, en l'occurrence respectueux des «Rules of honorable controversy» (selon l'expression de Hedge, 1838). On peut donc lire cet ensemble de considéra-

88 Voir les règles du débat critique, particulièrment la Règle 9 «A failed defense of a standpoint must result in the party that put forward the standpoint retracting it and a conclusive defense of the standpoint must result in the other party retracting its doubt about the standpoint» (van Eemeren, Grootendorst & Snoeck Henkemans, 2002, pp. 182-183).

tions sur les sophismes comme un compendium de conseils permettant aux débatteurs de *faire figure de* logiciens sérieux, moraux, impeccables porte-paroles du Vrai.

Reste la question toujours actuelle: qui doit s'occuper *en vérité* des défauts du discours, et comment? Notre réponse est: d'abord ceux à qui ce discours s'adresse, la communauté discursive que ce discours concerne. La traque des défauts de méthode peut être prise en charge par les épistémologues, et, en ce qui concerne leur impact sur la réalité de la science se faisant, elle doit l'être par les Comités de lecture des revues scientifiques. Les religions souhaitent s'occuper de la rectification des défauts moraux; quant à la théorie de l'argumentation elle ne peut pas prendre en charge *tous les péchés du monde* (voir Annexe 2, Chapitre 6).

2. Mill: Les passions orientent la raison, sans l'annihiler

Au début du Livre V de son *Système de logique* (1843/[1988]), consacré à la question des sophismes Mill commence par expliciter sa vision de l'articulation de la raison aux affects. Ce passage ne fait certainement pas la synthèse de toutes les visions implicites qui ont été avancées au cours des siècles, mais il a le grand mérite d'aborder explicitement le problème en relation avec la question des fallacies.

Mill mène son analyse des sophismes dans le cadre d'une «philosophie de l'erreur» qui postule une théorie de l'esprit humain, et des ses capacités d'une part «intellectuelles», et d'autre part, «morales». Cette schématisation de l'esprit humain et de ses opérations lui permet d'éliminer la catégorie des sophismes d'émotion, en localisant la source de l'erreur soit dans des causes intellectuelles, soit dans des causes morales.

(i) Les «causes intellectuelles» sont de cinq types (p. 303-305):

- des sophismes à priori, ou sophismes «de simple inspection»: la vérité est affirmée sur la base d'une évidence fondée sur le préjugé;
- deux sophismes d'induction: les faits sont mal observés («sophismes d'observation») ou indûment généralisés («sophismes de généralisation»);

– deux sophismes de déduction, les «sophismes de raisonnement» et les «sophismes de confusion».

Ces sophismes sont du même type que les fallacies hors langage d'Aristote.

(ii) Quant aux «causes morales», elles sont de deux types, «l'indifférence pour l'acquisition de la Vérité et les Inclinations» (p. 297).

– «L'indifférence pour l'acquisition de la vérité», autrement dit la mollesse intellectuelle, substitue à la rigueur nécessaire dans le raisonnement un principe de moindre effort, qui prédispose l'esprit aux sophismes, c'est-à-dire aux erreurs de toutes sortes.
– Les «Inclinations» nous font «abonder dans le sens de nos désirs, quoique nous soyons presque autant portés à accueillir indûment une conclusion désagréable qu'une agréable, si elle est de nature à mettre en branle quelque passion forte» (p. 297).

Cet enchaînement rappelle le premier sophisme de la *Logique* de Port-Royal, "Je désire/crains P, donc P". Ce qui est visé c'est toute conclusion sur la réalité d'un événement fondée sur le désir ou la crainte de cet événement. Cependant, pour Mill, les «Inclinations» ne sont pas en elles-mêmes sophistiques; elles prédisposent aux seuls vrais sophismes, les sophismes intellectuels: «L'Inclination n'est pas davantage une source directe de mauvais raisonnements. On ne croit pas à une proposition par cela seul qu'on voudrait ou qu'on ne voudrait pas y croire. L'inclination la plus violente à trouver vraie une chose ne rendrait pas l'esprit le plus faible capable de la croire en l'absence absolue de toute raison, d'une preuve quelconque, au moins apparente» (p. 298); l'action des sentiments est donc indirecte: «il faut nécessairement, pour que le penchant triomphe, qu'il fausse d'abord l'intelligence» (p. 299).

D'après Mill, personne ne déduit "Je crains/désire que M; donc M/non M"; "J'aime/je déteste P; donc P est innocent/coupable". L'affect qui lie à un état de chose n'est jamais pris pour prémisse d'une conclusion sur cet état de choses.

Les passions orientent la raison, elles ne l'annihilent pas, ni dans sa capacité à percevoir le vrai (former des jugements de fait), ni dans sa capacité à enchaîner correctement de tels jugements dans un raisonnement. Appli-

quée au cas célèbre de Phryné[89], cette théorie dirait que ce n'est pas leur désir pour Phryné qui fait que les juges ne voient pas sa faute; simplement ils lui trouvent des circonstances atténuantes.

Que l'on adhère ou non à la philosophie morale ou à la philosophie logique de Port-Royal ou de Mill, il reste qu'elles illustrent une vérité d'ordre général: pas de théorie des fallacies sans philosophie de l'esprit et anthropologie morale.

Annexe

Péché

Dans le cadre de la théologie catholique, le péché est défini comme «une faute contre la raison, la vérité, la conscience droite; il est un manquement à l'amour véritable, envers Dieu et envers le prochain, à cause d'un attachement pervers à certains biens. […]» *(Catéchisme de l'église catholique)*[90].

La liste des péchés capitaux a été stabilisée par Grégoire Ier, pape de 590 à 604, et elle a peu varié depuis: *orgueil, envie, colère, tristesse, avarice, gourmandise, luxure*. Elle ne figure plus dans le *Catéchisme de l'église catholique*.

Les théologiens proposent une typologies des péchés, selon leur gravité (mortels ou véniels). Ce système des péchés a des allures hypothético-déductives, les péchés secondaires dérivant des péchés capitaux, qui sont précisément dits tels parce qu'ils sont les "têtes" (latin *caput*, "chef, tête") dont dérivent les autres péchés.

La théorie des *péchés de langue* peut être mise en correspondance avec certains éléments de la théorie des fallacies.

89 Phryné était une courtisane grecque d'une grande beauté. Alors qu'elle allait être condamnée pour impiété, son avocat Hypérides la dénuda devant les juges, terminant son discours par un vibrant appel à prendre en pitié une telle beauté. Les juges, saisis d'une terreur superstitieuse à l'idée de condamner "une prophétesse et une prêtresse d'Aphrodite", l'acquitèrent (selon Athénée de Naucratis, *Les déipnosophistes*. http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/Literature.DeipnoSub)

90 http://www.vatican.va/archive/FRA0013/__P64.HTM.

Chapitre 7

L'émotion: avant, pendant, après

La capacité à exprimer des émotions est une condition d'exercice de l'argumentation, mais l'étude des émotions dans la parole argumentative n'est pas dissociable de leur étude dans la parole en général. Le présent chapitre s'inspire de deux approches de l'émotion, d'une part, du modèle psychologique "Stimulus => Réponse", d'autre part de diverses listes d'émotions de base.

Dans la recherche sur les modèles de l'émotion, les ressources de la littérature ne sont que rarement prises en considération. Les savoirs et les pratiques des émotions, des humeurs, des passions vécus à travers la littérature, la peinture ou la musique, se laissent en effet mal ramener à une énumération d'émotions de base ou à un schématisation stimulus - réponse. Pourtant, la littérature, au sens large, incluant les grands récits collectivisés, offre une voie de définition de l'expression et du comportement émotionnels par les modèles et l'imitation. Par exemple, la culture classique associe à la *colère* le regard fulgurant et la voix de tonnerre, telles qu'ils s'incarnent dans les prototypes d'Achille, ou de Moïse brisant les tables de la loi. Ces grands modèles constituent des stéréotypes picturaux et comportementaux qui pourraient être pris pour base systématique d'une définition de ce que sont les émotions dans une culture (voir Solomon 1993): "*être en colère*, c'est être comme Jupiter tonnant; *être triste*, c'est faire comme Françoise Sagan; *avoir peur*, c'est rentrer dans le scénario de *L'Aigle du casque* de Victor Hugo", etc. Bien entendu, d'autres cultures partagent d'autres récits et d'autres modèles. Nous ne développerons pas davantage cette approche, mais nous tenterons de maintenir son exigence essentielle, qui est de prendre en compte une vision globale du scénario émotionnel, couvrant la situation émotionnante et ses développements.

Les définitions courantes du concept d'émotion, comme celles des émotions particulières, *colère*, *peur*, *fierté*, *honte*, *gaieté*… sont fortement influencées par les propositions des psychologues. Selon Wierzbicka les reconstructions proposées dans les travaux contemporains, souffrent de déformations ethnocentriques. Les langues catégorisent l'expérience humaine de multiples façons, comme on peut le voir aux contrastes existant entre les lexiques des émotions dans des langues familières comme l'anglais, le français et l'italien: «French has no noun corresponding to an undifferentiated "feeling" (although it has the verb *sentir* corresponding to the verb *feel*). It does have the term *sentiment*, which, (in contemporary French) stands exclusively for a cognitively based feeling. Furthermore, French has the word *émotion*, which, however, differs in meaning from the English *emotion*, and whose range is more narrow […] Generally speaking, the French *émotion* is thought of as involuntary, sudden, intense, and typically positive rather than negative. For example, tristesse "sadness" or colère "anger" are not considered by my French informants as typical "émotions", whereas in English sadness and anger rate very highly on the list of prototypical emotions […] Again, in French scholarly literature the word *émotion* is used in a sense modelled on that of the English *emotion* and borrowed from English scientific publications» (Wierzbicka 1995).

Il se peut que notre usage du mot *émotion* comme terme couvrant n'échappe pas à ce genre de reproche, Mais la notion de *séquence émotionnelle* offre des outils de grand intérêt, ne serait-ce que parce qu'elle permet de dépasser une problématique atomiste – y compris linguistique – hypnotisée par le *terme* d'émotions.

1. En amont, une situation émotionnante: le stimulus

Une définition répandue de l'émotion en fait un événement se produisant dans un certain contexte ("avant") ayant certaines caractéristiques ("pendant"), et des suites ("après"). En d'autre termes, les émotions apparaissent en réaction à un stimulus situationnel, selon le modèle dit "Stimulus => Réponse" en abrégé " S=> R". Ce modèle est à la fois exploitable et problématique si on veut l'appliquer à l'analyse de la parole émotionnée.

Considérons d'abord le statut du stimulus: un stimulus est un événement qui affecte le corps et l'âme du sujet: «we lose our fortune… we meet a bear… we are insulted by a rival…» (James 1884/2007, p. 14). Soulignons le caractère clairement externe du stimulus émotionnant, et sa solide matérialité: un compte en banque certifié négatif, l'attitude de l'ours, objectivement menaçante pour un œil ekmanien, l'insulte du rival qu'il est possible de faire certifier par des témoins.

Stimulus simple, émotions complexes – Le modèle stimulus - réponse, même élargi, suppose une certaine bonne définition de la réponse. Or ces réponses ne sont généralement ni stables, ni univoques. Un modèle fondé sur l'émotion instinctive à la James ("ours => peur") et, d'une façon générale, les modèles liant *un* événement à *une* émotion sont trop simples, même lorsque l'inducteur est un événement matériel externe élémentaire affectant un individu isolé[91]. Nous sommes au mois d'avril, je travaille, je lève les yeux et je m'aperçois qu'il neige. Je suis surpris, émerveillé *(c'est beau la neige!)*, excité, joyeux *(c'est exceptionnel!)*, triste *(la neige me rend mélancolique)*, irrité *(mes plantes vertes!)*, inquiet *(il faut prendre la route)*, indigné *(il n'y a plus de saisons, c'est la faute à la couche d'ozone)*.

Cette même ambiguïté émotionnelle est de règle si l'événement émotionnant affecte un groupe; il est alors possible que les différents rôles émotionnels (l'émerveillé, le joyeux, le triste, l'effrayé, l'indigné) soient pris en charge par différents participants à l'événement, et qu'il y ait de véritables conflits de représentations émotionnelles, avec apparition de négociations et d'argumentations des émotions.

Des émotions communes – Les émotions se «partagent» et se «socialisent» (Rimé 1989) selon des modalités interactionnelles et sémiotiques différenciées, verbales et co-verbales. On partage un deuil ou un chagrin en prenant dans ses bras. Le degré de ritualisation de l'événement régit la modalité de la gestion interactionnelle de l'émotion qu'il contient; tenues et cortèges de deuil et de mariage imposent aux participants comme aux spectateurs des comportements et des échanges conventionnalisés.

91 Malheiros-Poulet (2000) présente un cas où l'émotion (jouée) est interprétée *globalement* (au niveau de l'épisode) comme de la rage ou de la colère, mais *localement*, au moment de l'explosion émotionnelle, comme de la tristesse ou du désespoir.

Chaque émotion oriente vers certains partenaires émotionnels et construit des formes et des formes d'interactions spécifiques. On confie ses craintes, on passe sa colère sur le chien du voisin, on confesse (à son église ou à un proche) sa honte et ses sentiments de culpabilité. Comme tous les actes, la parole émotionnée est pluri-fonctionnelle: en informant un collègue d'un deuil, on s'excuse de ne pouvoir participer au colloque qu'il organise. En socialisant son émotion, on l'exploite; c'est une ressource.

Le terme de "socialisation" appliqué aux émotions (Rimé 1993; voir Cosnier 1994 p. 97) pourrait laisser supposer que les émotions seraient "non socialisées" dans leur surgissement, et se couleraient ensuite dans des cadres culturels et sociaux donnés, un peu comme les fleuves sont "socialisés" par l'action conjointe des compagnies électriques, des agriculteurs et des bateliers.

Un événement source survient à une personne et la met dans un certain état émotionnel, c'est-à-dire psychique, physiologique, comportemental: ce modèle stimulus-réponse, qui correspond au modèle énonciatif-expressif-pragmatique, décrit bien toute une série d'événements émotionnels, mais il ne s'applique mal à d'autres (Chabrol 2000). Bien que dans la plupart des exemples allégués on considère que l'événement inducteur affecte un individu privé, coupé du monde pragmatique et interactionnel (voir la rencontre avec l'ours), rien dans le modèle S => R n'oblige à considérer que l'émotion est fondamentalement un événement privé; le même événement peut affecter simultanément tout un groupe. Si le groupe est homogène du point de vue de ses valeurs et de ses intérêts, il partage ou co-élabore des états émotionnels du même type, l'émotion de chacun se renforce de celle des autres. Avec le temps, l'émotion décroît ou est sacralisée et périodiquement restimulée sous la forme par exemple d'un mémorial ou d'un anniversaire. Mais si l'événement émotionnant affecte des groupes hétérogènes ou antagonistes, chaque segment se construit une émotion, et la protège par des frontières communicationnelles, qui recoupent des barrières politiques, sociales ou culturelles

La passion du stimulus – Même dans nos cultures qu'on dit individualistes, les émotions dominantes sont sans doute des émotions de groupe, qu'il s'agisse de passions politiques, sportives, artistiques, religieuses, ou même

érotiques. Le rapport au stimulus est complètement transformé, en particulier le grand stimulus originel externe est inassignable. Il ne s'agit plus d'une émotion accidentellement incidente à une existence, mais à l'organisation d'une vie, ou d'un segment d'existence, *dans* l'émotion, comme le dit Wierzbicka. Non seulement les événements émotionnels ne sont pas subis par surprise, mais ils sont recherchés, collectionnés, organisés; le sujet va au stimulus, ce n'est pas le stimulus qui vient au sujet. L'individu induit ses propres émotions, par exemple en lisant ou en écrivant un poème, en jouant ou en écoutant sa musique. Il n'est pas la cible passive d'un stimulus, il organise et produit ses stimuli, de sorte qu'il est impossible de postuler un stimulus extérieur à l'individu. Ce n'est plus le stimulus qui produit l'émotion, c'est l'émotion-passion qui élabore le stimulus. Il ne suffit plus alors de décrire des épisodes occasionnels survenants, on a affaire à une façon de vivre qui relève d'un modèle passionnel anthropologique, de l'existence.

Ces stimuli sont parfois pris en charge institutionnellement ou commercialement. Ils se distribuent selon les circuits communicationnels qui lient les individus et les groupes, la part des médias dans l'organisation qu'un groupe donne à ses émotions devenant prépondérante (Atifi 2000; Charaudeau 2000).

Redoublement narratif du stimulus – Considérons l'échange suivant, qui, bien que reconstruit après coup[92], permet au moins de suggérer l'incroyable complexité de l'articulation des sources d'émotion dans le récit d'émotion, et la rétroaction systématique de la communication de l'émotion sur les partenaires, sources et lieux de l'émotion:

Paul: – Tu sais pas, en revenant de Grenoble, il y a un mec qui s'est mis à me faire des queues de poisson sur l'autoroute, je ne savais plus que faire, c'est incroyable ce que les gens peuvent être cons, je suis encore dans tous mes états!
Marie: – Ben je vois bien, tu es tout pâle! Où c'était?
Paul: – Juste avant la sortie
Marie: – C'était dangereux? Mais tu roulais comment?

92 Les Études 4 et 6 proposent des exemples authentiques de récits d'émotions; l'Étude 6 porte sur un récit d'émotion en interaction.

Marie n'a pas accès à l'événement e°, rapporté par Paul; l'événement inducteur d'émotion chez Marie est le discours de Paul. Ce discours induit (construit) une émotion en Marie par son dit et par son dire:

– ce qui est *dit* mentionne, d'une part, des éléments de représentation de e°, événement traumatisant en soi; d'autre part, des émotions telles qu'elles ont été vécues par Paul en e° (et pouvant inclure une description des émotions exprimées par d'autres acteurs de e°); et enfin, des émotions actuelles de Paul;
– parallèlement, par son *dire* Paul se re-stimule; il (re)joue ou revit les émotions primitives (pâleur, voix blanche, mimiques…), et il éprouve des émotions nouvelles.

Comme il s'agit d'une interaction avec structure d'échange (Vion 1992), cette description rétroagit. La perception par Paul de l'émotion qu'il construit en Marie, comme celle qu'il éprouve à sa propre action, à l'audition de sa propre voix et de son propre récit (Cosnier et Huyghes-Despointes 2000), tout l'incite à moduler son dire et son dit, à la limite à chaque instant. Il y a copilotage de l'émotion, avec effacement consécutif de la notion de stimulus; en d'autres termes, tout dans cette situation devient stimulus.

Les interventions de Marie agissent à tous les niveaux:

– co-construction d'une représentation de l'événement R(e°) *(Où est-ce que c'était?)*, comme des émotions vécues par Paul en e° *(c'était dangereux?)*;
– co-construction des émotions actuelles par Marie et Paul. Paul fait partager ses émotions éprouvées en e°, ainsi que ses émotions actuelles. Par exemple, la mise en accusation des gens *(ce que les gens peuvent être cons)* peut irriter Marie, et le débat virer à l'accusation: *mais t'avais sûrement fait quelque chose de pas correct*;
– il peut y avoir inversion émotionnelle, par exemple si Marie manifeste une émotion que Paul estime excessive *(ah mais t'as pris son numéro? je vais lui le retrouver moi ce mec!)*, Paul peut consoler (calmer) Marie *(attends, je suis vivant)*.

En résumé, ces observations incitent à considérer le stimulus moins comme un fait matériel submergeant le corps et l'esprit de la personne affectée que comme une représentation socio-cognitivo-langagière d'une situation.

L'émotion trouve des arguments dans le réel, mais elle ne dépend pas du réel: on peut être profondément affecté par des maux imaginaires, et se réjouir de la possession de biens illusoires.

2. En aval, l'expression de l'émotion: un syndrome

La définition de l'émotion va de pair avec celle des humeurs et des passions (Esquirol 1980/1805; Janet 1975/1926; Gayral 1975; Gauchet et Swain 1980; Frijda 1993; Cosnier 1994; etc). Sur le plan encyclopédique, les dictionnaires, les psychiatres et les psychologues définissent l'émotion comme un syndrome ayant ses manifestations sémiologiques à la fois sur les plans psychique, physiologique et comportemental (Battachi, Suslow et Renna 1996, p. 16).

Sous cette définition, c'est de la *composante psychique* que l'ensemble du syndrome émotionnel tient son nom: «joie, peur, crainte, terreur, contentement, colère, attendrissement affectueux» (Gayral 1975, p. 24).

La composante physique, «se décompose en une sous-composante *motrice* (mimique et attitudinale externe) et des phénomènes *neuro-végétatifs* (internes)» (*id.*).

– "L'activation motrice" recouvre «[des] phénomènes moteurs, et notamment la mimique émotive, semi-automatique, très difficile à reproduire par la volonté (talent des grands acteurs) et, dans certains cas, la sidération motrice (stupeur émotive) ou l'agitation (tremblement, fuite, attitude agressive), ou encore une crise nerveuse généralisée, épileptiforme» (*id.*, p. 24). «L'activité motrice est toujours en relation étroite avec l'ensemble de l'activité mentale, elle sert de support à son expression par la mimique, les gestes, les attitudes et elle conditionne la plupart des comportements» (*id.*, p. 29).
– Par "activation neuro-végétative", on entend un ensemble de «phénomènes neuro-végétatifs surtout vasculaires et sécrétoires, pâleur ou congestion, sueurs, pleurs, tachy- ou bradycardie, hypertension artérielle, palpitations, sécheresse de la bouche…, selon la prédominance vagale ou orthosympathique du sujet» (*id.*, p. 29).

– Enfin, ces diverses formes d'activation «se combinent pour fournir un tableau d'*attitude instinctuelle primitive*: fugue, opposition, agression colérreuse; défense, faire le mort…» (*id.*, p. 24; souligné par nous). Les définitions de l'émotion vont généralement jusqu'à inclure les *comportements organisés*, conscients, planifiés qui lui sont liés, et que ce même auteur considère comme «des réactions complexes: fugues, claustration» (*id.*, p. 29).

Cette description définitoire est supposée convenir en gros aux émotions de base. Elle fait une place essentielle à l'activation, et en ce sens, la *surprise* (bonne ou mauvaise) apparaît comme le fait émotionnel fondamental, moins une émotion proprement dite qu'une condition de toute émotion.

La question des états internes associés aux émotions est complexe. La littérature rapporte des états internes perturbés sans émotion associée, et, réciproquement des émotions non accompagnées des états internes attendus. On aboutit à la conclusion troublante qu'il semble que les états psychiques soient obligatoirement accompagnés d'états physiques, mais qu'il n'y ait guère de régularité dans cet accompagnement; il n'y a pas de correspondance univoque entre telle émotion (fût-elle de base) et tel état interne, les synchronisations entre ces diverses composantes sont faibles, et leur mode d'articulation reste problématique (Battachi et *al.* 1996, p. 18).

Il existe enfin des émotions "hors norme" comme «les béatitudes des idiots et des déments, les joies des épuisés après de grandes hémorragies, les joies des agonisants, etc» (Janet 1975/1926, II, p. 24), sans parler des douleurs et des plaisirs complexes des grands masochistes. Nous nous bornons, si l'on peut dire, aux émotions ordinaires des gens ordinaires.

Sous cette définition, l'émotion est essentiellement une perturbation suivie d'une restructuration des états physiologiques ou psychologiques internes, en lien avec les états cognitifs et comportementaux du sujet ému. Par le biais d'un système de systèmes dont il s'agit de décrire les interactions, cette vision situe la recherche sur l'émotion dans un univers *causal*, coupé du langage et de la signification, ce qui engage d'emblée une problématique

positive, pour ne pas dire positiviste[93]. Dans le prochain chapitre, le phénomène d'expression de l'émotion sera abordé à partir des stéréotypes langagiers qui lui donnent son existence linguistique.

3. Le thymique et le phasique: la cloche émotionnelle

Le thymique et le phasique – Dans le cadre générale de la vie psychique le thymique est de l'ordre de la permanence, de l'état. C'est le fond, *l'assiette* psychologique, la *tonalité psychique de base* de la personne dans sa culture, la *contenance* que la honte, peut-être la tristesse, font perdre. C'est ce que Wierzbicka appelle le «normal state of composure» (*s.d.*, p. 10), et qui est perturbé par l'émotion.

Le thymique peut être vu comme le niveau zéro de l'émotion, un état an-émotionnel qu'on peut ou non considérer comme normal et partagé. On doit rapporter le thymique au tempérament d'un individu, son humeur durable (tempérament gai, dépressif, colérique, amoureux…). Dans cet ouvrage, nous considérerons également le thymique comme le niveau de tension émotionnelle stéréotypiquement associé à une situation: l'entretien d'embauche est *stressant*, un dîner au restaurant entre amis est *détendu*.

93 Illustrée par exemple par l'inusable querelle James-Lange / Cannon, dont on trouve une discussion claire dans Janet (1975/1926, II, p. 12 sv.). Sauf erreur, la thèse de James affirme la succession causale: "événement => manifestations corporelles (impact physique) => état mental":

perdre sa fortune => pleurer => être affligé
rencontrer un ours => fuir => avoir peur
être insulté => frapper => être en colère,

et non pas: "Manifestations corporelles => état mental":

pleurer => être affligé
fuir => avoir peur
frapper => être en colère.

La thèse de James-Lange n'est pas une thèse sur les inducteurs d'émotions, mais sur l'induction des états psychiques à partir des états physiques, donc une théorie sur l'articulation globale des composantes émotionnelles.

Le phasique – Le phasique est de l'ordre de l'événement, de la perturbation, de ce qui fait saillie dans la vie psychique. L'émotion est phasique. Le modèle émotionnel le plus simple de l'état du sujet ému, figure le développement temporel des émotions sous la forme d'une courbe en "cloche" (courbe de Gauss) où l'on distingue trois moments: l'événement inducteur 1) vient perturber un état psychique de base; 2) provoque chez un sujet une excitation; 3) elle-même suivie d'une retombée et d'un retour à la normale.

Schéma 1: Courbe de l'émotion
[merci de m'envoyer cette image dans un fichier séparé]

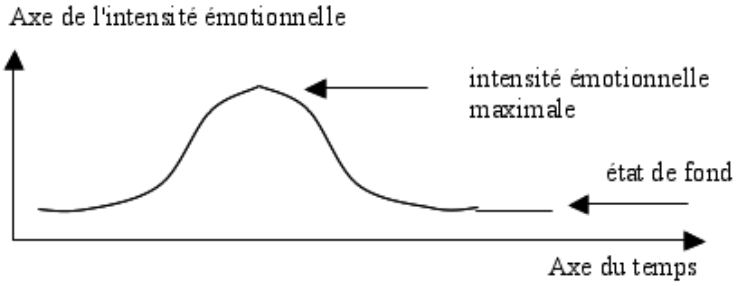

Cette courbe représente la structure *éphémère* et *intense* de l'émotion: ces deux critères permettent de repérer les épisodes émotionnels.

D'autre part, les émotions se caractérisent également selon leur caractère *agréable* ou *désagréable*: ce sont des «inclinations accompagnées de plaisir et de peine» (Aristote, *Rhét*, II). Il est possible de figurer cette aspect en doublant l'axe vertical selon le caractère positif ou négatif de l'émotion. On peut ainsi visualiser l'évolution des émotions d'un individu sur un repère combinant les dimensions du *temps* (position sur l'axe horizontal); du *plaisir/déplaisir* (position sur l'axe vertical supérieur ou inférieur) et de *l'intensité* du plaisir (position plus ou moins éloignée de l'axe des abscisses):

Schéma 2: Axes de l'émotion [idem]

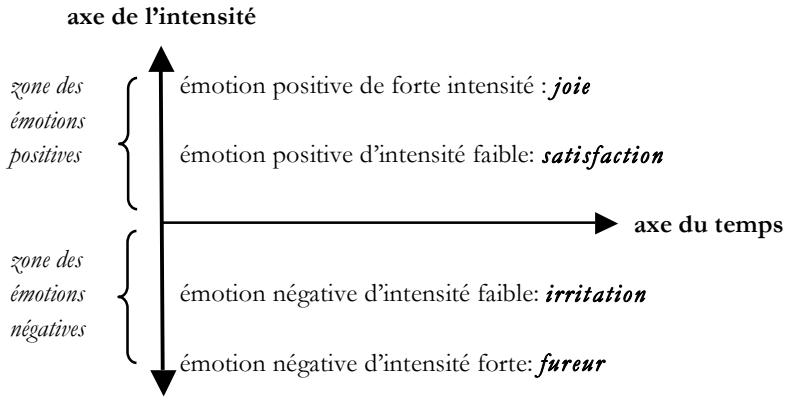

La courbe de l'émotion n'est pas symétrique. La durée de la montée émotionnelle est en principe rapide ("surprise"), celle de la descente émotionnelle est généralement plus longue:

Schéma 3: Asymétrie de la courbe de l'émotion [idem]

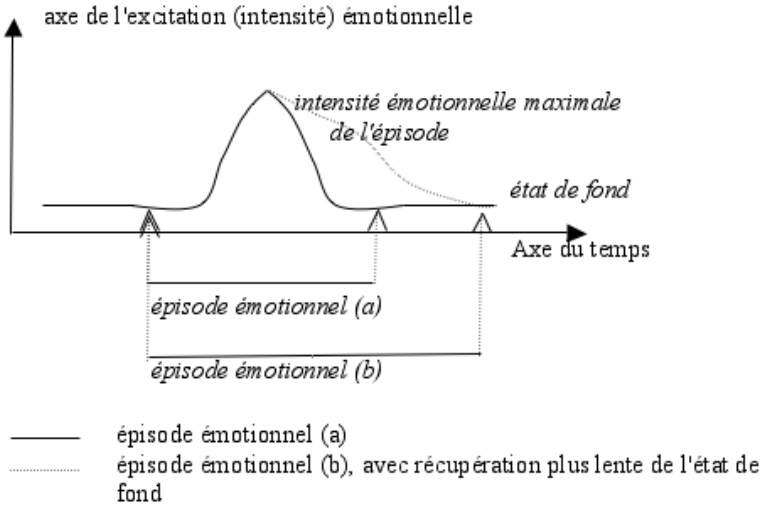

D'autre part, rien ne garantit la récupération de l'état de base initial au terme de l'épisode émotionnel. Il se peut que l'émotion le transforme, c'est ce que figure le schéma (4):

Schéma 4: Courbe avec modification de l'état de fond *[idem]*

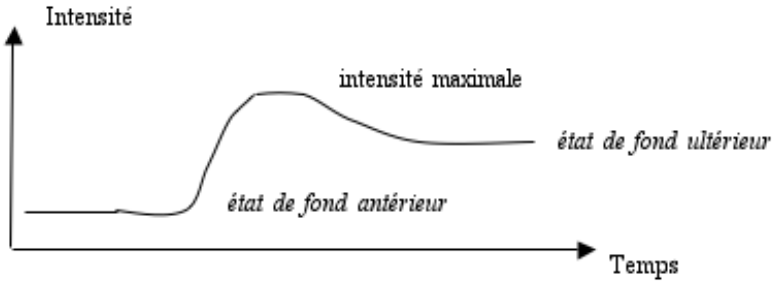

La question générale est celle du point de résorption de la courbe. On associe bien à la *colère* l'agression ou l'ébauche de passage à l'acte; mais faut-il faire figurer parmi les comportements dérivés de la colère le pamphlet écrit "sous le coup de la colère"? Dans le cas de la *peur*, il semble difficile de dire ce qui, dans la réaction "faire le mort", relève de l'instinctif ou du planifié. De même, l'épisode *tristesse* peut aboutir à des décisions de vie comme le retrait et la claustration (on ne mentionnera pas la prise de voile, puisque la tristesse comptait pour un péché). Tous les comportements dérivés de l'émotion peuvent recevoir une élaboration culturelle ou artistique.

Un modèle descriptivement adéquat – Ce modèle est bien adapté à la description de certains épisodes émotionnels surgissant et se résorbant dans une interaction. L'extrait suivant le montre de façon saisissante, qu'il s'agisse de la montée ou de la descente émotionnelle. Il s'agit d'une interaction se déroulant dans classe de jeunes enfants, au Brésil. La maîtresse (Pr) veut faire s'asseoir les enfants.

– L'état de fond: l'ambiance normale, tonique, d'une classe de jeunes enfants.
– Le stimulus: l'agression verbale (3.Dav).
– La montée émotionnelle rapide, avec un sommet en 4.Pr et 5.Dav

– La descente est remarquable par deux traits: d'une part, le très long silence de la maîtresse, d'autre part la gestion langagière, en deux temps, de cette descente. Pour une analyse complète, voir Vieira Barbosa 2008.

1. Dav	lâche-moi
2. Pr	je te lâche mais tu vas t'asseoir
	La professeure touche Dav pour l'orienter vers la place qu'elle lui a attribuée (et qui n'est pas celle qu'il avait choisie). Dav la repousse (le tutoiement n'est pas un manque de respect
3. Dav	ferme ta gueule je veux plus parler avec toi
	Dav reste debout, bras croisés, immobile.
4. Pr	non/ (..) je ne veux pas commencer à crier sur toi [*gritar com você* = crier-avec-toi) (*voix plus basse*:) mais c'est pas possible c'est pas possible (...) je te lâche mais il(*) va s'asseoir où il veut hein *Dav*\ je te garantis que tu peux t'asseoir là où tu veux (.) mais je lui GARANTIS à lui aussi la même chose\ le même droit hein/ (...) je ne vais pas te laisser battre les autres enfants\(**) ça je ne peux pas le permettre\ ils sont petits et tu es plus grand *Dav*\ je n'aime pas qu'on te traite mal mais je n'aime pas non plus que tu traites mal les autres enfants\
	(*) *un autre élève qui luttait avec Dav pour une place dans le cercle des élèves* (**) *allusion au fait que Dav s'est déjà montré violent*
5. Dav	je m'en fous
6. Pr	alors très bien mais il va s'asseoir où il veut\ et je ne veux plus discuter de ça avec toi\ (...) *[la professeure reste silencieuse pendant près de 50 secondes, respire fort, et s'adresse ensuite aux autres élèves]* aí:: voyons nous sommes allés goûter et *CA*R(*) a appelé (?) pour photographier des oiseaux a:h maintenant qu'il a parlé d'oiseaux vous vous souvenez que nous sommes allés jouer dans le parc et que que nous avons vu des paons et des capivaras (**)
	Dav va s'asseoir ailleurs dans le cercle (*) *CA*R = *autre élève* (**) *le capivara est le plus grand rongeur du monde*

4. Mots et concepts: Définition lexicale et définition des psychologues

Les psychologues définissent le concept psychologique d'émotion, et non pas le sens lexical du mot *émotion*, c'est-à-dire l'ensemble des usages discursifs reçus sur l'émotion tels qu'ils sont synthétisés dans le dictionnaire.

Le *Dictionnaire du français contemporain* (*DFC*, Dubois et al. 1967 art. *émotion*) définit l'émotion comme un «trouble subit, agitation passagère causée par la surprise, la peur, la joie, etc». On retrouve la courbe de Gauss:

– «trouble, agitation»: écart par rapport à l'attitude ordinaire;
– «subit»: la courbe monte rapidement; la surprise est une composante de toute émotion;
– «passager»: au terme de l'épisode émotionnel, l'individu retrouve son état de fond ordinaire.

Selon cette définition, l'émotion est un «trouble causé» non pas par un stimulus mais par une émotion de base; c'est, par exemple, "la peur qui cause un trouble": le dictionnaire reprend l'idée que l'agitation, c'est-à-dire la variation corporelle, est un effet, et non une cause. On retrouve le *common sense* de James. Lorsqu'on parle de joie ou de peur en effet, on ne renvoie ni à une réalité mimique ("les muscles de ma face sont dans telle position"), ni, surtout, à une réalité neuro-biologique ("telle zone de mon cerveau est activée"), mais bien à une réalité psychologique centrale, que Cosnier appelle *l'éprouvance*. Ce problème est celui des *états de conscience*, de la perception des états du corps, de la *perception de soi* (Damasio). C'est cette réalité que vise le terme *sentiment* dans la définition du dictionnaire: la *joie* est un «sentiment de grande satisfaction, de vif plaisir, que la possession d'un bien réel ou imaginaire fait *éprouver*» (*DFC*, art. *joie*); la *peur*, un «sentiment d'inquiétude *éprouvé* en présence ou à la pensée d'un danger» (*DFC*, art. *peur*). On retrouve la spirale normale des définitions, où se manifeste la clôture de l'ordre signifiant.

Les définitions de caractère encyclopédique données par les psychologues et les psychiatres, plus ou moins passées dans le sens commun (à moins que ce ne soit l'inverse), ont été adoptées par les lexicographes. Au titre du "sentiment linguistique", propriété inaliénable du locuteur idéal,

elles influencent profondément par exemple les recherches sur ce qu'il faut entendre par *terme d'émotion*. La délimitation de ce champ met en jeu non seulement les termes désignant d'abord des états psychiques, mais aussi des termes désignant les accompagnements organiques ou actionnels de ces états (voir plus loin).

Mais les savoirs encyclopédico-langagiers ne se limitent pas à des savoirs définitionnels; ils incluent des savoirs stéréotypés correspondant à des organisations discursives complexes, comme nous le verrons au Chapitre 9. A l'exception des alexithymiques, dont la compétence d'expression émotionnelle semble avoir disparu, tout le monde sait ce que sont les émotions pour les avoir éprouvées, tout le monde subit ou gère de façon plus ou moins hygiénique ses accès émotionnels, ses humeurs, organise ses passions et les expose en fonction de sa ou de ses cultures et des situations d'interlocution auxquelles il participe. Ces savoirs communs, partiellement de l'ordre du "savoir vivre" interactionnel, façonnés par l'histoire, sont exposés, travaillés, théorisés, dans des discours adressés ou intérieurs. Ils relèvent de la compétence émotionnelle du sujet interagissant, qui, dans la mesure où il est capable de mettre en scène son émotion et de la décrire, comme de capter et de lire celle des autres, connaît et peut dire quelque chose des transformations des voix, des faces, des processus internes (*j'en suis tout retourné*), et des transformations des actions (*de rage, il a mordu la clé*), pour en induire des éprouvés plausibles. La lecture de ces signes peut devenir une compétence professionnelle, mais tout un chacun est sémiologue, c'est-à-dire capable de capter et de dire quelque chose d'un ensemble de signes pluricanaux rapportés à une même source organisatrice pour en tirer des inférences sur cette source. La recherche sur les stéréotypes sémiologiques exprimés sous forme de locutions vise à formaliser ces savoirs et les savoirs faire où il émerge (voir Chapitre 8).

5. Des jeux d'émotions de base: théologie, philosophie, psychologie, rhétorique

La problématique des émotions de base, thème fondamental de la théorie psychologique des émotions, a été également posée dans des disciplines comme la théologie, la philosophie, ou, comme nous l'avons vu, la rhétorique. Ces disciplines, à des époques différentes, ont mis en avant différents types de discours théoriques visant à articuler des jeux d'émotions fondamentales. Elles nous ont légué les listes qui fondent nos discours sur la vie affective.

Péchés et émotions – Le discours savant sur les émotions se développe notamment en parallèle et en concurrence avec les doctrines religieuses des péchés capitaux (*avarice*, *colère*, *envie*, *gourmandise*, *luxure*, *orgueil*, *paresse*), dont trois seraient considérés actuellement comme des émotions ou des sentiments (*colère; orgueil*, frère de la *fierté; envie*, ou *jalousie*); trois sont des dispositions passionnelles, des désirs (*avarice*, *luxure*, *gourmandise*); reste la *paresse*, qui a remplacé dans la liste l'*acédie*, c'est-à-dire la *tristesse*[94].

Des listes d'émotions de base – L'hypothèse d'un ensemble d'émotions fondamentales est aussi ancien que la réflexion sur les émotions dans la culture occidentale. Nous avons évoqué les séries d'émotions socio-rhétoriques proposées dans Aristote et reprises par les grands traités de rhétorique. Les stoïciens et Cicéron dans ses écrits philosophiques retiennent quatre émotions comme fondamentales: *désir*, *joie*, *crainte*, *chagrin (Tusc.* IV, 8; IV, 11 ; trad. Humbert, p. 57-58; p. 59). Cet ensemble est repris par Saint Augustin qui les transmets au Moyen Age savant (Ferreyrole 1998, p. 76).

On peut considérer que de telles listes, dont on remarquera qu'elles sont toujours composées exclusivement de substantifs, définissent en extension, le champ de l'émotion. Les philosophes classiques des émotions ont propo-

94 Voir annexe "Péché" du Chapitre 6. Voir aussi la série "Les sept péchés capitaux", éditée par S. Lapaque (Librio, 2000) "Préface" à *Paresse*. Comme les émotions, et à la différence des vertus, les sept péchés capitaux sont représentés par des expressions faciales typiques.

sé différentes séries. En français, les premiers "traités des passions" apparaissent au XVIIe siècle (Le Guern 2000). Dans le *Traité des Passions de l'âme*, Descartes affirme «qu'il n'y a que six passions primitives […], *l'admiration*, *l'amour*, la *haine*, le *désir*, la *joie* et la *tristesse*; et que toutes les autres sont composées de quelques-unes de ces six, ou en sont des espèces» (Descartes 1649/1988, p. 195).

En anglais, dans le *Traité de la nature humaine* (1739), Hume définit les passions comme des «émotions violentes» (1739/1991, p. 110) et distingue les passions directes et les passions indirectes: «par *passions directes*, j'entends celles qui naissent immédiatement du bien et du mal, de la douleur et du plaisir. Par *passions indirectes*, celles qui procèdent des mêmes principes, à condition toutefois d'y joindre d'autres qualités. […] Je comprends sous les passions indirectes, *l'orgueil*, *l'humilité*, *l'ambition*, la *vanité*, *l'amour*, la *haine*, *l'envie*, la *pitié*, la *malveillance*, la *générosité* et les passions qui en dépendent. Et sous les passions directes, je comprends le *désir*, *l'aversion*, le *chagrin*, la *joie*, *l'espoir*, la *crainte*, le *désespoir* et la *sécurité*» (Hume, 1739/1991, p. 111). Dans la *Dissertation sur les passions* (1758), il propose une combinatoire des passions, qui sont déduites des notions primitives de bien et de mal et de leur probabilité: «Lorsqu'un bien est certain ou très probable, il produit de la *joie;* lorsqu'un mal se trouve dans la même situation, survient le *chagrin* ou la *tristesse*. Lorsqu'un bien ou un mal est incertain, il suscite la *crainte* ou *l'espoir*, selon le degré d'incertitude existant d'un côté ou de l'autre. Le *désir* naît d'un bien considéré tout simplement et *l'aversion*, d'un mal» (Hume, 1758/1991, p. 64-65). On pourrait prolonger ces listes et multiplier les modèles combinatoires qui les organisent (voir Parret 1986).

Cette approche conceptuelle, privilégiant les désignations substantivales, se retrouve chez les psychologues, qui proposent des listes de substantifs d'émotion très comparables à celles des rhéteurs et des philosophes. Parmi les émotions de base figurent généralement la *peur*, la *colère*, la *joie*, la *tristesse* le *dégoût* (Cosnier 1994, p. 44-45). La *surprise* est parfois considérée comme une émotion de base, ou comme une composante de toute émotion, dans la mesure où elle correspond à la courbe gauche rapidement ascendante de la "cloche émotionnelle". Les émotions secondaires, comme la *honte*, ou la *fierté*, apparaissent comme des combinaisons ou des nuances de ces émotions primaires.

La première façon de définir ce qu'est une émotion consiste donc simplement à énumérer ce qu'on compte comme émotion. Par extension, est une émotion tout ce qui a un air de famille avec une quelconque de ces émotions, au moins avec les éléments centraux de cette collection; ou, sur le plan langagier, tout ce qui se définit à l'aide d'une de ces émotions centrales.

6. Termes d'émotion, termes d'orientation émotionnelle

Termes d'émotion – Les *termes d'émotion* sont définis à partir des *noms d'émotion.* On a proposé de définir ces derniers comme des noms qui entrent dans des contextes comme les suivants: "*un sentiment de* + Nom de sentiment" ou bien "Pierre éprouve, ressent de + *Art* + *Nom de sentiment*" (Anscombre 1995, p 41; Balibar-Mrabti 1995, p. 88).

A cette classe de substantifs, on ajoute l'ensemble de leurs dérivés morpho-lexicaux (*haine* –> *haïr*, *haineux*).

Certaines familles de dérivés ne sont pas fondées sur des noms, mais sur des verbes; le substantif *énervement* est dérivé morphologique du verbe *énervé;* le substantif *fierté* est dérivé de l'adjectif *fier.*

On peut confronter ces résultats aux listes de termes constituant le champ de «l'affectivité», qui réunit «des émotions, les sentiments, les états» (Béraud *et al.* 1988, p. 111-113); on obtient ainsi plus de deux cent termes, en majorité des adjectifs et des substantifs. On y retrouve évidemment les éléments des listes mentionnées au paragraphe précédent.

Dans le syntagme "*un sentiment de* –", *sentiment* peut avoir sa valeur de "conscience de": *un sentiment de d'incompétence* (voir Chapitre 1). Il sert parfois simplement de support quelque peu redondant à la désignation d'une émotion: *un sentiment de désespoir* n'est pas différent du *désespoir*, peut-être un peu modalisé. Mais *sentiment* peut également être considéré comme un substantif support dans un syntagme désignant une émotion qui peut n'avoir pas d'autre nom: c'est le cas de *un sentiment de vide*, *de déjà vu*. Ce syntagme est générateur de noms d'émotions.

On n'abordera pas non plus directement la question de l'existence d'un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques caractérisant une classe

de noms de sentiments, comme on en a proposé pour les noms d'actions ou de noms abstraits (Leeman 1995). Des tentatives ont été faites pour distinguer des noms d'émotion, de sentiment et d'affect. La recherche proposée ici n'est pas orientée vers la reconstruction de l'espace sémantique de l'émotion - humeur - sentiment - affect, mais vers la modélisation des séquences de paroles émotionnées.

Les facettes sémantiques des termes d'émotion – Ortony, Clore et Foss (1987) se proposent de définir la dimension référentielle du lexique des affects à partir de trois «facettes», ou composantes, les composantes cognitives, affectives et comportementales, dont la combinaison forme le sens référentiel des termes de ce lexique: «*Mental conditions* always have either a significant *Cognitive component* or a significant *Affective component*, and sometimes both. In addition, some have a significant *Behavioral component*. It may be that truly psychological conditions generally implicate all of these facets to some degree. However, many of the words in the affective lexicon, while of course having affective overtones, *do not have affect as a significant part of their referential meaning*» (1987, p. 351): «… when, for example, we claim that "*proud*" has an affect as a significant component, we do not mean to deny that it has a cognitive component and (possibly) even a behavioral one» (1987, p. 352).

Le tableau suivant (*id.*) illustre la façon dont sont répartis les "poids" affectifs, cognitifs et comportementaux pour la série d'adjectif figurant dans la colonne de gauche (les + indiquent un poids prédominant).

	Focus on Affect	**Focus on Cognition**	**Focus on Behavior**
proud	+		
confused		+	
cooperative		+	+
glad	+		
optimistic	+	+	
gleeful	+		+

Nous avons déjà utilisé cette méthode au Chapitre 1 pour circonscrire la configuration signifiante des termes couvrant le champ de l'émotion. On

voit que ces composantes référentielles correspondent exactement aux composantes définies par les psychologues. Dans cette même ligne de pensée, si l'on considère l'émotion comme un syndrome, incluant, outre les composantes affective, cognitive, comportementale, une composante mimo-posturo-gestuelle et une composante physiologique, on a une méthode permettant de caractériser «la structure référentielle» d'un terme d'émotion donné.

Cette méthode permet de recueillir les orientations émotionnelles des termes dont on peut discuter pour savoir s'il s'agit "vraiment" de termes d'émotions. Par exemple, pour savoir si *confused* est un terme d'émotion, on part de sa définition:

> *confused* adj
> 1. unable to think or reason clearly or to act sensibly
> 2. in no logical or sensible order
> 3. embarrassed and not knowing what to say or how to act
> 4. mistaken for each other
> 5. having impaired psychological capacity to the extent of being forgetful and no longer able to carry out simple everyday tasks[95]

La valeur psychologique de *confused* est claire dans le sens 4, qui est défini par *embarrassed*:

> *embarrassed* adj
> 1. vti to become or cause somebody to become painfully self-conscious, ashamed, humiliated, or ill at ease
> 2. vt to hinder or impede somebody or something (often passive) (id.)

Dans son premier sens, *embarrassed* est défini comme *ashamed*, *humiliated*, *ill at ease*. *Confused* est donc connectable en une seule étape, à un terme d'émotion central.

On est donc à la limite des cas où l'émotion est inférée et où elle est désignée. Nous verrons dans les *Études* proposées en seconde partie de très nombreux exemples de tels cas.

95 Encarta® World English Dictionary © 1999 Microsoft Corporation.

Cette manière d'appréhender les désignations (directes et indirectes) de l'émotion dépend, en dernière analyse, des données du dictionnaire: un terme est orienté vers l'émotion s'il existe un chemin lexical permettant de rattacher rapidement le mot à la zone centrale du vocabulaire de l'émotion.

La solidité du réseau émotionnel ne dépend pas de la force d'un point. C'est un filet, qui continue à fonctionner si une maille est rompue, et non pas une chaîne dont la force n'est que celle de son maillon le plus faible.

Annexe

Extrait original

Vieira Barbosa M. 2008. *Interações em sala de aula*.
Thèse de doctorat, Universidade Estadual de Campinas.

1 Dav	me larga\
2 Pr	eu largo mas vem sentar/
3 Dav	cala a boca\ não quero mais falar com você\
4 Pr	não/(..) eu me recuso a começar a gritar com você ((voz baixa)) mas assim não pode ser\ assim não pode ser (...) eu largo mas ele vai sentar onde ele quiser ta *Dav*\ eu garanto pra você que você pode sentar no lugar que você quer (.) mas eu GARANTO pra ele também a mesma coisa o mesmo direito ta/ (...) eu não vou deixar você ficar agredindo as outras crianças\ isso eu não posso deixar acontecer\ eles são pequenos e você é mais grande *Dav*/ eu não gosto que ninguém trate você mal mas também não gosto que você trate mal as outras crianças\
5 Dav	não quero saber\
6 Pr	então tudo bem mas ele vai sentar onde ele quiser e eu não quero mais discutir isso com você\ (...) *((A professora fica em silêncio por cerca de 50 segundos, respira forte e depois volta a falar com os outros alunos)*) aí:: olha só fomos tomar lanche e o *Car* chamou para tirar fotos dos passarinhos a:h agora que falou de passarinhos lembram que aí fomos brincar no parque e vimos pavão e capivara

Chapitre 8

Signifier l'émotion: Essai de modélisation

Notre objectif est de proposer un modèle permettant de reconstruire le développement des émotions en parole. Nous entendons par *modèle* une représentation schématique, cohérente, compacte et systématique d'une classe d'objets ou de phénomènes par le moyen de concepts définis le mieux possible, de règles internes articulant ces concepts et de règles externes (méthodologiques) d'opération sur les objets qu'on souhaite modéliser. Un modèle est un outil d'intégration, qui sert au démêlage d'un donné foisonnant, apparemment chaotique, et à sa reconstruction ordonnée sur un plan théorique. Il doit au minimum rendre compte de ce qui se passe pour un cas quelconque de la classe concernée (*adéquation descriptive*) et être ouvert au traitement de cas nouveaux. Il doit en outre améliorer la compréhension ordinaire du phénomène, compréhension qui peut remettre en cause l'intuition ordinaire, pré-analytique (*adéquation explicative*).

Il revient au psychologue de définir le concept d'émotion et de dire ce que sont la colère, la honte, la peur, la joie, … dans leur vécu psychique et leurs manifestations psychologiques, physiologiques et comportementales. Ce chapitre présente les instruments et les concepts nécessaires pour l'analyse de la *construction discursive des émotions*. Nous discutons d'abord la distinction à la fois indispensable et problématique entre communication *émotive* et communication *émotionnelle*. La suite présente la notion *d'énoncé d'émotion*, liant un stimulus, *source* de l'émotion, un *terme d'émotion* ou de sentiment, et un *lieu psychologique*. Lorsque l'énoncé d'émotion est *explicite*, l'émotion est *désignée*. L'émotion *implicite* (donnée à *inférer*) peut être reconstruite à partir d'indices émotionnels tirés du formatage linguistique de la situation source (reconstruction *par l'amont* de l'émotion), ou à partir de l'état du lieu psychologique (reconstruction par *l'aval*); l'énoncé d'émotion n'est plus relevé dans la parole, mais reconstruit. Dans les deux cas, on doit tenir compte de l'attributeur d'émotion, selon que l'émotion est *auto-attribuée* (affichée en première personne) ou *hétéro-attribuée* (collée sur autrui).

1. Étude de l'émotion en parole: trois approches

L'analyse de la parole émotionnée peut être menée autour des trois pôles suivants, le pôle *expressif-énonciatif*, le pôle *pragmatique*, le pôle *communicationnel* ou *interactionnel*, aucun ne bénéficiant d'un privilège particulier.

Expression - énonciation de l'émotion – On s'intéresse ici essentiellement à l'état affectif du sujet ému, à son état cognitif (ses perceptions, ses évaluations), tels qu'on peut les lire ou les inférer de son activité verbale, ainsi qu'aux transformations de ses "Gestalten" vocales et mimo-posturo-gestuelles.[96] Par exemple, on détermine les formes tonales de la voix triste ou de la voix en colère. Ces indices seront exploités lors de la *reconstruction par l'aval* de l'émotion.

Pragmatique de l'émotion – Outre les éléments précédents, la pragmatique de l'expression émotionnelle prend en compte la situation, c'est-à-dire l'événement inducteur et les transformations locales des dispositions à l'action du locuteur. Interviennent systématiquement à ce niveau les émotions liées à telle situation et à la prise en charge d'un rôle (discursif ou social) avec la posture émotionnelle ad hoc. Ces indices seront exploités lors de la *reconstruction par l'amont* de l'émotion.

Interaction et communication des émotions – L'analyse prend en compte le fait que les situations de parole impliquent plusieurs participants. On s'intéresse alors à des phénomènes comme le rapport de voix entre la voix du colérique et la voix du calme ou celle du colérique complémentaire avec laquelle il interagit (Grosjean 1995, voir note 122); à l'émergence de l'émotion à partir de ce stimulus particulier que constitue l'être conversationnel de l'autre; à son évolution et à sa gestion dans l'interaction (voir Plantin, Doury, Traverso 2000). Cette étude doit rester attentive au fait qu'étudier l'émotion dans les interactions, c'est se donner comme objet le tout de la communication interpersonnelle, qui intéresse notamment la psychanalyse, le psychosociologie des groupes, la psychologie en général et

96 Les processus physiologiques ou neurovégétatifs parallèles aux transformations de ces "Gestalten" verbales, mimo-posturo-gestuelle et comportementale sont inaccessibles par les méthodes linguistiques.

la psychologie clinique (Sangsue et Scherer 2000) (voir Transition, "L'analyste en position délicate").

2. L'émotif et l'émotionnel

L'émotion dans la parole: les outils de l'expressivité

Bühler pose le problème des fonctions du langage dans le cadre d'un triangle sémiotique liant en triangle *die Dinge* [la chose] / *einer* [l'un, soi, le locuteur] / *der andere* [l'autre]. La fonction de *représentation* lie le signe au monde, à la chose; la fonction *d'expression*, ou fonction émotive, est la relation du signe à l'auteur de l'acte de langage; la fonction *d'appel* (fonction conative) la relation sémantique du signe au destinataire (1933/1976, p. 102)[97]. L'expression correspond aux genres *lyriques*; la fonction d'appel, aux genres *rhétoriques*, les genres *épiques* sont orientés vers le monde (1933/1976, p. 104)[98]. Jakobson définit la fonction expressive ou émotive comme la centration du message sur le destinateur, visant à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle, et l'examine sous la forme des interjections et des variations vocales (Jakobson 1963). Ces modèles introduisent une rupture entre ce qui est de l'ordre de l'expression et ce qui relève de la communication.

La linguistique et la phonétique proposent une série d'instruments et d'observations propres à saisir les caractéristiques générales des émotions exprimée dans la langue et le discours, dont Kerbrat-Orecchioni a dressé «l'inventaire» (2000, p. 33):

97 «Wir nennen die semantische Relation des Lautzeichens zum Täter der Sprechakt, den *Ausdruck* und die semantische Relation des Lautzeichen zum Adressaten den *Appell*» (1933/1976, p. 102).

98 «Denn "der sprachliche Ausdruck" und "der sprachliche Appell" sind Teilgegenstände der ganzen Sprachforschung, die nicht nur eigene Bemühungen und Methoden erfordern, sondern auch eigene Strukturen aufweisen. Die *Lyrik* kurz gesprochen und die *Rhetorik* haben jede etwas Eigenes an sich, was sie unter sich und von der — sagen wir einmal *Epik*, um nicht aus dem Konzept zu fallen — unterscheidet…» (1933/1976, p. 104).

- Sur le plan de l'expression verbale au niveau lexical, l'émotion se marque et se gère par l'utilisation d'une série de "moyens": vocabulaire particulier, injures et mots tendres (*salaud* / *mon chéri*); exclamations et interjections (*ah!*; *mais…!*; *bof*; *m'enfin*, (Bouchard 2000); expressions figées (*allez vous faire voir)*; intensifs, etc.
- Au niveau morphologique, certains morphèmes (en particulier les suffixes) sont porteurs d'une attitude émotionnelle *(franchouillard)*; comme certains emplois des temps verbaux (imparfait hypocoristique, *il avait faim le bébé*). L'émotion est dite connotée; ils servent à ajouter une couleur d'émotion aux énoncés dans lesquels ils entrent (*il avait faim, le chat* = *le chat a faim* + /affection/; *franchouillard* = *français* + /mépris/). En d'autres termes, ils sont porteurs d'une orientation émotionnelle.
- Au niveau de l'organisation (ou de la désorganisation) syntaxique, on attribue à l'émotion les réorganisations de la forme considérée comme basique de l'énoncé: emphase, ruptures de construction, inversions. Comme nous l'avons vu au Chapitre 4, la notion traditionnelle de "figures de construction" cherche à capter quelque chose de ces mouvements d'émotion dans la (dés-)organisation de la parole. Comme les interjections, ces formes se présentent comme arrachées au locuteur, involontaires, non pas signifiées, mais vécues. Étant (prétendument) causalement provoqués, donc irrépressibles, elles peuvent jouer le rôle rhétorique de garant de sincérité du locuteur.

Par leur hétérogénéité, ces faits touchent à l'ensemble des niveaux que les sciences du langage ont l'habitude de distinguer soigneusement; il est sans doute impossible de les organiser en ce qui serait un "système linguistique des émotions". Comme le dit Kerbrat-Orecchioni «le risque est grand de voir les valeurs affectives se diluer dans l'océan de la subjectivité langagière» (2000, p. 43) – en termes rhétoriques, on dirait que le pathos se fond dans l'éthos.

Qu'il s'agisse d'interjection, de dislocation syntaxique se présentant comme une réaction à un stimulus, une réponse arrachée par une situation ou d'attitudes connotées, ces instruments présentent une caractéristique commune: ils suivent la même stratégie de contournement de l'émotif (stratégique) au profit de l'émotionnel (causal) (voir plus loin). Nous les considérons comme des traits porteurs d'orientations émotionnelles, mais certai-

nement pas comme les vecteurs uniques de l'émotion dans le discours. Nous ne ferons pas entrer "*tu m'exaspères*" et "*m'enfin Paul!*" dans une compétition d'expressivité-sincérité émotionnelle. Notre objectif est d'observer comment fonctionnent et s'articulent en parole ces deux manières de signifier une émotion (à l'interlocuteur) et de cadrer ainsi sa parole.

Communication de / par l'émotion: communication émotive et communication émotionnelle

Expression et communication de l'émotion sont obligatoirement liées. D'une façon générale, toute variation différentielle d'un substrat est interprétable comme un état de ce substrat: les fumerolles sont "signes" d'un début d'état éruptif, comme la fièvre est "signe" d'une infection. Ces signes naturels ou indices ne sont pas dits expressifs, dans la mesure où ils ne font pas intervenir une activité intentionnelle, et où ils sont conditionnés absolument par le phénomène dont ils sont une composante. Ils ne sont ni signifiants ni communiqués, ce qui ne les empêche évidemment pas d'être interprétés. Pour qu'il y ait expression il faut qu'il y ait intention de communiquer, donc quelque chose comme un sujet intentionnel pilotant plus ou moins ses actes communicatifs. Dans l'activité langagière globale les informations intentionnelles se combinent aux informations non intentionnelles; cette constatation est à base de l'opposition entre communication *émotive* et communication *émotionnelle*.

Cette distinction a été proposée par Marty (1908) ; Caffi et Janney la présentent comme suit (1994b, p. 348). La communication *émotive* [emotive] est «the intentional strategic signalling of affective information in speech and writting (e. g. evaluative dispositions, evidential commitments, volitional stances, relational orientations, degrees of emphasis, etc.) in order to influence partner's interpretation of situations and reach different goals». La communication *émotionnelle* [emotional] est «a type of spontaneous, unintentional leakage or bursting out of emotion in speech» (*id.*).

Cette distinction renvoie à la discussion sur fonction d'organisation/ désorganisation de l'action prêtée à l'émotion. Elle peut être considérée comme une «dégradation» du comportement, une «régression» (Fraisse

1968, V, p. 117). «L'émotion est surtout une puissance désorganisatrice […] c'est cette suppression brusque de tout acte adapté, de toute recherche d'adaptation, ce désordre, cette diffusion des agitations dans tout l'organisme qui nous paraît un phénomène tout à fait différent des autres régulations et qui est bien caractéristique de l'émotion» (Janet 1928 / 1975, p. 464, 467, cité par Fraisse 1968, V, p. 91). L'émotion entraîne «une baisse de niveau de la performance», (Fraisse 1968, V, p. 91); elle est «une réaction de toute la personnalité (y compris de l'organisme) à des situations auxquelles elle n'est pas capable de s'adapter» (Fraisse 1968, V, p. 91; voir Chapitre 4 et Chapitre 7).

Mais l'émotion peut également être vue comme une forme émergente d'adaptation à une situation nouvelle, selon la théorie de Darwin: «pour Darwin, (1872) beaucoup de réactions émotives s'expliquent parce qu'elles sont utiles (l'expression de la colère effraie l'adversaire) ou parce qu'elles sont le vestige d'actes qui ont été utiles à une phase antérieure de l'évolution […]. Ainsi, si les mains deviennent moites dans la peur, c'est qu'autrefois chez nos ancêtres simiesques cette réaction dans le danger facilitait la préhension des branches des arbres» (Fraisse 1968, V, p. 89). Je rencontre un ours, je suis *mort de peur*: réaction opportune, qu'il convient de prolonger en *faisant le mort*, car, dit-on, les cadavres n'intéressent pas les ours.

Dans la mesure où le discours est une forme d'action, cette discussion retentit sur le mode d'approche linguistique du discours ému: s'agit-il d'une parole *émotionnelle*, déstructurée par l'irruption d'un événement émotionnant, ou d'une parole *émotive*, réorganisée selon des principes communicatifs stratégiques? Les Études proposées dans la seconde partie de cette ouvrage se placent systématiquement dans la seconde perspective.

L'usage intentionnel, communicationnel, et stratégique des émotions est ainsi opposé à l'irruption des émotions dans l'activité langagière – comme elle pourrait faire irruption dans n'importe quelle autre activité. L'émotion contrôlée s'oppose à l'émotion vécue.

Cette distinction recouvre celle des «expressions émotionnelles vraies, spontanées» «[qu']il faut distinguer des expressions faciales et corporelles émises intentionnellement, qu'on appelle "emblèmes" ou "signes"» (Frijda

1993, p. 45). Elle reprend une série d'opposition intuitives que l'on peut résumer dans le tableau suivant:

Communication émotionnelle	***Communication émotive***
Communication *de* l'émotion	Communication *par* l'émotion
Signaux, réponses; émotion conditionnée	Signes
Irruption des émotions	Usage intentionnel, stratégique des émotions
Emotion vécue, éprouvée	Emotion affichée, exprimée, sémiotisée, signifiée
"Désorganisation inorganisée"	"Désorganisation organisée"
Politesse comme barrière à l'émotionnel	Politesse comme structuration de l'émotif
Emotion privée, public *overhearer*	Émotion publique, public destinataire

L'opposition de la parole *émotive* à la parole *émotionnelle* a l'avantage de répartir les territoires: au psychologue la première, la seconde à qui voudra bien s'y intéresser. L'analyse du discours ne peut prendre pour objet que la communication émotive; mais la meilleure stratégie expressive pour la communication émotive est de se faire passer pour de la communication émotionnelle, par jeu, ou mensonge émotionnels. La notion fondamentale est celle d'émotion affichée: déterminer s'il s'agit d'émotif ou d'émotionnel n'est pas facile: on peut se mettre en colère pour justifier un discours où l'on dit sa colère (voir Étude 4). Pour savoir si telle émotion communiquée est du joué ou du vécu, il faudrait faire subir au sujet des tests physiologiques, le passer au détecteur d'émotions, si on est sûr que l'état psychique est déductible de l'état physiologique. Cependant, le mensonge étant plus coûteux que la vérité, le sujet tend sans doute à réduire la dissonance entre l'émotif et l'émotionnel, en éprouvant les émotions qu'il joue; on ment plus efficacement si l'on croit en ses mensonges. La réalité du contrôle et de la planification émotionnels est un argument pour l'existence d'une organisation signifiante de l'émotion dans la parole.

Une précision lexicale est nécessaire. On dispose en français de cinq adjectifs pouvant qualifier une parole marquée par l'émotion: *ému* (dérivé de *émouvoir*), *émotionnel*, *émotif* (dérivé de *émotion*) et enfin *émotionnant* et *émotionné*.

Les deux adjectifs *émotif* et *émotionnel* sont apparus, en français au XIXe siècle (*TLFi*, art. *émotif*, *émotionnel*), et ils partagent le sens de "relatif à

l'émotion". *Émotif* qualifie plus particulièrement une personne «prédisposée à l'émotion»[99]. On voit que la distinction conceptuelle proposée entre *émotif* (intentionnel) et *émotionnel* (causal) ne repose sur aucune intuition sémantique, ce qui ne facilite pas l'usage conceptuel de ces termes en français. On pourrait également parler de parole *émue*, mais cet adjectif est réservé aux émotions compassionnelles. C'est pourquoi nous utiliserons les adjectifs *émotionné* et *émotionnant* qui désignent une parole traversée par n'importe quelle forme d'émotion.

3. Reconstruction de l'émotion: les trois voies

Nous ne recherchons pas ce que pourrait être l'organisation "en langue" d'un "système des émotions", comme il existe un système linguistique du temps (*Tempus* vs *Zeit*) reposant sur les différents sous-systèmes de la morphologie verbale, des adverbes, des prépositions et des conjonctions temporelles.

Notre hypothèse est qu'il existe une structuration de l'affichage émotionnel qui n'apparaît qu'au niveau de la parole. Les principes de cette structuration valent pour le niveau verbal, et ses résultats sont à coordonner aux données vocales et mimo-gestuelles, soit en harmonie, soit en opposition (*Pierre souffre beaucoup* + sourire entendu). Le point de départ se situe dans l'émotion non pas connotée mais franchement dénotée, l'émotion déclarée, proclamée, telle qu'elle se dit par exemple dans *je déteste la bière*. Dans "*Eeaa! Beuurk! j'ai horreur de la bière!*", le sentiment est à la fois déclaré et manifesté.

Nous faisons l'hypothèse qu'il n'y a pas contradiction, mais coordination entre les plans énonciatifs. L'importance attribuée aux phénomènes lexicaux et syntaxiques, repose sur un principe simple: si quelqu'un dit "*ça me rend triste*", c'est une bonne hypothèse de considérer que, jusqu'à preuve du

99 Le trait *émotivité* était utilisé en caractérologie pour désigner un des trois traits de base du caractère, les deux autres étant l'*activité*, et le *retentissement* (personnalités primaires / secondaire). La combinaison de ces trois traits permettrait de décrire le "caractère" ou la "personnalité". Cette théorie rénovait la problématique des humeurs en définissant huit personnalités types: colérique – passionné – nerveux – sentimental – sanguin – flegmatique – amorphe – apathique (Wikipedia, art. *Caractérologie*).

contraire, il se sent *triste*, plutôt que *gai* ou *effrayé*. Bien entendu, cette position est à composer avec les données issues de l'interprétation des indices sémiotiques émotionnels. Le détective fin physionomiste, le psychanalyste ou le psychiatre pourront, au terme de leurs enquêtes, conclure qu'il jouait la comédie ou qu'il doit redéfinir son émotion. De même, dans "*bof quelle surprise* + voix plate", l'affichage explicite de la surprise est contredit par la valeur lexicale de l'interjection et la tonalité vocale, et comme, pour l'interprétant, le réactif prime sur le dénoté (comme l'acte l'emporte sur la parole), on en conclut qu'il n'y a pas de surprise. Mais toute analyse doit prendre en compte qu'il y a bien eu *affichage* d'une émotion. Nous nous intéressons à l'émotion non pas comme "émotion causalement manifestée", mais comme "émotion signifiée" dans la perspective d'une organisation de la communication; la problématique de la sincérité ou de l'authenticité des émotions apparaît en conséquence comme tout à fait secondaire. Pour paraphraser le fragment 93 d'Héraclite, le discours émotionné ne reflète pas causalement l'émotion (il ne l'exprime pas), il ne la cache pas (il ne la manipule pas), il la signifie – à quelqu'un[100].

Notre objectif est d'établir les principes permettant de définir la structuration de l'émotion dans et par le discours, que cette émotion soit affichée ou non par tel ou tel acteur. Autrement dit, un discours peut véhiculer une émotion même si les acteurs de ce discours n'en explicitent aucune; mais s'ils en affichent une, ou en attribuent une ou plusieurs à tel ou tel partenaire ou personne évoquée, alors l'analyse doit prendre en compte cette attribution et s'interroger sur son retentissement général sur le texte ou le type de communication

Le programme proposé développe ces intuitions sur la base d'une technique de repérage des émotions selon trois voies:

– la voie *directe*: l'émotion est déclarée, affichée, dans un énoncé d'émotion explicite;
– les deux voies *indirectes*: lorsque l'émotion est affirmée indirectement, l'énoncé d'émotion doit être reconstruit. L'expression indirecte des émotions (émotions implicitées) se fait par deux voies, en exploitant:

100 Héraclite, fragment 93 : «Le dieu dont l'oracle est à Delphes ne révèle pas, ne cache pas, mais il indique». (Provient de Plutarque, *Sur les oracles de la Pythie* 397 A).

(i) des "*signaux aval*" de l'émotion, c'est-à-dire les rapports sur les états physiques et des modes de comportements perceptibles caractéristiques d'une personne émotionnée (manifestations physiologiques, mimo-posturo-gestuelles ou comportementales). Ces signaux sont les vecteurs de l'empathie et fonctionnent selon différents codes sémio-linguistiques;

(ii) des "*signaux amont*" de l'émotion, c'est-à-dire des traits qui rapportent la situation sous un format narratif-descriptif propre à induire telle ou telle classe d'émotions.

L'idée est d'exploiter tous les indices indirects d'émotions (on pourrait également parler de traits d'émotion, de marqueurs d'orientation émotionnelle ou encore, si l'on aime ce genre de vocable, "pathèmes" (Plantin 1998)) pour reconstruire l'émotion[101].

Les énoncés d'émotion *désignent* des émotions, et les indices indirects permettent de les *inférer*. L'émotion peut ainsi être cernée par trois voies différentes:

Schéma 5: Accès direct et indirects à l'émotion [envoyer fichier]

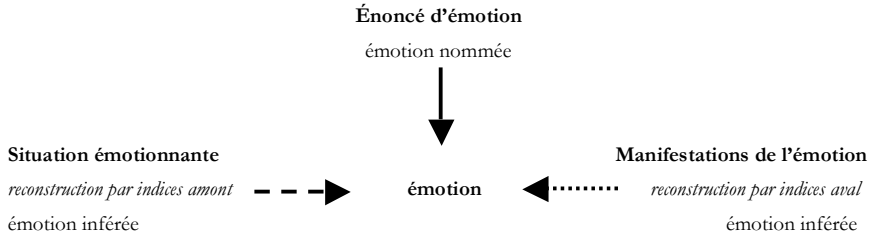

101 Ces émotions inférées seront notées entre barres obliques.

4. Énoncé d'émotion

L'énoncé d'émotion apporte une réponse à la question élémentaire "qui éprouve quoi, et pourquoi?": il attribue une émotion à une personne, et, dans certains cas, mentionne la source de l'émotion.

Ce modèle est linguistiquement fondamental, dans la mesure où la relation d'émotion (source – lieu – émotion) correspond à la structure sémantique d'une familles d'énoncés élémentaires. La notion d'énoncé d'émotion a en effet été construite en théorie syntaxique. La grammaire générative s'intéresse aux «verbes de sentiment ou verbes psychologiques»; ces verbes «sont pour la plupart répartis en trois classes selon la position syntaxique du NP humain (ou assimilé: animaux, dieux, etc.) qui est le siège du sentiment exprimé par le verbe: classe I (*aimer, mépriser,* etc.), classe II (*amuser, impressionner,* etc.), classe III (*plaire, déplaire*, etc.)» (Ruwet 1994, p. 45).

Pour la théorie du lexique-grammaire qui «localise les éléments de sens dans des phrases élémentaires et non pas dans des mots», «la description de la formulation des sentiments [consiste] en une grammaire locale, et non pas en un simple lexique des termes de sentiments. En conséquence, on considère qu'un lexique de noms de sentiments n'a pas d'autonomie, et donc que les noms doivent être entièrement intégrés aux familles de phrases présentées ici sous forme de grammaire. Ce point de vue a une traduction sémantique claire et quasi tautologique: un sentiment est toujours attaché à la personne qui l'éprouve. On peut formaliser cette association en la notant par un prédicat sémantique: "*Sent (h)*", où le sentiment *Sent* est une fonction d'une variable *h*, qui correspond à des humains. Il existe alors autant de fonctions que de sentiments» (Gross 1995, 70).

Dans ce qui suit, l'*énoncé d'émotion* est défini comme une forme liant une *terme d'émotion* (verbe ou substantif) un *lieu psychologique* (dit parfois *expérienceur*), et une *source de l'émotion*. Nous parlons de source et non pas de stimulus pour souligner le fait qu'on a affaire non pas à une causalité matérielle mais à une construction langagière. L'énoncé d'émotion sera représenté sous la forme maximale:

[Lieu psychologique, Terme d'émotion, Source de l'émotion]

Il correspond à différentes constructions, selon que s'y expriment ou non *le lieu psychologique* et *la source* de l'émotion, *le terme d'émotion* étant obligatoire.

(i) Constructions impersonnelles liant un substantif d'émotion à la source de l'émotion:

[Verbe impersonnel + Substantif d'émotion + Source de l'émotion]

C'est le cas de constructions impersonnelles comme *il est agréable de* –. Le lieu psychologique est dit absent, mais on peut néanmoins, à partir ce tels énoncés projeter une émotion sur le locuteur (voir plus loin, "Lieu psychologique").

(ii) Constructions en *être* et *avoir* liant le terme d'émotion au lieu psychologique:

[Lieu psychologique + (*être*, *avoir*) + Substantif d'émotion]

a) Construction adjectivale "N° *est* Adj": *N° est heureux, joyeux*
b) Construction "N° *est en* N": *N° est en colère*
c) Construction "N° *a* Adj": *N° a peur*
Sur ces constructions, voir Leeman 1995.

(iii) Construction à verbe psychologique prédiqué d'un lieu psychologique:

[Verbe psychologique, Lieu psychologique]

Paul enrage
Paul s'ennuie, s'emmerde, se morfond

Notons au passage que *s'emmerder*, *se morfondre* n'ont pas de correspondants substantifs morphologiquement apparentés; *emmerdement* n'est pas le substantif d'émotion correspondant à *s'emmerder*, ni à *emmerder*.

(iv) Constructions où un verbe psychologique lie le lieu psychologique à la source de l'émotion:

[Verbe psychologique, Lieu psychologique, Source]

Ces constructions sont de deux types principaux, selon le rôle syntaxique, sujet ou objet, du lieu psychologique et de la source de l'émotion. Les verbes de type *mépriser* focalisent sur le lieu psychologique, qui est en position sujet, alors que pour les verbes de type *dégoûter* c'est la source de l'émotion qui est mise en en position sujet.

(i) Verbes de type *mépriser* (Vpsy1) : "Lieu + Verbe Psy + Situation"

Dans "*Pierre méprise l'argent*" «Pierre est le "lieu" d'un certain processus psy qui a pour thème l'argent» (Ruwet 1972, p. 187). Le lieu est sujet et le thème (source, situation, stimulus) objet. Les verbes suivants sont des Vpsy1: *mépriser, aimer, adorer, admirer, détester, déplorer, supporter, redouter, regretter, estimer, apprécier*… (*id.*, p. 189).

(ii) Verbes de type *dégoûter* (Vpsy2) : "Situation + Verbe Psy + Lieu"

Dans "*L'argent dégoûte Pierre*", Lieu et Situation permutent leurs places syntaxiques par rapport aux Vpsy1. Les verbes suivants sont des Vpsy2: *dégoûter, amuser, intéresser, agacer, ennuyer, effrayer, gêner, terrifier, horrifier, humilier, surprendre, étonner, impressionner, préoccuper*… (*id.*, p. 189).

(iii) Verbes de type *plaire* (Vpsy3) : "Situation + Verbe Psy + (Prép + Lieu)"

Pour les verbes de type *plaire* (dits Vpsy3), "*Pierre plaît à Paul*", le lieu est objet prépositionnel. Ces verbes sont proches du Vpsy2, dans les deux cas la source est en position sujet.

Le lien entre le terme d'émotion et le lieu psychologique peut aussi être établi indirectement, dans des énoncés résultant d'opérations syntaxiques complexes:

> Luc perçut une étincelle de joie dans le regard de Léa (Gross 1995, p. 77)

Dans les deux cas, on a affaire au même énoncé d'émotion [Léa, joie], mais l'attribution est indirecte, par l'aval (voir plus loin). Elle exploite un indice stéréotypiquement lié à l'expression de la joie, qui "se lit dans le regard".

Cette prise en compte des verbes psychologiques ouvre sur des distinctions intéressantes en ce qui concerne la source humaine de l'émotion, selon qu'elle est ou non intentionnelle:

Pierre amuse Paul

– soit involontairement: Pierre n'a pas l'intention d'amuser Paul.
– soit volontairement: Pierre fait des choses que Paul trouve amusantes.[102]

La notion de verbe psychologique étend considérablement la champ des termes d'émotion qu'on limiterait indûment à une série de substantifs de base. Un verbe comme *agacer* prédique une émotion qui n'est désignée par aucun substantif de base, mais seulement par le substantif dérivé, *agacement*.

Par ailleurs, d'autres verbes sans contenu psychologique peuvent fonctionner par métaphore comme des verbes d'émotion.

Extension de la classe des verbes psychologiques: verbes psychologiques par métaphore – Certains verbes de la classe des Vpsy2 n'ont qu'une interprétation psychologique; d'autres sont ambigus entre une interprétation psychologique et une interprétation physique, par exemple *frapper:*

N0 a frappé N1 (touché, blessé, ébloui, troublé, …)

Les deux verbes *frapper* se distinguent notamment par les critères suivants:

– la préposition introduisant l'instrument est *de*, *avec* dans le cas du verbe indiquant l'action physique; dans le cas du verbe psychologique, la source du sentiment est introduite par la préposition *par*:

  Pierre a frappé Paul de /avec son poignard (*par son poignard)
  Pierre a frappé Paul par son intelligence (*de / *avec son intelligence)

– seul *frapper* action physique peut être mis à l'impératif:

  Frappe le de / avec ton poignard! (*par ton intelligence!)

102 Voir Annexe "Verbes pyschologiques et agentivité".

– seul *frapper* verbe psychologique peut être modifié par les adverbes *très* ou *si*:

> Pierre a été très / si frappé par l'intelligence de Paul
> *Pierre a été très / si frappé du / avec le poignard de Paul

On a affaire à une classe de verbes homonymes de verbes désignant une action physique. Du point de vue sémantique, on parlera d'emploi métaphorique d'un même verbe.

La reconstruction des énoncés d'émotion correspondant à ces emplois doit expliciter le plus clairement possible de quelle émotion il s'agit. A partir de l'énoncé "*Pierre a blessé Paul*" on pourrait reconstruire l'énoncé d'émotion [Paul, *blessé*] en attendant la spécification qu'apporte le contexte actuel dans lequel est prise cette affirmation. On peut également proposer une classe d'énoncés d'émotion en s'appuyant sur le dictionnaire.[103] Ainsi, pour *blesser*, le *TLFi* mentionne *désagrément, inquiétude – offenser, choquer, déplaire – faire du mal importuner, déplaire* (art. *blesser*) soit une orientation vers la classe des émotions négatives d'intensité faible et moyenne, en attendant que le contexte précise si Paul est se sent *méprisé* ou *humilié*.

Si Pierre est *ébloui* par l'intelligence de Paul, on peut reconstruire un énoncé d'émotion [Pierre, /*admiration*/], simplement en se conformant à la sous-entrée «Éblouir … Frapper la vue, l'esprit d'admiration» (*TLFi*, art. *éblouir*). Les barres obliques indiquant qu'il s'agit d'une reconstruction sont peut-être superflues ici.

Énoncés d'émotion avec un verbe métaphorique – Dans les énoncés d'émotion de forme Sujet-Verbe-Objet tels qu'ils ont été définis précédemment, l'indication de l'état émotionnel est portée par le verbe dans le cas des Vpsy1, Vpsy2 et Vpsy3; par l'adjectif ou le nom dans les autres cas. La prédication est assurée par le Vpsy, par *être* ou *avoir*.

103 Un dictionnaire est un compendium des discours associés à un terme. Il explicite les orientations émotionnelles, autrement dit les topoï qui règlent les inférences émotionnelles linguistiquement légitimes à partir de ce terme.

L'attribution d'émotion se fait également par des constructions où c'est un verbe non psychologique qui lie le terme d'émotion au lieu psychologique (avec ou non mention de la source de l'émotion):

la nouvelle remplit Paul de joie
une grande joie envahit Paul
Paul bouillait de rage

Ces énoncés ont la forme d'énoncés d'émotion: [Lieu psychologique, Terme d'émotion, Source] ou [Lieu psychologique, Terme d'émotion]. *Remplir* + *joie* fonctionne comme *réjouir*, verbe psychologique du second type (type *dégoûter*, focalisation sur la source en position sujet). La seconde construction correspond à la construction en *être*, *Paul est joyeux*, mais elle est originale en ce qu'elle focalise sur l'émotion même. La troisième correspond à *Paul enrage* ou *Paul est en colère*.

Ces verbes sont "émotion compatibles", mais pas avec n'importe quelle émotion. On peut ainsi comparer la sensibilité des noms d'émotion aux différentes verbes métaphoriques.[104]

Lorsque de tels verbes apparaissent seuls, il est possible d'utiliser la contrainte qui les caractérise pour récupérer un nom de sentiment. Ainsi, dans "*Achille bouillait*", comme en français, on bout de rage ou d'impatience[105], il est légitime d'attribuer provisionnellement l'un ou l'autre de ces sentiments à Achille:

[Achille: /*rage* ou *impatience*/]

en attendant que le contexte vienne spécifier l'émotion.

104 Voir Annexe 2 "Sensibilité à la métaphore des termes d'émotion".

105 Même si on peut trouver des occurrences de ces syntagmes sur internet, les locuteurs consultés refusent *bouillant de honte, de joie, d'angoisse* hors contexte.

5. Attributeur d'émotion

L'émotion peut être auto- ou hétéro- attribuée.

– L'émotion est auto-attribuée quand le lieu psychologique correspond au locuteur: *J'ai peur; Quelle horreur!*
– L'émotion est hétéro-attribuée dans les autres cas: *Pierre a peur.*

Dans le cas de:

> Luc perçut une étincelle de joie dans le regard de Léa (Gross 1995, p. 77)

Luc est dans la fonction d'attributeur d'émotion; c'est lui qui rend pertinente la joie sémiotisée par Léa.

Dans certaines séquences émotionnelles, par exemple dans une fiction, les attributions sont ramenables à un même attributeur. Si la fiction contient des dialogues, les personnages peuvent s'auto-attribuer des émotions.

La question des attributeurs d'émotion est cruciale dans les cas de conflits d'émotion:

> A: – Mon oncle d'Amérique est mort, quel chagrin, ça m'a plongé dans la déprime
> B: – Mais non, tu n'es pas du tout déprimé, tu as juste honte d'être déçu par l'héritage insignifiant qu'il t'a légué.

L'importance de la fonction d'attributeur d'émotion est corrélative de celle d'affichage émotionnel. Quand l'émotion est auto-attribuée, nous disons qu'elle est *affichée;* dans le cas où elle est hétéro-attribuée, elle est en quelque sorte *collée* sur la personne.

6. Lieu psychologique

La question du *qui*, ou du siège de l'émotion, n'est pas aussi évidente qu'il pourrait y paraître de prime abord. Les humains sont tous des lieux psychologiques potentiels (Gross, *op. cit.*); par extension, un cartésien dirait que pour être "expérienceur" un substantif doit être marqué [+ Humain], que ce trait lui soit intrinsèque ou qu'il lui soit attribué par personnification.

Mais les animaux supérieurs peuvent éprouver des émotions: le chien est *joyeux* ou a *peur*, et ses sentiments entrent bien dans des structures d'expression communiquante; certaines émotions sont attribuées stéréotypiquement à certains animaux: la fourmi est toujours *affairée*, mais jamais *triste;* le pinson est toujours *gai*, mais pas la sardine, et encore moins la langouste. Il semble que l'on n'attribue d'émotions qu'aux êtres que l'on croit capables de souffrance (de plaisir / déplaisir), la frontière étant plus culturelle que naturelle. Si la langouste souffre lorsqu'on la plonge dans l'eau bouillante, alors elle doit sinon se réjouir franchement lorsqu'on la repose sur le fond marin où elle a toujours vécu, du moins ressentir un choc positif d'une certaine intensité.

Les inanimés ne peuvent être le siège d'émotions: *le paysage est triste* est un énoncé d'émotion, mais le paysage n'en est pas le lieu psychologique: soit la tristesse est accrochée au locuteur, qui la projette sur le paysage; soit il lit le paysage comme le rendant triste, le paysage est alors la source de l'émotion. Il s'agit d'un énoncé d'émotion où le lieu psychologique est le locuteur.

Le locuteur comme lieu psychologique – Dans les définitions citées de Gross et Ruwet, le sujet psychologique est humain, il est explicitement désigné par un terme de l'énoncé d'émotion, et c'est à lui qu'est attachée l'émotion. Un énoncé comme

> Luc est un répugnant personnage.

a une allure d'énoncé d'émotion, puisqu'il combine un lieu psychologique et un terme d'émotion. Luc est certainement, en tant qu'humain, un lieu psychologique potentiel, mais on voit immédiatement que Luc n'est pas le lieu psychologique réel du sentiment de répulsion; il n'éprouve pas de répulsion, il est la source de la répulsion. On peut enchaîner sans contradiction par "… *qui s'estime beaucoup*" (vs *et il en souffre*).

Le sentiment de répugnance ayant pour source Luc a pour siège le locuteur, attributeur d'émotion, et, par effet de suite préférée, l'interlocuteur (idéal). L'émotion couvre la situation, elle est affectée à un "on" dont la nature est définie par le cadre situationnel. La notion de lieu psychologique sera étendue à ce type d'énoncé où le lieu psychologique est le locuteur, ici l'argumentateur qui opère *ad hominem*. On pourrait donc proposer comme énoncé de sentiment reconstruit [locuteur, répugnance}; pour tenir compte

du fait que l'énoncé caractérise Luc absolument (à la différence de, par exemple, "*je trouve que Luc est un répugnant personnage*"), nous retiendrons pour énoncé d'émotion:

> [On, *répugnance*].

On a en quelque sorte un nouvelle famille d'énoncés d'émotion, qui lient une émotion à une source, le ressenti étant attribué au locuteur. On rencontre ici la question particulièrement difficile de la transmission des émotions dans l'interaction. Le problème de l'empathie recoupe, si l'on peut dire, celui de l'extension du "on". Du point de vue psychologique, on suppose que, sous certaines conditions d'identification, ce sentiment de répugnance peut se transmettre par empathie à l'interlocuteur (Cosnier 1994). Du point de vue linguistique, cette transmission correspond au cadrage émotionnel imposé à l'interlocuteur; la suite préférée est "*Moi aussi!*". Si l'interlocuteur trouve Luc cordial et sympathique, il ouvre une situation de conflit émotionnel.

Introduire le locuteur dans la problématique des énoncés d'émotion permet d'intégrer une observation d'Ortony, Clore, et Foss, qui soulignent que «"*being angry*" is an emotion, but "*being abandoned*" is not […]. We should emphasize that we do not want to deny that "*feeling abandoned*" refers to some kind of emotional state. Our point is that "*being abandoned*" does not. Moses was abandoned, but this was not a fact about a psychological state of Moses at all, let alone about an emotional one» (1987, p. 346). Le jeune Moïse peut en effet éprouver n'importe quel sentiment à se sentir voguer au fil de l'eau, à la rencontre de la fille de Pharaon, de la joie aussi bien que de la peur, du moins pendant un certain temps. Il est évidemment un lieu psychologique, mais il n'est pas le seul lieu psychologique possible attaché à l'énoncé utilisant le prédicat "*être abandonné*". C'est le locuteur qui connaît l'histoire et s'inquiète pour lui qui est le lieu psychologique à qui sera attribué l'émotion éprouvée par empathie: quelque chose comme de la *pitié*. L'énoncé d'émotion attaché est [Le locuteur – éprouve de la pitié – devant le spectacle]. Un jamesien dirait peut-être que sa pitié lui fait construire la scène comme une scène d'abandon.

Mais il n'est pas le seul lieu psychologique possible attaché à l'énoncé utilisant le prédicat "*être abandonné*". Considérons que "*se sentir abandonné*"

correspond à un affect du type /*détresse*/, auto-attribué au locuteur par les énoncés "*je suis abandonné, vous m'avez abandonné*". Il détermine, par empathie, un affect complémentaire du type /*pitié*/. C'est cet affect qui est linguistiquement affiché par l'énonciateur de "*Moïse a été abandonné*". La prise en compte, même à minima, du processus de communication des émotions permet donc de récupérer sous ce dernier énoncé un énoncé d'émotion: [locuteur, /*pitié*/].

En outre, le même énoncé peut attribuer différents sentiments à différents personnages, à propos du même stimulus:

> Cette joyeuse nouvelle laissa Paul indifférent

On attribue l'indifférence à Paul, et la joie à l'énonciateur. Le même énoncé produit plusieurs énoncés d'émotion.

Lieux psychologiques potentiels et lieux psychologiques actuels – Les lieux psychologiques sont multiples, en principe autant que d'humains ou d'humanisables. Mais, dans un discours quelconque, tous les lieux psychologiques potentiels ne se voient pas attribuer des sentiments:

> Pierre aperçut un passant

Pierre et le passant sont des lieux psychologiques potentiels, mais il faut attendre la suite du récit pour savoir s'ils deviennent des lieux psychologiques actuels (réels):

> Le passant sursauta

En vertu du savoir stéréotypé sur les émotions, le sursaut est associé à la *surprise*. On peut donc attribuer au passant cette émotion reconstruite (voir plus loin "reconstruction des émotions par l'aval"):

> [passant, /*surprise*/}

L'histoire continue:

> Il avait aperçu notre héros. Une lueur de haine traversa son regard d'acier.

Ce sentiment de haine étant enregistré, on établit le "bilan émotionnel" de l'acteur en cumulant les deux émotions, qu'on les considère comme successives ou simultanées:

[passant: /surprise/, haine]

D'autre part, le texte peut évidemment attribuer des émotions à plusieurs acteurs, par exemple Pierre peut éprouver une émotion complémentaire de celle du passant:

Pierre eut peur

le lieu psychologique "Pierre" commence ainsi à se réaliser:

[Pierre, peur]

Comme ces émotions se transforment au cours du récit, on peut établir, outre les *bilans émotionnels*, les *parcours émotionnels* des différents lieux psychologiques. On trouvera dans le Études 3, 5 et 6 des exemples de tels parcours.

Le lieu psychologique est divisé – Comme nous l'avons signalé au Chapitre 7, il peut être à la fois joyeusement exalté par la neige qui tombe et inquiet à la perspective de devoir prendre sa voiture. En interaction, le réglage de l'émotion n'est pas forcément le même vis-à-vis des divers participants (*respectueux* et *calme* vis-à-vis du juge et *furieux* vis-à-vis de l'adversaire): en fait on doit parler, en termes goffmaniens, de *footing* émotionnel.

7. Reconstruction des énoncés d'émotion par l'aval et par l'amont

L'émotion peut être attribuée directement au lieu psychologique par l'énoncé d'émotion "*Léa éprouva une grande joie*". En grammaire générative ou dans la théorie du lexique grammaire, sentiment et lieu psychologique sont toujours désignés explicitement. Nous étendrons la notion pour parler encore d'énoncé d'émotion lorsque l'émotion est reconstruite sur la base de

données langagières décrivant la situation et l'état d'une personne objet de discours (voir plus haut, schéma 5). Les données exploitées sont de l'ordre des stéréotypes langagiers, l'émotion est atteinte indirectement, par inférence. Nous prendrons ici essentiellement l'exemple de la peur, et nous reviendrons au Chapitre 9 sur la question générale du formatage cognitif-émotionnel de la situation.

Reconstruction par l'aval: signifier la composante mimique-posturale-comportementale

La composante expressive s'analyse en traits discontinus, par exemple "rougeur de la face", "sécheresse de la bouche", "transpiration augmentée". Ces traits correspondent à la composante organique de l'émotion. Ils peuvent être définis causalement par le physiologiste, capable de les discriminer, de les mesurer, de les caractériser et de les catégoriser sur des bases qui n'ont rien à faire des questions de langage, pour finalement les nommer selon les exigences de son domaine.

Certaines formes langagières plus ou moins stéréotypées et figées, désignent, ou prétendent désigner, de tels traits, dans une culture donnée. L'émotion peut donc être reconstruite à partir de ces formes reçues attachées à la composante mimo-posturo-gestuelle-comportementale de l'émotion, par exemple:

> Pierre courba le dos
> Le cheval bondit

On peut courber le dos pour des raisons physiologiques, parce qu'on a une crise de lumbago, ou pour se protéger un peu de la pluie; le cheval peut bondir parce qu'on l'éperonne. Mais il est parfois possible, en fonction du contexte, de récupérer une *émotion inférée* à partir de tels énoncés purement descriptifs:

> [Pierre, /*accablement* ou *résignation* ou …/]
> [le cheval, /*joie* ou *surprise ou* …/]

Si on ne peut pas proposer de désignation précise, on utilisera les "termes de base" du champ lexical ou simplement on indique une localisation approximative dans l'espace des émotions schématisé au Chapitre 7. Cette

reconstruction est évidemment tributaire des lieux communs associés aux émotions dans telle langue, par telle culture.

En naturalisant ces lieux communs descriptifs, on dira que les émotions ont des manifestations physiologiques et comportementales qui font partie du savoir des locuteurs sur le monde; il est possible de remonter de l'effet de l'émotion ("le dos courbé", "le bond") à l'émotion corrélée elle-même.

Certains termes de couleur permettent ainsi d'accéder à des termes d'émotion, par exemple:

Pierre verdit.

Si on a de bonnes raison de penser que Pierre n'est pas gravement intoxiqué, comme en français, on est vert de *peur* ou de *rage*, on doit attribuer l'un ou l'autre de ces sentiments à Pierre. Si, comme c'est le cas ici, plusieurs émotions sont associées à l'expression, on enregistre les différentes possibilités comme suit:

[Pierre, /*peur* ou *rage*/]

Le contexte permettra d'opérer les discriminations nécessaires.

Une même forme peut être attachée à une famille d'émotions. Du point de vue de la sémiologie langagière, certaines émotions *se lisent dans le regard* de la personne émotionnée, et d'autres moins. Le tableau ci-dessous propose une première liste d'intuitions:

	– se lit dans son regard
la peur	+++
la colère	?
la joie	+++
la tristesse	+++
la fierté	+
la honte	+

Ces phénomènes de stéréotypisation peuvent se cumuler: *l'étincelle qu'on lit dans le regard* peut être signe de *joie*, de *cupidité*… mais pas de *tristesse*.

Bien entendu, il est possible que les recherches sur la physiologie des émotions découvrent un jour que la peur influe sur le regard d'une manière toute différente de la fierté. Alors on aura découvert que ce tableau, qui jusqu'à nouvel ordre manifeste un ordre langagier-culturel, a en fait valeur référentielle.

Une série d'expressions stéréotypées décrivent des attitudes, des comportements, des réactions comme convenant typiquement à telle ou telle émotion, en sélectionnant notamment les zones corporelles affectées par cette émotion. Les coutumes langagières lisent la peur sur le corps selon le code suivant:

- Sur tout le corps: *trembler de peur, trembler comme une feuille,* et plus particulièrement sur *les jambes* et *les dents*: *les jambes (les genoux) flageolent, les dents claquent.*
- Le cœur: *le cœur cesse de battre* (alors que *le cœur battant* renvoie à l'attente du plaisir), on se sent *défaillir* (mais on *se pâme* seulement de plaisir).
- La couleur du visage: *vert de peur, blanc de peur, blanc comme un linge* (mais pas **pâle de peur*).
- Les réactions cutanées: *avoir la chair de poule, suer de peur.*
- La température corporelle: *glacé d'effroi, tout mon sang se glaça dans mes veines.*
- Les cheveux: *ses cheveux se dressèrent sur sa tête.*
- La bouche et la voix: *la bouche sèche, muet d'effroi,* mais *hurlant de peur.*
- Les viscères: *son estomac se nouait, il faisait dans son froc, malade de peur.*

Ces réactions se traduisent sur le comportement; *paralysé par la peur*, *cloué sur place*, *pétrifié*, *mort de peur*; il semble que ce n'est pas la *fuite* mais la *paralysie* qui est langagièrement associée à la peur; la fuite serait plutôt de l'ordre de l'action délibérée.

Ces descripteurs stéréotypés entrent dans le repérage des émotions. Si un discours signale que telle personne a la chair de poule, alors on peut légitimement attribuer à cette personne une émotion qui se trouve dans le champ de la *peur* (notée /peur/) – et pas quelque chose de l'ordre de la *fierté*, puisqu'en français, la fierté ne donne pas la chair de poule. L'émotion est ainsi reconstruite *d'aval en amont*, sur la base des indices verbaux disponibles.

Reconstruction par l'amont:
Le formatage émotionnel des situations

La *peur* se déclenche dans certaines situations également stéréotypées, dans des conditions langagières identiques à celles qui ont été évoquées pour les réactions expressives. Ces situations ont été typifiées par Aristote dans le premier ouvrage traitant non pas de psychologie des émotions mais de l'usage social des émotions endoxales, la *Rhétorique* (voir Chapitre 2). La colère est définie en relation avec sa cause: «définissons la colère *(orgè)* comme l'appétit *(orexis)* accompagné de souffrance *(lupè)* de ce qui apparaît comme une vengeance à cause de ce qui apparaît comme un acte de dépréciation *(oligôria)* atteignant nous-mêmes ou nos proches, quand cette dépréciation n'est pas justifiée. Si c'est bien cela la colère, il s'ensuit nécessairement: que l'homme en colère le soit toujours contre un individu particulier, Cléon par exemple, et non contre l'homme en général; que, d'autre part, cette personne ait fait ou se soit apprêtée à faire quelque chose à soi ou à l'un des siens; que toute colère soit suivie d'un certain plaisir inspiré par l'espoir de la vengeance» « (*Rhét.* 1378a31-b1; trad. Chiron, p. 264-265. Voir aussi Greimas 1983, p. 229). Aristote propose ici une définition relativement abstraite des sources de la colère, tout à fait opératoire, comme on le verra avec les Études 1, 4 et 5. D'une façon générale, des émotions sont stéréotypiquement attachées à des situations: on attribue a priori de *l'angoisse* à l'étudiant à la veille de son examen et "au gardien de but au moment du pénalty". Nous verrons au Chapitre 9 selon quelles lignes générales se construisent les situations émotionnantes.

8. Prolongements

Il est donc possible de reconstruire des énoncés d'émotion non seulement lorsqu'une émotion est explicitement (*auto-* ou *hétéro-*) *attribuée* à un actant de la parole, mais également lorsqu'elle est *inférée*, soit p*ar l'amont*, à partir des représentations langagières des situations dans laquelle il se trouve (si un actant est dans telle situation, il éprouve une émotion de la classe /X/); soit

par l'aval, à partir d'une sémiologie des manifestations émotionnelles représentées (s'il est dans tel état physique, il éprouve une émotion de la classe /Y/).

Ce modèle simple peut être enrichi à l'aide d'indices de second degré exploitables pour déterminer la conformation émotionnelle d'une situation.

Les dispositions émotionnelles de Psy – L'énoncé "*Pierre est craintif*" (*timoré*, *timide*, *pusillanime*… vs *confiant*, *hardi*, *assuré*…) n'est pas un énoncé d'émotion. Il n'affecte pas une émotion actuelle, la peur, à Pierre, mais il fait référence aux réactions potentielles de Pierre face à des situations qui, même si elles ne sont que faiblement formatées pour la peur, lui inspirent de la peur. Les énoncés de ce type "sur-déterminent" les situations dans le sens d'une émotion particulière.

Lâche et *courageux* ne sont pas analysables sans référence à la capacité d'affronter les difficultés, et plus spécifiquement la peur et le danger. D'une façon générale, l'analyse des émotions n'est pas dissociable de l'analyse des vertus[106].

La fonction déclencheur – Dans "N° *donne l'alerte*", N° (Humain ou non) est dans le rôle non pas de source mais de déclencheur; le lieu psychologique est indéterminé. De "N° *alerte Pierre au sujet de* X", on peut extraire l'énoncé d'émotion [Pierre, /*inquiétude*/, X].

Les fonctions Opposant/Adjuvant et Obstacle – De "N° *rassure* N1", on peut extraire une sorte de double énoncé d'émotion [N1, /*inquiétude* → *calme*/]: ce verbe condense un parcours émotionnel. *(Dé-/en-)courager*, *décontenancer*, *s'enhardir*… partagent cette propriété.

106 Le courage (capacité à surmonter la peur) peut être mis au service de causes condamnables; est-il réellement une vertu?

Annexes

Annexe 1: *Verbes pyschologiques et agentivité*

Les énoncés à verbe psychologique mettent en relation l'émotion, sa source et son siège. Certains Vpsy2 peuvent recevoir une interprétation agentive ("active", Gross 1995, p. 75), c'est-à-dire que le sujet du verbe est à la fois "thème" et "agent" conscient et délibéré du processus aboutissant à l'état dont est affecté le lieu psychologique. La question est donc celle de la nature exacte de la relation sémantique entre le sujet et l'objet du verbe psychologique, selon que le sujet contrôle ou non l'état de l'objet (selon que le sujet a ou non l'intention de produire cet état dans l'objet). Les thèmes non humains interdisent la lecture agentive; certains adverbes comme *délibérément* l'imposent:

> Le manège amuse Pierre
> Jean amuse Pierre (volontairement ou involontairement)
> Jean a délibérément amusé Pierre

Tous les Vpsy2 ne sont pas susceptibles de recevoir une interprétation agentive *(*Jean a délibérément touché Pierre)*. Les tests d'agentivité reposent sur la possibilité d'introduire une relation de type *faire* entre le sujet et l'objet de Vpsy2:

> Qu'est-ce que Marie a fait?
> – elle a cuit le poulet, amusé les enfants
> – *elle a préoccupé Max, *frappé Jules par sa beauté

La possibilité d'introduire un adverbe de type *prudemment* est une indication d'agentivité:

> Paul a prudemment cuit le poulet
> *Paul a prudemment préoccupé Max

Ces notions rendent compte d'oppositions comme *terroriser* / *terrifier*. *Terroriser* est agentif, impliquant forcément une intention de faire peur de la part du Pierre, alors que *terrifier* n'implique pas forcément cette intention (Ruwet 1995):

> Paul terrifie Pierre (Paul a ou non l'intention de faire peur)
> Paul terrorise Pierre, c'est très méchant de sa part
> le feu d'artifice terrifie Pierre *vs* * le feu d'artifice terrorise Pierre

Annexe 2: *Sensibilité à la métaphore des termes d'émotion*

Balibar-Mrabti s'est intéressée aux constructions semi-figées, métaphoriques, où apparaît «un nom abstrait de sentiment, très contraint par le choix lexical du verbe» (1995, p. 89), et dont elle propose une liste (1995, p. 94-95). Le phénomène peut être mis en relation avec la question des métaphores émotionnelles (Lakoff et Johnson 1980; Kövecses 1990). A titre d'exemple, considérons une famille de noms d'émotions classiques (*peur, colère, joie, tristesse, fierté, honte*) combinés avec les verbes *monter* ("*l'émotion vient d'en bas*"), *envahir* ("*l'individu ne résiste pas à l'émotion*"), *remplir* et *être plein* ("*l'individu ému est un récipient, l'émotion est un liquide qui s'y déverse*"), et examinons leur degré d'acceptabilité dans les contextes suivants:

(1) il sentit la – monter en lui
(2) il sentit la – l'envahir
(3) la nouvelle le remplit de –
(4) il est plein de –

	***monter* (1)**	***envahir* (2)**	***remplir* (3)**	***être plein* (4)**
peur	+	+	–	–
colère	+++	+	?	++
joie	–	+	+++	++
tristesse	?	+	?	+++
fierté	–	–	++	++
honte	–	+	–	–

Qu'on soit ou non d'accord avec le détail de ces jugements, il reste le fait qu'il y a bien une sélection opérée sur les noms d'émotion par les verbes de ce type.

Considérons l'ensemble suivant de substantifs liés au domaine de la peur, et une série de verbes dont ces substantifs peuvent être objets directs, toujours avec un sens dit "métaphorique".

	faire –	*provoquer –*	*jeter –*	*répandre –*	*semer –*
peur	+++	+	–	?	–
frayeur	–	?	–	–	?
effroi	–	+	+++	+	?
épouvante	–	–	–	?	–
panique	–	+++	–	–	+++
terreur	–	+	–	+++	+
anxiété	–	++	–	–	–

Semer se dit plus volontiers de *la panique*, que de *l'anxiété*; *provoquer* convient à la *panique* plus qu'à la *terreur*. Ces phénomènes touchent ainsi la question du stimulus et de l'agent responsable de l'émotion (voir Chapitre 9).

De même le lexique permet d'afficher différents degrés de contrôle de l'émotion par le sujet:

(1) *Psy* ne parvient pas à surmonter *sa peur, sa colère, son angoisse*
(2) *Psy* est submergé par *(Nom d'émotion)*
(3) *Psy* est inondé par *(Nom d'émotion)*
(4) *Psy* s'engage dans des actions dictées par *(Nom d'émotion)*
(5) *Psy* lutte contre *(Nom d'émotion)*

	surmonter (1)	*submerger* (2)	*inonder* (3)	*dicter* (4)	*lutter contre* (5)
peur	+++	+	?	+	+++
colère	+	+	–	+	+
joie	–	+	++	+	–
tristesse	+	+	–	?	+
fierté	–	–	–	?	–
honte	?	++	–	–	–

Chapitre 9

Produire l'émotion: La dramatisation de la parole

Le chapitre précédent présentait les instruments permettant de reconstruire des émotions, par désignation directe ou par développement d'indices. Ce chapitre se situe d'abord du côté de la production.

Il s'agit de préciser les principes généraux qui, dans un discours, organisent la construction de l'émotion. Cette recherche s'appuie sur des règles dégagées par la rhétorique ancienne et classique, ainsi que sur des propositions faites en analyse du discours, en pragmatique et en psychologie; l'ensemble de règles le plus complet semble correspondre à celui que Scherer a proposé pour l'analyse de la composante cognitive des émotions. Il existe heureusement des recoupements entre ces différents systèmes.

1. Dans la rhétorique ancienne

La rhétorique attache la plus grande importance au pathos, à la construction et à la gestion d'émotions dans l'auditoire. Pour cela, elle a élaboré une technique de production de l'émotion dans la parole publique, qu'il est possible d'étendre à tout discours.

Nous partirons des précieuses indications de Lausberg, qui aborde la question de l'émotion à partir de figures et de règles.

Les figures

Lausberg rassemble sept figures d'émotion (sous la rubrique figure d'affect ([affektische Figuren]; 1960, §808-851). Dans l'architecture de l'exposé, elles

viennent comme des «figures d'ornement» et entrent dans le cadre général des «figures en plusieurs mots» (*id.*, §599). Ces figures sont les suivantes:

exclamation (*exclamatio*)
évidence (*evidentia*, ou hypotypose, *energeia*, diatypose)
éthopée (*sermocinatio*)
prosopopée (*fictio personæ*)
amplification, répétition (*expolitio*)
similitude (*similitudo*)
métabase (*aversio*)

Lausberg ajoute que tous les topoï peuvent donner naissance à des affects (*id.*, §257.3), idée que nous allons retrouver dans les tableaux suivants. Cela veut dire que les figures ne sont pas de "vains ornements", mais qu'elles renvoient aux axes de construction des situations de parole comme émotionnantes ou non émotionnantes. La *métabase* correspond à une transformation du format d'interlocution, une des multiples formes d'engagement du locuteur dans sa parole ; la *prosopopée* est une manière d'impliquer émotionnellement les acteurs du drame (voir plus loin). *L'évidence* comme technique de description renvoie à une méthode de construction d'une parole consciente de ne pas être le reflet conditionné de la situation qu'il exprime; *l'amplification* et la *répétition* sont des instruments de dramatisation du discours; la *similitude* une technique au service de la catégorisation émotionnelle. Cette liste n'est pas exhaustive (voir Chapitre 3, l'éthos comme catégorie stylistique).

Les règles

Lausberg consacre son §247 aux trois voies vers la persuasion: enseigner (*docere*) par le logos; plaire (*delectare*) par l'éthos; émouvoir (*movere*), par le pathos[107]. La situation d'interlocution de référence est l'adresse d'un individu à un groupe, en face à face (monologue d'estrade), sur une question d'intérêt général, appelant une décision. Le locuteur part d'un événement (malléable jusqu'à la manipulation), s'appuie sur des règles (trucs, recettes

107 Cette formulation rapproche clairement l'éthos du pathos: *plaire* est de l'ordre du sentiment.

de métier) lui permettant d'engendrer l'émotion favorable à sa cause dans son public. Dans la perspective judiciaire, qui sert de prototype à la rhétorique argumentative classique, la mesure de sa réussite est indirecte, mais elle existe bel et bien: le discours réussit ou échoue selon que l'inculpé est condamné ou relaxé, que la mesure est ou non adoptée. Dans ce cadre, le pathos est le produit d'une technique reposant sur des règles empiriques, dont l'efficacité a été éprouvée. Ces moyens ne relèvent plus de l'énoncé mais de l'organisation du discours proprement dit, et ils peuvent s'exprimer comme des règles ou des préceptes.

Au-delà des particularités du contexte rhétorique, on peut généraliser: il s'agit de produire de l'émotion dans un groupe lié par des intérêts et des conflits d'intérêts. Nous formulerons ces règles comme prescriptives: "*si vous voulez émotionner votre public, faites ceci!*". Il est bien évident qu'elles pourraient également être présentées comme descriptives: "*ceci émotionne les gens*"; bien entendu, tout ne marche pas toujours pour tous les publics[108], précisément parce que ces publics sont hétérogènes du point de vue de leurs systèmes de valeurs et d'intérêts. Pour apprécier à leur juste valeur la pertinence de ces observations, il suffit de les rapprocher des pratiques courantes à la télévision.

L'émotion est suscitée par des moyens sémiotiques non linguistiques, (exhibition d'objets et de peintures d'objets) et par des moyens d'ordre linguistique. Dans ce qui suit, ils sont présentés sous la forme de cinq règles.

(1) Règle de présentation d'objets: "*Montrez des objets*!" (*signa*).

Les objets à montrer sont liés à l'événement source de l'émotion et capables de contribuer à la production de l'émotion adéquate dans le public pertinent: le poignard de l'assassin, la robe tachée de sang, la cicatrice de la victime. Pris dans le discours ces objets sont sémiotisés, deviennent des signifiants.

Cette dimension de manipulation des objets est très rarement prise en compte dans les discussions sur la rhétorique.

108 Voir Annexe, La Fontaine, *Le Pouvoir des fables*.

(2) Règle de représentation non discursive d'objets et d'événements émouvants: "*Montrez des peintures!*"

S'il n'est pas possible, de montrer le drapeau troué de balles, l'arme du crime, ou la tunique sanglante de la victime, représentez ces objets, produisez devant le public et les juges des peintures d'objets ou de scènes émouvantes. Cette technique était promise à un grand avenir: "*Filmez la tache de sang*".

(3) Quatre règles sur la *mimesis*.

(i) "*Décrivez des choses émouvantes!*"

A défaut de pouvoir présenter des objets ou des images d'objets, l'émotion peut être produite par des moyens cognitifs-linguistiques. Cette règle est essentielle: *l'évidence* rappelle que la représentation est une figure (Lausberg, §257.3).

Elle se monnaie en une série de figures de temps (*chronographie*), de lieu (*topographie*), d'êtres ou de personnes vus de l'extérieur (*prosopographie*, *portrait*) ou de l'intérieur (*éthopée*) (Voir Fontanier, «Figures de pensée par développement», 1827, IV, C; p. 420-432). La règle est donc de représenter l'émotion en situation: des choses émouvantes, des êtres inducteurs d'émotion (le gentil et le méchant), et des gens émus, leurs caractères, leurs paroles, et bien sûr, les manifestations de l'émotion (voir plus loin).

(ii) "*Amplifiez ces données émouvantes!*"

Utilisez «un langage qui tend à exaspérer les faits indignes, cruels, odieux» (Quintilien *Inst. Or.*, 6, 2, 24; trad. Cousin, p. 30). Correspond à cette règle la figure de l'*expolitio*, figure de la reformulation et du développement; «elle est le principe de l'amplification oratoire» (Fontanier 1827, p. 422).

(iii) "R*endez émouvantes les choses indifférentes!*"

Au besoin, rendez par exemple effroyables des choses qui ne seraient pas spontanément perçues comme telles par l'interlocuteur. C'est le procédé de la *deinosis*, principe de dramatisation (qui sera interprété comme de l'exagération par l'opposant): «car, bien que certaines choses paraissent graves en elles-mêmes, telles le parricide, le meurtre, l'empoi-

sonnement, il en est d'autres aussi que l'orateur doit faire paraître telles» (Quintilien *Inst. Or.*, 6, 2, 21; trad. Cousin p. 29).

(iv) "*Trouvez des analogues!*"

La similitude est également mentionnée comme figure d'émotion par Lausberg, mais il ne traite pas spécialement d'émotion dans les paragraphes qui lui sont consacrés (*id.*, §843-847). Nous verrons que la similitude est un topos émotionnel des plus fondamentaux; nous l'avons jointe aux moyens de représentation.

(4) Trois règles sur la présentation directe de l'émotion

(i) "*Montrez des personnes émues!*"

Les règles sur la mimésis (3) portent sur le formatage de situations comme stimuli émotionnants. Les règles sur la présentation directe de l'émotion organisent une autre source d'émotion, celle qui se transmet par cadrage ou empathie, de personne émue à personne émue. *Montrez les larmes de la mère de la petite fille violée et assassinée, la joie des vainqueurs, la déception des vaincus… Exhibez des personnes émues, faites-les comparaître, à la caméra ou au tribunal:* tout cela provoquera l'alignement émotionnel du public.

(ii) "*Montrez-vous ému!*"

Le locuteur doit se mettre d'abord dans l'état émotionnel qu'il souhaite transmettre, c'est-à-dire un état qui favorise le cadrage empathique de son public. Il doit ressentir-simuler pour stimuler. Il doit produire en lui-même les *phantasiai* qui soutiendront son émotion: «quant aux figures qui sont le mieux adaptées pour faire croître l'émotion, elles consistent surtout dans la simulation. Car nous feignons la colère, et la joie, et la crainte, et le chagrin, et l'indignation et le désir, et d'autres sentiments semblables» (Quintilien *Inst. Or.*, IX, 2, 26; trad. Cousin p. 176).

D'où l'usage des figures qui authentifient ou exhibent l'émotion du sujet parlant. C'est un moment essentiel de la construction de l'éthos du locuteur comme personne sincère, émotionnellement accordée à son public. L'usage de l'exclamation, l'interjection, l'interrogation est caractéristique de cette stratégie. Par exemple, d'après Fontanier «toutes les passions, tous les sentimens et tous les vœux de l'âme, la joie, la douleur, la pitié,

la tendresse, l'admiration, l'horreur, la haine, l'ironie, la louange, l'optation, l'imprécation, etc., emploient l'Exclamation, et on en trouve partout des exemples» (Fontanier, 1827, p. 370). De même, l'interruption brusque (aposiopèse) «[traduit] une émotion, une hésitation, une menace» (Petit Robert, cité in Dupriez 1984, art. *aposiopèse*).

(iii) "*Prêtez votre voix aux gens émus*"
Cette règle opère la synthèse entre "*Montrez votre émotion!*" et "*Montrez leur émotion!*". Le locuteur empathise avec les personnes émues. C'est la figure dite *sermocinatio*: il s'agit de donner une voix aux pensées des personnes impliquées dans l'affaire, conformément à l'essence de leur caractère. Il s'agit toujours de mettre en scène les émotions telles qu'elles s'expriment à travers les paroles émues prêtées à autrui. Le locuteur peut redire ces paroles, les rapporter ou les inventer, c'est la règle pour l'interview de victimes par exemple.
Le principe de dramatisation vaut également sur cet axe: les choses elles-mêmes s'émeuvent, les pierres elles-peuvent pleurer, donc "*Prêtez votre voix aux choses émues*", par la prosopopée (*fictio personae*), et bien entendu, "*Faites parler les morts*".

Ces deux dernières règles sont des techniques de construction d'un éthos ému (voir Chapitre 3).

(5) Règle de reformatage des données de base de l'interaction: "*Sortez du format!*"
C'est ce qu'opère la figure complexe et hétérogène de la métabase (ou *aversio*, Lausberg 1963/1971 §431-443). La métabase est une figure de bouleversement généralisé (d'émotion) affectant toutes les coordonnées fondamentales de l'interaction en cours:

– la source même de la parole: l'orateur prête sa voix à quelque acteur du drame (voir plus haut);
– le destinataire du discours: il s'adresse à des absents, à un auditoire fictif qu'il apostrophe;
– le format: il met en scène un dialogue avec l'adversaire ou avec le public;

– le thème: il se livre à des digressions.

C'est une règle extrêmement pratiquée ("*c'est à vous madame que je voudrais m'adresser maintenant*").

Le tableau suivant récapitule ces règles de production rhétorique de l'émotion. Nous retrouverons cette structure règle/moyens linguistique dans les propositions de Ungerer et de Caffi et Janney (voir plus loin). Les figures citées se bornent à celles qui sont mentionnées par Lausberg ; il y en a bien d'autres (voir Chapitre 3 et 4).

Tableau 1: Règles de production rhétorique de l'émotion

Règle	Moyen linguistique associé (figure)
1. Stimulez l'émotion — par des objets émouvants — par des images d'événements émouvants	
2. Représentez des situations-stimuli — décrivez les faits émouvants — amplifiez les faits émouvantes — dramatisez les faits indifférents — catégorisez : trouvez des analogues	évidence amplification, répétition (*expolitio*) similitude
3. Montrez de l'émotion — montrez des gens émus — montrez-vous ému (éthos) — identifiez-vous: parlez comme les gens émus	hésitation, hyperbate, exclamation, répétition
4. Sortez du format	métabase

L'intérêt permanent de l'approche rhétorique est qu'elle est d'emblée installée dans l'émotion: il y a des choses émouvantes, des êtres émus, de l'émotion symbolisée et dramatisée. La question n'est pas celle du réel causal de l'émotion (S =>R) mais de ce qu'on fait avec, dans un monde où elle est déjà là. Et cette construction n'est nullement arbitraire, il ne s'agit pas d'un monde où on pourrait émotionner n'importe qui n'importe comment

par la seule magie impériale du verbe. En effet, comme toujours en rhétorique argumentative, on a affaire à des constructions d'émotions *contradictoires*; les émotions sont argumentées, contre-argumentées et réorientées: "*vous avez tort de vous indigner contre moi, modeste tenancier de bistrot, car je ne suis pas coupable de la mort de votre fils; vous devriez plutôt avoir honte de la mauvaise éducation que vous lui avez donnée, et qui l'a amené à consommer de l'alcool sans modération*". L'émotion est un enjeu argumentatif.

L'approche rhétorique est de type global; elle traite les deux sources d'émotion dans l'acte de communication, le locuteur lui-même et la situation traitée. Les propositions suivantes portent plus spécifiquement sur le formatage de la situation comme émotionnante.

2. Les principes de l'inférence émotionnelle de Ungerer

Ungerer (1995, 1997) propose une théorie des inducteurs (déclencheurs) d'émotion dans le texte journalistique. Suivant cette analyse, les émotions du lecteur sont déclenchées conformément à quatre grands «principles of emotional inferencing», que récapitule le tableau suivant.

Tableau 2: Principles of emotional inferencing

Principles of emotional inferencing	Linguistic triggers
1. Principles of emotional relevance — Principle of proximity: "us vs them": focus on what is close to the reader — Principles of animacy ("life & death" principle): focus on what is life-endangering or life-generating for human beings — Principle of rank and number: focus on what concerns many and important people	— Deictic items, kinship terms, endearing forms of address — 'Calamity' vocabulary: *murder, rape, assault, earthquaque, casualties, kill, injure* —Numerals and other quantity expressions, titles
2. Principle of emotional evaluation Provide evaluations based on the norms of your culture	Commenting adverbs, lexical items with positive/negative connotations
3. Principle of intensity of presentation Be drastic	Use vivid details and metaphorical links with emotionally established domains (Bible)
4. Principle of emotional content Mention emotional aspects of events explicitly	Descriptive emotion terms (adjectives, nouns, verbs)

Dans leur forme prescriptive même, ces principes sont très proches de l'esprit constructiviste de la rhétorique ancienne. Ils insistent sur la nécessité pour le locuteur d'expliciter l'émotion; la dimension de dramatisation est également bien présente. Le quatrième principe introduit la thématisation de l'émotion, et le troisième mentionne la comparaison comme moyen de stabiliser l'émotion.

3. Dimensions psychologiques et dimensions langagières des émotions

La question des émotions a été discutée par Caffi et Janney (1994a et 1994b), dans le cadre d'une pragmatique vue comme «the place where [linguistic and psychology] could finally and fruitfully meet, partly through the

medium of rhetoric» (1994a, p. 247). Reprenant à Marty la distinction émotif/ émotionnel (voir Chapitre 8), Caffi et Janney montrent comment l'investigation linguistique sur la «communication émotive» peut s'orienter selon les trois catégories de *l'évaluation*, de la *quantité* et du *contrôle*, bien connues des psychologues (1994, p. 338). La liste introduit notamment la dimension du *contrôle*, qui joue un rôle essentiel dans la construction différenciée des émotions. Cet axe est le plus complexe, il lui correspond quatre catégories linguistiques: «proximity, specificity, evidentiality, volitionality».
Ces catégories psychologiques sont mises en parallèle avec six catégories linguistiques, chacune correspondant à une opposition type que nous reproduisons ci-dessous (d'après Caffi et Janney 1994b).

Tableau 3: Les dimensions de la communication émotive

Psychological categories	**Linguistic categories**	**Main contrast**
evaluation	evaluation	positive / negative
control	proximity	near / far
	specificity	clear / vague
	evidentiality	confident / doubtful
	volitionality	assertive / non assertive
quantity	quantité	more / less intense

La stratégie de recherche consiste alors à déterminer, pour chacune de ces six catégories la liste des indices linguistiques [emotive devices] auxquels elle correspond. Par exemple, la dimension essentielle "évaluation" est définie comme «all types of verbal and non verbal choices that suggest an inferable positive or negative evaluative stance on the part of the speaker with respect to a topic, part of a topic, a partner or partners in discourse» (1994b, p. 354); elle regroupe «all discourse activities which can be interpreted as indices of pleasure or displeasure, agreement or disagreement, like or dislike, and so forth, e. g.: smiling *vs* frowning facial expression, friendly *vs* hostile voice qualities, choice of emotion terms, evaluative vocatives, diminutives […]» (1994b, p. 356).

4. La composante cognitive des émotions d'après Scherer. Une transposition linguistique

D'après Scherer, toute émotion est analysable en cinq «composantes» (ou «systèmes») (Scherer 1993/1984, p. 99): une composante *d'évaluation cognitive* des stimulations ou des situations; une composante *physiologique* d'activation; une composante *d'expression motrice*; une composante *d'ébauche d'action* et de préparation du comportement; et une composante *subjective*, celle du sentiment. Ces quatre dernières sont traditionnelles.

L'introduction détaillée d'une *composante d'évaluation cognitive*[109] ouvre des perspectives très intéressantes. Cette composante concerne pratiquement toutes les émotions: «il n'existe guère d'états émotionnels qui ne présuppose un nombre important de processus cognitifs» (Scherer 1993/1984, p. 107). C'est elle qui, toujours d'après Scherer, «garantit un contrôle permanent des stimulations internes et externes»; elle apprécie «leur caractère nocif ou utile pour l'organisme» en les mettant en rapport avec les «besoins, projets ou préférences» de l'individu (*id.*, p. 103; p. 110; p. 101). Cette composante revêt une importance centrale pour le traitement de l'émotion car «la nature de l'émotion semble déterminée en première ligne par les processus cognitifs d'évaluation» (*id.,* p. 114). Scherer fournit deux variantes de son système d'évaluation cognitive (*id.*, p. 115; p. 129; nous avons introduit la numérotation des facettes).

109 Voir Annexe 3 "Cognition émotionnelle".

Tableau 4: Facettes de la composante de traitement cognitif de l'information produisant l'émotion.

1ère formulation. La facette F5 figure dans la version anglaise seulement (Scherer 1993/1984, p. 302).

F1	*Intervention de l'événement*	Moment, attente, probabilité, prévisibilité
F2	*Evaluation de l'action / résultat de l'événement*	Agrément intrinsèque, importance du but, signification pour l'atteinte du but, légitimité
F3	*Inférence quant à la cause de l'événement*	Identité de l'agent, mobile/origine, légitimation
F4	*Evaluation du potentiel de maîtrise*	Possibilité d'influencer l'événement ou ses conséquences, potentiel de puissance existant pour dominer ses effets
F5	*Comparison with external or internal standards*	Conformity to cultural expectations or norms Consistency with real and/or ideal self image.

2e formulation, d'après Scherer 1984/1993, p. 129.

F6	*Consequences for self*	gain/loss of life, health, material goods, relationships, status, self-esteem, time experiences
F7	*Expectations*	plans coming true/not true, role/norm demands satisfied/not satisfied
F8	*Durations of effects*	short/long term, permanent, periodic
F9	*Type of activity*	achievement-task, transport, socio-emotional, leisure, service, basic drives, observation
F10	*Location of event*	nature, street, institutions, home
F11	*Agent of effect*	natural forces, society, groups, individual, self, object
F12	*Relationship to agent*	intimacy, attitude, status
F13	*Action of agent*	chance, type of intention, role/norm demands.

Les situations sont donc traitées par une série d'opérations cognitives d'où résulte une émotion particulière.

5. Essai de synthèse: Axes de construction de la situation émotionnante

De nombreux psychologues (mais pas tous) soutiennent l'existence d'une "composante cognitive" des émotions; le système d'axes qui suit forme en quelque sorte la contrepartie discursive du système cognitif de Scherer[110]; on pourrait dire, de façon métaphorique, que ce travail porte sur la contrepartie discursive de leur composante cognitive; cette formulation est cependant approximative, dans la mesure où il ne s'agit pas d'ajouter une composante aux autres; l'émotion parlée reformate toutes les composantes.

Dans ce qui suit, la structure de la composante discursive du traitement de l'émotion est traitée comme un problème autonome, les règles qui la composent devant être déterminées et mises à l'épreuve empiriquement sur des discours particuliers. L'ensemble suivant d'axes organisant le discours émotif a été mis au point à partir des données présentées précédemment (règles rhétoriques, principes d'inférence, catégories linguistiques, facettes cognitives). Il s'agit donc de l'ensemble des moyens permettant de formater une situation non seulement comme émotionnante, mais comme orientée vers tel ou tel type d'émotion spécifique.

110 On peut considérer que les opérations langagières, qui constituent la composante discursive du traitement des stimuli émotionnels, sont la trace d'opérations cognitives "plus profondes", ce qui oriente vers une vision du langage reflet, et, sinon à une négation, du moins à une minoration de l'autonomie de l'ordre du discours. On peut également considérer que les opérations linguistiques provoquent des ébauches de processus cognitifs, avec les difficultés symétriques.

Agrément	– beûrk! *vs* hmm!
Type d'événement	– mariage *vs* enterrement
Types de personnes	– un gangster *vs* un passant atteint par une balle
Quantité, intensité	– trois *vs* trente victimes
Analogie	– … comme un tremblement de terre
Temps	– tout ça c'était avant, c'est fini *vs* ça peut se reproduire n'importe quand
Lieu	– la victime faisait ses courses dans son quartier *vs* errait dans un terrain vague
Distance	– quelque part dans les Balkans *vs* à deux heures d'avion de Paris
Causalité, agentivité	– l'accident a été provoqué par le brouillard *vs* un chauffard ivre
Conséquences	– ce comportement semble anodin, ses conséquences seront redoutables
Contrôle	– on n'y peut rien *vs* aux armes citoyens!
Normes	– un salaud *vs* un martyr

Comme on le verra dans les commentaires qui suivent ces différents axes ne travaillent pas indépendamment les uns des autres.

Agrément: Evaluation de l'événement sur l'axe plaisir / déplaisir. Cet axe correspond sur le plan linguistique à l'axe classique plaisir / déplaisir des psychologues, repris par Caffi et Janney, ainsi qu'au "principle of emotional evaluation" d'Ungerer.

L'évaluation peut être basique, vue comme une réaction de tout le corps à un événement (réaction de rejet - réaction d'ouverture), accompagnée de production vocales semi-linguistiques (*beûrk!* vs *hmm!*); par cette réaction émotive primaire, l'événement est pour ainsi dire "posé" sur l'axe évaluatif par un mouvement réflexe, accompagné de productions linguistiques minimales. L'évaluation peut être de plus en plus élaborée verbalement (*C'est inadmissible!* vs *C'est super!*), s'accompagner d'un affichage émotionnel explicite (*c'est désagréable, je suis écœuré* vs *c'est agréable, je suis sur mon petit nuage*). Elle est franchement différée dans d'autres cas, où elle n'a plus rien de réflexe, plus rien d'évident et être construite au cours d'un long travail linguistique et cognitif composant des données issues de tous les axes de catégorisation de l'émotion, et aboutissant à une conclusion évaluative comme "*Finalement, en fait, à la réflexion, tout cela est extrêmement positif et même plaisant* + face épa-

nouie et mimique d'ouverture". Cette évaluation peut être le fait de n'importe quel acteur impliqué dans l'événement, y compris de son narrateur.

Type d'événement – La désignation de certains événements renvoie à des préconstruits euphoriques ou dysphoriques ("pulsion de vie / pulsion de mort": *mariage* vs *enterrement*, *attentat*, *fête*…), qui les positionnent du côté négatif ou positif de l'axe de l'agrément. Ce positionnement se fait par défaut, stéréotypiquement, dans la mesure où d'autres considérations circonstancielles peuvent intervenir (un mariage peut être triste). Cette catégorie correspond aux règles rhétoriques de monstration d'événements émotionnellement marqués, au "principle of animacy" de Ungerer. Outre les émotions intégrées aux préconstruits linguistiques, entrent dans l'inventaire des données émouvantes tous les rapports d'antécédents qui, dans les relations sociales ordinaires provoquent de l'émotion (Cosnier 1994, Chapitre 3; Scherer, Walbott, Summerfield, 1986). La nature de ces données est évidemment liée à une culture. A la limite, l'émotion mimésique est produite en faisant halluciner la scène par le lecteur. A l'article "évidence" de son *Dictionnaire de rhétorique*, Molinié mentionne «cette fameuse et ridicule suppression de l'écran du discours, avec l'idée que l'auditeur est transformé en spectateur» (1992, p. 145); il y a évidemment une différence entre participer à la bataille et lire un roman guerrier, mais il reste à rendre compte, par exemple, de l'effet hallucinatoire du récit.

Types de personnes – Cette catégorie reprend le "Principle of rank" de Ungerer. A événement "égal", l'émotion varie avec l'identité des personnes (ou des êtres sensibles) affectées, certaines personnes étant émotionnellement plus "sensibles" que d'autres vis-à-vis du même événement. A degré de proximité (de parenté) égal, la mort d'un enfant affecte "plus" que celle d'un vieillard, celle d'un civil "plus" que celle d'un militaire. "*Gagner le gros lot*" ne suscite pas les mêmes sentiments selon qu'il affecte "*un gros notable*" ou "*une famille dont le père est au chômage*". "*Un clochard / un gangster est retrouvé assassiné*" induisent des sentiments bien différents, *indignation* dans un cas, *perplexité* ou *réjouissance* dans l'autre (voir Étude 3).

Intensité, Quantité – La modulation quantitative peut affecter différentes catégories (Distance ou Temps: (*très*) *loin de nous*; qualité des Personnes concernées: *un (tout jeune) enfant*, etc.). L'émotion varie également avec la Quantité de personnes affectées: un accident qui affecte cinquante personnes induit plus d'émotion et de plus gros titres dans les journaux qu'un accident qui touche une personne. Mais elle peut naître également d'une opposition entre l'unique / le nombreux: l'unique victime d'un accident qui aurait pu faire cinquante morts est d'autant plus objet de pitié. Cette catégorie correspond à l'axe quantitatif des psychologues; à un aspect du principe "Be drastic" et au "principle of number" de Ungerer; à la dimension "Quantity" de Caffi et Janney; elle est mise à contribution par la dramatisation rhétorique.

Analogie – L'importance de l'analogie dans la production des émotions est bien exprimée par le principe de Ungerer, «use metaphorical links wit emotionally established domains». L'analogie est un puissant instrument de construction de l'émotion. Elle permet de transférer l'émotion associée à un événement pour lequel la tonalité émotionnelle est stabilisée à d'autres événement en cours d'évaluation émotionnelle: "*Des camps où on torture et on massacre*", "*comme une bombe atomique*" (voir Étude 3).

Temps – Selon leur mode de construction temporelle et aspectuelle, les événements sont exclus ou inclus dans la sphère temporelle subjective de la personne: "*au moment même où je vous parle…*"; "*mais maintenant tout ça c'est fini*". La dimension temporelle est essentielle dans la construction de *l'urgence* ainsi que de la *surprise*, composante de toute émotion. Cette catégorie correspond à la facette F1 de Scherer, et renvoie également aux techniques rhétoriques de *chronographie*.

Lieu – Le lieu où se produit l'émotion peut être émotionnellement marqué (*meurtre dans un terrain vague* vs *meurtre dans la cathédrale*); il peut l'être par rapport à une personne donnée (*on l'a retrouvé gisant dans votre bureau*). Cette catégorie correspond à la facette F10 de Scherer, et renvoie également aux techniques rhétoriques de *topographie*. Sa subjectivisation renvoie au "Principle of proximity" de Ungerer.

Globalement, les catégories du lieu et du temps reconstruisent l'événement selon les coordonnées spatio-temporelles de la personne cible.

Distance – L'émotion varie avec la distance de l'événement au sujet affecté. Le terme est à prendre au sens matériel (proche / lointain) : "*Ces événements tragiques se déroulent à Srebrenica / quelque part dans les Balkans / à deux heures d'avion de Paris*", mais aussi au sens de d'intimité (*intimacy*, *involvment*, *solidarité*) "*c'est une question de mathématique financière / ceci nous conerne tous*"). On retrouve la facette F12 de Scherer, mais aussi des éléments entrant dans la dimension «control» de Caffi et Janney. Les modalités introduites par rapport au thème du dire ou à la relation interviennent également dans sa définition (Caffi 2000).

Causalité, agentivité – Cette catégorie essentielle renvoie aux facettes F3 et F11 de Scherer. La détermination d'une cause ou d'un agent influence les attitudes émotionnelles vis-à-vis d'un l'événement. Elle est notamment à l'origine des variations d'émotions liées à l'imputation de responsabilité. L'accident est dû à la fatalité *("glissement de terrain")* ou à un acte délibéré *("un chauffard ivre et sans permis leur a foncé dessus")*; il y a douleur simple dans le premier cas, colère dans le second. Selon que l'on attribue à la désertification des campagnes une cause abstraite *("la politique agricole commune")* ou des agents *("les commissaires européens")*, on construit de la résignation ou de l'indignation politique (voir Étude 2). "*Pierre terrorise Paul*" induit vis-à-vis de Pierre quelque chose comme de *l'indignation*, alors que "*Pierre terrifie Paul*" peut lui valoir de la *pitié* (si Pierre est un Quasimodo) (voir Chapitre 8).

Conséquences – Cette catégorie correspond aux facettes F6, F7 et F8 de Scherer. Par exemple, pour orienter l'attitude émotionnelle d'une personne vers la *peur* (construire de la peur), on peut lui montrer, par un schéma en tout point analogue à celui d'une argumentation par les conséquences, que les conséquences négatives de tel événement étant *effroyables*, la source l'est tout autant (voir Étude 7).

Contrôle – Cette catégorie "contrôle" de Caffi et Janney correspond à la facette F4 de Scherer. Pour un individu, l'émotion associée à un événement

varie avec sa capacité de contrôle de cet événement. Si l'évolution d'un état de fait provoquant de la *peur* échappe à tout contrôle, la peur devient *panique*.

Normes – L'émotion attachée à un événement affectant une personne varie selon la position de cet événement dans le système de valeurs de la personne en qui se construit l'émotion. Cette catégorie couvre le lien des émotions aux valeurs, et correspond à la facette F5 de Scherer, et au «Principle of emotional evaluation» d'Ungerer (voir Étude 1).

Les émotions sont fondamentalement marquées par la division des valeurs et des intérêts. Étant donné un sujet face à un événement, on ne peut rien dire de la nature de l'émotion ressentie par ce sujet (sauf dans le cas d'émotions réflexes innées, comme la peur induite chez le caneton par l'ombre du rapace; ou la sueur froide de l'automobiliste qui vient d'échapper à l'accident). Supposons qu'un individu se trouve face à une autre personne morte, ou qu'on lui annonce "*Untel est mort*". Son ressenti dépend totalement de la relation qu'il entretenait avec le mort: s'il s'agit de son ennemi, il ressentira de la *joie*, *("ça fera toujours un salaud de moins")* consécutive à la fin de la *peur*, ou à *l'exaltation* du triomphe guerrier *("maintenant c'est moi le plus fort!")*; dans une telle situation, s'applique le principe de *complémentarité* des émotions: "*le bonheur des uns fait le malheur des autres*". S'il s'agit d'un inconnu, peut-être de *l'effroi*, ou de la *pitié*, ou simplement de *l'indifférence*, si la scène se passe en temps de guerre; s'il s'agit d'un proche, de *l'effroi*, du *désespoir*, de la *tristesse*, de la *dépression* ou d'autres sentiments associés au deuil. S'il s'agit de son fils, la réaction peut-être la même, mais aussi quelque chose comme de la *fierté*: "*mon fils est un héros, un martyr, un saint*" – du moins on dit parfois que tel est le cas. L'émotion ressentie peut différer de l'émotion stéréotypée donnée dans la définition officielle de la situation.

Les règles précédentes admettent des interprétations absolues ou relatives à un individu. La première interprétation correspondrait à la genèse de l'émotion attachée à un événement dans l'absolu. La seconde ramène l'événement à un point de vue particulier.

Conclusions

On trouvera de nombreux exemples de fonctionnement de ces axes dans les Études rassemblées dans la seconde partie de l'ouvrage.
On remarquera que ces catégories recoupent les catégories générales de construction rationnelle des événements selon leurs types, la qualité des personnes impliquées, leur mode d'occurrence temporelle et spatiale, leur distance au locuteur, le type de contrôle exercé sur l'événement, la classe d'événements comparables, la façon dont les normes sont affectées par l'événement. Cela signifie que toute construction d'événement est inséparable d'une prise de position émotionnelle vis-à-vis de cet événement.
Cette approche permet de développer l'analyse du langage des émotions en fonction du *cadrage* des situations, c'est-à-dire de leur transformation linguistique en stimuli. Les résultats ainsi otenues sont à coordonner à ceux que livre la prise en compte de leur *mention* directe (énoncés d'émotion) et de la description de leurs modes *d'expression* (reconstruction par l'aval).

Annexes

Annexe 1: *Cognition émotionnelle*

Selon certaines approches, l'émotion perturbe le fonctionnement cognitif: «just as an emotion affects body processes and the perceptual process, so too it affects the person's memory, thinking, and imagination. The "tunnel vision" effect in perception has a parallel in the realm of cognition. The frightened person has difficulty considering the whole field and examining various alternatives. In anger, the person is inclined to have only angry thoughts» (Izard 1977, p. 10). D'autres approches adoptent une vision plus positive du rôle de la cognition dans l'émotion. D'une part, pour déclencher de l'émotion, les événements extérieurs doivent être perçus: la première forme de cognition impliquée dans l'émotion est donc de l'ordre de la perception. La nature de l'émotion dépend ensuite de l'interprétation de l'événement et de son évaluation, conditionnées par l'histoire du sujet, de son système de représentations, de valeurs. C'est un point fondamental.

La définition précise de ce qu'il faut entendre par cognition et évaluation est en débat. Zajonc remarque que «appraisal and affect are often uncorrelated and disjoint […] If cognitive appraisal is a necessary determinant of affect, then changing appraisal should result in a change of affect. This is most frequently not so, and persuasion is one of the weakest methods of attitude change» (Zajonc 1984, p. 264). La relation entre cognition psychologique et processus rationnels conscients reste à établir: «the cognitive activity in appraisal does not imply anything about deliberate reflection, rationality, or awareness … Zajonc, like many others, also seems to erroneously equate cognition with rationality» (Lazarus 1984, p. 252) «Cognition cannot be equated with rationality. The cognitive appraisals that shape our emotional reactions can distort reality as well as reflect it realistically» (*op. cit.*, p. 253). «Zajonc's argument is only sensible if cognition is defined as conscious propositional thinking. All other cognition, such as perceptual categorization and nonconscious cognitive enrichment are, by his definition, non cognitive» (Leventhal 1984, p. 281).

Annexe 2

La Fontaine, *Le Pouvoir des fables* – ou l'échec de la rhétorique du logos (l. 3-6) et du pathos (l. 6-14).

[…]
Dans Athène autrefois, peuple vain et léger,
Un orateur, voyant sa patrie en danger,
Courut à la tribune; et d'un art tyrannique,
Voulant forcer les coeurs dans une république,
Il parla fortement sur le commun salut.
On ne l'écoutait pas. L'orateur recourut
A ces figures violentes
Qui savent exciter les âmes les plus lentes:
Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put.
Le vent emporta tout, personne ne s'émut;
L'animal aux têtes frivoles,
Etant fait à ces traits, ne daignait l'écouter;
Tous regardaient ailleurs; il en vit s'arrêter
A des combats d'enfants et point à ses paroles.
[…]

Transition

Récapitulation et orientations

1. Des émotions désaccordées

Cette transition synthétise la conception de la parole émotionnée à laquelle ont conduit les chapitres précédents: dans la parole ordinaire, émotions et raisons langagières se construisent selon les mêmes principes, selon les mêmes orientations; elles entrent dans le système de ressources stratégiques contrôlées et gérées par les participants à l'acte de communication.

Des émotions comme réponses à des stimuli – Certaines situations, certains événements, sont perçus comme émotionnants en eux-mêmes, par exemple dangereux ou effrayants: *le camion m'arrive droit dessus!* Ce type d'émotion réflexe est considéré comme fondamental par les études qui privilégient tout ce qui est de l'ordre de la *causalité*; l'étude de l'émotion est alors circonscrite à ce qui est de l'ordre du *signal* causal, soustrait à la gestion consciente, c'est-à-dire à l'intentionalité.

A un premier niveau, l'état d'émotion se communique de manière infraconsciente par le jeu des neurones miroirs un peu comme l'instabilité d'une plaque tectonique se communique à sa voisine. A un second niveau, cette émotion *causée* entre dans le jeu de la communication par le biais de ses manifestations objectives, qui sont autant d'indices sur l'état du sujet affecté; une certaine rougeur serait un effet manifeste de la *honte* comme une autre rougeur serait un effet manifeste de la *fièvre*. Sur la base des informations fournies par ces signaux, les sujets peuvent construire un savoir sur l'état émotionnel des corps supports et inférer certains états mentaux associés; on se tient ainsi informé de l'émotion des autres.

Dans d'autres situations, l'événement ou l'information seront construits et évalués émotionnellement de façon très différente par différents locuteurs; l'un reste indifférent à la nouvelle de la victoire de l'équipe de foot,

l'autre triomphe et méprise le premier, le troisième déprime – le quatrième se met en colère contre le deuxième et le troisième devant leurs réactions émotionnelles qu'il juge disproportionnées. Cette intervention des effets de jugement, de position et de valeur dans l'émotion est fondamentale. Elle suggère que l'approche causale de l'émotion et de ses canaux de communication laisse ouvert un champ d'investigation des émotions comme *ressource*, *signe*, *activité signifiante*, *stratégiquement manifestée,* entrant dans un *processus communicationnel contrôlé et géré par les participants* – ni plus ni moins que ne l'est leur parole en général. C'est de ce point que nous partons; les manifestations émotionnelles ne sont pas vues comme les *effets* de certaines causes, mais des *signifiants* produits pour l'autre.

La rationalité comme emprise – De la réduction de l'émotion à sa détermination causale découle le fameux antagonisme raison / émotion, qui a été posé de manière radicale par les stoïciens, et s'est constitué en "couple philosophique" socle de la pensée commune. En effet, si elle est causée, incontrôlée, accidentelle, submergeante, individuelle, alors l'émotion n'a forcément rien à voir avec le rationnel, le justifiable, le contrôlé, le stratégique, le rectifiable — et l'éducable. L'émotion causée est aux antipodes de la raison, qu'elle trouble comme un désordre organique, une maladie quelconque.

Une classe de théories de l'argumentation fait le beau pari que la parole, écrite ou parlée, est porteuse non seulement de signification, mais de rationalité, gérée par un sujet plein, sinon vertueux du moins sensible au discours de la vertu, et maître de ses intentions, bref un sujet *moderne*[111], un sujet incarnant la *raison* qu'on aime opposer aux *passions*. Au fond, il n'est pas surprenant que les renaissances tant célébrées des études argumentatives au XXe siècle à travers les œuvres de Perelman, Toulmin, Grize, Ducrot, ne rencontrent que très accidentellement la question des affects, et que la théorie des fallacies ne s'en occupe que pour les éliminer.

Mais l'argumentation est une étrange activité rationnelle où le locuteur ne se contente pas d'affirmer de son mieux ce qui lui semble juste; il veut non seulement *avoir raison* tout court, mais par dessus le marché *avoir raison de* son adversaire, c'est-à-dire le contraindre. La caractérisation adéquate de

111 mais certainement pas *post*-moderne.

cette contrainte, est l'objectif majeur de toutes les théories de l'argumentation. Les théories d'orientation psychologique ou épistémique la définissent en relation avec les changements de *représentation* de l'interlocuteur, c'est ce que l'on appelle classiquement la persuasion. Les théories d'inspiration linguistique définissent cette contrainte argumentative comme s'exerçant directement sur les *façons de parler* de l'autre: il s'agit de restreindre les possibilités d'enchaînement sur le discours proposé; en d'autres termes, argumenter c'est tenter de canaliser le discours de l'interlocuteur dans la voie d'un discours idéal non seulement *en consonance* avec, mais *développant* le discours que lui tient le locuteur. Quoi qu'il en soit, il s'agit toujours de restreindre les représentations mentales ou les possibilités de discours de l'autre. Argumenter c'est également exercer et résister à l'emprise de cette force *d'entraînement*. C'est une situation profondément émotionnelle d'exercice de pouvoir, dont on comprend qu'elle puisse paraître insupportable aux partisans d'un "soft power". Il n'est pas surprenant qu'en retrouvant le dialogue, le doute, la rencontre entre points de vues opposés, l'étude de l'argumentation se trouve confrontée aux émotions inhérentes à l'expérience vécue de la déstabilisation du discours propre par le discours de l'autre.

Désaccords sur l'émotion – Approcher les émotions sous l'angle de l'argumentation est extrêmement fertile. La réalité discursive des émotions apparaît avec une évidence particulière lorsque l'émotion est non seulement *dans* le débat – elle y est toujours – mais *en* débat. L'argumentation a besoin des émotions, et les émotions ont besoin de l'argumentation, car c'est par l'argumentation qu'elles sont *produites* dans le cas général et *soutenues* le cas échéant.

Le désaccord est plus riche que l'accord. Les situations de contradiction rendent manifestes des phénomènes qui autrement passent inaperçus. Ce principe vaut pour les émotions déclarées, par exemple:

A: – J'ai peur!
B: – Moi aussi.

B ratifie l'intervention de A et partage son sentiment. Dans de telles situations on est tenté de considérer que tout est simple: A est B ont peur parce qu'ils sont soumis au même stimulus, il y a tout simplement quelque chose

d'effrayant dans l'environnement. Ils partagent la situation, ils ont des systèmes nerveux identiques, et le même processus causal produit la peur dans ces deux personnes, tout comme un petit vent du nord provoquerait chez elles la même sensation de froid. Cette peur partagée est la même, elle émane de la situation. Le désaccord montre que cette analyse est trop rapide:

> A: – Je n'ai pas peur!
> B: – Tu devrais.

En refusant de s'aligner sur A, B ouvre un débat, elle doit expliquer pourquoi elle n'est pas d'accord, exposer ses raisons d'avoir peur: en d'autres termes, B doit argumenter son émotion.[112]

En d'autres termes, dans de telles situations, le lien des émotions à la situation cesse d'apparaître comme une évidence causale (*"je vois un ours et j'ai peur"*); il est problématique. Comment se fait-il que l'un ait peur et l'autre pas de la guerre atomique, puisque les deux interlocuteurs sont dans la même situation matérielle? C'est que la situation n'est pas le stimulus. Chacun extrait de la situation un stimulus en fonction de ses règles de représentation; dans un style jamesien, on pourrait dire que chacun se construit le stimulus adéquat à son émotion, ce qui n'est qu'une façon de dire que la construction du stimulus est aussi problématique que celle de l'émotion qu'il est censé expliquer.

On pourrait objecter, dans le cas des peurs symboliques auxquelles tout un chacun est exposé, provoquées par exemple par ce qu'on peut savoir sur l'état du monde, où la situation est un mélange d'expériences, d'images et de textes, que A n'a pas peur parce qu'elle n'est pas correctement informée, et que B va simplement reconstruire la situation pour ce qu'elle est, c'est-à-dire effrayante. Mais à cela l'acteur A répondra au théoricien qui prend ainsi le parti de B qu'elle ne voit pas les choses comme ça, et lui opposera une nouvelle description, où les choses ne sont pas si terribles. Profondément, ce conflit de construction des situations est analogue au conflit d'émotions

112 Si cette argumentation réussit, A sera convaincue qu'elle devrait avoir peur. Aura-t-elle peur pour autant? peut-être, mais pas obligatoirement; c'est un autre problème: *je devrais croire, penser, (res)sentir… mais je ne crois pas, je ne sens pas les choses comme ça — Je sais bien, mais quand même.*

– il n'y a pas de différence entre "construire une situation comme effrayante" et "être effrayé", ou comme "indifférente" et "rester froid".

Ces situations, qu'on pourrait croire limites, sont riches d'enseignements sur le fonctionnement ordinaire du discours *émotionné*. Elles manifestent la nécessité de rompre avec une vision strictement causale, et d'ouvrir un champ d'investigation de l'émotion comme *ressource*, *signe*, *activité signifiante*, *stratégiquement manifestée*, entrant dans un processus communicationnel *contrôlé et géré par les participants*. Dans cet ouvrage, l'émotion est vue moins comme une stratégie d'expression d'un contenu objectif qu'une stratégie d'interaction, où un construit cognitivo-langagier est signifié à l'autre; émotionner, c'est faire du "framing", c'est-à-dire mettre l'interlocuteur en demeure de se positionner par rapport à ce donné formaté comme émotionnant; c'est une forme de contrainte par le cadrage linguistique.

Justification de l'émotion – Parce qu'elles sont des entités langagières et culturelles, les émotions peuvent être approuvées, réprouvées, mises en question:

> tu n'as aucune raison de te mettre dans un état pareil!

Ce type de situation est profondément an-empathique. L'émotion n'est pas déterminée par des faits bruts, c'est une constatation banale. Dans de nombreux cas, les certitudes émotionnelles se confrontent. Si P est mort, dans les circonstances que nous considérons comme ordinaires, il faut manifester une gamme d'émotions du type *tristesse*, *douleur compassionnelle*. Cependant, selon le système de valeurs et d'intérêts qui constituent les bases des systèmes d'inférences émotionnelles des personnes émotionnables, on peut éprouver et recommander des émotions totalement opposées, joie ou tristesse:

> A: – Réjouissons-nous, le tyran est mort!
> B: – Pleurons la mort du père de la patrie.

L'énoncé "*le tyran est mort!*" réfère à un certain individu par le prédicat nominalisé "*– être un tyran*", et la conclusion émotionnelle s'en déduit analyti-

quement "quand le tyran meurt, on se réjouit". Sous le prédicat "– *être le père de la patrie*", on pleure la même personne.[113]

> X: – Notre nouvel hôtel de ville est superbe, nous pouvons en être fiers!
> Y: – Quand je pense à son coût et à l'état de nos services sociaux, moi j'ai honte!

Les discours émus sont contestés, et doivent en conséquence être justifiés. On dit, à juste titre, que le discours argumentatif fonde un "devoir croire" *(l'horizon s'éclaircit, il fera beau demain)*; un "devoir faire" *(il fait beau, allons à la plage)*. On peut de même "argumenter des émotions" (des sentiments, des éprouvés, des affects, des attitudes psychologiques), c'est-à-dire fonder sinon en raison, du moins par de bonnes raisons, un "devoir éprouver". Les locuteurs donnent des raisons pour ce qu'ils ressentent, et vous en donnent pour ce que vous devriez ressentir. Ils peuvent le faire parce que l'émotion n'est pas quelque chose qui tombe sur les gens comme une pomme tombe de l'arbre conformément aux lois de l'attraction.

Du point de vue linguistique, il s'agit de rendre compte de l'orientation explicite d'un discours (D) vers l'expression d'un affect:

> On a bien raison d'être indigné. En effet, (D)
> Eh bien, moi, j'en suis fier, parce que (D)
> Ne craignez rien! (D)
> Pourquoi serais-je honteux? (D)

Dans ces exemples, la prédication d'un terme d'émotion *(être indigné, être fier, craindre, être honteux)* est justifiée par un discours D, lui-même composé d'un ou de plusieurs énoncés:

> On a bien raison d'être indigné. En effet, les principes d'humanité élémentaires ont été bafoués.
> Eh bien, moi, j'en suis fier, parce qu'escroquer l'Union des Banques Universelles c'est un réel exploit.
> Pourquoi aurais-je peur? Dieu est avec moi.
> Pourquoi serais-je honteux? Tout le monde fait la même chose.

113 Cf. Plantin 1996, p. 58 sur l'importance de ces phénomènes hologrammatiques.

Conclusion émotionnelle et affichage des émotions – Si les émotions apparaissent comme des construits argumentatifs, alors un type d'énoncé revêt une importance spéciale, *l'énoncé d'émotion* dans lequel se matérialise l'orientation émotionnelle d'un discours, autrement dit sa conclusion émotionnelle. L'énoncé d'émotion attache une émotion à un "lieu psychologique" (expérienceur). Lorsqu'en outre il attire une bonne raison (un argument) en soutien de cette prédication, il condense toute une argumentation pour former un enthymème émotionnel, qui est l'instrument par excellence de l'affichage émotionnel.

Certains genres discursifs exigent le contrôle et la répression des émotions; dans d'autres au contraire, leur exhibition est obligatoire. Lors d'un événement jugé important par les médias – victoire au football, événement international remarquable, le Président doit parler, et il ouvre sa déclaration par une proclamation d'émotion. Ainsi, après les attentats de Bali[114], le Président de la République, Jacques Chirac, a parlé d'un "*vil attentat*". *Vil* n'est pas un terme d'émotion mais une qualification morale. Mais l'usage de ce qualificatif entraîne l'affichage d'une attitude du type /*mépris*/ envers l'individu ou l'acte qu'il qualifie: "*A dit que B est vil => A méprise les auteurs de B*". Cette attribution d'émotion au locuteur est inscrite dans les gènes sémantiques de *vil*.

L'affichage des sentiments fournit des ouvertures *éthiques* et *éthotiques* aux discours politiques:

> *La détresse que j'éprouve suite aux actions tragiques et répétées que vous avez prises à la tête du gouvernement d'Israël est réelle et profonde.*
>
> Première phrase «de la lettre adressée le 9 mars [1997] par le roi Hussein de Jordanie au premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou».

> *J'ai lu votre lettre avec une profonde inquiétude, je ne voudrais surtout pas susciter le doute et l'amertume chez vous.*
>
> Première phrase «de la réponse adressée le 9 mars [1997] par le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou au roi Hussein de Jordanie»
>
> (Cité d'après *Le Monde*, 15 mars 1997, p. 3).

114 Ces attentats se sont produits le 1er octobre 2005, et ont fait au moins 187 morts.

Il est possible que ces hommes de pouvoir ne ressentent au fond d'eux-mêmes ni détresse ni inquiétude. Il se peut que ce genre de déclaration soit lié à une époque, à un genre ou à un style de discours politique. Les militants, les experts, les historiens futurs diront peut-être que cet étalage d'émotion était purement verbal, qu'il s'agissait de mensonges émotionnels au service de stratégies machiavéliques. Il est évident que le langage émotionnel n'est pas contraint par la réalité de l'émotion, pas plus que je ne suis tenu de dormir lorsque je dis "*je dors*". Un énoncé ne correspond pas forcément à un état de choses existant; en d'autres termes, l'intérêt du langage est de permettre l'affichage, qui sera interprété éventuellement comme erreur, mensonge ou esquive. Néanmoins, les discours qui accompagnent ces affichages sont orientés vers, justifient, ces sentiments. C'est ce genre de cohérence dont il faut rendre compte.

Il est possible que toutes ces émotions clamées ne correspondent à rien de repérable par un "détecteur d'émotions"; ce hiatus entre l'affiché et le ressenti restera un point irritant de cette recherche. Nos faits sont d'ordre communicationnel et langagier: ce que les gens disent éprouver, disent que les autres éprouvent, pourquoi et comment ils en sont arrivés là. Le travail ne porte pas sur les états émotionnels internes, physiques ou psychiques, mais sur l'état émotionnel signifié *par* un énoncé *à* un destinataire: les émotions sont ce qu'on signifie qu'elles sont.

En résumé, construction linguistique d'une émotion, affichage de l'émotion, doute jeté sur l'émotion affichée, désaccord sur les émotions, justification d'une émotion: cinq aspects cruciaux que nous rassemblons sous la notion de *construction argumentative des émotions*, effectuée par un locuteur s'adressant à un auditeur dont il estime qu'il ne comprend pas l'émotion propre (du locuteur), qu'il ressent quelque chose d'incorrect, ou simplement qu'il n'éprouve rien de spécial alors que, sur ce thème, du point de vue du locuteur, il y a une urgence émotionnelle.

2. Les études

La seconde partie de cet ouvrage propose sept études. Les trois premières prennent pour objet des textes écrits, de format classique: lettre de lecteur, article de journal, version écrite d'une adresse militante. L'objet de la cinquième relève d'un genre moins courant, il s'agit d'une lettre appelant au boycott d'un restaurant. La quatrième et le sixième portent sur des interactions verbales authentiques.

La première étude, ***Maudire le gouvernement: la rage impuissante***, propose un cas prototypique de construction *coordonnée* d'un point de vue et d'une émotion.

La deuxième, ***Un léger frisson de peur,*** porte sur la construction méthodique d'une légère émotion ordinaire, avec tout juste un léger décalage laissant voir que l'émotion est un *choix*.

Ces deux études portent sur la construction d'un *point* émotionnel; la troisième, ***De l'apathie à la fierté: Une argumentation des sentiments politiques***, permet de passer du point à la ligne, ou plutôt à la *courbe*, en exploitant la notion de parcours émotionnel.

Le quatrième, ***Les raisons de la colère***, considère un extrait d'interaction authentique, où la colère est simultanément affichée et justifiée – l'affichage étant encore une justification, et la justification amenant *naturellement* l'affichage.

La cinquième, ***Publier son émotion* – et partir sans payer**, prend pour objet un appel au boycott d'un restaurant, et permet d'observer comment ce qui apparaît d'abord comme une *représentation* de l'émotion évolue pour se transformer en mode de *gestion* de l'émotion.

La sixième **«Dites, y avait une agrafe» – *copiloter les émotions***, approfondit sur une série d'interactions une forme de *coopération émotionnelle* assurant la résolution triomphante d'une situation tout de même traumatisante.

La septième, ***México 2006: la campagne de la peur*** porte sur un spot vidéo diffusé lors de la campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2006 au Mexique. Comme dans les cas précédents, l'analyse porte sur la dimension argumentative-émotionnelle; la nature des données permet d'intégrer *les dimensions sonore et visuelle.*

Répétons-le: dans chacun de ces cas, il s'agit de l'orientation, de l'intention émotionnelle des textes. Comme le lecteur n'est pas forcément convaincu par leurs argumentations, il n'éprouvera pas forcément les sentiments qu'elles induisent. Il s'agit d'émotions discursives, linguistiquement attribuées à la cible idéale du texte. Faire remarquer que "*Avec moi ça ne marche pas, moi je n'éprouve aucune indignation, je n'ai pas peur*, etc." n'est pas une objection à cette forme d'analyse. Le fait que ces réactions ne s'inscrivent pas dans la suite idéale du texte est marqué par le fait que ces ruptures d'empathie sont toujours accompagnées de justifications, construisant des "bonnes raisons" de ne pas être indigné, de ne pas avoir peur, et nous retrouvons, à un autre niveau, la même situation, justiciable du même modèle analytique.

3. L'analyste en position délicate

Aller ainsi du quotidien au politique, du banal à l'exceptionnel, pose des problèmes. Selon l'objet d'étude choisi, la question de la position de l'analyste – et du lecteur – ne se pose pas de la même façon. Lorsqu'il s'agit d'analyser la sémantique ou la syntaxe des énoncés d'émotions, l'investissement de l'analyste n'est pas différent de celui qu'il mettrait dans une recherche sur les constructions ergatives par exemple. Il s'appuie normalement sur son intuition sémantique et grammaticale, contrôlée et orientée par le recours aux ressources que lui fournissent les bases de données. Mais lorsqu'on s'intéresse à des textes ou à des épisodes interactionnels émotionnellement marqués, la position de l'analyste est très différente.

L'objet émotionnel sélectionne sans doute son analyste et lui fournit immédiatement et généreusement un savoir empathique. On s'en rend compte dans des cas comme le suivant, lorsque les analystes proviennent de communautés culturelles différentes: «Un camelot algérien marchande en français avec une cliente française d'une part, avec un client algérien d'autre part, en français et en arabe; les deux étudiants qui analysent le corpus vidéo sont respectivement française et algérien. Dans l'interaction marchande avec la Française, il y a désaccord sur le prix et l'on note l'absence de com-

plétude interactionnelle: le marchand change brusquement d'interlocuteur, la séquence de marchandage se trouvant interrompue. Pour l'étudiante française qui interprète le corpus, ce changement d'interlocuteur chez le marchand algérien a pour fonction de préserver la face de la cliente française, alors que pour l'étudiant algérien, ce comportement dans l'interaction est interprété comme signe évident de mépris, donc d'offense caractérisée» (de Nuchèze 1995, p. 18; cité in Traverso 2003, p. 14). La perspective interculturelle fait disparaître l'évidence participative.

La question de la position de l'analyste ne peut donc être éludée, particulièrement par le linguiste dont ni l'œil ni l'oreille ne sont professionnellement préparés à l'observation de situations d'émotions fortes, et les situations d'émotions faibles sont peut-être encore plus délicates à appréhender (Kleinman, Copp 1993).

Il peut tenter de se situer en externalité pour observer des interactants émus, ainsi qu'une portion plus ou moins vaste du contexte originaire et de l'histoire de l'émotion qui les affecte, ou qu'ils affectent. Il pose alors l'émotion comme une chose, se manifestant dans un monde séparé. Mais l'externalité ne s'obtient pas par décret. On s'en aperçoit particulièrement dans les séances d'analyse de données où se manifestent parfois bruyamment les investissements des analystes. La captation par l'émotion n'a rien à faire de la prétendue coupure texte/théorie, participation/observation. Autrement dit, le cadre participatif s'étend jusqu'à inclure les analystes, qui participent à l'émotion qu'ils entendent analyser (Auchlin, 2000). Dès lors, c'est l'objet, qui cadre l'intérêt de la communauté pour telle analyse, et pour l'analyste qui en bénéficie secondairement par transfert métonymique.

La position objectiviste étant ainsi minée par l'empathie, une autre option consisterait à opter franchement pour une position "compréhensive"; mais le risque est alors de substituer à tout effort de méthode les certitudes proclamées d'un sujet bien placé pour savoir; ce qui reviendrait à pratiquer une forme d'introspection de groupe, en tout point analogue à l'introspection individuelle. L'empathie fournit une entrée aussi commode que problématique dans une atmosphère émotionnelle, elle confère au linguiste, qui n'en est pas moins homme et femme, toutes les certitudes piégées de compréhension du participant, et l'expérience montre que cette captation émotionnelle s'étend facilement à son auditoire professionnel. Il ne suffit

pas d'aller loin dans l'intuition, encore faut-il en revenir. Pris au jeu de l'émotion qu'il prétend analyser, le discours pseudo-analytique se réduit à une participation à l'événement, l'analyste entre en fusion et confusion avec son objet. Le corpus n'est plus qu'une tache d'encre, et l'analyse une variante d'un test de Rorschach.

L'explicitation du modèle et de la méthode, la diversité des objets et des situations pris en compte, la reproductibilité des analyses, la généralisabilité des résultats permettent peut-être d'échapper à la cisaille participation/ objectivation. Mais elle sera toujours là.

Étude 1

La rage impuissante: Maudire le gouvernement

Les courriers des lecteurs des journaux et revues, ainsi que les réactions aux articles en ligne sur leurs sites, sont particulièrement riches en manifestations d'émotions. La lettre qui suit, publiée dans le revue *Télérama*, est une variation sur le thème "Honte à la France". Elle concerne Paolo Persichetti, «ancien militant de l'*Union des communistes combattants*, [qui] a été condamné par un tribunal italien à dix-sept ans de prison pour "complicité" dans l'assassinat du général Lucio Giorgeri, en 1987, accusation qu'il a toujours rejetée»[115]. A la suite de cette condamnation, Persichetti s'était réfugié en France, de 1991 jusqu'en 2002, où il a été extradé vers l'Italie.

> *Goût amer*
> *Honte pour la France, honte de la France qui revient sur la parole donnée. L'extradition à la sauvette de Persichetti, un dimanche matin d'août, laisse un goût amer dans la bouche. Un "terroriste" condamné à vingt-deux ans de prison pour complicité morale à des attentats, un "clandestin" vivant depuis des années en France au grand jour, enseignant dans une université, rémunéré par l'Etat français, a été livré à la "justice de son pays". Nos ministres savent-ils que ceux qui, voulant prouver leur bonne foi, comme Toni Negri et d'autres, sont retournés en Italie de leur plein gré attendent depuis des années, en prison, un procès équitable? Oh oui, ils le savent certainement, mais la collaboration entre polices passe avant la justice, en ces temps de France bleu uniforme.*
>
> Christine Cuegnet (e-mail) *Télérama* 2748, 14-20 sept. 2002.

Dans une autre culture, à l'oral, le locuteur ponctuerait sa conclusion en crachant par terre pour exprimer sa rage et son mépris.

On peut faire honte pour inciter à l'action ("*nos prisons sont une honte*"). Tel n'est pas le cas ici: Persichetti a été expulsé, et il n'est pas possible de revenir sur les dispositions qui ont été prises et les actes qui ont suivi. L'argumentation vient après, non pas avant, la décision; elle n'a pas pour

115 http://conflits.revues.org/index1594.html.

fonction de "persuader" qui que ce soit, mais plutôt d'exprimer et de justifier un état émotionnel.

1. Quatre tours argumentatifs

On a affaire à un texte argumentatif dialogique simple, dont les différents niveaux, articulant discours et contre-discours, peuvent être facilement reconstruits.

– A un premier niveau se situe le discours officiel décrivant Persichetti comme:

> *un terroriste*
> *un clandestin*
> *qui a été remis à justice de son pays*

– A un deuxième niveau, ce discours est réfuté dans une construction oxymorique polyphonique où le discours pris en charge réfute le discours cité (passages en caractères romains vs en italiques):

> (a) Un "*terroriste*" condamné à *vingt-deux ans de prison* pour *complicité morale à des attentats*,
> (b) un "*clandestin*" vivant depuis des années en France au grand jour, enseignant dans une université, rémunéré par l'Etat français, a été *livré à la "justice de son pays*".

(a): il y a une disproportion entre le motif ("*complicité morale*"), d'une part, la qualification ("*un terroriste*") et la sentence ("*22 ans de prison*") d'autre part;
(b): une personne "*vivant depuis des années en France au grand jour, enseignant dans une université, rémunéré par l'État français*": chacune de ces quatre caractéristiques est incompatible avec la qualification de "*clandestin*".

– A un troisième niveau, le discours officiel peut s'accommoder de ce discours de réfutation *ad hominem* sans avoir à modifier sa décision:

> "[*Peut-être a-t-il été accusé injustement; quoi qu'il en soit,* s'il veut prouver sa bonne foi, il aura la possibilité de le faire en retournant en Italie]".

– Ce discours concessif est réfuté à son tour par un argument sur le précédent: «*Toni Negri et d'autres [qui] sont retournés en Italie de leur plein gré attendent depuis des années, en prison, un procès équitable*», présupposé dans une interrogation défiant la réfutation (dite interrogation rhétorique):

> *Nos ministres savent-ils que ceux qui, voulant prouver leur bonne foi, comme Toni Negri et d'autres, sont retournés en Italie de leur plein gré attendent depuis des années, en prison, un procès équitable?*

Si on admet cette reconstruction du dialogue, on a ici une intervention de quatrième niveau:

1. discours officiel du gouvernement: "*terroriste*", "*clandestin*"
2. réfutation de ce discours
3. concession, prise en compte de (2): "*Persichetti pourra prouver sa bonne foi*"
4. réfutation de (3) par l'exemple de Toni Negri.

Du point de vue de la locutrice, au terme de ce débat reconstruit, il apparaît de façon concluante que le gouvernement aurait dû laisser Persichetti vivre en paix en France, en bénéficiant d'une forme d'asile politique. Cette construction argumentative est centrale dans le texte. Elle justifie la honte qui sera jetée sur le gouvernement, et elle débouche directement sur la construction de la locutrice comme foyer émotionnel. Toutes ces bonnes raisons ayant été *méprisées*, ce qui s'affirme maintenant c'est la gamme complexe des émotions du vaincu, /*rage*/, *honte (partagée)*, /*amertume*/.

2. Construction des sentiments: /rage/, *honte*, /*amertume*/

Expérienceurs

Les êtres susceptibles d'éprouver des émotions sont la locutrice elle-même, une personne *(Persichetti)* et un groupe *(la France, nos ministres)*. Il est remarquable qu'aucune émotion ne soit attribuée à Persichetti. On aurait pu décrire les sentiments de quelqu'un qui doit quitter ses lieux de vie, ses amis, voire sa famille; ou son angoisse devant le procès "injuste" qu'il doit affronter en Italie. Il y aurait amplement matière à argumentation émotionnelle *ad*

misericordiam et, bien entendu, à appel aux sentiments populaires; cette potentialité n'est pas exploitée ici; elle correspond à un autre genre de discours politique (voir Étude 3).

La honte est collée sur «*la France*», représentée par «*nos ministres*». Le bilan émotionnel affiché par la locutrice est complexe, il cumule colère, honte et amertume.

Triple concentration de la honte sur le gouvernement

La honte dite – L'énoncé d'émotion «*Honte pour la France*» impose sur le gouvernement un sentiment de honte. C'est un énoncé d'émotion, mais aussi une conclusion émotionnelle. En effet, il ne suffit pas de clamer "*Honte à toi, tu devrais avoir honte*" à quelqu'un pour qu'il ressente effectivement de la honte; il faut encore justifier, dire pourquoi ce qu'il a fait est honteux, c'est-à-dire lui *faire* honte.

La honte faite – En second lieu la honte est *faite*, c'est-à-dire construite à partir d'un certain éclairage jeté sur la situation. Le passé est reconstruit de façon à engendrer la honte comme un stimulus sa réponse. L'imposition de honte au gouvernement est justifiée par la mention d'une promesse non tenue, héritée du précédent Président de la République, François Mitterrand. C'est une des milliers de règles d'inférences émotionnelles à partir d'une situation:

> "Si A a un engagement envers B, si A ne tient pas son engagement, alors A ressent/doit ressentir de la honte (ou: "Honte à A!").

La honte trahie par le comportement – Troisième preuve que le gouvernement s'est comporté de façon honteuse, c'est qu'en effet, *il a honte*. Cette honte est justifiée par un indice aval: l'expulsion de Persichetti a eu lieu «*à la sauvette, un dimanche matin d'août*». Cette façon d'agir est stéréotypiquement associée à la manière dont sont portés, en France, les mauvais coups politiques. Elle est lue comme un rétro-signal d'émotion, une attitude de lâche, qui ressent de la honte de ce qu'il fait, ratifiant ainsi la précédente argumentation.

La honte est donc jetée sur le gouvernement par un triple geste: affirmée par l'énoncé conclusion d'émotion inaugural; construite argumentativement à partir de la situation de "promesse trahie"; et enfin inférée d'une posture typiquement associée à cet état émotionnel.

Le ressenti complexe de la locutrice

***Honte* (partagée) –** Le texte s'ouvre sur deux énoncés d'émotion coordonnés «*Honte pour la France, honte de la France*». Dans le contexte «*honte pour la France*», la reprise «*honte de la France*» substituant la préposition *de* à la préposition *pour*, ne peut se lire que comme une auto-attribution du sentiment de honte, peut-être par transfert synecdochique du pays à ses citoyens. La honte auto-affichée est dérivée de la honte faite aux autres.

/Rage/ – Elle est reconstructible selon deux voies.

D'abord, la *rage* est le sentiment corrélatif du *faire honte*. L'accomplissement de l'acte de langage "faire honte" ou "maudire" présuppose un état émotionnel dont seul un psychanalyste pourrait exactement apprécier le contenu psychique "authentique". Linguistiquement, une attribution minimale d'émotion pourrait être un sentiment de type "rage", inféré selon le principe:

> "A fait honte à B => A est en colère, en rage contre B".

On ne peut pas *faire honte* à quelqu'un sans afficher contre lui *une juste et sainte colère*, une colère morale. *Faire honte* est un acte éthique (voir Chapitre 3), dans tous les sens du terme (éthique et éthotique): il pose un *éthos* de *moraliste*.

D'autre part, la même orientation émotionnelle vers le domaine de la rage et de l'indignation est produite par la construction argumentative-affective des différents éléments de la situation: de quoi s'agit-il, qui est responsable, quelles sont les possibilités de contrôle? Cette rage est construite, incrustée dans le formatage de l'événement rapporté comme *un déni de justice*, dont les responsables sont connus et contre qui on ne peut rien.

- **Personnes concernées.** Du point de vue des types de personnes et de concepts, la situation est construite (formatée) comme un *déni de justice* envers un individu concret, nommé, donc envers un *innocent persécuté*. Un tel concept exprime des valeurs intrinsèquement chargées d'une émotion de l'ordre de l'indignation. C'est ce sentiment que construit l'argumentation sur le fond, argumentation *ad rem* dont se plaît parfois à opposer la rationalité à l'émotionalité qui viendrait d'ailleurs. Soulignons que cette raison est indépendante de la raison suffisante de la promesse non tenue.
- **Agent responsable.** L'agent responsable de la situation négative est désigné: «*nos ministres*». Ils correspondent à l'objet du mépris et la cause de la rage.
- **Contrôle.** La décision a été prise et exécutée. Du point de vue du contrôle possible des événements, il est très improbable que cette intervention influence leurs développement ultérieurs; aucun appel à l'action politique, à des motions ou des manifestations n'est évoqué, ce qui rapproche l'émotion de zone de la *rage impuissante*.

La locutrice exhibe un degré maximal d'implication [*involvement*] dans son dire; elle adhère totalement à sa position: pas de doute exprimé ou suggéré par des modalisateurs ou des adoucisseurs. L'expression exclamative, la question rhétorique, l'accusation de traîtrise qui touche à l'insulte et à la malédiction, tout confère à la tonalité émotionnelle du passage ce haut degré d'intensité négative, jamais affirmée *("Je suis absolument furieuse")* mais montrée (affichée) dans le discours.

On remarque que la ligne "Analogie" n'est pas exploitée: comme on aurait pu le faire en référence à des résistants livrés à des régimes fascistes. Toute l'insistance est mise sur la condamnation affective-morale de l'agent responsable.

/Amertume/ — Une troisième position émotionnelle est exprimée indirectement par le rétro-signal «*goût amer dans la bouche*». Le "goût amer" est associé stéréotypiquement au sentiment d'*amertume*, état du type "rancœur, ressentiment", c'est-à-dire une forme de "chagrin", consécutif à une "déception".

La cohérence des trois lignes d'expression de l'émotion, émotion déclarée, émotion manifestée et émotion inscrite dans la description argumentative de la situation, donne au texte son unité émotionnelle, faite de blâme, d'indignation et de rage impuissante. A la différence d'autres textes où les expérienceurs effectuent des *parcours* émotionnels où leur émotion varie dans le temps en type et en intensité, ici, on a affaire à la construction d'un *point* émotionnel unique.

3. L'enthymème, un complexe argumentatif-émotif

La lettre culmine sur un éclat enthymématique typique[116] où sont combinées les bonnes raisons, les émotions et le style, en expliquant les raisons de la défaite:

> *la collaboration entre polices passe avant la justice, en ces temps de France bleu uniforme*

La phrase construit *police* vs *justice* comme une paire antonymique, ayant des orientations argumentatives opposées. Simultanément, elle renvoie aux deux ultimes fondements des deux discours dont la lettre met en scène la compétition: l'un est fondé dans les principes positifs de la *justice*, l'autre dans les principes négatifs de la *police*. Toute l'argumentation et l'émotion corrélative doivent être rapportée à des principes et des sentiments politiques et moraux.

4. Des émotions vulnérables au contre-discours

Il est évident que le lecteur peut ne pas partager cette conclusion argumentative-émotionnelle, notamment en invoquant l'argument de la légalité "*L'Italie est un pays démocratique, membre de l'UE. C'est une véritable agression de la part de la France de prétendre se substituer à la justice italienne. Les promesses faites par*

116 Si l'on donne à enthymème son sens linguistique et non pas son sens logicoïde de syllogisme elliptique.

Mitterrand?– une promesse qui engage une illégalité est une promesse vide, elle n'a pas à être tenue. La honte n'a rien à voir là dedans, c'est la promesse qui était honteuse, et il faut un vrai courage politique pour la rectifier". A quoi on répondra en invoquant la justice des traités et le sentiment d'injustice, Créon et Antigone.

Étude 2

Un léger frisson de peur: La vampirisation des campagnes

Le 13 février 1997, *Le Figaro* titre en première page, avec une illustration photographique, sur «*La France du vide: les chiffres qui font peur*». Le thème est repris dans l'éditorial «*Agriculture – Engagement politique*» et développé sous forme d'une "*Enquête*" en page 11. Le supplément du même numéro, *Le Figaro économie,* lui fait encore écho, dans un article intitulé: «*Le projet de loi d'orientation agricole est bien accueilli*».

1. L'énoncé d'émotion [on, *peur*, *les chiffres*]

Pour attirer l'attention du public, ce titre affiche un énoncé d'émotion parfaitement bien formé "cause de l'émotion + émotion", avec ellipse du lieu psychologique qui en impose la généralisation: tout le monde a *peur*.

> *La France du vide: les chiffres qui font peur*

Cet énoncé matérialise l'orientation émotionnelle majeure du texte, sa conclusion d'émotion. Si, comme on peut s'y attendre, le thème est traité sans dramatisation par ce journal de droite modérée, on peut néanmoins dégager clairement les opérations rhétoriques construisant le petit frisson de «*peur*» parfaitement discernable qui le parcourt et qu'il affiche.

2. Les traits pathémiques orientant vers la «peur»

Nous n'aborderons que l'article qui forme le corps de l'«*Enquête*»; son début, reproduit en annexe, permettra de se faire une idée de sa tonalité générale. Nous nous contenterons de citer un exemple de chaque type de traits émotionnels.

Un processus émotionnellement indéterminé

Le processus objet de l'«Enquête» est exprimé dans le premier énoncé:

> *Deux Français sur dix vivaient dans une ville au début du siècle, cinq sur dix au lendemain du second conflit mondial et huit sur dix aujourd'hui, soit 47 des 58,5 millions d'habitants de l'Hexagone.*

Cet énoncé n'est pas orienté vers une émotion particulière, ni même vers une zone émotionnelle positive ou négative; il est compatible avec une orientation euphorique, par exemple celle qui est donnée par le contexte imaginaire suivant:

> Si la France avait des difficultés à s'adapter au exigences du monde moderne, c'est parce que le pays était marqué par son passé rural. Bonne nouvelle: cet archaïsme régresse. *Deux Français sur dix vivaient dans une ville au début du siècle, cinq sur dix au lendemain du second conflit mondial et huit sur dix aujourd'hui, soit 47 des 58,5 millions d'habitants de l'Hexagone.* Signe que la France a enfin décidé de vivre avec son temps. Bien sûr, il lui reste encore du chemin à parcourir avant d'atteindre le seuil critique de 99% d'urbanisation, caractéristique de la civilisation de l'an 2100, tel qu'on peut le déterminer à partir de projections faites à partir des réalités urbaines des grands et petits dragons du Pacifique…

Dans le "Dossier" une telle orientation, nettement euphorique, vers la /*fierté*/ court sous l'orientation dysphorique vers la *peur*. Elle est construite dans les énoncés comme les suivants:

> *Autant de changements qui n'ont pas empêché dans la même période les agriculteurs français de devenir les seconds producteurs mondiaux*

> *[C]es zones «périurbaines» qui préfigurent une civilisation à l'américaine ou aux campagnes «vivantes» qui abritent une des agricultures les plus performantes du monde.*

La même /*satisfaction*/ se retrouvera, bien en place, dans l'éditorial. Cette ambivalence émotionnelle *fierté/peur* correspond sans doute à deux segments du lectorat du *Figaro*, qui y trouveront également de quoi nourrir leurs humeurs, d'un côté la tendance moderniste-optimiste, de l'autre une tendance plus passéiste, regrettant le bon vieux temps des campagnes densément peuplées.

Construction d'une orientation dysphorique

Certains traits d'émotion orientent d'une façon générale vers une zone négative, et d'autres plus précisément vers la «*peur*».

L'orientation émotionnelle générale est donnée dans un registre descriptif de base dysphorique; exemples:

– Négation + terme positif:

> Nég + fournir de quoi vivre: *La campagne périclite parce qu'elle ne peut plus fournir de quoi vivre à ses habitants*

– Morphème négatif *dé-*:

> Dépeupler, dépeuplement: *les campagnes se dépeuplent*
> Défavorisé: *ces zones défavorisées*

– Prédicats et termes processifs négatifs:

> Abandonner, abandon: *des centaines de villages vont être abandonnés*
> Se vider, le vide, vide*: le reste du pays se vide*
> Disparaître*: cent cinquante mille commerces ont disparu*
> Perdre: *des communes qui depuis longtemps ont perdu leurs commerces et leurs écoles*
> Tomber en ruine*: les villages tombent en ruine*
> Menacer*: Croire que seules les petites communes sont menacées par la désertification […] est une erreur*

– Substantifs désignant les lieux et les personnes

Friches: *friches et forêts on gagné 7 millions d'hectares*
Désert, désertification*: la diagonale du désert - c'est le temps de la «désertification»*
(Nég + jeunes), des gens âgés*: Si les campagnes se sont vidées, c'est surtout de ses éléments jeunes. Cette France en voie de «désertification» regroupe des gens âgés*
Des familles en difficulté: *La France profonde a vu arriver en revanche beaucoup de familles en difficulté, des RMIstes et des marginaux*

Du dysphorique à la «peur»

Sur cette base dysphorique, la «*peur*» est construite de façon spécifique par une gamme quasi complète de topoï, qui terminent le travail entamé par le topos catégorisant *quoi*: *quantité*, *analogie*, *lieu*, *temps/durée*, *raisons* et *causes*, *agents*, *contrôle*.

"Quoi?" – Le phénomène analyse est catégorisé comme une déclin économique:

Hypothèque: *Petites villes: un avenir hypothéqué*
Péricliter: *la campagne périclite*

"Combien?" – L'intensité du phénomène, annoncée de façon synthétique dans le titre est réaffirmée à travers «les chiffres», par exemple:

La moitié du territoire (1200 des 3600 cantons et 15000 des 36000 communes) est touché • Friches et forêts ont gagné 7 millions d'hectares • Les personnes âgées majoritaires dans les zones dépeuplées […]
Deux Français sur dix vivaient dans une ville au début du siècle, cinq sur dix au lendemain du second conflit mondial et huit sur dix aujourd'hui, soit 47 des 58,5 millions d'habitants de l'Hexagone. […]
La moitié de notre territoire n'abrite plus aujourd'hui que dix pour cent de la population totale, soit cinq millions et demi d'habitants contre douze millions, il y a vingt ans. Dans le même temps, ce sont cent cinquante mille commerces (alimentation et vêtement surtout) qui ont disparu dans ce même paysage. […]

"Comme?" – L'analogie oriente plus finement cette description vers la "peur" en assignant au processus dysphorique une interprétation dans le domaine métaphorique de base de la mort et de la maladie. Exemples:

– Atteinte physique: maladie, mort, blessure, crime…

Tuer: *une course à la productivité qui a tué les régions qui n'ont pas pu, ou n'ont pas su, s'adapter*
Maladie: *les zones endémiquement malades*
Etre touché, être atteint, être frappé:
de nouvelles régions sont touchées
des régions atteintes plus récemment
un tiers des 3600 cantons français sont frappés
Hémorragie: *[la campagne profonde] subit une dramatique hémorragie.*
Exsangue: *des collectivités déjà exsangues financièrement*
Vertige*: la France du vide n'a pas fini de donner le vertige*
Cannibalisme: *Toulouse la cannibale*
Vampirisme: *Ainsi Figeac, Mazamet … seraient en quelque sorte «vampirisées» par l'agglomération toulousaine*

– Catastrophe naturelle:

Séisme: *c'est un véritable séisme.*

Ces interprétants du phénomène engage une conception du contrôle (v. plus loin).

"Où?", "Quand?" – Le procès est construit en un développement imperfectif, non borné, dans l'espace comme dans le temps:

Passé: *Deux Français sur dix vivaient dans une ville au début du siècle, cinq sur dix au lendemain du second conflit mondial, et huit sur dix aujourd'hui*
Futur: *des centaines de villages vont être abandonnés au cours des prochaines années.*
Espace et temps: *Ce phénomène d'espaces en voie de dépeuplement et d'abandon se poursuit; de nouvelles régions sont touchées.*

Cette construction des caractéristiques spatio-temporelles de l'événement renvoie au topos du contrôle.

"Pourquoi?" – Les causes et, indirectement, les responsables sont construits sous le topos "pourquoi?". Exemples d'imputation des causes (origines, raisons) du phénomène:

Le manque d'emploi*: Accusé n°1, le manque d'emplois. La raison de ce bouleversement géographique est simple.*

La mécanisation et la PAC: *La révolution agricole liée à la mécanisation, et surtout à la mise en place de la politique agricole commune (PAC) a totalement remodelé le paysage démographique de la France profonde.*

La course à la productivité: *une véritable révolution, une course à la productivité qui a tué les régions qui n'ont pas pu, ou n'ont pas su, s'adapter.*

De façon classique, le topos des causes peut ouvrir vers une désignation de "responsables" et l'ouverture d'un processus accusatoire, sur le mode "*si la campagne meurt, c'est qu'on l'assassine*". Suivant cette ligne on peut créer des sentiments de l'ordre de *l'indignation*, avec appels à l'action. Telle n'est pas la voie suivie par le journal. Aucun agent humain individuel n'est désigné, les agents restent dans le domaine de l'abstrait; c'est ce choix d'une causalité sans agent humain responsable bloque la construction de *l'indignation*.

"Agent?" – En outre, le processus est désigné comme une «*vampirisation*» par des agglomérations «*cannibales*»:

– Cannibalisme:

Toulouse la cannibale

Toulouse, Perpignan et Montpellier seraient les trois agglomérations susceptibles […] de «cannibaliser» les villes moyennes placées dans leur zone d'influence.

– Vampirisme:

Ainsi Figeac, Mazamet … seraient en quelque sorte «vampirisées» par l'agglomération toulousaine.

Ces métaphores situent le processus causal dans le domaine de la fiction, ce qui le coupe du destinataire et contribue encore à barrer la production de tout sentiment de type *indignation*. La «*peur*» restera dans le domaine du romanesque.

"Contrôle?" – L'orientation vers «la peur» est renforcée par la négation de tout contrôle possible sur le processus:

L'évolution est inéluctable: *L'évolution est inéluctable, explique Bernard Kaiser.*

Il ne faut pas rêver: *Les spécialistes ne sont guère optimistes pour cette «France du désert». Pascale Lautecaze est formelle «On ne repeuplera jamais la moitié du territoire français; il ne faut pas rêver»*

Sans grands résultats: *Des plans pour combattre la désertification de la France profonde, il y en a eu plusieurs […]. Sans grands résultats*

Gestion de la «peur»

En bref, dans cet article, les variations de distribution de la population depuis le début du siècle reçoivent une orientation dysphorique, spécifiée en *«peur»*. Ce sentiment est construit selon trois axes rhétoriques principaux: interprétation dans le registre métaphorique de la maladie et de la catastrophe; négation de la possibilité de contrôle sur les conséquences; attribution à des processus causaux sans responsables (fictionnels). Ces deux dernières opérations bloquent toute élaboration du sentiment de «*peur*» dans le sens de la *colère* ou de *l'indignation*, ainsi que la ligne argumentative qui en serait le corollaire.

La sortie de la «peur» s'effectue par l'énoncé suivant, en fin d'article:

> *Philippe Vasseur, le ministre de l'Agriculture, vient de proposer une nouvelle loi d'orientation agricole. Jean-Claude Gaudin, le ministre de l'Aménagement du Territoire s'apprête à rendre public un texte ambitieux.*

Les ministres sont ici dans les rôles d'améliorateurs (Brémond 1973). En proposant ainsi un nouvel axe de *contrôle* par le politique, après avoir apporté des raisons d'avoir peur, on apporte des raisons de ne plus avoir peur. Le destinataire idéal en sera donc quitte pour son petit frisson.

3. Un cas d'école

Les procédés fondamentaux de construction des émotions sont mis en œuvre de façon particulièrement simple et efficace dans ce texte qui annonce la couleur émotionnelle dès son titre, et la sous-tend par une série

dense de micro-indices locaux coorientés, soutenue par une solide charpente topique. L'émotion est pilotée: après avoir *fait* (un peu) peur, pour conclure, on *rassure*. La situation est finalement sous contrôle.

Annexe: *La France du vide*

Le Figaro, 13 février 1997, p. 13. Cette page est titrée globalement «Enquête»

Les campagnes sont devenues des espaces en voie de désertification

La France du vide

La moitié du territoire (1200 des 3600 cantons et 15000 des 36000 communes) est touché • Friches et forêts ont gagné 7 millions d'hectares • Les personnes âgées majoritaires dans les zones dépeuplées • Familles en difficulté, RMistes et marginaux tentent de s'y implanter.

Deux Français sur dix vivaient dans une ville au début du siècle, cinq sur dix au lendemain du second conflit mondial et huit sur dix aujourd'hui, soit 47 des 58,5 millions d'habitants de l'Hexagone. Corollaire de cette urbanisation, le reste du pays se vide. Les campagnes se dépeuplent. Les friches gagnent du terrain. Les villages tombent en ruine. C'est le temps de la «désertification».

«L'évolution est inéluctable, explique Bernard Kaiser, l'un des grands géographes actuels, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail; des centaines de villages vont être abandonnés au cours des prochaines années». Pascale Lautecaze à la Délégation à l'aménagement du territoire (Datar) renchérit: «Ce phénomène d'espaces en voie de dépeuplement et d'abandon se poursuit; de nouvelles régions sont touchées.»

Les chiffres ne trompent pas. Tous les recensements depuis 1956 démontrent que la campagne profonde (celle située hors des zones de culture industrielle ou éloignée des grandes villes) subit une dramatique hémorragie. La moitié de notre territoire n'abrite plus aujourd'hui que dix pour cent de la population totale, soit cinq millions et demi d'habitants contre douze millions, il y a vingt ans. Dans le même temps, ce sont cent cinquante mille commerces (alimentation et vêtement surtout) qui ont disparu dans ce même paysage.

Quels sont les cinquante pour cent du territoire qui sont touchés? Il s'agit de la diagonale qui court des Ardennes à la frontière belge jusqu'aux Pyrénées, en passant par le Massif Central et ses appendices du Poitou, du Berry et du Nivernais. Mais, à cet arc de dépeuplement déjà ancien, s'ajoutent d'autres régions atteintes plus récemment, la Bretagne centrale, la Basse-Normandie, la Manche, le Dauphiné, la Franche-Comté, la Haute-Marne, les Vosges. Sans oublier les zones endémiquement malades que sont les Préalpes, les Cévennes ou la Corse. "La France du vide" selon l'expression du géographe Roger Béteille n'en finit pas de gagner du terrain: vingt-huit millions d'hectares sont concernés et trente-six départements particulièrement atteints.

Accusé n° 1, le manque d'emploi

«Il faut bien se rendre compte de l'ampleur du phénomène, explique Pascale Lautecaze, un tiers des 3600 cantons français sont frappés, tout comme quinze mille des trente-six mille communes; c'est un véritable séisme.» A l'Insee (Institut national de la statistique) qui prépare déjà le prochain recensement qui aura lieu vraisemblablement en 1999, on est sans illusion: «Tous les chiffres en notre possession démontrent que les campagnes continuent de se vider; seules les zones proches des grandes villes échappent à ce constat.»

La raison de ce bouleversement géographique est simple: plus des trois quarts des emplois se trouvent aujourd'hui dans les villes ou dans leur environnement immédiat contre seulement quarante pour cent en 1950. La campagne périclite parce qu'elle ne peut plus fournir de quoi vivre à ses habitants. La révolution agricole liée à la mécanisation, et surtout à la mise en place de la politique agricole commune (PAC) a totalement remodelé le paysage démographique de la France profonde. Il y avait encore trois millions d'exploitations agricoles en 1965, il n'en reste plus que 700 000 qui regroupent tout juste deux millions d'agriculteurs, soit 0,9% de la population active de notre pays. Ces exploitations ne devraient plus être que cinq cent mille en 2004-2005 […].

Étude 3

De l'apathie à la fierté: L'argumentation des sentiments politiques

La chute du mur de Berlin en 1989 entraîna de profondes transformations en Europe, en particulier, à partir de 1991, la dislocation de l'ex-"République Fédérale Socialiste de Yougoslavie". Les Républiques de Croatie et de Slovénie se déclarèrent indépendantes en 1991, puis la Bosnie-Herzégovine en 1992. Ces indépendances provoquèrent des conflits avec le gouvernement fédéral Yougoslave où les Serbes et la République de Serbie jouaient un rôle prédominant: guerre dite des dix jours avec la Slovénie en 1991, guerre avec la Croatie (1991-1995), et guerre avec la Bosnie Herzégovine (1992-1995). Ultérieurement, un autre conflit se déroula en République du Kosovo (1996-1999), dont le statut actuel reste indéterminé. Enfin, la République de Macédoine déclara son indépendance en 1991; son nom est toujours contesté.

Ces différents conflits provoquèrent d'importants déplacements de populations et firent de très nombreuses victimes. Des responsables politico-militaires ont été poursuivis devant le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie de La Haye, pour des crimes commis en Croatie, en Bosnie Herzégovine et au Kosovo. Ces événements dramatiques – c'était la première guerre en Europe depuis 1945 – émurent et mobilisèrent fortement militants des droits de l'homme et simples citoyens en défense des populations de Croatie et de Bosnie Herzégovine.

La guerre de Bosnie a commencé avec le siège de Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, par des forces paramilitaires serbes, en avril 1992; ce siège s'est poursuivi jusqu'en 1996. Le texte qui suit, et que nous reproduisons en annexe, a été diffusé à la suite d'une rencontre qui s'est déroulée à Paris, en décembre 1992, en soutien aux populations bosniaques, et particulièrement à celle de Sarajevo. Il a été imprimé comme texte introductif d'une brochure intitulée «*Ex-Yougoslavie – Compte-rendu de la troisième rencontre ICE, ENS Ulm, Paris, décembre 1992*». Cette brochure est publiée par une

"Association à caractère politique", l'association ICE "*Initiative de Citoyens en Europe*".

Le texte projette un contrat de lecture militant. Il renvoie à un énonciation orale originelle, dans un rapport classique d'orateur à auditoire. Il se rattache ainsi au genre rhétorique du texte publié après avoir été prononcé en public: discours politiques, communications à des colloques, etc.

L'allocution a été originellement prononcée en un lieu éminemment légitimant, l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Après une introduction sur laquelle nous reviendrons longuement, on trouve dans ce texte une argumentation classique, dont l'analyse ne pose pas de problèmes particuliers, et par laquelle nous commencerons.

1. L'argumentation du conflit programmé

> [§3] *Contrairement à ce que les responsables politiques et militaires occidentaux tentent de nous faire croire en parlant de conflit inextricable, les faits sont clairs. A partir d'une inquiétude légitime sur le sort des minorités serbes, quelques dirigeants politiques ont sombré dans un repli identitaire qui s'est vite transformé en folie. N'acceptant pas le verdict du vote en Bosnie-Herzégovine, ils ont purement et simplement décidé de s'emparer de la République sous l'œil bienveillant du président Milosevic. Il est non moins clair et démontré que les victimes des bombardements sont des civils, et les personnes massacrées, en majorité des Musulmans. Même s'il est incontestable que des populations serbes, notamment en Herzégovine, subissent aussi des violences commises par des extrémistes croates, rien ne peut justifier la façon dont cette inquiétude s'est traduite sur le terrain, se transformant en machine infernale que rien ne semble pouvoir arrêter.*
>
> [§4] *Ce qui se passe à Sarajevo et en Bosnie n'a rien d'une guerre civile; c'est une guerre de conquête doublée d'un crime contre l'humanité, la négation absolue de la dignité humaine. Ces meurtres sont commis par des hommes ayant interprété à leur manière ce que d'aucuns appellent la «verticale épique» des grands récits du Moyen Age. Cette guerre n'est pas un hasard de l'Histoire, elle est programmée. Il suffit de considérer la mécanique militaire mise en place et de prendre connaissance des différents rapports sur les camps de détention en Bosnie, mais surtout de prêter attention à ce que disent les fous de Palé, comme les appellent les gens de Sarajevo, leur ville.*

> [§5] *J'ai eu l'occasion, comme journaliste, d'effectuer un voyage en Bosnie au mois de juin et j'ai pu rencontrer ces hommes de Palé, cette petite ville qui surplombe Sarajevo et où sont massés les positions d'artillerie. Imaginez la Suisse à 30 km de l'enfer de Sarajevo.*

Les thèses et les arguments

L'argumentation proposée est dialogique. L'orateur met en scène un contre-discours, sans toutefois l'attribuer précisément à une personne ou à une institution, pour le réfuter avant d'affirmer sa propre vision des choses.

Contre-discours des opposants – Les thèses du discours des opposants portent sur les points suivants.

– Sur la nature de la guerre:

> *Contrairement à ce que les responsables politiques et militaires occidentaux tentent de nous faire croire en parlant de conflit inextricable* [§3][117]
> *Ce qui se passe en Bosnie et à Sarajevo n'a rien d'une guerre civile* [§4]
> *Cette guerre n'est pas un hasard de l'histoire* [§4]

On reconstitue, sous les négations, la première conclusion majeure du discours de l'opposant, cette guerre est: "*un conflit inextricable*"; "*une guerre civile*"; "*un hasard de l'histoire*".

– Sur l'identité des victimes:

> *il est non moins clair et démontré que les victimes des bombardements sont des civils, et les personnes massacrées en majorité des Musulmans* [§3]

La préface «*il est non moins clair et démontré que* [P1 et P2]» suppose que P1 et P2 ont été pour le moins niés par quelqu'un, c'est-à-dire l'opposant. On reconstruit ainsi deux éléments supplémentaires du discours d'opposition: les victimes "sont également serbes croates et musulmanes"; "ne sont pas spécialement des civils".

117 Le chiffre entre crochets renvoie au numéro du paragraphe; les italiques signalent qu'il s'agit d'une citation du texte.

Cette conclusion est elle-même orientée vers des conclusions dérivées du type: "les victimes sont d'abord des membres de diverses milices qui s'entretuent".

– Un argument du contre-discours est retenu à titre de concession:

> *[Même s'] il est incontestable que des populations serbes, notamment en Herzégovine, subissent aussi des violences commises par des extrémistes Croates* [§3]

Cet argument admet, à titre d'hypothèse, que certains Serbes aient pu subir des violences, mais refuse d'en tirer une justification de la conduite des Serbes devant Sarajevo. Ce refus est fondé sur le principe implicite qu'un tort subi du fait de quelqu'un ne justifie jamais le tort qu'on fait à quelqu'un d'autre.

Discours du proposant – Le discours de l'orateur aboutit à trois conclusions majeures:

– Première conclusion, sur la nature et le but de la guerre:

> *s'emparer de la République* [§3]
> *c'est une guerre de conquête* [§4]
> *guerre programmée* [§4]

– Deuxième conclusion, sur l'identité des victimes:

> *les victimes des bombardements sont des civils, et les personnes massacrées en majorité des Musulmans* [§3]

– Troisième conclusion, sur la façon dont la guerre est conduite:

> *un crime contre l'humanité* [§4].

Ces conclusions renvoient à des "lois de la guerre", du type de celles qui sont formalisées dans la Convention de Genève, qui posent l'illégitimité de la guerre de conquête et condamnent les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Ces positions sont soutenues par trois arguments coordonnés, présentés par l'énoncé cadratif:

> *Il suffit de considérer* Arg. 1 *et de prendre en compte* Arg. 2 *mais surtout de prêter attention à* Arg. 3. [§4]

– Le premier est un argument par l'indice:

> *Il suffit de considérer la mécanique militaire mise en place.* [§4]

C'est un argument qui relève de la technique militaire; d'après son organisation sur le terrain, il est possible de dire si telle armée a adopté un dispositif de défense ou d'attaque. De tels arguments sont susceptibles d'être probants pour les spécialistes.

– Le deuxième est un argument d'autorité:

> [*Il suffit de*] *prendre connaissance des différents rapports sur les camps en Bosnie* [§4]

Cet énoncé peut être considéré comme un argument d'autorité, devant en tant que tel, être confronté à un ensemble de critiques qui constituent le discours "contre l'autorité". Dans l'évaluation de cet argument on doit faire intervenir le fait que ces rapports ont été établis par des organismes démocratiques, que leurs responsables sont connus et révocables, que leurs méthodes d'investigation sont ouvertes et qu'ils sont tenus responsables de leurs actes et de leurs affirmations, le cas échéant devant la justice.

Ces deux premiers arguments sont peu développés; il s'agit plus d'un rappel du script argumentatif que d'une argumentation. Une approche critique de l'argumentation, fondées sur l'analyse d'épisodes isolés au coup par coup, pourrait reprocher à ces arguments leur brièveté. A notre sens, ce prétendu défaut ne serait qu'un artefact d'une analyse ne tenant pas compte de l'histoire de la question argumentative liant l'orateur à son public. Un argument n'est pas fallacieux parce que flou ou parce que bref: tout est une affaire de contexte de parole, une argumentation complète peut fort bien avoir été validée par un groupe, et faire ainsi partie des savoirs partagés (ou accords préalables).

– Le troisième argument est fourni par le témoignage vécu de l'orateur:

> *prêter attention à ce que disent les fous de Palé, comme les appellent les habitants de Sarajevo, leur ville.* [§4]

Cet énoncé introduit une longue séquence de témoignage, que nous n'examinerons pas plus en détail ici. Il s'agit pratiquement du report d'un aveu: les «*fous de Palé*» affirment ouvertement leurs intentions; pour le public concerné, il s'agit de paroles auto-disqualifiantes. Dans une situation de face à face, c'est un argument très difficile à réfuter, puisque sa contestation suppose une attaque directe contre la personne du locuteur ("*mais vous mentez!*").

Cet ensemble de trois arguments constitue la voie intellectuelle vers la persuasion, l'objet traditionnel des études d'argumentation. On se trouve devant une argumentation classique autour d'une question précise, la nature de la guerre en cours.

Acteurs du texte et actants de l'argumentation

D'une façon générale, un texte argumentatif ne met pas forcément en scène l'argumentateur, son opposant, ou sa cible, les tiers; il peut rester impersonnel; tout est une question de type et de degré de dialogisme. Ici, le texte met en scène une variété d'acteurs, certains d'entre eux comme actants de l'argumentation.

Nous désignerons ces acteurs au moyen d'un syntagme emprunté à leur paradigme de désignation.

– L'acteur *je* [§5]

– L'acteur *nous*:

> *sous nos yeux* [§1]
> *nous réaliserons* [§1].

– Les acteurs désigné comme *les fous de Palé*

> *quelques féodaux qui se sont trompés de siècle* [§1]
> *quelques dirigeants politiques [qui] ont sombré dans un repli identitaire qui s'est vite transformé en folie* [§3]
> *des hommes ayant interprété à leur manière ce que d'aucuns appellent la " verticale épique " des grands récits du Moyen Age* [§4]
> *les fous de Palé* [§4]

Plusieurs membres de ce groupe sont nommément désignés, mais ils ne reçoivent pas de qualification spécifique.

– Les acteurs désignés comme *nos gouvernants*

> *nos gouvernants* [§2]
> *les responsables politiques et militaires occidentaux* [§3]

Du point de vue des actants, le texte mets en scène les trois actants argumentatifs, Proposant, Opposant et Tiers, sous la forme de figures intra-discursives:

– L'orateur apparaît comme *je* dans le texte et tient le rôle de proposant.

– Le tiers cible de l'argumentation apparaît classiquement comme *vous*; ici, il n'y a pas de *vous* mais seulement *nous*. Ce *nous* réunit donc argumentateur et tiers. C'est une stratégie éthotique.

– Les opposants figurent à la troisième personne, "ils": *nos gouvernants*; *les responsables politiques et militaires occidentaux*.

On voit que «*les fous de Palé*» sont bien des acteurs du texte, mais jamais des actants de l'argumentation; en particulier, ils ne sont pas porteurs du contre-discours. L'orateur ne s'adresse pas aux ennemis; il ne s'agit pas de les convaincre, mais de les combattre. On voit bien sur de tels exemples en quoi l'argumentation *n'est pas* la guerre. Il y a une différence entre ces opposants et les ennemis.

De même, le texte mentionne *les victimes*, ou bien *les extrémistes Croates*. Ils ne sont pas non plus actants de l'argumentation.

2. L'argumentation des sentiments

Une anecdote personnelle peut être utile. On m'avait demandé de faire une analyse de ce texte alors qu'il était d'une actualité brûlante. Il m'est immédiatement apparu que l'esquisse d'analyse "purement argumentative" que l'on peut construire sans trop de difficulté était descriptivement inadéquate, et cela parce qu'elle appauvrissait l'argumentation de sa dimension émotionnelle. C'est cette dimension que j'ai alors tenté de reconstruire, en mon-

trant que *les opérations de justification d'un point de vue construisent simultanément une émotion*; que c'est en fait l'émotion qui constitue le point de vue en tant que tel. Mais l'affaire ne s'arrête pas là, car on ne touche pas innocemment à l'opposition raison / émotion. Un premier exposé sur ce texte a été présenté devant un public de collègues français, qui, comme la majorité des Français, était convaincus de la "folie des gens de Palé", de l'existence de crimes contre l'humanité en ex-Yougoslavie et de l'urgence d'y mettre fin. Dans cet exposé je m'efforçais de montrer que le texte était profondément structuré par une argumentation-émotion, et j'ai peu à peu réalisé qu'en mettant l'accent sur l'émotion liée à l'argumentation, je donnais prise au soupçon de chercher, subrepticement, à *invalider l'argumentation*; tant est prégnante l'idée reçue que le raisonnable ne peut ni ne doit être émotionnel, et que montrer de l'émotionnel équivaut à dénoncer du fallacieux. Ce soupçon a ensuite pu être formulé explicitement dans la discussion, et j'espère levé totalement, car il est désagréable d'être pris pour un "sous-marin de Milosevic" (sic). Les événements étant maintenant lointains, l'explicitation est peut-être moins nécessaire.

Revenant au texte, il s'agit donc de coordonner les résultats livrés par une analyse argumentative classique à ceux que livre une autre forme d'argumentation, tendant à délégitimer certains sentiments et à en légitimer d'autres. L'émotion construite dans la cible apparaît avec une intensité particulière dans les deux premiers paragraphes. Le texte attribue d'autres émotions, directement ou indirectement, aux bourreaux et aux victimes; à la différence des précédentes, celles-ci resteront immobiles (voir plus loin, parcours émotionnel du Tiers).

> [§1] *Cela fait plus de neuf mois que la Bosnie-Herzégovine connaît la guerre, et un bilan à faire frémir toutes les consciences: 165 000 morts dont 80 % de civils, plus de 9 millions de réfugiés et des dizaines de milliers de civils enfermés dans des camps dont certains – cela a été prouvé – sont des camps où l'on torture et massacre. Sous nos yeux se déroule la plus grande entreprise d'extermination ethnique depuis la dernière guerre. Demain, il suffit au général hiver d'intervenir à sa manière pour achever ce programme de nettoyage entrepris par quelques féodaux qui se sont trompés de siècle. Et lorsque après-demain, quand il faudra faire les comptes, nous réaliserons la quantité de dégâts humains causés par la folie nationaliste, le rouge nous montera au visage et nous resterons muets devant les questions gênantes de nos enfants.*

> [§2] *Impuissance de nos gouvernants, démobilisation de l'opinion, l'Europe reste interdite. Il semble que plus aucun crime contre l'humanité ne nous choque et que nous nous habituions à l'horreur.*

La construction des sentiments

Certains sentiments sont désignés directement (§1 et 2):

> *être choqué*
> *horreur*

d'autres indirectement:

> *frémir*

en français, on peut frémir de *joie*, mais le contexte l'exclut; seuls sont appropriées des émotions du type /*horreur*/, /*indignation*/, /*colère*/.

> *Le rouge nous montera au visage*

/*colère*/, /*honte*/ sont des sentiments associés au *rouge*, plus précisément au rouge *qui monte au visage*; l'énoncé coordonné «*et nous resterons muets devant les questions gênantes de nos enfants*» évoque une scène prototypique de la honte: "devant les enfants". L'ensemble construit donc la /*honte*/.

> *il semble qu'aucun crime ne nous choque et que nous nous habituions à l'horreur*:

les expressions "*s'habituer à l'horreur*", "*n'être choqué par rien*" définissent /*l'apathie*/. Cet énoncé a une valeur illocutoire de reproche; on peut donc lire en négatif les sentiments qui devraient être éprouvés, précisément *être choqué* et /*être indigné*/ par *l'horreur*.

On peut fusionner ces différents sentiments en trois familles:

> – *être choqué*, *horreur*, /*indignation*/, /*colère*/
> – /*honte*/
> – *apathie*.

Attribution des sentiments: les énoncés d'émotion

Ces sentiments sont attribués à différents acteurs-actants, leurs lieux psychologiques:

– *être choqué*, *horreur*, /*indignation*/, /*colère*/: => *toutes les consciences* [§1]
– /*honte*/: => *nous* [§1]
– /*apathie*/: => *nous* [§2]

Il n'y a aucun paradoxe à attribuer au même acteur de la honte et de l'apathie: ces émotions ne sont pas éprouvées simultanément mais successivement (voir plus loin).

Argumentations des sentiments

Les énoncés d'émotion sont soutenus par différents arguments.

Argumentation de *l'horreur*, puis de /*l'indignation*/, et de la /*colère*/
– L'*horreur* est justifiée (construite) par la nature des faits, la nature des victimes et leur quantité, et par leur proximité spatio-temporelle; le passage à /*l'indignation*/ et à la /*colère*/ par l'existence d'agents responsables incarnant des contre-valeurs, par la similarité des faits avec d'autres faits ayant provoqué l'horreur et l'indignation. Ces traits argumentatifs se rangent donc sous les topoï suivants:

– Quoi?

guerre, morts, réfugiés
[*des camps où*] *l'on torture et massacre* [§1]

– Qui?

80% de civils [§1]

– Combien?

165 000 morts [§1]

– Localisation et temporalité?

> *Sous nos yeux … demain … après demain …* [§1]

– Agent, cause?

> *ce programme de nettoyage entrepris par quelques féodaux qui se sont trompés de siècle* [§1]
> *la quantité de dégâts humains causés par la folie nationaliste* [§1]
> *quelques dirigeants politiques ont sombré dans un repli identitaire qui s'est vite transformé en folie* [§3]
> *ces meurtres sont accomplis par des hommes ayant interprété à leur manière ce que d'aucuns appellent la "verticale épique" des grands récits du Moyen-Age* [§4]

Les trois premiers topoï construisent une émotion de l'ordre de /*l'horreur*/; le quatrième, avec la désignation d'agents responsables oriente le sentiment vers /*l'indignation*/.

– Valeurs et intérêts?
A l'exception de la dernière désignation, le paradigme désignant les agents en fait les incarnations de contre-valeurs: *féodalité*, *folie nationaliste*, *repli identitaire*.

– Comme? catégorisation?

> *des camps* [§1],
> *la plus grande entreprise d'extermination ethnique depuis la dernière guerre* [§1]
> *le général hiver* [§1]

Argumentation de /*l'apathie*/ – L'apathie a aussi ses raisons. Elle est le sentiment associé au contre-discours réfuté, celui qui définit le conflit comme *inextricable*, *une guerre civile*, *un hasard de l'histoire*. Le conflit est alors construit comme coupé d'un *nous* dont l'absence d'affect est ainsi justifiée.

L'apathie est coupée de l'action, alors que l'indignation, la colère sont orientées vers l'action.

3. Le parcours émotionnel du tiers et la production argumentative de la honte

Chacun des discours construit donc son émotion dans la cible, le discours du proposant /*l'indignation*/, le discours de l'opposant /*l'apathie*/. Réfuter le contre-discours c'est aussi réfuter une émotion.

Il y a une syntagmatique des sentiments: si /*l'apathie*/ a été réfutée, si l'argumentation a conclu à la légitimité de /*l'indignation*/, alors le *nous* se trouve précisément dans l'état de /*honte*/. En d'autres termes, prouver à *nous* qu'il devrait être indigné alors qu'il est apathique, c'est par définition *lui faire honte*. La honte apparaît comme une sorte de sentiment de second niveau, un sentiment discursif par excellence.

On peut ainsi rendre compte d'une particularité intéressante de ce texte: il argumente et il met en scène les effets de sa propre argumentation. Le discours de Proposition attribue au Tiers (à sa cible idéale) le parcours émotionnel suivant:

- Stade initial: un *nous* adhérant au contre-discours, siège d'un sentiment *d'apathie*, coupé de l'action.
- Stade intermédiaire: un *nous* convaincu par le discours, siège d'un sentiment de /*honte*/, produit par le conflit du sentiment éprouvé et désavoué, /*l'apathie*/ et du sentiment qui devrait être éprouvé, /*l'indignation*/.
- Stade final: un *nous* adhérant au discours, dans l'état émotionnel construit par ce discours, /*l'indignation*/, orienté par ce sentiment vers l'action, la honte tendant à cette même fin. Il n'est pas interdit de penser que les lignes qui suivent sanctionnent par de la /*fierté*/ la (mise en scène de la) réussite totale de l'argumentation qui autorise une proclamation des valeurs: Cette /*fierté*/ succède à la *honte*, qui n'est plus tout à fait la même: on avait honte "pour soi"; maintenant on a honte "pour les autres":

> *Nous sommes des citoyens d'Europe et nous tentons dans la mesure de nos moyens de comprendre et d'agir pour que l'espace européen soit préservé du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance en général. La situation de la Bosnie et l'inaction des états européens nous afflige et nous fait honte.* [§7]

4. Émotions des bourreaux, émotions des victimes.

La plasticité des sentiments prêtés au public des militants, travaillés par l'argumentation, s'oppose à l'absence d'émotion prêtée aux victimes. Un énoncé comme «*Je pense à Sarajevo la citoyenne, seule, abandonnée, désarmée, meurtrie et qui continue à se défendre*» n'impute aucune émotion aux victimes, mais elle en affiche une chez le locuteur (voir Chapitre 8), émotion qui contribue précisément à la construction de la honte que le public devrait ressentir ou qu'il fait à ses gouvernants. Cette stratégie argumentative-émotionnelle ne sollicite pas l'identification avec les victimes. C'est une forme de texte militant, il y en a d'autres.[118]

Quant aux émotions des bourreaux, il semble difficile d'aller au-delà de quelque chose comme /*l'exaltation*/, au vu des § 4 et 5. Cette émotion n'est en tout cas pas argumentativement fonctionnelle.

Annexe: *Sarajevo, la citoyenneté assassinée*

Sarajevo: la citoyenneté assassinée. Yann de Kerorguen, journaliste ICE, Paris

> [§1] *Cela fait plus de neuf mois que la Bosnie-Herzégovine connaît la guerre, et un bilan à faire frémir toutes les consciences: 165 000 morts dont 80 % de civils, plus de 9 millions de réfugiés et des dizaines de milliers de civils enfermés dans des camps dont certains – cela a été prouvé – sont des camps où l'on torture et massacre. Sous nos yeux se déroule la plus grande entreprise d'extermination ethnique depuis la dernière guerre. Demain, il suffit au général hiver d'intervenir à sa manière pour achever ce programme de nettoyage entrepris par quelques féodaux qui se sont trompés de siècle. Et lorsque après-demain, quand il faudra faire les comptes, nous réaliserons la quantité de dégâts humains causés par la folie nationaliste, le rouge nous montera au visage et nous resterons muets devant les questions gênantes de nos enfants.*

118 La question du récit d'horreur et des différentes formes et fonctions de cette mise en récit est encore différente. Le récit d'horreur peut être mis au service du témoignage, mais les fonctions du témoignage sont elles-mêmes très diverses. Voir par exemple, V. Nahoum-Grappe, "L'épuration ethnique: désastre et stupeur", in *Vukovar, Sarajevo… La guerre en ex-Yougoslavie*, sous la direction de V. Nahoum-Grappe. Paris, éd. Esprit, oct. 1993.

[§2] *Impuissance de nos gouvernants, démobilisation de l'opinion, l'Europe reste interdite. Il semble que plus aucun crime contre l'humanité ne nous choque et que nous nous habituions à l'horreur.*

[§3] *Contrairement à ce que les responsables politiques et militaires occidentaux tentent de nous faire croire en parlant de conflit inextricable, les faits sont clairs. A partir d'une inquiétude légitime sur le sort des minorités serbes, quelques dirigeants politiques ont sombré dans un repli identitaire qui s'est vite transformé en folie. N'acceptant pas le verdict du vote en Bosnie-Herzégovine, ils ont purement et simplement décidé de s'emparer de la République sous l'œil bienveillant du président Milosevic. Il est non moins clair et démontré que les victimes des bombardements sont des civils, et les personnes massacrées, en majorité des Musulmans. Même s'il est incontestable que des populations serbes, notamment en Herzégovine subissent aussi des violences commises par des extrémistes croates, rien ne peut justifier la façon dont cette inquiétude s'est traduite sur le terrain, se transformant en machine infernale que rien ne semble pouvoir arrêter.*

[§4] *Ce qui se passe à Sarajevo et en Bosnie n'a rien d'une guerre civile; c'est une guerre de conquête doublée d'un crime contre l'humanité, la négation absolue de la dignité humaine. Ces meurtres sont commis par des hommes ayant interprété à leur manière ce que d'aucuns appellent la «verticale épique» des grands récits du Moyen Age. Cette guerre n'est pas un hasard de l'Histoire, elle est programmée. Il suffit de considérer la mécanique militaire mise en place et de prendre connaissance des différents rapports sur les camps de détention en Bosnie, mais surtout de prêter attention à ce que disent les fous de Palé, comme les appellent les gens de Sarajevo, leur ville.*

[§5] *J'ai eu l'occasion, comme journaliste, d'effectuer un voyage en Bosnie au mois de juin et j'ai pu rencontrer ces hommes de Palé, cette petite ville qui surplombe Sarajevo et où sont massés les positions d'artillerie. Imaginez la Suisse à 30 km de l'enfer de Sarajevo, une ambiance de cure thermale et des hôtels panoramiques où sont installés Karadzic, Koljevic, Mladic, Osotoic, Dutina. Il est clair dans leurs propos que le nettoyage ethnique est l'ossature du programme «Grand Serbe», même s'ils utilisent le concept pudique de transfert de populations. Exemple: Dutina, chef du service de la propagande, qui dit se battre pour la beauté dans le monde. Je rapporte ses propos: «Nous sommes un rempart contre l'Islam, l'Europe devrait nous remercier. Je suis en faveur d'un traitement frontal. même s'il est très violent». La destruction de Sarajevo ne le gène pas: «C'est une ville laide, c'est une ville turque».*

[§6] *Tous ceux que j'ai rencontré à Palé m'ont parlé de littérature et de fatalité, d'héroïsme et de sacrifice. A grand renfort de citations historiques. Par exemple: les exploits de Marko Kraljevic contre les Turcs, son caractère invincible, sa force incomparable. D'après la légende, ce Roland serbe n'est pas mort, il dort seulement, et, à son réveil, le peuple serbe rentrera en possession de sa liberté et réalisera enfin son union. Il se trouve que je suis tombé récemment sur un roman de Mircéa Eliade, L'éternel retour, dans lequel il traite de la nostalgie d'un retour périodique au temps mythique des origines. Il avance que, pour pouvoir supporter l'Histoire – défaites militaires ou humiliations politiques –, certaines nations font appel aux mythes ou plus exactement à la «mythisation» des personnages historiques. Et il parle de Marko Kraljevic dont le rôle historique fut négligeable mais la légende bien vivace. Marko combat un dragon à trois têtes et le tue. Il combat aussi son*

frère Andrija et le tue. Aujourd'hui la Bosnie est pleine de Marko qui ne supportent pas l'Histoire. Car l'Histoire, pensent-ils, leur a souvent été défavorable. Curieusement, ces Marko sont souvent poètes, littérateurs, psychiatres ou historiens. Ils ne vivent plus dans le monde de l'individu mais dans le monde de l'exemplaire, de la fiction. Une fiction guerrière, une fiction aveugle et qui tue. En ce sens, les habitants de Sarajevo ont raison, les hommes de Palé sont devenus fous. Leur programme «littérairement prouvé», comme on dit scientifiquement prouvé, n'a pas son pareil en Europe. Il est le premier exemple du grand choc des forces régressives avec la modernité.

[§7] *Nous sommes des citoyens d'Europe et nous tentons, dans la mesure de nos moyens, de comprendre et d'agir pour que l'espace européen soit préservé du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance en général. La situation de la Bosnie et l'inaction des Etats européens devant ce cauchemar nous afflige et nous fait honte. Je pense à Nedim Locarevic, rédacteur en chef à la télévision de Sarajevo, qui était avec nous l'année passée, lors de nos dernières rencontres. Il fait partie de ces journalistes remarquables qui continuent à témoigner de cette chose incroyable: la destruction d'une capitale européenne sous la torture des bombardements incessants, tout comme Zlatco Dizdarevic, Zdravko Grebo, Ibrahim Spaphic et bien d'autres. Je pense à Sarajevo la citoyenne, seule, abandonnée, désarmée, meurtrie et qui continue à se défendre. Sarajevo, ville des grands rassemblements pour la paix, ville de la liberté d'expression, ville de culture qui croyait en l'Europe plus que les Européens eux-mêmes (œux de la Communauté). Je pense à ses habitants qui n'ont rien demandé d'autre que de continuer à vivre ensemble, Musulmans, Croates, Serbes mélangés. Je songe aussi à ce que disait Svébor Dizdarevic à cette même tribune, en octobre 1991. Il nous alertait déjà sur les massacres à venir et disait que seule une pression menaçante de l'Europe pouvait enrayer la machine infernale.*

[§8] *La raison de ces rencontres I.C.E. à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm n'est pas seulement intellectuelle, elle est d'abord politique.*

[§9] *Cela fait plusieurs mois que nous nous élevons contre le fait que les discussions relatives à cette guerre n'ont jamais permis aux citoyens de se faire entendre. Peu de médias leur ont donné la parole et les responsables politiques ont fait preuve d'une grande indifférence à leur égard. Quant aux négociations, leur accès n'est autorisé qu'aux partis nationalistes. Et nous continuerons d'insister pour que la voix des gens «normaux» soit enfin entendue. Nous demandons aux hommes politiques, aux personnalités de la société civile et représentants des médias de reconnaître et de promouvoir le rôle politique des forces démocratiques dans les Républiques de l'ex-Yougoslavie afin que l'espoir qu'elles incarnent rencontre le plus large soutien. Tel était le sens de nos premières rencontres l'année dernière. Tel est de manière plus prononcée aujourd'hui le sens de ce rendez-vous auquel nous avons convié des personnes qui se sont distinguées par leurs prises de position courageuses. Ils sont journalistes et universitaires. Ils viennent de Bosnie, de Croatie, du Montenegro, de Serbie et du Kosovo. Comme nous, ils estiment que les criminels de guerre qui ont entrepris la purification ethnique doivent savoir qu'ils ne resteront pas impunis. Plus que nous, ils savent que la voix des médias indépendants, aujourd'hui menacée, est capitale pour que cesse la guerre. Ces invités ne sont pas les représentants d'une quelconque communauté. Ils s'expriment au nom d'une exigence morale, au nom d'une conscience civique qu'ils espèrent voir partagée.*

Étude 4

Les raisons de la colère

L'analyse qui suit porte sur l'engendrement et l'affichage d'une émotion du genre /*colère*, *indignation*/ dans une assez longue intervention construisant une réponse à une question argumentative. Cette intervention est extraite d'une séance d'une "Commission des rapports locatifs", tentant de régler un différend entre un Régisseur d'immeuble (RGI) et sa Locataire (Mme LOC).

Onze personnes ont pris part à l'interaction, dont la durée totale a été d'un peu plus de 50 minutes. La Commission est composée de 9 membres: 4 membres d'organisations de locataires (dont le Président de la Commission), 4 membres d'organisations de propriétaires (dont le vice-président de la Commission), plus un représentant de l'administration. Le locataire, Monsieur LOC, arrivera en retard à la réunion. [119]

L'analyse argumentative de cette interaction institutionnelle pluriloc-uteurs est fondée sur le repérage et l'étiquetage des occurrences des éléments de base de l'argumentation: questions, arguments, réponses (propositions et contre-propositions), réfutations et contre-argumentations (Plantin 1995b). L'interaction est séquencée en fonction des questions. La question argumentative principale porte sur le montant du loyer:

119 L'enregistrement et la transcription m'ont été communiqués par P. Bange, que je remercie. Cet enregistrement est maintenant intégré à la base CLAPI, *Corpus de Langue Parlée en Interaction*: http://clapi.univ-lyon2.fr. Les participants ont donné leur accord (soit a priori, soit a posteriori) pour l'exploitation à des fins scientifiques des données recueillies. Sur les questions juridiques et éthiques liées à la confection et l'utilisation de corpus d'interactions, voir site CORINTE, Guide DGLF-LF). http:// icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte.

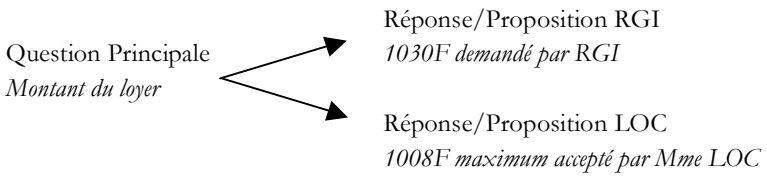

La Question principale engendre immédiatement deux questions dérivées:

– *Question du décret*: Des travaux ont été effectués. Rentrent-ils dans le cadre du décret autorisant, dans certains cas, une augmentation supplémentaire?
– *Question de la date*: L'augmentation a-t-elle été demandée à temps?

Ces deux questions sur le fond, traitées successivement, définissent une première séquence de l'interaction. Elles ne permettent pas d'aboutir à une décision.

L'intervention qui nous intéresse vient au début de la séquence suivante, orientée directement par la question principale, reposée par un des membres de la Commission:

> alors, ◊ quelle est vot- proposition/, ◊

Le Régisseur enchaîne comme suit; il sera ensuite interrompu par le Président de la Commission (PRE), ouvertement allié de Mme LOC[120]

120 La transcription originale, en partition, réalisée par Françoise Met Den Ancxt, note les intonations montantes (') et descendantes (,), les élisions (=), les pauses (◊) et les chevauchements.

1	*RGI*	*moi*
2		*j'avais d=mandé madame LOC doit s'en rappeler' j'avais*
3		*d=mandé si v=voulez' ◊ euh: donc euh: quatre vingt francs*
4		*si v=voulez' pour arriver à mille trente, par mois, c=qui*
5		*m=paraissait très raisonnable, FORT très raisonnable' ◊ vu*
6		*l'appartement' et vu son emplacement' ◊ vous savez qu'un F3*
7		*disons tout d=même au deuxième étage' ◊ relativement*
8		*confortable' je parle pas des façades qui vont être à faire*
9		*ça c=t aut- chose' on va les faire c=tte année, p=tet=pas*
10		*c=tte année' mais l'année prochaine, VITE bon, ◊ et bien*
11		*j=demandais mille trente francs, comme dernier' pour éviter'*
12		*le lapsus' qui avait été commis' par ma s=crétaire, ◊ je*
13		*n'ai pas cru j'étais en excellents termes avec monsieur ◊*
14		*LOC' que j=connaissais' tout s'était très bien passé*
15		*jusqu'à maintenant, d'ailleurs j=dois vous l=dire messieurs ◊*
16		*mesdames et messieurs' ◊ que ça fait trente deux ans' n'est-*
17		*ce pas que je suis administrateur d=biens c'est la première*
18		*fois évidemment y a pas longtemps qu'elle a été constituée, ◊*
19		*c'est la première fois qu=j=suis obligé' disons de (débattre)*
20		*un dilemme semblable, ◊ j'ai toujours eu disons des accords'*
21		*◊ avec tous mes locataires' et je peux / vous apporter des*
22	*PRE*	/non mais:
23	*RGI*	*témoignages, / alors là pour une peccadille' un r=pa-*
24	*PRE*	écoutez /(j=veux pas sa-)
25	*RGI*	*un un appartement de F3 d=mille francs par mois' vous savez*
26		*hein' ◊◊ / qu'on aille en chercher des appartements*
27	*PRE*	écoutez /quand même euh
28	*RGI*	*des F3 / avec la loi Quillot*
29	*PRE*	/non non non

Même si les grandes émotions sont muettes, d'autres s'énoncent et se justifient discursivement, comme c'est le cas ici. L'analyse de ces émotions, bavardes si l'on veut, sera menée sous deux questions, d'une part *Qui éprouve quoi?*, c'est la question des personnes affectées, et *Pourquoi?*, c'est la question des raisons de l'émotion.

– *Qui éprouve quoi?* L'émotion est parfois assertée directement ("*Je suis indigné*"); elle est parfois manifestée/jouée linguistiquement ou para-linguistiquement comme c'est le cas ici. Elle peut alors être saisie "par l'aval". Dans les deux cas, se pose le problème de la sincérité du vécu émotionnel, qui n'est pas de notre ressort.

– *Pourquoi?* Pour quelles raisons se mettre dans cet état? Le discours justifie l'émotion "par l'amont" en rapportant la situation sous telle description qui en fait un stimulus émotionnel. Il s'agit alors de déterminer la structure de ce discours, les traits argumentatifs l'orientant vers telle émotion spécifique. L'émotion manifestée est raisonnable, compréhensible par les partenaires de l'interaction, dans la mesure où elle est ainsi justifiée. A la limite, l'explicitation et les manifestations aval de l'émotion sont facultatives, mais l'émotion n'est compréhensible (*accountable*) que dans la mesure où ses antécédents sont rapportés – en d'autres termes, dans la mesure où elle est argumentée.

Dans un discours émotionnellement cohérent, les trois lignes — émotion dite, exprimée, manifestée — sont convergentes.

1. L'éprouvé

L'émotion du Régisseur s'exprime nettement à la fin de son intervention:

21	*RGI*	*◊ avec tous mes locataires' et je peux /vous apporter des*
22	*PRE*	/non mais:
23	*RGI*	*témoignages, /alors là pour une peccadille' un r=pa-*
24	*PRE*	écoutez /(j=veux pas sa-)
25	*RGI*	*un un appartement de F3 d=mille francs par mois' vous savez*
26		*hein' ◊◊ /qu'on aille en chercher des appartements*
27	*PRE*	écoutez /quand même euh
28	*RGI*	*des F3 /avec la loi Quillot*
29	*PRE*	/non non non

Le Régisseur est en colère, irrité, indigné, agressif… nous parlerons de /*colère*, *indignation*/ pour renvoyer à cette zone affective. Ce diagnostic, d'abord posé de façon largement empathique, peut s'appuyer sur un ensemble de traits linguistiques (la nature de l'interaction ne permettant pas de filmer, nous n'avons pas accès aux gestes):

– parole de défi (23: *pour une peccadille*, 26: *qu'on aille en chercher*);
– modifications de la voix, accentuation plus énergique;
– refus de céder son tour de parole.

Suivant les principes d'analyse posés par Cosnier (1994, p. 33sv), le groupe dans lequel surgit l'émotion doit d'abord être caractérisé selon sa taille et sa composition. Nous avons donc affaire ici à un groupe de taille déjà importante, ce qui accentue le côté rhétorique de l'indignation. Du point de vue de la composition, il s'agit d'un groupe institutionnel réunissant des personnes inconnues de RGI et au moins une personne connue de lui, la locataire. Ajoutons, après Aristote, que la colère est une émotion adressée à un individu particulier; ici elle se construit et s'exprime en présence de la personne tenue pour responsable, Mme LOC. Mais celle-ci ne fera l'objet d'une adresse explicite que plus avant dans l'interaction.

2. Les bonnes raisons

Si l'on passe aux antécédents, le déclenchement de la colère implique la mise en jeu d'un intérêt (Cosnier 1994, p. 34) «le sentiment d'être victime d'injustice» (*id.*, p. 33), et «le [non-] respect des normes sociales» (*id.*, p. 35). Réciproquement, une colère est "bien formée" si l'on peut la rattacher à des prémisses de ce type.

Dans la première partie de son intervention, le Régisseur justifie l'émotion qu'il manifestera clairement ensuite. Il s'agit de dégager les modalités selon lesquelles il ancre sa colère dans le refus que ses locataires ont opposé à sa demande. Searle décrit comme suit la demande de faire (1972, p. 108):

Règle de contenu propositionnel: Acte futur C de A (destinataire de la demande)

Règle préliminaires:

1. L (locuteur) pense que A est en mesure d'effectuer C
2. Il n'est certain, ni pour L ni pour A, que A serait conduit de toute façon à effectuer C de lui-même.

Règle de sincérité: L désire que A effectue C

Règle essentielle: Revient à essayer d'amener A à effectuer C.

Cette description peut être précisée sur deux points. D'une part, la demande suppose comme condition préliminaire d'être raisonnable: si dans un contexte standard je demande à un collègue de se gratter le talon gauche, ma demande ne satisfait pas cette condition de "raisonabilité". D'autre part, la première règle préliminaire et la règle de sincérité ont une facette pathémique. Comme l'a bien noté Greimas, le demandeur désire et (s')attend (à ce) que le demandé effectue C, et cette attente «s'inscrit sur la toile de fond antérieure qu'est la *confiance*» (1983, p. 229, souligné dans le texte), que nous retrouvons encore une fois. Le demandeur pose une relation "affective" de confiance vis-à-vis du demandé. Le désir de L, son estimation de la bonne volonté de A, définissent une règle de sincérité émotionnelle sous-tendant la demande.

Sur cette base, on peut déduire ce que sera une *colère justifiée*: la colère de L vis-à-vis de A est légitime si sa demande légitime est frustrée; en d'autres termes, si elle se heurte à un refus alors que la condition de raisonabilité est satisfaite et que la condition pathémique l'est également (il existait une relation de confiance entre L et A). Dans un discours improvisé exemplaire, le régisseur justifie sa colère tant du point de vue du contenu que du point de vue de la relation. C'est ce que les paragraphes qui suivent vont montrer brièvement.

Une demande justifiée de par son contenu – La colère est justifiée, puisque la demande a été rejetée alors qu'elle était raisonnable. Dans un premier temps, l'augmentation de loyer demandée est argumentée dans un discours dont le tableau analytique suivant expose la structure[121].

121 Il se pose au passage un problème de compatibilité argumentative (problème dit du chaudron): au cours de la première sous-séquence (Question du décret), l'augmentation de loyer était justifiée par l'existence de "travaux d'aménagement"; elle se fonde

	———————	***Proposition et arguments***
3	quatre vingt francs	: Proposition (montant de l'augmentation)
4	mille trente, par mois,	: Reformulation de la prop. (montant du loyer)
4-5	… très raisonnable	: Modalisateur ("Qualifier" de Toulmin)
5-6	vu l'appartement'	: *vu* Arg1
6	et vu son emplacement'	: et vu Arg2
	———————	***Spécification de Arg1 (= arg. de Arg1)***
6	un F3	: 1e Sous-arg de Arg1
7	au deuxième étage'	: 2e Sous-arg de Arg1
7-8	relativement confortable'	: 3e Sous-arg de Arg1
	———————	***Enchâssement d'un Contre-disc. et réfutation***
8-9	j=parle pas des façades	: contre-argument
9-10	on va les faire	: réfutation du contre-argument
	———————	***Réassertion de la conclusion***
11	mille trente francs	: Proposition

Une demande justifiée par la qualité de la relation – Le régisseur argumente ensuite la confiance existant entre lui et son (/ses) locataire(s). La confiance est bilatérale: il avait confiance en Monsieur LOC et il est lui-même une personne de confiance. Ces deux moments sont schématisés dans le tableau analytique suivant:

maintenant sur la valeur intrinsèque de l'appartement. Mais cet aspect est ici secondaire.

	———————————	***Arg de la confiance (C)***
		— *vis-à-vis de ce locataire*
12	je n'ai pas cru	(: bonne foi surprise)
	j'étais en excellents termes avec	: Arg1–> C
14	que j=connaissais'	: Arg2–> C (en contexte Arg1 – Arg3)
	tout s'était très bien passé	: Arg3–> C (précédent)
		— *vis-à-vis de tous les locataires*; éthos professionnel " personne de confiance "
16-20	d'ailleurs ça fait trente deux ans' […] la première fois	: Arg4, absence de précédent
	———————————	***Enchâssement d'un Contre-Discours***
18	évidemment y a pas longtemps	: Contre-argument
20	———————————	***Poursuite de l'argumentation***
	c'est la première fois qu=j=suis obligé'	: suite de Arg4
	{…] des accords' ◊ avec tous mes locataires'	: Arg5 (par règle des contraires sur Arg4)
	et je peux /vous apporter des témoignages,	: Arg6 (ou Sous-arg pour Arg 5)

Le Régisseur a ainsi montré qu'il s'agissait d'une demande légitime quant à son objet et qu'elle était adressée à une personne "de confiance" par une personne "de confiance". Or cette demande a été rejetée; une norme relationnelle a été transgressée. On se trouve donc dans le schéma même de la colère légitime.

Que s'est-il donc passé? On aura noté que la relation de confiance est affirmée entre le Régisseur et son Locataire, Monsieur LOC, pour lors absent. On voit qui est le loup de cette bergerie: c'est Mme LOC, nouvellement arrivée dans la vie de M. LOC et dans l'immeuble, qui est ici prise à partie ad *hominem*, si l'on peut dire.

La personne visée par cette colère, Mme LOC, ne réagit pas immédiatement et le Président de la Commission, représentant des locataires, répond par la répression de cette colère. Il resterait à examiner notamment la question de l'adéquation de cette colère au type d'interaction institutionnelle dans lequel elle surgit, ainsi que celle de la gestion de cette émotion par le groupe qui doit y faire face.[122]

Il n'est pas si facile de séparer la parole construisant l'émotion et la parole marquée par l'émotion. De même qu'on peut *(se) faire peur* en *(se) donnant des raisons d'avoir peur*, on peut *se mettre en colère* en *donnant ses raisons d'être en colère*. L'émotion est simultanément attestée par un comportement et légitimée par un discours.

122 L'affichage de la colère impose au partenaire une émotion complémentaire dont la nature exacte dépend de la relation d'interaction. Si l'interlocuteur est la cible de la colère, il peut entrer dans une *contre-colère*, dirigée contre la personne en colère (interaction dont les partenaires sont dans une relation de pouvoir égalitaire); afficher de la *peur* (interaction dont les partenaires sont dans une relation de pouvoir hiérarchique ou inégalitaire); ou encore afficher son *calme* (dans les deux cas). Si l'interlocuteur est appelé à partager une colère dirigée contre une cible tierce, il peut afficher une *colère parallèle*, de même objet et dirigée contre la même cible. D'autres réactions sont encore imaginables, comme le *rire*. Pour d'autres émotions *(tristesse)*, la distribution interactionnelle des rôles émotionnels est évidemment très différente (Traverso 2000a).

Étude 5

Publier son émotion – *et partir sans payer*

1. Des émotions co-construites

Cette étude porte sur une lettre adressée au président d'une université française pour lui signaler une série d'incidents survenus lors d'un repas dans un restaurant bien connu des membres de l'université, qui le fréquentent notamment pour les traditionnels déjeuners de thèse. La lettre appelle au boycott de ce restaurant et à la rupture de la convention qui le lie à l'université. On peut la lire dans sa continuité en annexe; nous la citerons par fragments successifs. Il n'est pas dans mes intentions d'ironiser sur ce texte, dont on appréciera les qualités de style et la précision cinématographique: tous ceux qui ont souffert dans un restaurant (et pas seulement en France) soutiendront cette juste révolte du consommateur.

Le scripteur est acteur de la scène; un romancier omniscient en aurait parlé différemment; un Raymond Queneau[123] pourrait y contraposer la vision du Maître d'hôtel, celles du Chef cuisinier, des autres clients, ou même d'un autre convive appartenant au même groupe.

La lettre suit le déroulement chronologique du script "repas dans un restaurant français de bonne tenue". La notion de script inclut des objets, des rôles, des actions et des comportements attendus. Le script est normatif, il régit les attentes des participants ainsi que la gamme d'émotions qui sont attachées au site. Son déroulement commence avant même l'arrivée au restaurant.

123 Raymond Queneau, *Exercices de style*. Paris, Gallimard 1947.

2. Séquence d'ouverture de l'épisode émotionnel

L'émotion survient sur un fond d'états et d'actions routiniers, elle se détache sur ce que Damasio appelle un «état de fond», qui n'est rien d'autre que «la perception de la vie elle-même, de la sensation d'être» (2001, p. 208). Cette formulation incite à la biologisation du sentiment de soi ordinaire; mais l'exemple suggère qu'il est culturellement dépendant du scénario "aller au restaurant après un séminaire"; il faut donc préférer l'expression de Wierzbicka, qui parle de "normal state of composure", étant donné les circonstances.

> *Dans le cadre de l'invitation d'un conférencier (séminaire X…), nous avions choisi de nous retrouver au restaurant Y… avec lequel l'Université a l'habitude de travailler.*
> *Nous nous disposions à passer une soirée conviviale. Mais celle-ci s'est rapidement transformée en une suite d'incidents fort déplaisants.*

L'état antécédent est caractérisé à partir des routines de la vie universitaire et administrative (séminaire, conférencier invité, restaurant connaissant la procédure administrative de paiement). «*Nous nous disposions à passer une soirée conviviale*»: conformément au scénario, l'humeur des participants est positionnée comme /*légèrement euphorique*/[124] (stable, positive, de faible intensité). Ce point fournit le point de départ du parcours émotionnel des participants (point P1 du graphe).

Suit un énoncé qui cadre émotionnellement la soirée. Le terme *incident* introduit une orientation émotionnelle négative, de faible intensité, explicitée par l'adjectif *déplaisant*, adjectif "interne" qui spécifie l'orientation émotionnelle inhérente au substantif qu'il qualifie. Le syntagme situe la soirée dans la zone de /*léger stress, irritation*/. Cette orientation apparaît euphémisée si on la reporte à la scène finale.

Six acteurs sont mis en scène. Deux acteurs sont désignés par leur fonction: «*le maître d'hôtel*» et «*le chef cuisinier*» d'une part, les quatre «*convives*» d'autre part. Chacune de ces six personnes est un lieu psychologique potentiel: il peut accueillir une émotion. La lettre instaure un dispositif émo-

124 Les émotions sont notées entre barres obliques pour souligner qu'il s'agit de reconstructions.

tionnel clair, où le groupe de convives apparaît comme un lieu soudé, sans dissidence émotionnelle.

Cette construction n'a rien de "naturel", elle est stratégique: un membre du groupe, désigné comme «*un des collègues présents à l'accent étranger*» est construit comme objet d'une agression verbale particulière. On en infère un énoncé d'émotion implicite [collègue, /*blessé, apeuré, humilié*], avec des réparations émotionnelles possibles de la part des autres participants. Tout cela reste implicite. La lettre ne mentionne rien de tel, et choisit sur ce point *l'understatement* émotionnel.

3. L'émotion est raisonnable

> *Nous avons dû attendre plus d'une heure avant d'être servi, et lorsque le Maître d'Hôtel a enfin pris la commande, il s'est montré arrogant et extrêmement désagréable. Puis les plats nous ont été amenés dans le désordre de telle sorte que les uns avaient fini quand les autres n'avaient pas encore eu leur plat. Le pain réclamé plusieurs fois ne nous a été donné (à peine décongelé) que lorsque la moitié des convives avaient fini leur plat. Les assiettes étaient à peine garnies, le pot au feu servi sans gros sel, sans moutarde ni cornichons, et la cuisson pour les deux viandes rouges n'a pas été demandée.*

La situation est rapportée dans le cadre du script selon lequel:

– l'attente préalable doit être limitée;
– le moment de la commande est un moment de convivialité;
– les convives sont servis simultanément.

Les mets servis doivent également satisfaire des conditions de script, en l'occurrence, des recettes et un service:

– le pot au feu doit être servi avec «de la moutarde, des cornichons et du gros sel»[125];
– les viandes rouges doivent être cuites selon la demande du client;
– le pain doit être frais.

125 Pour une recette simple et complète, voir http://www.gralon.net/articles/gastronomie-et-alimentation/alimentation/article-recette-de-pot-au-feu-852.htm.

Les stimuli émotionnels sont constitués par la violation des attentes culturellement liées au script "restaurant de bon standing"; dans un autre script ("buffet de la gare"), même le pain (mal) décongelé ne provoquerait pas de sursaut émotionnel, mais de la résignation. Le morcellement du stimulus, sa construction progressive, sont caractéristiques de cette situation. On est loin du surgissement de l'ours jamesien.

En ce point du récit argumentatif, l'émotion est directement convoquée: *«Le Maître d'Hôtel […] s'est montré arrogant et extrêmement désagréable»*. L'*arrogance* n'est pas une émotion mais une attitude. Le dictionnaire attribue à *l'arrogant* une attitude «*insolente*, *hautaine*, *méprisante*, *orgueilleuse*» (*PR*, art. *arrogant*). Cet énoncé totalement banal est d'une complexité extraordinaire; il montre que l'analyse des émotions est liée à une pensée des vertus et des péchés, et que la solide réalité matérielle du stimulus est soluble dans l'interaction.

L'arrogance n'est jamais auto-attribuée *("Je suis naturellement arrogant")*, sauf par un second degré stratégique sophistiqué *("Je vais me montrer carrément arrogant")*; elle est attribuée à l'autre (hétéro-attribuée) par celui qui, ressentant les effets de l'arrogance, s'auto-évalue comme *méprisé*, *humilié*.

L'arrogant est le nom laïque de *l'orgueilleux*. *L'orgueil* est un dérèglement une «*exagération*» (*PR*, art. *orgueil*) d'un sentiment légitime en lui-même, *l'estime de soi* ou *l'amour propre*. *L'arrogant-orgueilleux* se pose illégitimement en position haute, et, en mettant l'autre en position basse, il brise l'attente émotionnelle de *convivialité* qui met les participants sur le même plan; dans l'interaction restaurant, où le client est en position haute, un garçon arrogant, c'est le monde à l'envers. La difficulté à s'auto-évaluer comme arrogant, correspond aux théories philosophiques ou théologiques liant les émotions à la vertu et au péché. Si la *fierté* est une émotion, *l'orgueil* est un péché, et même capital; le mot *humiliation*, que nous avons utilisé appartient inséparablement au vocabulaire de la morale *et* à celui de la psychologie.[126]

126 «La tristesse, par exemple, on la qualifie de dépression, à lui donner l'âme pour support, ou la tension psychologique du philosophe Pierre Janet. Mais ce n'est pas un état d'âme, c'est simplement une faute morale, comme s'exprimait Dante, voire Spinoza: un péché, ce qui veut dire une lâcheté morale, qui ne se situe en dernier ressort que de la pensée, soit du devoir de bien dire ou de s'y retrouver dans l'inconscient, dans la structure». J. Lacan, *Télévision*, Le Seuil 1974, p. 39.

Que deviens alors le stimulus? Suivons maintenant le scénario des mots de l'émotion. Le terme grec *oligôria*, que les traducteurs rendent pas *mépris*, *dépréciation*, *dédain*, est le terme clé du scénario de la colère: «la colère est le désir impulsif et pénible de la vengeance notoire d'un dédain notoire en ce qui regarde notre personne ou celle des nôtres, ce dédain n'étant pas mérité» (Aristote, *Rhét*, II, 2). Le lien est fait entre le scénario du restaurant et le scénario de la colère, qui n'a plus qu'à se développer.

La colère est stimulée par l'attitude prêtée à l'autre; si on admet que cette attitude est le produit d'une interprétation de sa conduite, alors au-delà de James, on peut dire que la colère crée son stimulus: il est dit arrogant parce que je suis en colère; l'émotion produit son stimulus. Comme la beauté, l'émotion "is in the eye of the beholder", ou plus précisément l'émotion est un construit interactionnel, un formatage de l'interaction. Il ne s'agit absolument pas de nier l'existence de "quelque chose" qui caractériserait l'attitude du serveur; le stimulus n'est pas inexistant, il est pris dans le jeu des interprétations, donc matériellement inassignable.

4. Sortie de crise?

> *Lorsque le chef cuisinier est venu nous demander si nous étions satisfaits, nous lui avons bien évidemment fait part de notre mécontentement (et de notre étonnement). Il a alors feint d'être gêné, appelant son maître d'hôtel, qui non seulement ne s'est pas remis en question, mais plus encore qui nous a précisé que ses oublis de service étaient «des détails». Le chef cuisinier nous a alors proposé de nous dédommager en nous offrant les repas. Nous avons accepté cette transaction qui nous paraissait justifiée. Les choses désagréables auraient pu en rester là.*

Les événements qui caractérisent cette étape sont conformes au script: «*le chef cuisinier est venu nous demander si nous étions satisfaits*» – la présence d'une telle séquence caractérise le restaurant comme "de bon niveau". La suite préférée est évidemment "oui!", mais ce "slot" admet les réclamations, c'est un risque pris par le Chef. L'émotion est déclarée sous la forme d'un énoncé d'émotion: «*nous lui avons bien évidemment fait part de notre mécontentement (et de notre étonnement)*». *Étonnement* renvoie aux ruptures du script, et *mécontentement*

reste dans l'ordre du *déplaisant* précédent. La suite préférée à une déclaration de mécontentement est la *gêne*, qui manifeste l'acceptation du reproche. On reste alors dans le script émotionnel, la *gêne* du Chef est déjà une réparation: au moins il reconnaît ses torts. Mais ici le scénario de réparation ne va pas à son terme, car la *gêne* n'est pas validée, elle est dite "*feinte*". Il importe peu de se demander si le Chef a réellement feint, et comment la feinte a été reconnue. On pourrait dire que la *gêne feinte* est précisément la gêne formelle prévue par le scénario, jouée comme telle, sans plus (point P2 du graphe).

Conformément au script, le Chef poursuit en «*appelant son maître d'hôtel*», qui ignore les reproches qui lui sont adressés: «*des détails*». Il ne reconnaît pas, ne nie pas, *il s'en fout*; minorant le stimulus, il minore la raison de la colère, et en conséquence, la redouble[127]. "Quelque chose" ne devient stimulus émotionnel que par un travail d'élaboration; ce n'est pas un donné, mais un construit des participants.

Quant au Chef, il reste dans le script en offrant les repas en réparation, ce qui est tout de même beaucoup, il aurait pu se contenter d'offrir les cafés. Il clôt ainsi la séquence émotionnelle sur un retour à un état qui n'est certainement plus euphorique, mais au moins neutre: le groupe est rasséréné, *calmé*. On détermine ainsi le troisième point émotionnel (point P3 du graphe).

5. Dérapage et sortie de script: l'émotion sauvage

> *Mais le maître d'hôtel est revenu à la charge en frappant du plat de la main sur la table et en nous disant «vous ne savez pas ce que c'est d'être odieux». L'un d'entre nous a dû réagir par un «ça suffit» très ferme.*

Il est difficile d'interpréter précisément l'énoncé: «*vous ne savez pas ce que c'est d'être odieux*», mais les diverses possibilités conduisent à la même conclusion. On peut penser qu'il s'agit d'une hétéro-attribution d'attitude "[*vous êtes odieux*]", faite par le maître d'hôtel et visant les convives, en somme son interprétation émotionnelle de la "*juste colère*" dirigée contre lui par les

127 La minoration du stimulus est une stratégie émotionnelle-argumentative essentielle.

convives – retour à l'expéditeur de l'accusation *d'arrogance*. La source de la colère du maître d'hôtel n'est évidemment pas précisée, elle apparaît donc absurde, à l'opposé de celles des convives qui apparaît juste, car argumentée par les violations du script. Mais il est sans doute vain de chercher le stimulus dans la réalité, *la colère des convives contre le garçon* suffit à justifier - provoquer *la colère du garçon contre les convives* (voir note 122). L'émotion a sa source dans l'émotion. Ce nouveau scénario, "colère contre colère", est beaucoup plus dangereux que le scénario précédent, "colère reçue avec gêne" (même feinte). Dans cette situation, obligatoirement "*le ton monte*", la colère de l'un agissant maintenant comme stimulus de la colère des autres.

On peut également comprendre quelque chose comme "[*vous n'avez rien vu, je peux être vraiment odieux*]", ce qui est une menace, avec une émotion induite du type *peur*. Le geste de «*[frapper] du plat de la main sur la table*» s'accorde plutôt avec cette lecture. *Frapper sur la table* est une violation grave des conventions proxémiques qui règlent la distance au client, règles qui ne sont jamais mentionnées dans les scripts du restaurant, alors qu'elles sont essentielles. En outre, frapper du plat de la main est agressif, en français.

La réplique «*ça suffit*» ratifie l'interaction comme fortement agressive tout en affichant la volonté de la clore. La ligne émotionnelle plonge fortement dans le négatif (point P4 du graphe).

6. L'escalade

> *En effet nous ne le savions pas, le meilleur était à venir. Au moment du départ, les tables étaient déjà vides, à l'exception d'une d'entre elles, le chef a commencé à dire que l'Université ça suffisait, qu'elle ne payait que des mois après, qu'on ne prenait même pas d'entrée, et qu'en plus on agressait son personnel. Sur ce, il demande que l'on règle l'addition en signant le bon de commande, ce que nous refusons en nous indignant d'un tel changement de langage: devant les clients, il propose de nous inviter, quand il n'y a plus personne, il nous somme de payer. Trouvant l'ensemble des procédés indignes, et refusant d'aller plus loin dans une situation qui dégénérait nous sommes sortis un à un. Il nous a suivis sur le pas de la porte du restaurant pour faire remarquer à l'un des collègues présents à l'accent étranger, "qu'il était bien content de venir travailler en France", (sous-entendu que dans ce cas là il n'avait qu'à se taire). Nous nous sommes alors éloignés, ne*

> *désirant plus écouter (et risquer d'attiser) des propos dont le relent xénophobe n'était que trop évident.*

Ce paragraphe mériterait un long commentaire. L'antiphrase *le meilleur était à venir* signale une plongée encore plus marquée. Le Chef tient donc un discours de reproche contre l'Université, mauvaise payeuse (son irritation a peut-être des raisons — des stimulis — d'arrière-plan, sa présente colère se construit sur des résidus d'anciennes colères), et contre ses membres, mauvais convives, mauvais mangeurs, agresseurs du personnel. On est dans le format "colère contre colère". L'émotion des convives est de l'ordre de /l'indignation/, inférable de la locution *ça suffit!*.

A la suite de quoi *(«sur ce»)*, le Chef présente la note. On peut interpréter cet enchaînement comme argumentatif, et prêter au Chef un discours qui construit une émotion débouchant sur sa conclusion "je leur présente la note"; il s'agirait alors d'un retour justifié sur une mauvaise décision, "offrir les repas". Bien entendu, cette construction rationnelle-émotionnelle est totalement irrecevable par les convives, qui cadrent différemment ce discours: un discours agressif gratuit ("*c'est pas moi qui t'agresse, c'est toi qui m'agresses!*") qui bascule dans un retour sur la proposition faite. Le retournement n'est plus *justifié* (comme il l'était plus ou moins dans le discours du Chef), mais *expliqué* par quelque chose comme un tempérament hypocrite («*devant les clients*» / *«quand il n'y a plus personne»)*.

On aboutit à un équilibre des indignations, probablement avec mention verbale de l'émotion *(«en nous indignant»)*, réitérée *(«trouvant l'ensemble des procédés indignes»)*. La sortie du restaurant bascule dans le scénario "partir sans payer", «*nous sommes sortis un à un*», et la dispute se prolongeant dans la rue: «*il nous a suivis sur le pas de la porte au restaurant*». Aristote *(op. cit.)* insiste sur le caractère «*notoire*» de l'affront, valable ici pour les deux parties, puisque l'altercation a commencé en présence d'autres convives.

L'épisode émotionnel est clos temporellement, mais pas émotionnellement. Nous sommes au plus profond de la cloche émotionnelle, où la colère du Chef contre "nous" équilibre la colère de "nous" contre le Chef.

7. Vengeance! La lettre comme moyen de contrôle de l'émotion

Où l'émotion s'arrête-t-elle? L'émotion est grimpée inexorablement, mais comment faut-il se représenter la courbe droite du schéma "en cloche" de l'émotion, dans le cas qui nous occupe? La lettre n'est qu'en apparence un récit d'émotion, ou plutôt, ce récit est fonctionnel: en fait, elle est un instrument de contrôle de l'émotion. Elle fait donc partie intégrante de l'épisode émotionnel, et doit en tant que telle figurer sur le schéma.

On pourrait en outre se demander s'il est possible de décrire une émotion sans la revivre; décrire un repas passé ne rassasie pas, mais raconter un événement émotionnant émotionne encore.

8. Le parcours émotionnel

Le schéma suivant permet de récapituler les principaux événements émotionnants, points et orientations émotionnels. Tout le parcours se déroule dans les émotions négatives. [envoyer fichier image]

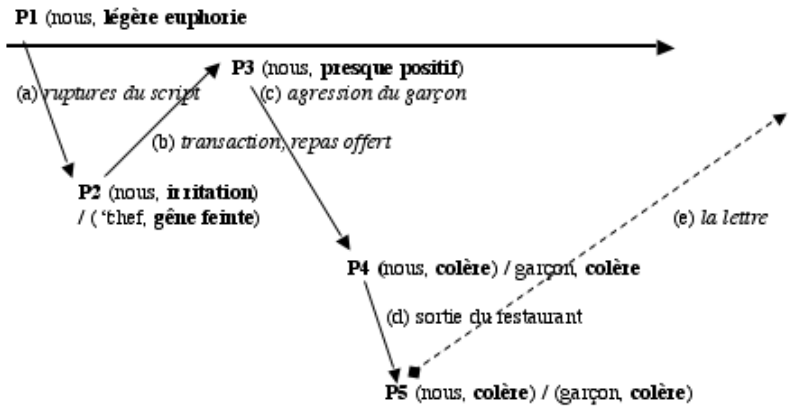

Signifier l'émotion a deux sens. "*La parole signifie l'émotion*": cette façon de parler suppose que l'émotion est structurée et déjà là, indépendante de la parole qui va l'exprimer. Le discours la désigne de façon transparente ou oblique, y fait référence, la manifeste ou la dissimule. La parole reflète l'émotion, elle la signale, mais pas nécessairement symboliquement: l'information émotionnelle peut être extraite de la situation. Dans ce cas, la parole trahit l'émotion, comme la rougeur trahit la gêne: les dérèglements organiques se reflètent par un régime de parole caractéristique de chaque émotion.

"*Le locuteur signifie son émotion à quelqu'un*". On utilise ici un sens peu exploité du verbe *signifier*, où le sujet n'est pas un mot, un signifiant, mais une personne: "quelqu'un signifie quelque chose à quelqu'un" lorsqu'il lui «[fait] connaître d'une façon ferme et définitive (une intention, une décision, une volonté, un sentiment» (*TLFi*, art. *signifier*). Le sens est celui de «notifier», transmettre de façon performative. L'approche pratiquée ici se situe de ce côté, celui du signe (symbolique); du contrôlé, géré (quasi-) consciemment, de l'interagi. La parole émotionnée *n'est pas* l'émotion, *ne feint pas* l'émotion, mais *la signifie à quelqu'un*.

Annexe: *Monsieur le Président*

Mme X
Mme U

Le 00/00/00

A Monsieur Z
Président de l'Université Abécé

Monsieur le Président

Dans le cadre de l'invitation d'un conférencier (séminaire *PAUL*), nous avions choisi de nous retrouver au restaurant *Restaurant* avec lequel l'Université a l'habitude de travailler.

Nous nous disposions à passer une soirée conviviale. Mais celle-ci s'est rapidement transformée en une suite d'incidents fort déplaisants.

Les faits sont les suivants:

Nous avons dû attendre plus d'une heure avant d'être servi, et lorsque le Maître d'Hôtel a enfin pris la commande, il s'est montré arrogant et extrêmement désagréable. Puis les plats nous ont été amenés dans le désordre de telle sorte que les uns avaient fini quand les autres n'avaient pas encore eu leur plat. Le pain réclamé plusieurs fois ne nous a été donné (à peine décongelé) que lorsque la moitié des convives avaient fini leur plat. Les assiettes étaient à peine garnies, le pot au feu servi sans gros sel, sans moutarde ni cornichons, et la cuisson pour les deux viandes rouges n'a pas été demandée.

Lorsque le chef cuisinier est venu nous demander si nous étions satisfaits, nous lui avons bien évidemment fait part de notre mécontentement (et de notre étonnement). Il a alors feint d'être gêné, appelant son maître d'hôtel, qui non seulement ne s'est pas remis en question, mais plus encore qui nous a précisé que ses oublis de service étaient «des détails». Le chef cuisinier nous a alors proposé de nous dédommager en nous offrant les repas. Nous avons accepté cette transaction qui nous paraissait justifiée. Les choses désagréables auraient pu en rester là.

Mais le maître d'hôtel est revenu à la charge en frappant du plat de la main sur la table et en nous disant «vous ne savez pas ce que c'est d'être odieux». L'un d'entre nous a dû réagir par un «ça suffit» très ferme.

En effet nous ne le savions pas, le meilleur était à venir. Au moment du départ, les tables étaient déjà vides, à l'exception d'une d'entre elles, le chef a commencé à dire que l'Université ça suffisait, qu'elle ne payait que des mois après, qu'on ne prenait

même pas d'entrée, et qu'en plus on agressait son personnel. Sur ce, il demande que l'on règle l'addition en signant le bon de commande, ce que nous refusons en nous indignant d'un tel changement de langage: devant les clients, il propose de nous inviter, quand il n'y a plus personne, il nous somme de payer. Trouvant l'ensemble des procédés indignes, et refusant d'aller plus loin dans une situation qui dégénérait nous sommes sortis un à un. Il nous a suivis sur le pas de la porte du restaurant pour faire remarquer à l'un des collègues présents à l'accent étranger, "qu'il était bien content de venir travailler en France", (sous-entendu que dans ce cas là il n'avait qu'à se taire). Nous nous sommes alors éloignés, ne désirant plus écouter (et risquer d'attiser) des propos dont le relent xénophobe n'était que trop évident.

Nous considérons que les faits de cette soirée doivent être portés à la connaissance des responsables de l'Université, des responsables d'équipe et des enseignants. Pour notre part nous excluons d'inviter quiconque désormais dans ce restaurant.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués

Mme X Mme Y
Et les convives de cette malheureuse soirée
Mme C (Université A), M. D (Université A)
Mme E (Université H)

Copie à Mme M, Mme N, M. P

Étude 6

"*Dites, y'avait une agrafe*": copiloter des émotions

Cette étude de cas porte sur une interaction au cours de laquelle une personne, Mme N, reconstruit, sous forme de récit, pour son interlocutrice, Mme GH, un événement émotionnant qui vient de l'affecter[128]. Le cas proposé est extrait d'un corpus recueilli par Liliane Vosghanian[129] dans le cadre du programme "Commerce" dirigé par C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2008).

Ce corpus est composé d'une série d'enregistrements audio effectués dans une boutique de retouches de vêtements, à Lyon. Les interactions du corpus se caractérisent par leur finalité dominante (le service), et sont clairement délimitées par une séquence d'ouverture et une séquence de clôture, entre lesquelles se maintient une certaine stabilité de la structure participative. Les interactions se divisent en séquences présentant une certaine homogénéité, qui peut être pragmatique (réalisation du service, accomplissement des actes rituels attendus) ou thématique (Traverso 1996, Doury et Traverso 2008).

L'objet qui est soumis à l'analyse est constitué des données primaires, les enregistrements audio, et de leur transcription enrichie des notes de la collectrice. Les enregistrements sont intégrés à la base CLAPI (*Corpus de Langue Parlée en Interaction*); la transcription est effectuée selon les principes et les conventions développés au laboratoire ICAR[130].

128 L'article correspondant à ce chapitre a été écrit en collaboration avec Véronique Traverso et Liliane Vosghanian. Je les remercie de m'avoir permis de le reprendre ici, avec quelques modifications.

129 Liliane Vosghanian est propriétaire et responsable de ce corpus, dont elle a effectué la transcription et une analyse dans le cadre de son mémoire de DEA (Vosghanian 2002)

130 http:// icar.univ-lyon2.fr/projets/ ICOR/031105_Conventions_ICOR_base.pdf.

1. «dites y avait une agrafe»

Le parcours émotionnel reconstruit s'étend sur trois interactions, qui mettent en présence Mme GH, propriétaire de la boutique, et Mme N qui vient quasi quotidiennement dans ce magasin, et discute de longs moments avec Mme GH. Mme N ne vient pas apporter ou retirer de vêtement, mais, comme souvent, passer un moment. Ces interactions sont de ce fait, particulières par rapport aux échanges de type commercial qui ont lieu généralement dans la boutique.

Nous exploiterons la première et la troisième de ces interactions, à travers plusieurs extraits. La première interaction s'est déroulée le jeudi 25 janvier 2001 à 9h25 du matin, en présence de l'observatrice L. Elle dure 22 min 17sec; 2 minutes manquent, suite à un problème d'auto-reverse. L'enregistrement était lancé avant l'entrée de Mme N dans le magasin.

L'extrait ci-dessous, d'une durée de 4 minutes pose le cadre de tout ce qui va suivre[131]. Les extraits suivants seront beaucoup plus brefs. Ils seront notés selon leur ordre chronologique dans l'interaction ("Interaction 1, extrait B" vient avant "Interaction 1 extrait C").

Interaction 1, Extrait A

((Mme N rentre dans le magasin))
GH bonjour madame=
L =bonjour
N pour un peu vous me revoyiez pas=
GH =pourquoi/
((Mme N tousse))
N excusez-moi
GH alors vous toussez toujours/
N c'est pas ça oui oui la preuve ((continue à tousser))
(.) imaginez-vous=
GH =qu'est ce qui vous arrive/
N j` déjeune
GH oui/

131 Il est recommandé d'écouter d'abord la version audio, sur CLAPI http://clapi.univ-lyon2.fr.

N ben ça c'est tout banal hein
GH ce matin/
N je (.) ce matin\
GH oui
N je coupe mon pain tant que j` peux en mettre pas du beurre hein
GH oui
N et puis j` mords dedans comme chacun fait hein (.) dites y avait une agrafe j` l'ai pas apportée je l'ai oubliée j` vous l'apporterai (.) comme ça dans le pain= ((montre la taille de l'agrafe avec les mains))
GH =dans le pain/
N ça s'est accroché [dans mon palais
GH [ho/
N j'ai cru que j'allais étouffer
GH oh la la ben alors=
N =puis alors plus j` voulais tirer dessus plus ça me faisait mal (.) puis j'ai oublié=
GH =ah ben i` fallait l` garder ça
N mais j` l'ai gardée
GH ben oui [mais
N [comme une imbécile j'ai posé ça sur son verre à lui quand i`[132] va descendre pour lui dire regarde donc c` qui m'est arrivée (.) puis j` m'étais dit en allant chercher l` pain j` vais l'emporter (.) il est sur l` verre
GH mais c'était c'était une agrafe qui [et qui qui&
N [une a- une a-
GH &qu'il avait=
N =vous savez comme les=
GH =non parc` qu'il est- il agrafe pas le sachet/
N ben justement/(.) alors c'était euh je pense [que euh
GH [mais c'est dans l` pain ça [non/

132 Elle parle de son ami.

N [mais c'est dans mais c'est sorti
[de mon morceau
GH [oui c'est dans le pain ça=
N =mais c'est dans l` pain
GH fff c'est incroyable [ça
N [alors j'ai mordu dans mon
pain vous savez comme on fait hein
L oui
N puis j'ai dit c'est bizarre (.) ah puis j'ai plus
pu- après j` pouvais plus ouvrir la bouche tellement
ça m` faisait mal ça m'a piqué (.) alors j` me suis
dit comment tu vas être après [quand je l'ai eu enlevée&
GH [ho
N &hein j` transpirais moi=
GH =oh la la ben dis donc
N alors j'ai pris je je d` l'alcool j` me suis dit qu'est-
ce que c'est puis ça va me faire mal l'alcool (.) alors
j'ai pris de l'Eludril (.) j` me suis rincée rincée
rincée rincée (.) et ben voilà=
GH =encore heureusement qu` vous avez pu l'enlever pa`ce
que [si si enfin si vous l'aviez enfin avalé (.) peut-&
N [mais vous savez ça a été difficile (.) ah mais&
GH & être pas mais ça aurait pu arriver hein quand même
N & mais c'est ah non mais j` l'avais déjà euh j` l'avais
déjà euh enfin j` l'avais pas dans la gorge faut pas ex-
non [mais assez loin quoi
GH [non mais bon on sait on sait jamais v` savez c'est
N alors ça se r`trouve dans l'estomac puis après [ça
GH [ah ben
oui
N mais alors elle est grande vous savez c'est ces gros
sacs de cinquante (00:02:00) kilos là quand i` livrent
la farine ou [je n` sais pas quoi (.) c'est c'est c'est
GH [pff
N pas une petite agrafe de de de machin hein (.)
[j'étais furieuse

GH [ah ben moi à mon avis i` faut i` faut faire une réclamation [hein
N [alors là j` vais y aller j'y vais parc` que il a plus d` pain[133] (.) c'est pas
c'est pas son pain à lui déjà c'est d`jà pas mal (.)
c'est l` mien (.) bon et puis j` vais leur dire j` vais leur dire voilà voilà c` que j'ai trouvé ben pas avant cet après-midi là j'ai oublié là j'ai pas l` temps parce qu'hier on n'est pas allés à la Verpillère i` f`sait
[trop d` vent ah non y avait trop d` vent
GH [ah bon j'ai pensé à vous j` dis [tiens est-c` que:
N [alors je suis pas sortie de la journée
GH ah
N alors j` pense qu'on va y aller aujourd'hui j'en sais rien voir cette pauv` mémé v` savez bon passons (.)
(2.0) et ben j'étais j'étais contente [c` matin j` vous&
GH [et ben dis donc&
N &assure hein (.)
GH &(.)ben oui ça ça fait (.)
N puis ça m'a fait mal ça fait mal (.) [puis on a peur&
GH [non mais pff
N &aussi hein d'avaler c` truc=
GH =moi à mon avis faut trouver un autre endroit pour acheter le [pain parc` que là c'est pff
N [ben oui mais y a que là i` peut qu'i` peut l` mâcher
GH ouh la la ben laissez lui débrouiller hein qu'i` s` débrouille ailleurs ((*rires*)) qu'il aille acheter son pain [ailleurs
N [ah ben i` s` promène [aussi i` travaille tous les&
GH [oh la moi j'ai j'ai plus d`&
N &jours euh i` traverse tous les jours les Halles i`&
GH &confiance à:: à U. là (.) c'est vraiment ça devient&

133 Cf. note 132.

N &va tous les jours à Carrefour alors
GH &euh(1.0) enfin j` sais pas
(4.0)
GH ah la la
N mais j` me demandais bien ce qui m'arrivait vous savez
j'ai (inaud.) qu` cette agrafe dans la bouche tu perds
une dent ((*rires*)) j` savais plus bien où j'en étais
(.) `fin c'est un p`tit malheur ça `fin ça ça ça peut
avoir des conséquences quoi
GH ben oui [mais: c'est c'est
N [puis je je savais pas avec quoi avec quoi me
me me désinfecter la bouche quoi alors j'ai pensé à
l'Eludril tout bonnement c'est tout ce que j'avais (.)
pouvais quand même pas prendre de l'eau d` javel hein
L ((*rires*))
N alors bon ben voilà (.) à part ça ça va/
GH ben ça va oui\
N le chat aussi/
[…]

2. Un récit d'émotion

Après les échanges rituels d'ouverture (lignes l et 2), la préface d'un récit est immédiatement introduite par Mme N «*pour un peu vous me revoyiez pas*=». L'interaction qui s'engage ne se profile ainsi ni comme une interaction de service, ni tout à fait comme une interaction consacrée au *small talk* ou menus propos — beaucoup de clientes aiment, comme Mme N, passer du temps à papoter dans la boutique[134]. Elle est placée sous le signe d'un évé-

134 Voir le travail de Vosghanian (2002) sur ce "site de papotage" ainsi que Doury (2001) et Doury & Traverso (2008) pour une analyse des types d'échanges conversationnels dans un site qui présente lui aussi des allures de salon de conversation (un marchand de presse). Une réflexion sur la différence entre "small talk", au sens "d'échanges à bâtons rompus" et d'autres formes d'activités dans la conversation est proposée dans Traverso (1996, 2000b).

nement suffisamment extraordinaire pour être suggéré par la cliente dès le troisième tour de parole de la rencontre.

Tout lecteur du texte de cette interaction très spéciale – a fortiori tout auditeur de l'enregistrement – risque de donner libre cours à ses préjugés sur le langage, la structure et les fonctions des échanges ordinaires en se projetant par empathie dans la situation. Cette projection est inévitable et nécessaire, mais elle ne correspond qu'à un premier contact, fournissant une compréhension globale de ce qui se passe, très satisfaisante intuitivement, mais qui doit être contrôlée et dépassée.

L'approche que nous proposons prend le parcours émotionnel comme unité d'analyse. Ce parcours peut se développer sur une ou plusieurs séquences d'une interaction, mais aussi inclure plusieurs interactions comme c'est le cas ici. Il s'agit donc d'une unité co-construite par les participants, et non d'une unité produite par un seul locuteur (un tour de parole) et moins encore d'une unité isolée de son contexte (un mot ou un énoncé).

Mme GH et Mme N co-produisent une suite de tours de paroles traçant les contours d'un événement passé, réel, ou affirmé et accepté comme tel, par la narratrice et la narrataire. Dans le cas présent, la narratrice est la protagoniste unique du récit. Cet événement vécu par la narratrice est structuré rationnellement (principe d'*accountability*: l'enchaînement d'actions et d'émotions liées sont plausibles, compréhensibles) et chronologiquement: il a un commencement, une acmé et une fin. Le récit est "intéressant" dans la mesure où il construit la "surprise", qui est un constituant fondamental de l'émotion. C'est sur cette production verbale d'émotion, inhérente à la production verbale de l'événement, que porte notre travail. La forme rationnelle-narrative du récit n'est pas différente de sa forme émotionnelle.

La collaboration, dont l'étude constitue le coeur même des analyses interactionnelles, se marque particulièrement, pour le cas des émotions, sur les points suivants.

– Mme GH ratifie les événements et les émotions rapportés. Ces ratifications permettent au récit de se développer en validant au fur et à mesure les événements et leur conférant le statut ontologique de réalité partagée. Le rôle essentiel des ratifications dans la stabilisation de la réalité et de la co-production des émotions se voit a contrario lorsqu'apparaît une

objection narrative qui nécessite une séquence d'explication (voir plus loin, "Menace sur l'émotion").

– Mme GH demande des précisions et des confirmations qui stimulent la narratrice et augmentent la réalité du récit.
– Au moment de cette narration inaugurale, l'événement est en cours de vécu, il est inachevé dans sa structure émotionnelle et rationnelle. Il ne s'accomplit, sur ces deux plans, qu'au terme de la troisième interaction (voir plus loin "Résolution: «*j'ai eu tout mon pain*»"). Mme GH contribue directement à son développement en proposant une nouvelle séquence d'action dans l'émotion (voir plus loin "Contrôle secondaire").
  Nous n'envisagerons pas ici la reprise du récit au cours d'une séquence de la première interaction où Mme GH devient, de narrataire, co-narratrice.

Mme N pilote la co-construction. Elle mentionne des émotions qu'elle a vécues en S° (moment passé où s'est produit l'événement reconstruit), et, de ce fait elle les réélabore en S^1 (moment de l'interaction), au contact des réactions provoquées chez Mme GH par ce récit émotionnant.

Mme N est, par sa personne et par son récit, inductrice d'émotion chez Mme GH. L'émotion est marquée dans leurs dires et dans leurs dits. La transcription ne nous donne qu'un aperçu lointain de leurs façons de dire. Une infinité d'événements interactionnels ne sont pas saisissables dans nos données (par exemple, tout ce qui relève de la transmission biologique des émotions, des données perceptuelles neuro-biologiques infra-conscientes). Les intonations et les gestes (pour ceux qui ont été notés par l'observateur; il n'y a pas eu d'enregistrement vidéo) ne sont pris en compte qu'en fonction de la construction verbale, dont on postule que, dans cette situation essentiellement conversationnelle, elle fonde la construction de l'émotion: l'émotion est ce qu'on dit qu'elle est, du moins jusqu'à ce qu'on la contredise.

La transcription capte l'émotion dite, qui est repérable dans l'organisation du matériel verbal, soit directement, soit indirectement:

– directement: au moyen d'énoncés d'émotion, qui désignent l'émotion en jeu;
– indirectement: d'une part, en rapportant des "signaux aval" de l'émotion c'est-à-dire des modes de comportement caractéristiques d'une personne

émotionnée (manifestations physiologiques, mimo-posturo-gestuelles ou comportementales); d'autre part, par des inducteurs stéréotypés d'émotion qui rapportent la situation sous un format narratif-descriptif corrélé à telle ou telle classe d'émotions.

En amont, on postule deux grands types de traits linguistiques inducteurs d'émotion (ou de types d'émotions). D'une part, des situations non susceptibles de formatage émotionnel: avoir une agrafe plantée dans la bouche est un inducteur univoque d'émotion (à la réserve des grands masochistes?); d'autre part, des situations susceptibles de multiples formatages émotionnels ("*il est mort*"). Plus précisément, ce n'est pas la situation qui induit l'émotion dans l'interaction, mais la description sous laquelle elle est donnée. C'est le sens co-construit, et pas l'événement référence brut qui est responsable de l'émotion. Parmi les paramètres qui, dans cette interaction, construisent de façon indissociable l'événement et l'émotion associée, on mentionnera particulièrement le paramètre "Nature de l'objet" (ce qu'est une agrafe; la grosseur de l'agrafe); les différents modes du paramètre "Contrôle"; les "Conséquences, réelles ou possibles" *(«si ça avait été un enfant»)* (voir plus loin les paragraphes correspondants).

3. La base thymique

Les événements passés formant la base du récit en interaction sont pris en charge par Mme N. Mais alors que le récit s'achève, le parcours émotionnel continue, à l'initiative de Mme GH, qui commence à planifier des revendications (stéréotypiquement "*ça ne va pas se passer comme ça, on ne pas en rester là*").

La toux de Mme N est susceptible de diverses interprétations. Le récit commence par la narration d'une routine "prendre son déjeuner":

Interaction 1, extrait A (Rappel)

N c'est pas ça oui oui la preuve ((continue à tousser))
(.) imaginez-vous=
GH =qu'est ce qui vous arrive/
N j` déjeune
GH oui/
N ben ça c'est tout banal hein
GH ce matin/
N je (.) ce matin\
GH oui
N je coupe mon pain tant que j` peux en mettre
pas du beurre hein
GH oui
N et puis j` mords dedans comme chacun fait hein (.)
dites y avait une agrafe […]

L'épisode rapporté est stable (thymique), émotionnellement "plat". Aucun indice ne permet de le situer sur un axe émotionnel positif ou négatif, et de lui conférer un degré sur l'un de ces axes. Il correspond à l'état qui précède l'amorce de la phase émotionnelle en cloche. C'est une manière de fixer le niveau zéro du récit d'émotion, préparant le surgissement de l'inducteur émotionnel.

La narration est précédée d'une préface *(«imaginez-vous»)* qui renforce dans l'interaction une tension de curiosité (disposition à la surprise), parfaitement captée par Mme GH *(«qu'est-ce qui vous arrive/»)*. Ce décalage entre la tension créée et la platitude rapportée prépare l'annonce de l'événement surprenant (*«dites, y avait une agrafe»*). On note à ce propos l'inversion temporelle: ce n'est qu'après s'être débarrassée de l'objet que Mme N peut savoir que c'était une agrafe.

4. Désignation des émotions

Un énoncé d'émotion est un énoncé attribuant une émotion à un individu; ici, il s'agit d'auto-attribution, faites par Mme N. Le travail sur ces énoncés

d'émotion se fonde sur un simple relevé direct lorsque le locuteur utilise un terme d'émotion: «*j'étais furieuse*»; par commodité, nous ramènerons tous les dérivés morphologique à leur forme substantive, qui sera notée entre crochets; sur la base de cet énoncé nous attribuerons donc à Mme N de la [*fureur*].

La reconstruction peut s'opérer également à partir d'expressions ayant une orientation émotionnelle. Dans ce cas, le terme figure entre barres obliques: on peut ainsi attribuer à quelqu'un qui dit «*ma vie elle est pas drôle*» un sentiment de l'ordre de la /*tristesse*/, le terme utilisé étant le terme central d'une zone émotionnelle.

Sur la base des énoncés d'émotion produits par Mme N, on peut dégager trois états émotionnels (auto-attribués), à la fois distincts mais cependant liés, comme nous allons le montrer:

– deux émotions éprouvées en S°: [*affolement*], puis [*fureur*];
– un émotion éprouvées en S^1: /*tristesse*/.

Nous les aborderons dans cet ordre, même si le récit les permute et les mentionne dans l'ordre "[*fureur*] - /*tristesse*/ - [*affolement*]". Ces permutations sont à interpréter. L'[*affolement*] surgissant en dernier, on pourrait faire l'hypothèse d'un passage d'émotions très dicibles socialement ([*fureur*]) à des émotions plus intimes (/*tristesse*/) voire plus difficilement avouables ([*affolement*]). Au fur et à mesure du déroulement et de la ratification du récit, il y a approfondissement de la confidence émotionnelle.

Les affects premiers (en S°): [*panique*] [*affolement*] – Mme N "dit", par plusieurs énoncés d'émotion, dans la situation actuelle d'interaction S^1, les émotions qu'elle a éprouvées en S°. Ces affects premiers sont d'abord évoqués par la description de comportements sous le coup de l'événement émotionnant (reconstruction par l'aval), puis, tout à fait au terme de l'interaction, ils sont explicités dans des énoncés d'émotion.

L'émotion est d'abord signalée indirectement, par la mention d'états cognitifs–affectifs à forte composante comportementale qui manifestent l'absence totale de contrôle immédiat:

Interaction 1, extrait A (Rappel)

N mais j` me demandais bien ce qui m'arrivait vous savez

j'ai (inaud.) qu` cette agrafe dans la bouche tu perds
une dent ((*rires*)) j` savais plus bien où j'en étais

Ensuite, tout à la fin de cette première interaction, apparaissent des énoncés nommant les affects premiers: «*j` paniquais même un peu j` crois*», «*c'est affolant*». Ces énoncés d'émotion sont accompagnés d'une réitération de la description du comportement sous le coup d'une émotion sur laquelle Mme N n'exerce aucun contrôle: c'est la description la plus complète de l'état émotionnel de Mme N en S° (de l'état émotionnel attribué à Mme N en S° par Mme N en S[1]).

Interaction 1, extrait F

N ça m` faisait mal puis alors j'arriv- pas j'arrivais pas
j` paniquais même [un peu j` crois
GH [non et puis c'est c'est
[c'est dangereux: aussi euh:
N [j'arrivais pas à l'enlever (.) j'avais mes yeux qui
coulaient comme ça [`fin ça m` faisait mal j'arrivais
GH [bah bien sûr
N pas à l'enlever j'ai dit comment j` vais m'en sortir (.)
qu'est-ce qui faut qu` j'appelle qu'est-ce qui [faut qu` je fasse
GH [ah non
mais c'est sûr [que:
N [c'est ça quand on est tout seul hein:
GH ah bah:
N dès qu'y a quelqu'un vous dites bon ben avec une pince à
épiler: [peut-être que: ben
GH [oui bah bien sûr
N j'en avais plein la bouche c'était c'est c'est ss- c'est
[affolant hein
GH [i` fallait venir là ou aller chez monsieur: L.

On passera de l'[*affolement*] premier à la [*fureur*] en S° par la reprise du contrôle sur les événements.

Contrôle primaire et premier affect second (en S°): [*fureur*] – Des émotions d'un type tout différent de l'affolement sont exprimées en premier dans le récit:

«*j'étais furieuse*» (*Interaction 1, extrait A*);
«*j'étais contente c'matin je vous assure*» (par antiphrase)

Interaction 1, extrait A (Rappel)

N alors j` pense qu'on va y aller aujourd'hui j'en sais
rien voir cette pauv` mémé v` savez bon passons (.)
(2.0) et ben j'étais j'étais contente [c` matin j` vous&
GH [et ben dis donc&
N &assure hein (.)

La dimension "contrôle" joue un rôle fondamental dans la construction de l'émotion (voir Chapitre 9). On distinguera le contrôle primaire, qui assure la maîtrise immédiate de l'événement, et le contrôle secondaire, avec recherche de responsabilité. Le contrôle primaire (en S°) intervient sur le champ; il s'agit d'enlever l'agrafe:

Interaction 1, extrait A (Rappel)

N ça s'est accroché [dans mon palais
GH [ho/
N j'ai cru que j'allais étouffer
GH oh la la ben alors=
N =puis alors plus j` voulais tirer dessus plus ça me
faisait mal (.) puis j'ai oublié=

Interaction 1, extrait A (Rappel)

N puis j'ai dit c'est bizarre (.) ah puis j'ai plus
pu- après j` pouvais plus ouvrir la bouche tellement
ça m` faisait mal ça m'a piqué (.) alors j` me suis
dit comment tu vas être après [quand je l'ai eu enlevée&
GH [ho
N &hein j` transpirais moi=
GH =oh la la ben dis donc
N alors j'ai pris je je d` l'alcool j` me suis dit qu'est-

ce que c'est puis ça va me faire mal l'alcool (.) alors
j'ai pris de l'Eludril (.) j` me suis rincée rincée
rincée rincée (.) et ben voilà=

Enlever l'agrafe, se rincer la bouche sont des actions rationnelles, adaptées, qui permettent la sortie de l'[*affolement*]. L'apparition de la [*fureur*] est consécutive à différentes opérations cognitives dont l'identification de l'objet («*dites y avait une agrafe*»), et, on peut le supposer de la situation "avoir avalé une agrafe avec son pain":

affolement => contrôle + identification du dol => *fureur*

La cible de la *fureur* n'est pas précisée. Or la *fureur* est un sentiment orienté vers la recherche d'un coupable. Il sera déterminé au terme d'une seconde "opération de contrôle", qui aboutira à la détermination de ce responsable (autre qu'elle-même), et au déclenchement de l'action revendicative. On ferait la même observation à partir de «*contente*», /*mécontente*/, => /exprimer son mécontentement à/.

Second affect second (en S1): [*plainte*] – Après l'épisode des «noirs», Mme N refait allusion à sa mésaventure dans ce qui s'annonce comme l'ouverture d'une séquence de clôture. De l'émotion rapportée on passe à l'émotion vécue, du type [*tristesse*]:

Interaction 1, extrait B

N c'est joli comme ça oui *(3s)* bon (.) alors j` vais
chercher mon pain puis j` vais méditer sur mon triste
sort *(1s)* vous croyez qu'i` faut que j` demande ce grand
machin là /
GH le
N le patron s'il est à moitié saoul ça va donner aucun
résultat

L'expression «*méditer sur mon triste sort*» à la fois exprime un état d'âme de type [*tristesse*], et une distanciation ironique vis-à-vis de ce sentiment. Cette auto-ironie est renforcée par le parallélisme des actions prévues pour un

futur proche *(«j'vais chercher mon pain puis j'vais méditer sur mon triste sort»)*, qui semble planifier le sentiment futur.

Deux énoncés d'émotion expriment des affects présents (de Mme N en S^1) de type thymique, des sortes de résultatifs, différés des émotions précédentes: «*c'est pas marrant*»; «*ma vie elle est pas drôle*»

Interaction 1, Extrait E

N `fin **c'est pas marrant** mais y a pire que ça mais
j` me suis dit un enfant [moi tout d` suite je pense&
GH [non mais enfin **c'est pas**&
N &pour un enfant qu'est-ce qu'i` fait =
GH &**marrant** quand même = et ben =
N = enfin bon (.) **j` vous raconte ma vie elle est pas drôle**

Il s'agit, dans les deux cas, [*fureur*] et [*tristesse*], d'affects seconds (d'après coup, après qu'elle ait contrôlé la situation émotionnante). Ces affects seconds sont énoncés en premier dans l'interaction, avant l'affect lié à la situation émotionnante elle-même, l'[*affolement*]. On note que ces sentiments dépressifs apparaissent au terme de l'épisode où Mme N est amenée à répondre à une objection faite par Mme GH (voir plus loin "Menace sur les émotions"). Ces affirmations générales de tonalité plaintive, dépressive, triste, que Mme N s'auto-attribue en S^1, contrastent avec la fureur que Mme N s'auto-attribue en S°.

On peut poser le problème de l'organisation syntagmatique des deux émotions négatives [*fureur*] et /*tristesse*/. On peut faire l'hypothèse que la combinatoire "*fureur* + impuissance face aux responsables => dépression"; construit de la victimisation, avec une orientation possible vers la /*résignation*/. Cette classe d'émotion est ratifiée par Mme GH, mais n'est pas élaborée dans l'interaction.

Globalement, les émotions se succèdent temporellement comme suit:

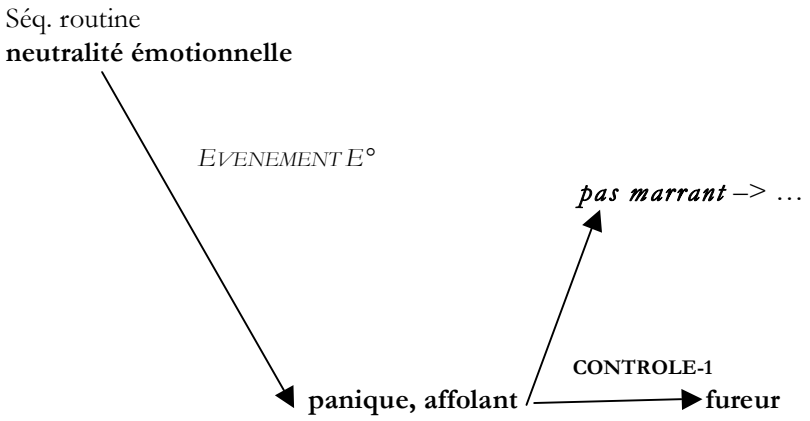

5. Construction de l'intensité et de l'appropriété de l'émotion

Dans cette chaîne, c'est donc l'élément [*fureur*] qui est travaillé dans l'interaction. L'émotion «*pas drôle*», «*pas marrant*» qui aurait pu être candidate à l'élaboration n'est pas reprise. Trois composantes (réitérées) sont greffées sur les éléments séquentiels de récit, elles légitiment l'émotion, la construisent comme intense et appropriée à la situation.

Intensité de la douleur et dommage corporel – Un grand nombre d'énoncés expriment la douleur. La douleur n'est pas une émotion, mais un inducteur essentiel d'émotions négatives intenses. Exemples:

– «*puis alors plus j` voulais tirer dessus plus ça me faisait mal (.)*» (Interaction 1, Extrait A)
– «*j` pouvais plus ouvrir la bouche tellement ça m` faisait mal*» (Interaction 1, Extrait A)

Le degré d'ingestion de l'agrafe constitue en outre un intensifieur discursif, étroitement liés au thème événementiel (à la différence du matériel morphologique ou phonétique intensifiant général): à savoir, le tube digestif, la ligne palais – gorge - estomac. Plus c'est profond, plus c'est grave, plus l'émotion est intense, plus l'indignation est justifiée, et le responsable, coupable. Cet

axe de construction est introduit par Mme GH, il est un modèle de co-construction:

Rappel de Interaction 1, Extrait A

GH =encore heureusement qu` vous avez pu l'enlever pa`ce
que [**si si enfin si vous l'aviez enfin avalé** (.) peut-&
N [mais vous savez ça a été difficile (.) ah mais&
GH & être pas mais **ça aurait pu arriver hein quand même**
N & mais c'est ah non mais j` l'avais déjà euh j` l'avais
déjà euh enfin j` l'avais pas dans la gorge faut pas ex-
non [mais **assez loin quoi**
GH [non mais bon on sait on sait jamais v` savez c'est
N **alors ça se r`trouve dans l'estomac puis après [ça**
GH [ah ben

Description de l'agrafe – L'agrafe elle-même fonctionne comme inducteur d'émotion. Mme N utilise l'une astuces les plus éprouvées de la rhétorique judiciaire, pour créer du pathos, "Montrez des objets!", instruments du dol (voir Chapitre 9). Mais elle a oublié l'agrafe, qu'elle a cependant mise de côté; à défaut de montrer l'objet lui-même, elle le décrit en l'agrandissant, ce qui à la fois justifie et intensifie l'émotion.

Interaction 1, extrait A (Rappel

N mais alors **elle est grande** vous savez c'est ces gros
sacs de cinquante (00:02:00) kilos là quand i` livrent
la farine ou [je n` sais pas quoi (.) c**'est c'est c'est**
GH [pff
N **pas une petite agrafe de de de machin hein**

Interaction 1, Extrait C

N = puis alors c'est grand c` machin ça fait bien [comme
ça *(montre la taille de l'agrafe avec la main)* (.)
GH [bah::
N y a bien un centimètre de [*(inaudible)*
GH [ben oui et puis ça:
N une grosse agrafe de j` sais pas quoi moi `fin ces ces
gros sacs =

Axe "personne affectée" – La force émotionnelle d'un événement varie avec la personne affectée. Les enfants sont les êtres à qui sont attachées les plus fortes réactions affectives.

Interaction 1, extrait E

N `fin c'est pas marrant mais y a pire que ça mais
**j` me suis dit un enfant** [moi tout d` suite je pense&
GH [non mais enfin c'est pas&
N &p**our un enfant qu'est-ce qu'i` fait =**

Par cette hypothèse, elle se désengage et crée un monde où le dommage est plus grand, et la gravité de l'émotion renforcée. L'émotion ne dépend plus du monde réel, mais du pire des mondes possibles, en connexion avec ce monde réel

6. Contrôle secondaire

Le contrôle secondaire correspond à l'action de rétorsion entreprise vis-à-vis du supermarché. Ce contrôle secondaire est co-construit. C'est Mme GH qui ouvre cette phase, que Mme N ratifie:

Rappel de Interaction 1, Extrait A

GH [ah ben moi à mon avis i` faut i` faut faire une
réclamation [hein
N [alors là j` vais y aller j'y vais parc` que
il a plus d` pain (.) c'est pas
c'est pas son pain à lui déjà c'est d`jà pas mal (.)
c'est l` mien (.) bon et puis j` vais leur dire j` vais
leur dire voilà voilà c` que j'ai trouvé ben pas avant
cet après-midi là j'ai oublié là j'ai pas l` temps parce
qu'hier on n'est pas allés à la Verpillère i` f`sait
[trop d` vent ah non y avait trop d` vent

Cette phase est longuement co-élaborée. Elle développe l'objet de la *fureur*: on est en fureur contre le responsable du dommage subi. Dans l'extrait ci-dessus est fixé un premier niveau de responsabilité, correspondant au magasin d'alimentation (*«j'vais leur dire»*). Mais le responsable d'un dommage ayant provoqué la fureur est obligatoirement humain. Deux candidats se présentent, *«la p`tite (.)»* (la caissière) et *«ce grand machin»*: la première est mise hors de cause, le second fournit le responsable idéal (homme, patron, ivrogne).

Interaction 1, Extrait B

N vous croyez qu'i` faut que j` demande **ce grand machin** là/
GH le
N **le patron** (.) s'il est à moitié saoul ça va donner
aucun [résultat

On obtient ainsi une émotion bien formée: le dommage est bien établi, sa gravité est argumentée et le responsable identifié. Mme N a établi de façon indifférentiable sa qualité cognitive-légale de victime et légitimé son état émotionnel. Cette prise de rôle de victime lui ouvre une ligne d'action subséquente, qu'elle met en œuvre sur-le-champ. Elle reviendra un peu plus tard raconter ce qui s'est passé lors de sa première visite au supermarché après l'incident; cette seconde interaction n'est pas reprise ici.

7. Menace sur l'émotion

C'est dans le cadre de cette entreprise de recherche de responsabilité que doit être appréciée l'importance de l'épisode suivant:

Interaction 1, Extrait D

GH = mais c'est marrant que vous avez [pas vu quand vous&
N [j` vous l'apporterai
GH &la coupez l` pain quand [même non /
N [mais j` vais vous expliquer
pourquoi `lors le le le jour où j'y suis allée y avait

	plus d` pain que je prends couramment
GH	oui =
N	= alors j'ai pris euh vous allez comprendre tout d`
	suite j'ai pris c` qu'on appelle une marguerite
GH	ah d'accord =
N	= alors donc vous savez qu` ça se casse [comme ça on&
GH	[oui hm
N	&passe pas ni par le [ni on coupe pas ni rien (.) et&
GH	[oui
N	&quand j'ai coupé mon pain en deux [ce ce cette boule&
GH	[hm
N	&[si vous voulez
GH	[oui oui bah oui

L'objection de Mme GH «*mais c'est marrant que vous avez [pas vu quand vous la coupez l` pain quand [même non*» pourrait casser la construction émotionnelle en cours: si Mme N pouvait voir l'agrafe d'une manière ou d'une autre, alors la responsable, c'est elle. Elle est sa propre victime, l'émotion possible n'est plus du tout la même, il n'est plus question ni de se mettre en fureur contre qui que ce soit, sinon contre soi-même, ni de chercher des compensations. Le fait qu'il s'agisse d'une marguerite, forme de pain en couronne dont on peut «*casser*» des morceaux à la main, explique tout, et rétablit la continuité émotionnelle.

8. Résolution: «j'ai eu tout mon pain»

Cette troisième interaction se déroule le samedi 27 janvier 2001, début à 9h43.

Interaction 3, Extrait A

	((Mme N entre dans le magasin))
	(00: 00: 00)
GH	ah vous avez eu un cadeau là (.) non// la [galette
N	((ferme la porte))

N [oh:
mais attendez [(.) que j'vous dise tout
GH [et bah oui bah v'voyez// ((*rires*))
N j'm'assois quand même deux minutes (.) j'ai eu
tout mon pain//
GH et ben (.) [en plus
N [deux choux à la crème
GH ouh la la=
N =et une tarte
GH et bah v'voyez [comme quoi
N [avec les sourires et les excuses
GH et bah voilà (.) [et bah
L [et ben c'est la moind' des
choses
GH [ah bah oui
N [bah oui m'enfin euh j'ai quand même dit merci
hein
L ah bah oui
GH oui bah d'accord mais bon (1.0) vu la grandeur de
l'agrafe ((*rires*))
N mais vous savez que je je lui ai dit hein j'la
garde en souv'nir
GH vous avez mérité bien ça ((*rires*)) (.) ah la la
N alors voilà=
GH =j'espère qu'i- vont montrer aux: à leurs
fournisseurs au-[moins
N [mais i-z-en changent de
fournisseurs
GH oui bah oui
N mais c'était tout prêt tout prêt
GH et bah alors v'voyez hein ((*rires*)) le gros machin[135]
il a fait un effort (.) considérable
N mais j'crois qu'c'est l'fils que j'ai vu c'matin
GH ah c'est [possible

135 Elle parle du patron du supermarché (voir plus haut).

N [et ah non mais il est très aimable
GH oui il est gentil le
N gros là [un peu i- vient d'avoir une p'tite fille
GH [oui oui costaud là
N ou un p'tit garçon j'sais pas quoi
GH et bah c'est bon
N alors j'ai dit bon bah j'vais aller chercher tout
ça parc' que c't'après-midi (inaud.) assez j'étais
sur l'marché à sept heures moins dix
GH oui j'suis pas allée j'ai pas eu [d'courage
N [i- faisait un
froid dis donc bah j'vous dis pas
GH j'ai pas eu d'courage
(3.0) (raclement de gorge de L)

Le parcours émotionnel arrive à son terme. Le sentiment de type /*satisfaction*/ est bien marqué par les mentions:

– du «cadeau», dont les composantes sont énumérées et à chaque fois ratifiées par des exclamations (10, 12, 14, 16);
– du rétablissement de bonnes relations avec «*le gros*», qui est reconstruit maintenant sous des affects positifs, par ses relations familiales et non plus en tant que "gros ivrogne" comme dans l'interaction 1 extrait B.

Le schéma final ci-dessous récapitule le parcours émotionnel sur trois jours, tel que nous pouvons le reconstruire à partir des éléments en notre possession.

[envoyer fichier image]

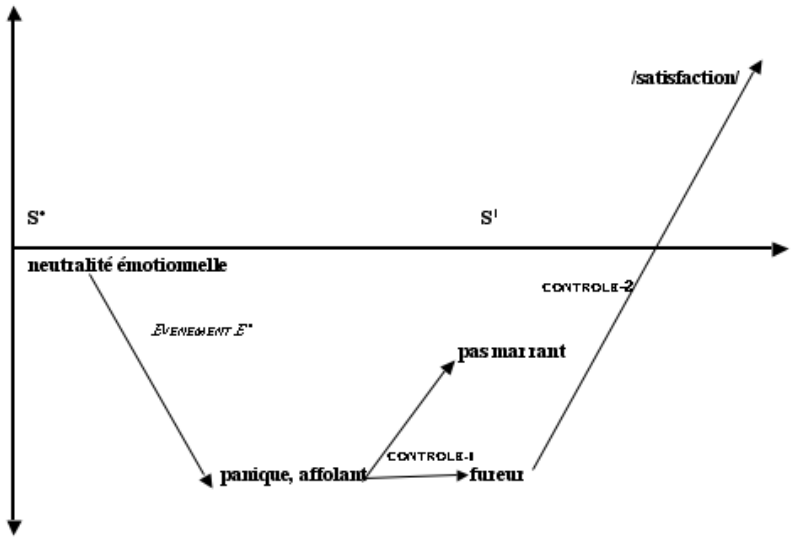

9. Un autre parcours? «*ça arrive une fois tous les 36 ans*»

L'épisode suivant est extrait de la même interaction (samedi 27 janvier, un peu plus tard) illustre bien le fait que l'émotion est un construit. Z est le fils de Mme GH.

Interaction 3, Extrait B

N et bah oui et bah j'ai failli avaler ça la i- non
mais j'vous jure j'ai eu mal hein ((bruit de ciseaux))
Z ((*rires*)) p'tain
N puis j'ai encore mal [hein
GH [oui en plus elle a elle a eu dans
sa bouche hein//
N mais oui//
Z bah dis donc ouais mais ça arrive une fois tous les 36
euh [36 ans
N [ouais mais il a fallu qu'ça m'arrive vous vous en

moquez vous j'sais bien ((*rires* de GH))
Z bah non mais bon
N v'voyez et ben c'est enregistré on saura qu'vous n'avez pas d'coeur ((rire collectif))
Z t'façon j'achète pas d'pain moi j'achète du pain d'mie [pour faire les toasts
GH [bah oui

Z reformate la situation comme relevant de l'exceptionnel indifférent, par opposition à l'exceptionnellement grave de l'interaction précédente. Cette prise de distance sur le plan événementiel joue parallèlement sur le plan relationnel: refus d'identification empathique, refus d'enchaîner par une suite du type préféré. Elle exclut toute compassion et implique le rejet de toute recherche de responsabilité. L'émotion est produite et gérée dans le cadre de la relation Mme GH - Mme N; elle est impossible dans le cadre de l'interaction Mme GH - Z. L'émotion est un produit du langage en interaction, elle est co-construite et co-gérée.

Nous n'avons pas discuté des séquences qui alternent avec le récit de Mme N., où sont narrés des événement de vie souvent très négatifs, porteurs d'émotions, parfois exprimées explicitement. Intuitivement l'émotion construite dans le récit de l'agrafe est homogène à celle qui imprègne les échanges qui l'entourent. L'épisode ne fait que conforter une vision de soi et du monde partagée par les participantes et renforcer la tonalité émotionnelle qui sous-tend leurs échanges, où, en général, la dérision les sauve de l'accablement.

Annexe: *Convention de transcription*

Nous nous sommes appuyéEs sur les conventions de transcription ICOR.

' élision:

```
Mme N- mais c'est dans l'pain
```

: allongement d'un son:

```
c'est sû: r.
```

::: Allongement très important.

- mot interrompu brutalement pas le locuteur:

```
Mme N- une a- une a- une agrafe
```

[chevauchement (début du tour "interrupteur", et emplacement de l'interruption dans le tour en cours):

```
Mme N- mais c'est sorti [de mon morceau
Mme GH-                 [oui c'est dans le pain ça
```

= enchaînement immédiat entre deux tours:

```
C7- vous allez: vous allez aller les voir votre euh:=
L- = ah oui ça j'aimerais bien
```

**** Indique une intonation descendante.

/ Indique une intonation montante.

```
Mme GH- alors vous toussez toujours/
```

(4s) durée de la pause entre parenthèses

Les productions vocales sont notées à l'aide de graphies simples: *hm*, *pff*, *ah*, *hein*, *ben*, etc.

Les rires sont indiqués entre parenthèses.

Toutes les explications concernant la situation, les personnages et leurs attitudes sont indiquées en italique et entre parenthèses.

Étude 7

México 2006: «*La campagne de la peur*»

Cette étude applique et étend les concepts et méthodes proposés dans cet ouvrage à l'analyse d'un autre type de données, le spot vidéo, dont nous tenterons de prendre en compte la réalité multimodale. Le corpus considéré est extrait d'une série de dix-neuf spots diffusés par diverses chaînes de télévision mexicaines, au cours de l'élection présidentielle mexicaine de 2006, et désignée par l'expression "*campaña del miedo*" [campagne de la peur].[136] Cette campagne, impressionnante à tous égards, a été vivement ressentie et a certainement eu un impact sur l'issue de l'élection. Elle a laissé des traces dans la mémoire politique des Mexicains. En France, la propagande négative est interdite, ce qui rend ces données d'autant plus intéressantes; et qui peut savoir ce que réserve l'avenir?

1. Le contexte politique

Le contexte politique est celui de l'élection présidentielle mexicaine de juillet 2006. Cette élection se fait en un seul tour, à la majorité relative.

Les candidats – Les trois principaux candidats en présence étaient, par ordre alphabétique:

136 Cette étude correspond à une recherche menée en collaboration avec Silvia Gutiérrez Vidrio, Professeure à l'Universidad Autónoma de México (UAM, Xochimilco). Je la remercie de m'avoir permis de la reprendre ici, avec quelques modifications. Les spots sont en espagnol.

– **Felipe Calderón Hinojosa**, candidat du *Parti Action Nationale* [*Partido Acción Nacional*, PAN], dont le slogan était "Pour vivre mieux" [*Para que vivamos mejor*].
  Le PAN est un parti démocrate chrétien, resté dans l'opposition, en raison de l'hégémonie du PRI (voir plus loin). Néanmoins, le 2 juillet 2000, il est parvenu à faire élire son candidat, Vicente Fox Quezada à la Présidence de la République. Felipe Calderón Hinojosa est donc le candidat de la continuité, et c'est lui qui a été élu en 2006, sur un programme libéral, soutenu par le monde des affaires.
– **Andrés Manuel López Obrador, dit AMLO,** candidat du *Parti de la Révolution Démocratique* [*Partido de la Revolución Democrática,* PRD], était le candidat de la coalition *Pour le bien de tous* [*Por el bién de todos*].
  Le slogan de la coalition était "Pour le bien de tous, et les pauvres d'abord" [*Por el bién de todos, primero los pobres*]. López Obrador tient un discours de centre-gauche, social-libéral; il a eu les plus grandes difficultés à présenter sa candidature à la présidence[137]. Son parti, le PRD, propose des mesures sociales, le renforcement du marché interne, et l'atténuation des excès du néolibéralisme.
  López Obrador a été maire[138] de Mexico de 2000 à 2005, poste dont il a démissionné pour être candidat à la Présidence de la République.
– **Roberto Madrazo,** appartenant au *Parti Révolutionnaire Institutionnel* [*Partido Revolucionario Institucional*, PRI] et candidat de la coalition *Alliance pour le Mexique* [*Alianza par México*].
  Le slogan de cette coalition était "Bouger le Mexique pour que les choses se fassent" [*Mover a México para que las cosas se hagan*].
  Le PRI est une des principales forces politiques du Mexique. Ce parti hégémonique a gouverné le pays des années 30 jusqu'aux élections de juillet 2000, où il a été battu par le PAN.

La campagne et les résultats – De fait, la campagne électorale s'est polarisée autour de deux candidats, Felipe Calderón Hinojosa et Andrés Manuel

137 I. Ramonet, *Le Monde diplomatiqu*e, août, 2006. http://www.monde-diplomatique.fr/2006/08/RAMONET/13739

138 Le titre exact est *Jefe de Gobierno del Distrito Federal (D. F.)*, Chef de Gouvernement du District Fédéral.

López Obrador. Au début de la campagne, López Obrador avait un très net avantage dans les sondages: en janvier 2006, cinq sondages des grands instituts donnaient Calderón derrière López Obrador de 6 à 10%; en avril et mai, les mêmes cinq sondages montraient une quasi égalité, avec un léger avantage à Calderón.

Le résultat des élections a été extrêmement serré: Felipe Calderón a été déclaré vainqueur du scrutin avec 35,89% des voix par l'Institut Fédéral Électoral, contre 35,31% pour Andrés Manuel López Obrador. Ce dernier a contesté le résultat en raison de fraudes supposées et d'une campagne électorale biaisée. Le résultat des élections a finalement été validé en septembre 2006.

«*La campaña del miedo*»: la campagne de la peur – La campagne a été ouverte par un spot très bref, s'appuyant sur un incident de campagne. Le Président en exercice, Vicente Fox (PAN), avait fait des déclarations dirigées contre López Obrador, alors que sa fonction le lui interdit. López Obrador a alors réagi au cours d'un meeting, en lui enjoignant violemment de se taire: «ferme-la chachalaca!» [*¡callate chachalaca!*]. La chachalaca est un oiseau mexicain associé au bavardage, comme l'est la pie[139]. Cette apostrophe a été mise en scène dans le spot d'ouverture de la campagne avec le commentaire «ça, c'est de l'intolérance!» [*¡eso es intolerancia!*].

A la suite, ont été diffusés, de mars à juin 2006, une vingtaine de spots, dirigés contre López Obrador; on peut les visionner sur *Youtube* à l'adresse "spots contra AMLO". Cette série est connue sous le nom de «campagne de la peur» [*campaña del miedo*]. L'appellation *campaña del miedo* a été donnée à cette campagne par les partisans de López Obrador. Il s'agit donc d'une expression orientée qui stigmatise cette campagne — "orienté" ne signifiant pas "fallacieux".

Les clips sont sponsorisés par trois organisations:

– 3 spots sont signés du *Conseil de Coordination Entrepreneurial* [*Consejo Coordinador Empresarial*, CCE], une association du patronat mexicain, en principe apolitique.

139 La même image de l'oiseau bavard avait déjà été utilisée contre Vicente Fox, par le Président du Vénézuela, Hugo Chávez. Dans d'autres circonstances, la même injonction a été adressée à Hugo Chávez, par le Roi d'Espagne, Juan Carlos: *¿Porqué no te callas?* " tu ne pourrais pas te taire?" (le tutoiement est normal).

– 4 spots sont signés *Reprends courage et vote* [*Armate de valor y vota*], en principe une association civique apolitique agissant pour promouvoir le vote et la participation démocratique.
– 11 spots sont signés du *Parti Action Nationale* (PAN), parti au pouvoir et parti du candidat Felipe Calderón.

Ces spots sont remarquablement construits; tout le monde s'accorde pour estimer que certains sont impressionnants et particulièrement percutants. C'est le cas de celui que nous allons analyser, qui sera désigné ici par son attaque, «Voilà le premier étage de la ville de Mexico» [*Esto es el segundo piso de la ciudad de México*].

2. Le spot

Le "premier étage" [s*egundo piso*] est le nom donné à un périphérique aérien construit pour désembouteiller Mexico. Les retraites (*pensiones*, une sorte de minimum vieillesse), et ce périphérique constituent les deux grandes réalisations du mandat de López Obrador comme maire de Mexico.

Comme nous l'avons signalé, le spot est facilement accessible sur Youtube, "spots contra AMLO", et il est recommandé de le visionner d'abord, ne serait-ce que pour se faire une idée de son rythme et de sa violence sonore et visuelle. Sa durée totale est de 19 secondes.

voilà le premier étage de la ville de Mexico
éste es el segundo piso de la ciudad de México
comment López Obrador l'a-t-il payé? il s'est endetté
¿cómo pagó López Obrador por él/ se endeudó
les retraites? il s'est endetté
las pensiones/ se endeudó
s'il devient président, il va encore nous endetter
si llega a presidente/ nos va a endeudar mas
il y aura une crise économique, dévaluation, chômage
y vendrá una crisis económica\ devaluación\ desempleo
voilà les grands projets de López Obrador
estos son los grandes planes de López Obrador

un danger pour le Mexique
un peligro para México\

Le tableau suivant propose une description rapide des différents niveaux de signification du spot (voir plus loin).

Ce spot est construit sur deux segments, l'un référé au passé (01-08), l'autre au futur (09-18). Le segment passé est une critique de deux points forts de l'action de López Obrador[140] alors qu'il était maire de Mexico. Ce qui était en sa faveur est retourné, par "descente modale", contre lui; et, par association de l'acte à la personne, il est représenté comme mauvais gestionnaire. Cette vision du passé est prolongée inductivement par une argumentation par les conséquences négatives qu'aurait son élection. Les registres verbal, audio et visuel contribuent à la production et au renforcement des émotions négatives. Enfin, dans l'orientation de ces conséquences négatives affirmées, par un énoncé remarquablement ambigu, López Obrador est désigné comme source de la menace. Le spot construit ainsi non seulement de la *peur* mais désigne également le responsable actif et conscient des événements qui font peur, s'orientant ainsi vers un appel à l'élimination de la menace.

140 *Obrador* est un adjectif et un substantif où l'on entend *obra* "œuvre, travaux". On voit donc les jeux de mots possibles sur l'œuvre et l'ouvrier, mais comme le spot s'abstient d'en faire usage, l'analyste n'a pas à les évoquer.

t	**texte**	**image - plan**	**son**	**lumière**
0- 03	*Voix off* voici le premier étage de la ville de Mexico	*plan moyen* -briques qui se superposent, en forme de mur-arche; sur l'une est écrit *segundo piso* les briques sont simplement posées, de manière asymétrique, mal ajustées, sans ciment	musique bruit de chantier normal (briques que l'on pose les unes sur les autres).	Contraste ombre lumière
03- 05	comment López Obrador l'a-t-il payé/ il s'est endetté\	*plan moyen* - idem		
05- 06	les retraites/ il s'est endetté\	*plan moyen* -idem sur une brique est écrit *pensiones*, "retraites"		
07- 08	il a triplé la dette du D.F\	*plan moyen* sur une brique est écrit *distribuidores*, "échangeurs"	le rythme sonore s'accélère	
09-	s'il devient président il va nous endetter encore plus\ et il y aura une crise économique\ dévaluation\ chômage\	*gros plan* des mains continuent à superposer des briques, à un rythme de plus en plus rapide	sur le mot *crisis* le rythme ralentit – le son "cogne" plus fort	
15- 17	c'est ça les grands projets de López Obrador\	la construction s'écroule *premier plan* image de López Obrador	bruit d'effondrement	image sale noir et blanc
18- 19	un danger pour le Mexique\	*plan moyen* Partido Acción Nacional		blanc fond noir

3. Schématisation argumentative du passé…

Effet de liste: la base de l'induction – Deux réalisations de López Obrador sont donc mentionnées, le nouveau périphérique de Mexico [*segundo piso*] et les retraites [*pensiones*]. Elles sont prises dans deux questions qui reçoivent la même réponse. Le parallélisme des constructions, la répétition, suffisent à produire un effet de liste. La vidéo fait en outre apparaître les échangeurs [*distribuidores*], qui sont une réalisation liée au périphérique. La liste ainsi augmentée forme la base d'une argumentation par induction, projetant sur le futur une conclusion qui sera exprimée dans la seconde partie.

L'énoncé «il a triplé la dette du D. F.» [*triplicó la deuda del D. F*] cumule trois fonctions argumentatives: clôture de liste; sous-argument qui valide l'affirmation «il s'est endetté», et intensification: il s'est non seulement endetté, mais beaucoup endetté.

Une argumentation par "descente modale" – Ce même énoncé peut recevoir une autre lecture argumentative, au moyen des topoï classiques de la délibération politique[141]. Nadeau a proposé une synthèse de plusieurs topiques anciennes relatives à ce domaine: «is the proposed measure legal, just, honourable, expedient, useful, necessary, safe, possible, easy, pleasant, what are its predictable consequences…?» (Nadeau 1958). Cette topique est une *check list* des questions qui doivent recevoir une réponse pour que puisse être prise une décision politique, et qui peut également guider l'examen critique d'une mesure déjà prise.

Les retraites et la réalisation du périphérique constituent le point fort de l'action de López Obrador à la tête de la ville de Mexico. La stratégie argumentative choisie par le spot consiste à ne pas discuter la nécessité sociale, le caractère juste, honorable… de ces mesures; mais à les attaquer sur la question "était-ce faisable, réalisable?", au sens de financièrement possible. La réponse implicite du spot est évidemment "non": "On ne doit pas fi-

141 Une topique est un système permettant de recueillir et de traiter l'information relative à une personne ou à un événement, afin d'en proposer une représentation (de la mettre en scène, de la schématiser), et de localiser les points d'attaque de l'argumentation.

nancer ce genre de mesure par l'emprunt". Le dialogue topique a la forme suivante:

> Question – Devons-nous le faire?
>
> A: –Oui, c'est une *mesure de justice*
> B: – Nous devrions peut-être le faire, mais il est clair que nous ne le pouvons pas: nous n'avons pas *l'argent nécessaire*.

Il s'agit d'une réfutation implicite par descente modale, qui prohibe le passage direct du "devoir faire" au "faire"; ou qui subordonne le "devoir-faire" au "pouvoir-faire". Cette manœuvre permet l'inversion des orientations argumentatives positives attachées à ces réalisations, et détruit tous les discours fondés sur le bien commun et la justice sociale. C'est un bel exemple d'argumentation comme judo des mots, prenant appui sur les points forts du discours de l'adversaire pour le déstabiliser, par une sorte d'antanaclase.

Trouver un discours de contre-réfutation sur le fond des choses, ici un discours justifiant le recours à l'emprunt pour financer des travaux d'intérêt général, n'est pas chose difficile; on peut penser à une série de lignes de langage comme les suivantes:

> – il n'y a pas eu d'endettement
> – l'endettement de México reste inférieur à celui de telle ville (que vous gouvernez depuis longtemps)
> – il ne s'agit pas d'endettement mais d'investissement, etc.

Mais la contre-réfutation effective obéit à une autre condition, non plus de fond mais de format. Il faut enchaîner dans le même format, sur la même scène, ou sur une scène ayant le même impact communicationnel. Dans le cas des spots, la réfutation du tac au tac est impossible, et le dernier mot reste à l'accusation. Un législateur pourrait en conclure à la nécessité d'ouvrir et d'encadrer le droit de réponse.

La déstabilisation porte non seulement sur le discours mais sur la personne de López Obrador. Différents caractères *(éthè)* sont en effets attachés au topos du *juste* et au topos du *faisable*:

– Topos du juste: "La mesure est juste, elle doit être prise". L'éthos positif attaché est celui d'un caractère *volontaire*, "s'il y a une volonté il y a un

chemin"). L'éthos négatif est celui d'un caractère *volontariste*, idéaliste, irréaliste, utopiste; c'est ce dernier qui est collé sur la face de López Obrador.

– Rétorsion par le topos du faisable: "Quand on n'a pas les moyens, le problème est réglé d'avance". L'éthos négatif attaché est un caractère mesquin, injuste. L'éthos positif est un caractère pragmatique, "la force des choses l'emporte sur la volonté; il faut tenir compte des réalités"; c'est ce caractère de personne responsable qui est affiché par le locuteur.

De la destruction du discours à la destruction de la personne – Tout ce qui précède, l'argumentation par effet de liste et la descente modale, relève du fond. Ces manœuvres n'ont rien à voir avec des manipulations diffamatoires ou tendant à salir la personne[142], il s'agit d'une attaque politique, fondée sur une évaluation négative de l'action de López Obrador, mettant en cause ses compétences de gestionnaire de l'argent public, et généralement des affaires de la cité.

Mais une évaluation négative du passé n'entraîne pas automatiquement une évaluation négative du futur *("j'ai beaucoup appris de mes échecs")*. Pour cela, il faut une autre opération argumentative, à savoir le transfert métonymique sur la personne de l'évaluation portée sur l'acte: "acte négatif => personne négative" (Perelman 1952; Plantin 1991).

C'est ainsi qu'est construit un premier trait de la contre-*persona* politique López Obrador: un homme à qui il manque la vertu essentielle de prudence, c'est-à-dire les qualités de gouvernance dont on sait, depuis Aristote, qu'elles sont un élément essentiel du caractère politique.[143]

142 En argumentation, elles sont parfois dite *ad personam*, sur la personne elle-même sans rapport avec la question, par opposition à *ad hominem*, qui ne s'en prendrait qu'au système de croyances mobilisé sur une question particulière, c'est-à-dire sur ce qui est pertinent pour cette question. A la différence d'*ad personam*, *ad hominem* respecterait la personne. Cette terminologie est peu commode, il serait en effet utile de distinguer les attaques qui s'en prennent à la *personne privée* de celles qui s'en prennent à la *persona* ("masque de l'acteur" et, par extension, "rôle social"), pour désigner des attaques contre la *personne publique* dans ses prétentions et capacités sociales et professionnelles.

143 Comme nous l'avons vu, la recherche sur l'éthos se focalise sur l'éthos de *l'orateur*; mais le concept de caractère doit être étendu à toute personne *objet* ou *destinataire* de discours.

Ce premier segment culmine ainsi en clouant la personne de López Obrador du côté négatif, sur la base d'une politique irresponsable (il s'est endetté), et dans laquelle il a persévéré. C'est déjà une argumentation en soi; chacune de ses conclusions va être radicalisée par projection sur le futur.

4. Au bas de la pente glissante, le mur

Le premier segment (01-08)construit des faits, avec leur propre orientation argumentative et émotionnelle. Le second (09-18)exploite ces faits en les développant par une argumentation par les conséquences négatives: «s'il devient président, il va nous endetter encore, et il y aura une crise économique, dévaluation, chômage» [*Si llega a presidente nos va a endeudar más y vendrá una crisis económica devaluación, desempleo*][144].

Argumentation par les conséquences négatives – La schématisation de l'action passée de López Obrador opérée dans le premier segment est projetée et amplifiée dans le second segment, selon la proportion maire de Mexico / président du Mexique. Dans le cas classique la prévision des conséquences peut se faire selon des calculs très différents. "Si une jeune femme est ministre de la guerre, si elle est enceinte et qu'il y ait une guerre, alors elle va perdre la tête": la conséquence est construite selon le principe qu'être enceinte est une maladie, et que les hommes ne sont jamais malades. Le caractère spécifique de la présente argumentation est qu'elle justifie le fait de tirer les conséquences futures sur (une schématisation de) l'action passée; elle cumule ainsi le schéma de la pente glissante et de l'argumentation par les conséquences.

144 «*Il s'est endetté… il va nous endetter encore plus*» [se endeudó … nos va a endeudar más]: Pourquoi pas *il s'(est) endetté… il s'(endettera)…* ou *il nous a endettés… il va nous endetter encore plus*? On peut faire l'hypothèse que **il nous a endettés* [*nos endeudó*] pourrait attirer une inférence "le locuteur est un Mexicain du DF", c'est-à-dire qu'il s'agit de règlements de compte entre gens de Mexico, qui seuls craindraient l'endettement croissant. "*Se… nos…*" crée une communauté d'intérêts unissant le locuteur et sa cible contre López Obrador.

L'argumentation par les conséquences négatives, est une ligne argumentatives des mieux connues, aussi ancienne que le topos n° 13 de la *Rhétorique* d'Aristote. Ce calcul des conséquences est répandu, rationnel et pratique: si faire quelque chose va nous attirer des ennuis, mieux vaut s'abstenir.

Nous avons fait allusion au désir de certaines théories de l'argumentation de se constituer hors de toute valeur et de toute émotion. Il suffit d'un exemple comme celui-ci pour montrer que "la rationalité" de l'argumentation par les conséquences comporte valeurs et émotions; l'émotion est inscrite dans le type d'argument. Le mot même de "négatif" caractérise en effet la conséquence comme *désagréable*, *contraire aux valeurs de référence*. Ces traits configurent une émotion de l'ordre du *malheur*, *découragement*, *colère*, *pessimisme* ou *peur*. Le même procédé qui construit les *conséquences* comme négatives construit *l'émotion* comme négative.

Coorientation émotionnelle des différents niveaux sémiotiques – L'émotion n'est pas nommée: le spot ne contient aucun énoncé d'émotion. A la différence d'autres spots de la même série, il n'y a pas dans celui-ci d'expression de l'émotion par délégation, c'est-à-dire qu'il n'y a pas, dans le message, de représentant de la cible exhibant corporellement l'émotion qu'on veut faire éprouver à la cible. Le personnage représenté sous l'arche est trop éloigné pour servir de support à l'expression faciale d'une émotion qu'il communiquerait à la cible par empathie, mais cela ne lui ôte pas toute fonction émotionnante (voir plus loin).

Néanmoins le spot est extrêmement émotionnant, de l'avis des publics français et latino-américains auxquels il a été présenté et dont nous avons mis à profit les remarques. L'émotion est produite, au niveau verbal, par l'emploi de certains mots à orientation émotionnelle négative. Dans son usage ordinaire[145], le terme *endettement* a une orientation émotionnelle négative: selon le premier site venu[146], l'endettement est quelque chose qu'on doit *réduire*, *résoudre*, *stopper*, *supprimer;* un problème auquel on doit *trouver une solution*; enfin, on dit que *l'endettement n'est pas une maladie*, dénégation qui montre bien que, pour beaucoup de gens, c'en est une. Dans le premier segment, c'est López Obrador qui "s'est endetté". L'émotion est construite

145 Cette orientation émotionnelle est annulée dans les discours techniques, au moins localement.

146 www.endettement.fr.

non pas comme l'émotion de l'endetté, mais comme le sentiment que l'on éprouve vis-à-vis d'une personne endettée (à la lettre, *discréditée*) soit quelque chose de l'ordre du manque d'estime, sentiment situé quelque part sur l'échelle émotionnelle du mépris; schématiquement on a: [le locuteur affiche du /*mépris*/ pour López Obrador]. On suppose enfin que la cible s'aligne émotionnellement sur ce ressenti, par contrainte de suite idéale (empathie).

Dans la seconde séquence l'émotion va crescendo. López Obrador n'est plus l'endetté, mais celui qui *nous* endette; cette fois, la dette construit de la peur directement en "nous". Les conséquences négatives supposées de l'élection de López Obrador (*crise économique – dévaluation – chômage*) sont orientées toujours vers la peur, mais à un haut degré d'intensité.

La peur est en second lieu créée par la scansion en trois temps de la bande son; après une micro-séquence musicale, les briques se superposent d'abord selon le rythme normal d'un chantier, puis les chocs s'accélèrent, créant le sentiment d'une machine qui s'affole, et enfin ils deviennent violents et la construction s'effondre.[147]

Les couleurs et la lumière de l'image jouent également un rôle dans la création de la peur. Le fond rouge sombre et jaune-rouge ne se rencontre pas dans des ambiances réalistes; il crée ici une atmosphère (un horizon) de catastrophe, qui reste stable durant tout le spot.

La représentation visuelle: du schéma à la métaphore dynamique – La représentation porte sur la construction du périphérique. Sur les premières images apparaît quelque chose comme une schématisation rapide d'une construction élevée et instable parce que mal construite (sans ciment), mettant en danger l'homme à l'automobile, filmé en plongée; cette image produit immédiatement de l'appréhension dans la cible, par identification. La peur verbalement construite est redoublée ici de l'angoisse éprouvée pour le minuscule *proxy* qui disparaît écrasé avec sa voiture dans la catastrophe finale.

L'accélération des chocs des briques, leur ralentissement et enfin leur violence accrue, correspond à une métaphorisation sonore et visuelle de la perte de contrôle du processus au moyen d'une forme de type "pente glissante". Le processus est construit comme terminatif, le terme n'étant pas

147 Avec le cinéma et les jeux vidéo, la production de *la peur par les rythmes et les sons* est une industrie en plein développement.

exprimé verbalement mais matérialisé par l'écroulement de ce qui est maintenant "sur-métaphorisé" comme un château de cartes, avec une allusion possible à un tremblement de terre.

5. De la *persona* à la personne: «*Éstos son los grandes planes de López Obrador*»

Même si j'estime que les principes éducatifs adoptés par mes voisins vont (fatalement, c'est-à-dire causalement) faire de leurs enfants des délinquants malheureux, je ne peux pas leur attribuer l'intention actuelle de vouloir faire de leurs enfants des délinquants malheureux. C'est ce qu'exprime la sixième des sept *«Rules for Honorable Controversy»* de Levi Hedge: «The consequences of any doctrine are not to be charged on him who maintains it, unless he expressly avows them» (Hedge 1838, 159-162). Si j'estime que la politique suivie par un dirigeant mène son pays à la ruine, puis-je lui attribuer l'intention de ruiner son pays? L'interprétation de l'énoncé *«éstos son los grandes planes de López Obrador»* [voilà les grands projets de López Obrador] rencontre ce problème. En effet, une reconstruction à la lettre de la référence du démonstratif *éstos* le rattache à «*la crisis económica\ devaluación\ desempleo*» [crise économique, dévaluation, chômage]. On peut proposer une interprétation non-intentionnelle de l'énoncé, au prix d'une ellipse «*ést[as] son* [las consecuencias de] *los grandes planes de López Obrador*» [voilà [*les conséquences qu'auront*] les plans], sans attribution d'intention (en l'occurrence, mauvaise) à López Obrador; on reconstruit ainsi une interprétation qui respecte la règle de Hedge.

Mais, sémantiquement, le mot espagnol *plan* suppose une stratégie consciente et intentionnelle: «modelo sistemático de una actuación pública o privada, que se elabora anticipadamente para dirigirla y encauzarla» [modèle organisé d'une action publique ou privée, élaborée à l'avance pour la diriger et l'orienter] (Dictionnaire RAE, art. *plan*[148]). La question est donc la suivante: López Obrador est-il réellement en train d'organiser la crise économique, la dévaluation et le chômage? Tous ses partisans le nieront. Une

148 http://www.rae.es/rae.html.

accusation de cette taille devrait être justifiée au moins par quelque indice: elle supporte une lourde charge de la preuve. On peut dire qu'elle est fallacieuse, si on entend par là qu'elle ne sera pas acceptée par tout le monde; la sentence de fallacie donne à la personne qui la prononce une figure logico-morale intéressante, mais pas grand'chose d'autre. Les opposants à López Obrador peuvent, en tout cas, contre-réfuter cette position par une stratégie de dramatisation, en soutenant qu'il s'agit de démasquer un programme politique caché, programme qui relève de la politique du pire, dont le but est une révolution radicale, avec établissement d'une dictature. C'est peut-être la ligne argumentative fondamentale de la série, construite explicitement dans d'autres spots de la même campagne. Elle apparaît notamment avec la construction systématique d'un lien entre López Obrador et Chávez, qui fait de Chávez l'interprétant de López Obrador. Cette ligne est à la base d'un propagande forte, maintenue par de gros moyens financiers: elle est peut-être fallacieuse, mais elle a une réalité.

Le spot culmine par le slogan selon lequel López Obrador représente «*un danger pour le Mexique*» [un peligro para México]. Et ici, comme dans le premier segment, l'argumentation s'oriente de considérations *sur les choses* (conséquences négatives), vers une mise en accusation de la personne ("il veut et il prépare la crise"), qui duplique la précédente, comme le montre le dernière image où apparaît en gros plan le visage de López Obrador, une image trash, un plan sale pour salir la personne – une seconde fois la métaphore se fait réalité.

6. «*Campagne de la peur*» – ou de la haine?

Cette conclusion joue un rôle dans la dérivation successive des émotions. Nous avons vu comment se construit la peur, mais, au final, on trouve plus que de la simple peur. La peur est "simple" lorsque, par exemple, on prévoit une éruption du Popocatepetl. Mais ici, il y a *peur* avec désignation de *l'agent humain responsable*, à la source de tous les événement qui font peur: López Obrador. Construire "Peur de (E) + Responsable désigné de (E)" c'est édifier sur la peur, l'exaspération vis-à-vis de ce responsable; comme le dit un journal italien dans d'autres circonstances, «*la menace engendre l'exaspé-*

ration» [*L'esasperazione è figlia della minaccia*][149]; l'exaspération n'est pas loin de la haine.

Poursuivons: intervient ensuite l'axe "contrôle" dans le destin de l'exaspération. Le scénario de la peur inclut la recherche d'un contrôle possible sur la cause: la *peur* sans contrôle possible, c'est de *l'anxiété* ou de la *panique* ("*le volcan va exploser*"). L'action possible pour sortir de la peur consiste à éliminer le danger, soit en se mettant à l'abri de ses effets, soit en éliminant la menace. Le spot a construit López Obrador comme «*une menace pour le Mexique*»; or les menaces, ça s'élimine, en vertu du principe de légitime défense. Certains spots de la même série indiquent explicitement l'instrument d'élimination: le vote[150]. Ici, formes et instruments de l'élimination sont laissés à l'imagination des volontaires. C'est pour cela que la désignation de «*campaña del miedo*», en ce qui concerne ce spot, me paraît finalement assez euphémisante.

7. Conclusion: Pour une éducation à la «distanciation»

Cette étude essaie de mettre en œuvre une analyse phénoménologique de l'argumentation qui ne recourt pas au concept de fallacie. Notre but n'est pas de désigner les bons et les méchants, même nous sympathisons avec la personne et la politique de López Obrador. Le programme critique vers lequel nous nous orientons serait plutôt d'inspiration brechtienne: il s'agit, par l'analyse de produire un effet de distanciation *(Verfremdungeffekt)* vis-à-vis de l'objet analysé. Les militant trouveront, à juste titre, cette position un peu courte si on la rapporte aux urgences de l'action politique. En revan-

149 *Avvenire*, 15 maggio 2008. Un partisan de López Obrador répliquerait par une figure de réfutation, l'antimétabole: *c'est l'exaspération qui engendre la menace*. Il n'y a pas de menace dans le réel susceptible d'engendrer l'exaspération, c'est l'exaspération produite par le spot qui a engendré la perception de López Obrador comme une menace.

150 On peut admirer dans un spot de l'association "Armáte de valor y vota" [Ressaisis-toi et vote] le renversement d'interprétation du geste d'un homme, d'âge moyen, à la figure tendue, qui fait la queue dans une longue file d'attente, qui n'avance pas. De la main droite, il cherche quelque chose, dans la poche intérieure de son veston – inférence de la cible: un pistolet? – et en tire, avec un grand sourire de soulagement, sa carte d'électeur.

che, nous soutenons qu'elle pourrait ouvrir des perspectives pour l'éducation.

Références

Amossy, R. (1999): «La notion d'éthos, de la rhétorique à l'analyse de discours». *In* Amossy R. (éd.) 1999. 9-30

Amossy, R. (éd.) (1999): *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*. Genève, Delachaux et Niestlé.

Aristote (*Eth.*): *Ethique à Nicomaque*. Trad. et notes par J. Tricot. Paris, Vrin, 1979.

Aristote (*Réf. Soph.*): *Les Réfutations sophistiques*. Trad. et notes par J. Tricot. Paris, Vrin, 1977.

Aristote (*Rhét.*): *Rhétorique*.

– Introduction, traduction, etc. de P. Chiron. Paris, Garnier-Flammarion, 2007.

– Traduction par Ch. É. Ruelle [*Poétique* et *Rhétorique*]. Paris, Garnier [Préface de 1882].

– Traduction, introduction et notes par M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres, 1931-1932.

Aristotle (*Poet. & Rhet.*): *Poetics* and *Rhetoric*. Introd. and notes by E. Garver. *Rhetoric* trans. by W. Rhys Roberts, 1924; *Poetics*, trans. by S. H. Butcher, 1911. New York, Barnes and Nobles, 2005.

Arnauld, A., Nicole, P. (1662/1965): *La Logique ou l'art de penser contenant outre les règles communes, plusieurs observations nouvelles propres à former le jugement*. Ed. critique de P. Clair et F. Girbal. Paris, PUF.

Atifi, A. (2000): «Le traitement de l'attentat de Tel-Aviv dans les journaux télévisés: informer ou émouvoir?». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000 (sur cédérom).

Auchlin, A. (2000): «Grain fin et rendu émotionnel subtil dans l'observation des interactions: sur le caractère "trans-épistémique" des attributions d'émotions». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000. 185-204.

Auerbach, E. (1941/1998): «De la *Passio* aux passions». *In* Auerbach, E. [1998] *Le culte des passions. Essais sur le XVIIe siècle français*. Introd. et trad. par D. Meur. Paris, Macula.

Austin, J. L. (1962/1970): *Quand dire c'est faire*. Introduction, traduction de l'anglais *(How to do things with words)* et notes par G. Lane. Paris, Le Seuil.

Bailly, M. A. (1901): *Abrégé du dictionnaire grec-français*. Paris, Hachette.

Balibar-Mrabti, A. (1995): «Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale». *Langue Française*, 105. 88-97.

Balibar-Mrabti, A. (éd.), (1995): *Grammaire des sentiments*. *Langue Française*. 105.

Battachi, M. W., Suslow, Th., Renna, M. (1996): *Emotion und Sprache*. Frankfurt, Peter Lang.

Bentham, J. (1824/1996): *Fragment sur le gouvernement. Manuel de sophismes politiques*. Traduit de l'anglais par J.-P. Cléro. Paris, LGDJ/La pensée juridique moderne.

Blair, J. A., Johnson, R. H. (1980): *Informal logic*. Inverness, Edgepress.

Bouchard, R. (2000): «*M'enfin!!!* Des petits mots pour les petites émotions?». *In* Plantin, Ch., Doury, M., Traverso V. (éds), 2000. 223-238.

Brémond, Cl. (1973): *Logique du récit*. Paris, Le Seuil.

Bühler, K. (1933/1976): *Die Axiomatik der Sprachwissenschaften*. Einleitung und Kommentar von E. Ströker. Frankfurt am Main, Vittorio Klosterman.

Buty, Chr., Plantin, Chr. (2009): *Argumenter en classe de sciences. Du débat à l'apprentissage*. Lyon, INRP.

Caffi, Cl. (2000): «Aspects du calibrage des distances émotives entre rhétorique et psychologie». *In* Plantin, Ch, Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000. 89-104.

Caffi, Cl., Janney, R. W. (1994a): «Introduction: Planning a bridge». *Journal of pragmatics* 21. 245-249.

Caffi, Cl., Janney, R. W. (1994b): «Toward a pragmatics of emotive communication». *Journal of pragmatics* 21. 325-373.

Calori, F. (2002): «*Rendre raison des sentiments*: L'invention philosophique du sentiment». *In* Coquery E. et Piéjus A. (eds) (2002): *Figures de la passion*. Paris, Réunion des Musées Nationaux. 23-35.

Castel, P.-H. (s. d.): «Émotions, sentiments et affects: un point philosophique, puis psychanalytique»
http://ustl1.univ-lille1.fr/culture/ressources/cycle/emotions/emotions.html

Chabrol, Cl. (2000): «De l'impression des personnes à l'expression communicationnelle des émotions». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000. 105-124.

Charaudeau, P., Maingueneau, D. (2002): *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Le Seuil.

Charaudeau, P. (2000): «Une problématique discursive de l'émotion: à propos des effets de pathémisation à la télévision». *In* Plantin, Ch., Doury, M., Traverso, V. (éds) (2000). 125-156.

Cicéron (*De Or.*): *De l'orateur*. Livre II. Texte établi et traduit par E. Courbaud. Paris, Les Belles Lettres. 1ère édition 1928. 4e éd. 1966.

Cicéron (*Tusc.*): *Tusculanes*. Livre III-V. Texte établi par G. Fohlen et traduit par J. Humbert. Paris, Les Belles Lettres. 1e édition 1931.

Colletta, J.-M. (2000): «Manifestations émotionnelles et conduites narratives chez l'enfant: préliminaires à une étude développementale». *In* Plantin, Ch, Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000 (sur cédérom).

Cooper, J. M. (1996): «An Aristotelian theory of the emotions». *In* Rorty A. O. (ed.) (1996). 238-257.

Cosnier, J. (1994): *Psychologie des émotions et des sentiments*. Paris, Retz/Nathan.

Cosnier, J., Huyghes-Despointes S., (2000): «Les mimiques du créateur, ou l'auto-référence des représentations affectives». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), (2000). 157-167.

Damasio, A. R. (2001): *L'erreur de Descartes. La raison des émotions* [Trad. de l'anglais, *Emotion, Reason and Human Being*, 1994] Paris, Odile Jacob.

Deprun, J. (1998): «Descartes et les tempéraments. Ruptures et continuités». *In* s.a. (1998): *Caractères et passions au XVIIe siècle*. Dijon, Editions Universitaires de Dijon. 69-74.

Descartes, R. (1649/1988): *Les passions de l'âme*. 1649. Précédé de J.-M. Monnoyer, *La pathétique cartésienne*. Paris, Gallimard.

Dominicy, M. (s.d.): «Perelman et l'école de Bruxelles.» http://www.philodroit.be/spip.php?page=article&id_article=452&lang=fr

Doury, M., Traverso, V. (2008): «Les activités transactionnelles et les autres: l'hétérogénéité de l'interaction en site commercial.» *In* Kerbrat-Orecchioni, C., Traverso V. (éds) (2008). 139-177.

Doury, M. (2000): «La réfutation par accusation d'émotion - Exploitation argumentative de l'émotion dans une controverse à thème scientifique». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds) (2010). 265-277.

Dubois, J., Lagane R., Niobey G., Casalis D., Casalis J., Meschonnic H. (1967). *Dictionnaire du Français Contemporain*. Paris, Larousse.

Ducrot, O. et al. (1980): *Les mots du discours*. Paris, Minuit.

Ducrot, O. (1984): *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.

Dupréel, E. (1939): *Esquisse d'une philosophie des valeurs*. Paris, Alcan.

Dupriez, B. (1984): *Gradus. Les procédés littéraires – Dictionnaire*. Paris, UGE.

Eemeren, F. H. van, Grootendorst, R. (1992): *Argumentation, communication, fallacies*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum.

Eemeren, F. H. van, Grootendorst, R. (1996): *La Nouvelle dialectique*. Trad. De l'anglais [*Argumentation, communication, fallacies*] coordonnée par M.-F. Antona et al. Paris, Kimé.

Eemeren, F. H. van, Grootendorst, R., Snoek Henkemans, A. F., Blair, J. A., Johnson, R. H., Krabbe, E. C. W., Plantin, Ch., Walton, D. N., Willard, C. A., Woods, J., Zarefsky, D. (1996): *Fundamentals of argumentation theory, A Handbook of historical backgrounds and contemporary developments*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum

Eemeren, F.H. van, Grootendorst, R., Snoeck Henkemans, A.F. (2002): *Argumentation: Analysis, evaluation, presentation*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum.

Eemeren F. H. van, Houtlosser, P. (2003): «More about Fallacies as Derailments of Strategic Maneuvering: The Case of T*u Quoque*». *web2.uwindsor.ca/faculty/arts/.../ILat25/edited_vanEemerenHoutlosser.doc*

Eggs, E. (1990): «Zur Logik und Rhetorik des Körpers: Affekte». *Grazer Linguistische Studien* 33/34. 45-62.

Eggs, E. (2000): «Logos, ethos, pathos: L'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), (2000). 15-31.

Ekman, P., Friesen, W. V. (1975): *Unmasking the face. A Guide to Recognizing Emotions from Facial Clues*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.

Esquirol, E. (1805/1980): *Des passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale*. Paris, Librairie des Deux-Mondes.

Ferreyrole, G. (1998): «Du discours théologique à la réflexion morale: prolégomènes à la concupiscence». *In* (s. a.) (1998): *Caractères et passions au XVII*[e] *siècle*. Dijon, Editions Universitaires de Dijon.

Fiehler, R. (1990): *Kommunikation und Emotion. Theoretische und empirische Untersuchungen zur Rolle der Emotionen in der verbalen Interaktion*. Berlin/NexYork, de Gruyter.

Figures de la passion. Paris, Musée de la Musique, 2001.

Fraisse, P., Piaget, J. (1968): «Les émotions». *In* Fraisse, P., Piaget J. (dir.), *Traité de psychologie expérimentale V: Motivation, émotion et personnalité*. Paris, PUF. 86-155.

Frank, R. H. (1988): *Passions within reason. The Strategic role of the Emotions*. New York, Norton.

Frankena, W. K. (1967): «Value and valuation». *In* Edwards, P. (ed) (1967), *The Encyclopedia of Philosophy*. New York, MacMillan.

Franks, D. D., Wentworth, W. M., Ryan, J. (eds) (1994): *Social perspectives on emotion*. London, etc., JAI Press.

Frijda, N. H. (1993): «Les théories des émotions: un bilan». In Rimé, B., Scherer, K. (éds) (1993). 21-72.

Frijda, N. H. (1993): «Moods, Emotion Episodes and Emotions». In Lewis, M., Haviland, J. M. (eds) (1993). 381-403.

Gaffiot, F. (1934): *Dictionnaire illustré latin-français*. Paris, Hachette.

Galati, D., Sini B. (2000): «Les structures sémantiques du lexique français des émotions». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000. 75-87.

Galien, (*Traité*): *Traité des passions de l'âme et de ses erreurs*. Suivi de *Que les mœurs de l'âme sont les conséquences des tempéraments du corps*. Trad., introd., notes et commentaires de R. van der Elst. Clichy, G.R.E.C 1993. [Tiré de Galien *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales*, Paris 1834].

Gauchet, M., Swain, G. (1980). *La pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*. Paris, Gallimard.

Gayral, L. (1975): *Sémiologie clinique en psychiatrie*. Rueil-Malmaison, Sandoz.

Ginzburg, C. (1999): *History, Rhetoric and Proof*. Hanover & London, University Press of New England.

Goffman, E. (1956/1987): *The Presentation of Self in Everyday Life*. London, Penguin.

Goffman, E. (1981/1987): *Façons de parler*. Trad. de l'américain [*Forms of talk*] par A. Kihm. Paris, Minuit.

Greimas, A. J. (1983): *Du sens II - Essais sémiotiques*. Paris, Le Seuil.

Grosjean, M. (1995): «Sur quel ton le dites-vous?». *In* Jeannot, G., Joseph, I. (1995): *Les métiers du public*. Paris, CNRS. 159-193.

Gross, M. (1995): «Une grammaire locale de l'expression des sentiments». *Langue Française* 105. 70-87.

Hamblin, C. L. (1970): *Fallacies*. London, Methuen.

Haynal-Reymond, V. (2000): «Manifestation des émotions chez des patients suicidaires». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000 (sur cédérom)

Hedge, L. (1838): *Elements of Logick, or a Summary of the General Principles and Different modes of Reasoning*. Boston, Hilliar.

Hénault, A. (1994): *Le pouvoir comme passion*. Paris, PUF.

Hénault, A. (2000): «Comment saisir "l'éprouver" en sémiotique textuelle?». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000 (sur cédérom).

Hermogène *(Rhét.)*: *L'art rhétorique*. Trad. française intégrale, introd. et notes par M. Patillon. Préface de P. Laurens. Lausanne, L'Age d'homme, 1997.

Hume, D. (1739/1991): *Traité de la nature humaine*. Livre 2, *Des Passions*. Introd., trad., bibliographie et notes par J.-P. Cléro. Paris, Flammarion.

Hume, D. (1758/1991): *Quatre Dissertations*. II. *Des Passions*. Introd., trad., bibliographie et notes par J.-P. Cléro. Paris, Flammarion.

Izard, C. L. (1977): *Human emotions*. New York, Plenum Press.

Jakobson, R. (1963): «Linguistique et poétique». *In Essais de linguistique générale*. Trad. et préfacé par N. Ruwet. Paris, Le Seuil.

James, W. (1884 / 2007): «What is an Emotion?». *Mind* 9. 188-205.

Janet, P. (1926/1975): *De l'angoisse à l'extase. Études sur les croyances et les sentiments*. Paris, Société Pierre Janet.

Kallmeyer, W. (Hrsg.) (1996): *Gesprächsrhetorik – Rhetorisches Verfahren im Gesprächsprocess*. Tübingen, Gunter Narr.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980): *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, A. Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2000): «Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle? Remarques et aperçus». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000. 32-74.

Kerbrat-Orecchioni, C., Traverso, V. (eds) (2008): *Les interactions en site commercial: invariants et variations*. Lyon, ENS Editions.

Kleinman, S., Copp, M. A. (1993): *Emotions and Fieldwork*. Newbury Park, Ca., etc, Sage.

Knapp, M. L., Miller, G. R. (eds) (1993): *Handbook of interpersonal communication*. London, etc., Sage.

Kövecses, Z. (1990): *Emotion concepts*. New York, etc, Springer.

Kövecses, Z. (1988): *The language of love. The semantics of Passion in conversational English*. Lewisburg, Bucknell University Press; London & Toronto, Associated University Press.

La Rochefoucauld, F. VI, duc de (1678/1967): *Maximes*. *In* La Rochefoucauld, *Maximes*… Texte établi… par J. Truchet. Paris, Garnier-Flammarion. 1967. 3e éd. 1983.

Lakoff, G., Johnson, M. (1980): *Metaphors we live by*. Chicago, Chicago University Press.

Lausberg, H. (1960/1973): *Handbuch der literarischen Rhetorik*. Munich, Max Hueber. 2. Auflage.

Lausberg, H. (1963/1971): *Elemente der literarischen Rhetorik*. Munich, Max Hueber. 4., durchgesehene Auflage.

Lazarus, R. S. (1984): «Thoughts on the relations between emotion and cognition». *In* Scherer, K. R., Ekman, P. (eds), 1984. 247-258.

Le Guern, M., (2000): «Les premiers traités des passions en français». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000 (article sur cédérom).

Leeman, D. (1995): «Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur*? Hypothèses sur la construction *être en*». *Langue française* 105. 55-69.

Leibniz, G. W. (1765/1966): *Nouveaux essais sur l'entendement humain*. Chronologie et introduction par J. Brunschwig. Paris, Garnier-Flammarion. [Première rédaction en 1703; première édition en 1765].

Leventhal, H. (1984): «A perceptual motor theory of emotion». *In* Scherer, K. R., Ekman P. (eds) (1984). 271-292.

Lévy, C., Pernot, L. (1997): «Phryné dévoilée». *In* Lévy C., Pernot, L. (éds) (1997): *Dire l'évidence*. Paris, L'Harmattan.

Lewis, M. (1993): «Self-conscious emotions: embarrassment, pride, shame and guilt». *In* Lewis, M. & Haviland, J. M. (eds), *Handbook of emotions*. New York, Guilford Press. 563-573.

Lewis, M., Haviland, J. M. (eds), (1993): *Handbook of emotions*. New York, etc., Guilford Press.

L'invention du sentiment. Paris, Musée de la Musique, 2002.

Littré, E. (1863-1872): *Dictionnaire de la langue française*. Cité d'après le site http://francois.gannaz.free.fr/Littre/accueil.php

Locke, J. 1690/[1972] *Essai philosophique concernant l'entendement humain*. Traduit par P. Coste [*An essay concerning human understanding*]. 5e éd. revue et corrigée, reprod. en fac-sim / précédée d'une introd. et suivie de notes d'Émilienne Naert. Paris, J. Vrin, 1972.

Maingueneau, D. (1999): «Ethos, scénographie, incorporation». *In* Amossy R. (éd.) (1999). 75-102.

Malheiros-Poulet, M. E. (2000): «L'émotion au quotidien dans le feuilleton brésilien». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000 (sur cédérom).

Marty, A. (1908): *Untersuchungen zur Grundlegung der allemeinen Grammatik und Sprachphilosophie*. Halle a. Salle, Niemeyer.

Mill, J. S. (1843/1988) *Système de logique déductive et inductive - Exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique*. Traduit sur la 6e édition anglaise par Louis Peisse. Paris, Libraire Philosophique de Ladrange, 1866. Reproduction P. Mardaga, Liège, préface de M. Dominicy.

Moos, P. von (1971): Consolation. *Studien zur mittellateinischen Trostliteratur über den Tod und zum Problem der christlichen Trauer*. Münstersche Mittelalter-Schriften 3/1-4. 4 vol. München.

Mortureux, M.-F. (1993): «Paradigmes désignationnels». *Semen* 8, Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté. 121-142.

Nadeau, R. (1958): «Hermogenes on "Stock Issues" in Deliberative Speaking». *Speech Monographs* 25. 59-66.

Niemeyer, S., Dirven, R. (eds) (1997): *The language of emotion*. Amsterdam, John Benjamins.

Nuchèze, V. de, (1995): «La communication en contextes pluriculturels: interrogations méthodologiques». *Cahiers de Praxématique* 25. 14-29.

Ortony, A., Clore G. L., Foss M. A. (1987): «The referential structure of the affective lexicon». *Cognitive science* 11. 341-364.

Parret, H. (1986): *Les passions: essai sur la mise en discours de la subjectivité*. Liége, Mardaga.

Perelman, Ch. (1952): «Acte et personne dans l'argumentation». *In Rhétorique et philosophie*. Paris, PUF. 49-84.

Perelman, Ch. (1977): *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris, J. Vrin.

Perelman, Ch. (1961): «Jugements de valeur, justification et argumentation». *Revue Internationale de Philosophie*, 58, 4. 327-335 [Republié *in* Perelman Ch. (1972): *Justice et raison*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles].

Perelman, Ch. (1979): *Logique juridique – Nouvelle rhétorique*. Paris, Dalloz.

Perelman, Ch. (1980): «Logic and Rhetoric». *In* Agazzi, E. (ed), *Modern logic – A Survey*. Kluwer. P. 457-464.

Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca, L. (1950/1952): «Logique et Rhétorique». *In Revue Philosophique de la France et de l'étranger*. Repris dans Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca L. (1952): *Rhétorique et philosophie. Pour une théorie de l'argumentation en philosophie*. Paris, Presses Universitaires de France.

Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca, L. (1958/1976): *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Préface de E. Bréhier. Paris, PUF. 3e éd. 1976, Editions de l'Université de Bruxelles.

Plantin, C. (1990): *Essais sur l'argumentation*. Paris, Kimé.

Plantin, C. (1994): «Fonctions du tiers dans l'interaction argumentative». *In* C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin (éds). *Le trilogue*. Lyon, PUL. 108-133.

Plantin, C. (1995a): «L'argument du paralogisme». *Hermès*, 15-16. 241-258.

Plantin, C. (1995b): *L'argumentation*. Paris, Le Seuil.

Plantin, C. (1995c): *L'interaction argumentative*. Synthèse pour l'habilitation à diriger les recherches. Université Lyon 2.

Plantin, C. (2005): *L'argumentation: Histoire, théories, perspectives*. Paris, PUF.

Plantin, C. (2009): «A place for figures of speech in argumentation theory». *Argumentation* 23, 3. 325-337.

Plantin, C. (2010): «La personne comme ressource argumentative: éthos et résistance à l'autorité». *In* Charaudeau P. (ed.), *Discours et société. Identités sociales et identités discursives du sujet parlant*. Paris, L'Harmattan. 55-70.

Plantin, C., Doury M., Traverso V., (éds) (2000): *Les émotions dans les interactions*. Lyon, PUL. (Livre et cédérom).

Plutchik, R. (1984): «Emotions: A general psychoevolutionary theory». *In* Scherer, K. R., Ekman, P. (eds), 1984. 197-220.

PR = Rey-Debove J. Rey A., Chantreau S., Drivaud M.-H. (1967): *Le Nouveau Petit Robert: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Editions Le Robert.

Quine, W. v. O. (1973): *Logique élémentaire*. Trad. par J. Largeault et B. Saint-Sernin, Paris, A.-Colin. [*Elementary Logic*, 1941]

Quintilien (*Inst. Or.*): *Institution oratoire*. Texte établi… par J. Cousin, Paris, Les Belles-Lettres. (1975-1980)

Rey, A. (dir.) (1992/1998): *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert, Paris.

Rigoli, J., (2001): *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIXe siècle*. Préface de Jean Starobinski. Paris, Fayard.

Rimé, B. (1993): «Le partage social des émotions». *In* Rimé, B., Scherer K. (éds), 1993. 270-303.

Rimé, B., Scherer, K. (1993): «Introduction» à Rimé, B., Scherer K. (éds), (1993).

Rimé, B., Scherer, K. (éds), (1993): *Les émotions*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. (1e éd. 1989).

Rorty, A. O. (ed.) (1996): *Essays on Aristotle's Rhetoric*. Berkeley, etc, University of California Press.

Ruwet, N. (1995): «Etre ou ne pas être un verbe de sentiment». *Langue française* 103. 45-55.

Sangsue, J., Scherer, K. R. (2000): «Verbalisation émotionnelle et bien-être physique et psychique de l'adolescent». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (éds), 2000 (article sur cédérom).

Scherer, K. R. (1984): «Les émotions: Fonctions et composantes». *In Cahiers de psychologie cognitive*. 4. 9-39. Repris *in* B. Rimé, K. Scherer (éds), 1993. 97-133.

Scherer, K. R. (1984): «On the Nature and function of emotion: A component process approach». *In* Scherer, K. R., Ekman P., (eds) 1984. 293-317.

Scherer, K. R., Ekman P. (eds) (1984): *Approaches to emotion*. Hillsdale, N. J., Lawrence Erlbaum.

Scherer, K. R., Wallbott H. G., Summerfield A. B. (1986): *Experiencing emotion. A cross-cultural study*, Paris/Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme / Cambridge University Press.

Searle, J. R. (1972): *Les actes de langage*. Trad. par H. Pauchard. Paris, Herman. [*Speech Acts*, 1969]

Sénèque (*Col.*): *Dialogues - De la colère*. Texte établi et traduit par E. Bourgery. Paris Les Belles Lettres (1951).

Sitri, F. (2003): *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Solomon, R. C. (1993): *The Passions – Emotions and the meaning of life*. Indianapolis, Hackett.

Staël, G. de (1896/2000): *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nation*. Paris, Rivages poche.

Théophraste (*Caract.*): «Du complaisant». *In Les Caractères de Théophraste*, traduit par La Bruyère. *In* La Bruyère*, Œuvres complètes*. Texte établi et annoté par J. Benda. Paris, Gallimard (1951).

Tisseron, S. (1992): *La Honte - Psychanalyse d'un lien social*. Paris, Dunod.

TLFi = Trésor de la Langue Française informatisé. http://www.cnrtl.fr.

Toulmin, S. E. (1958): *The Uses of Argument*. Cambridge, Cambridge University Press.

Traverso, V. (1996): *La conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*. Lyon, PUL.

Traverso, V. (2000a): «Les émotions dans la confidence». *In* Plantin, Chr., Doury, M., Traverso, V. (eds), 2000. 205-223.

Traverso, V. (2000b): *La conversation ordinaire*. Paris, Nathan.

Traverso, V. (2003): *Aspects de l'interaction en arabe (dialecte syrien)*. Habilitation à diriger des recherches. Université Lyon 2.

Trottman, C. (1999): *Théologie et noétique au XVIIIe siècle. A la recherche d'un statut*. Paris, Vrin.

Ungerer, F. (1995): «Emotions and emotional language in English and German news stories». Document distribué lors du Colloque *The language of emotion,* org. par S. Niemeyer et R. Dirven. Duisburg.

Ungerer, F. (1997): «Emotions and emotional language in English and German news stories». *In* Niemeyer S., Dirven R. (eds), 1997. 307-328.

Vauvenargues (*Réf.*): *Réflexions sur divers sujets* (1746). In *Œuvres complètes*. Préface et notes de H. Bonnier. Paris, Hachette, 1968.

Vidal, G. R. (2000): *La Retórica de Antifonte*. México, UNAM.

Vieira Barbosa, M. (2008): *Interações em sala de aula*. Thèse de doctorat, Universidade Estadual de Campinas.

Vion, R. (1992): *La communication verbale*. Paris, Hachette

Vosghanian, L. (2002): *Les interactions verbales en site commercial: exemple d'un magasin de retouches de vêtements*. Mémoire de DEA en Sciences du langage, Université Lyon 2. Sous la dir. de C. Kerbrat-Orecchioni.

Walton, D. N. (1992): *The Place of Emotion in Argument*. University Park, Pa., The Pennsylvania State University Press.

Walton, D. N. (1997): *Appeal to Pity* - Argumentum ad Misericordiam. Albany, State University of New York Press.

Whately, R. (1828/1963): *Elements of Rhetoric Comprising an Analysis of the Laws of Moral Evidence and of Persuasion, with Rules for Argumentative Composition and Elocution*. Ed. by D. Ehninger. Foreword by D. Potter. Carbondale and Edwardsville, Southern Illinois University Press.

Whately, R. (1831): *Elements of Logic*. Louisville, Ky., Morton & Griswald.

Wierzbicka A. (1995): «The relevance of language to the study of emotion». Document distribué lors du Colloque *The language of emotion* org. par S. Niemeyer et R. Dirven. Duisburg. (voir Niemeyer S., Dirven R. (1997))

Woods, J., Walton, D. N. (1989): *Fallacies. Selected Papers 1972-1982*. Dordrecht, Foris.

Woods, J., Walton, D. N. (1992): *Critique de l'argumentation. Logiques des sophismes ordinaires*. Textes traduits par M.-F Antona *et al.* Paris, Kimé.

Zajonc, R. B. (1984): «On the primacy of affect». *In* Scherer, K. R., Ekman, P. (eds), 1984. 259-270.